This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

3 6105 130 828 481

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNE ENNEMIE DE LA RÉVOLUTION ET DE NAPOLÉON

MARIE-CAROLIN

REINE DES DEUX-SICILES

(1768-1814)

d'après des documents inédits

PAR

ANDRÉ BONNEFONS

Ouvrage orné de deux portraits

Librairie académique PERRIN e

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MARIE-CAROLINE

REINE DES DEUX-SICILES

Digitized by Google

DU MÊME AUTEUR :

Un Allié de Napoléon, Frédéric-Auguste, premier Roi de Saxe et Grand-Duc de Varsovie, 1763-1827, d'après des documents inédits.

Un volume in-8° . . . . . 7 fr. 50

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MARIE-CAROLINE

DUCHESSE DE BERRY

Digitized by Google

UNE ENNEMIE DE LA RÉVOLUTION ET DE NAPOLÉON

MARIE-CAROLINE

REINE DES DEUX-SICILES

1768-1814

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

PAR

ANDRÉ BONNEFONS

OUVRAGE ORNÉ DE DEUX PORTRAITS

PARIS
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER
PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS,
35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35
1905
Tous droits réservés

Digitized by Google

Digitized by Google

PRÉFACE

Si l'Europe fut hostile à la Révolution française et au régime napoléonien, issu directement d'elle, cette hostilité dans les divers pays ne s'incarnait pas dans une personne, elle émanait de la nation ou du gouvernement en général ou d'une classe déterminée. En Autriche, par exemple, la politique révolutionnaire est combattue par l'aristocratie féodale qui gouverne la monarchie. Kaunitz, Thugut, Stadion, Metternich les ministres dirigeants, soit que par leur origine ils appartiennent à la plus ancienne noblesse, soit qu'ils aient été récemment anoblis, ont les idées du milieu où ils vivent : ils sont fortement attachés à la tradition, ennemis de toute nouveauté et n'envisagent pas sans effroi les moindres changements apportés à l'ordre social et civil établi dans le monde. C'est dire qu'ils réprouvent non seulement les excès de la Révolution, ils en blâment systématiquement l'esprit, ils en condamnent les réformes les plus justes et les plus opportunes considérées comme une atteinte à leur système idéal auquel, d'après leurs conceptions, c'est presque un sacrilège de toucher. De plus, en tant que patriotes ils s'inquiè-

Digitized by Google

tent des conquêtes de la France, qui, à mesure qu'elles s'étendent, diminuent le territoire de l'Autriche, lui enlèvent la prépondérance en Allemagne par suite de la nécessité, où se trouve l'empereur François, d'abdiquer la couronne du Saint-Empire et finissent par la resserrer dans les limites les plus étroites sans lui laisser de débouchés sur la mer. En Prusse, c'est le parti militaire, ce sont les salons élégants de Berlin qui, épousant les griefs et partageant les espérances de celui-ci, provoquent la rupture avec Napoléon dont le désastre d'Iéna sera le premier épisode. Sept ans plus tard, c'est la jeunesse des universités, l'élite intellectuelle des Allemands, les écrivains, les penseurs qui précipitent la guerre de revanche après laquelle le dominateur de l'Europe vaincu est obligé de repasser le Rhin. En Angleterre, à la vérité, la lutte contre la France est menée avec une persévérance inlassable par William Pitt, mais Pitt n'est qu'un instrument, il synthétise les animosités et le patriotisme de ses concitoyens, il est poussé par eux à s'attaquer à une rivale redoutable et détestée. Suivant les judicieuses paroles de M. Sorel « il groupait dans ses mains toutes les forces nationales du royaume et tout ce qu'il faisait pour l'État contribuait à affermir son pouvoir, parce que ce pouvoir procédait de la volonté même de la nation, de la coalition des intérêts, des croyances et des passions ». Dans une contrée où l'opinion était si puissante, Pitt n'aurait pas pu batailler pendant si longtemps contre la France si les hostilités, au lieu de répondre au

Digitized by Google

vœu de ses compatriotes, n'avaient été poursuivies que pour satisfaire ses rancunes personnelles. Du reste, le fait que sa mort n'arrêta pas le duel terrible engagé entre les deux pays et que ce duel devint même plus acharné après sa disparition prouve combien l'Angleterre tout entière, Cour, aristocratie, peuple, en voulait à l'omnipotence des Français. En Autriche, en Prusse, dans la Grande-Bretagne ce sont donc des collectivités qui cherchent à s'opposer aux progrès de la Révolution ou à triompher de Napoléon, et la même chose se répète presque partout ailleurs.

Mais à Naples il en va différemment. La haine de la France révolutionnaire et napoléonienne, les machinations ourdies contre elle, les efforts de toute sorte tendant à l'affaiblir se personnifient dans une individualité qui n'est ni un roi ni un ministre, mais une femme, la reine Marie-Caroline, la plus ardente peut-être, en Europe, à souhaiter sa défaite. Marie-Caroline c'est l'adversaire implacable de la Révolution. C'est l'ennemie mortelle de Napoléon, c'est une furie déchaînée contre l'une et l'autre. Certes, elle n'est pas la seule dans son royaume à maudire le jacobinisme; le souverain, les cercles officiels, les masses populaires ont les mêmes antipathies. Toutefois c'est elle qui les leur a inculquées, il serait téméraire d'affirmer qu'elle agit sous la pression du sentiment quasi unanime; car ce sentiment, s'il existe, elle l'a créé et non subi. Elle n'a même pas l'opinion publique pour elle, si par là on entend les esprits éclairés et les familles influentes dont

Digitized by Google

beaucoup exaspérés par ses procédés ombrageux et despotiques s'appliquent à miner son autorité. Quant à son attitude avec Napoléon, si ses sujets l'approuvent de résister le plus possible aux exigences injustifiables de ce dernier, ils ne lui pardonneront pas de s'être jetée dans les bras des coalisés lorsqu'un traité spécial avait formellement reconnu la neutralité de ses États. Cependant, si peu sympathique que soit Marie-Caroline, son aversion pour la Révolution avait ses raisons d'être; aussi est-il plaisant de voir de graves historiens s'en étonner. Comment demander à cette princesse de ne pas abhorrer un régime politique qui avait guillotiné sa sœur Marie-Antoinette, après avoir essayé de la déshonorer en l'accusant d'un crime monstrueux? Des outrages de ce genre excitent l'indignation des natures les plus flegmatiques, pas n'est besoin d'être royaliste ou contre-révolutionnaire pour en être révolté. Et l'on aurait voulu que celle qui était unie par la parenté et l'affection à l'infortunée reine de France fût demeurée indifférente et eût tu sa colère! Malheureusement pour Marie-Caroline la haine inspira tous ses actes, nous disons malheureusement parce que la haine ne saurait rien enfanter de fécond. Destructrice par essence, elle ne produit que des ruines. La Révolution en est un exemple. Tant qu'elle fut mue par le désir de réformer les abus, de corriger des inégalités choquantes, de favoriser en un mot le règne de la justice, elle edicta des lois et des règlements irréprochables. Mais du jour où esclave de ses préjugés et de ses jalousies

Digitized by Google

elle se mit à opprimer, elle ne fut plus que désordre et anarchie, et elle ne s'apercevait pas que ses violences hâtaient l'avènement du dictateur qui allait la supprimer. N'est-ce pas, en effet, le propre de la haine de fausser les notions exactes des choses, de méconnaître les intérêts généraux et privés? Ceux qui n'obéissent qu'à ses suggestions en arrivent à ne plus raisonner; en proie à une espèce d'obsession, ils se refusent à comprendre et à distinguer les vérités les plus élémentaires. Et si maintenant nous revenons à Marie-Caroline, il faut avouer que, bien qu'il lui fût difficile de ne pas haïr la Révolution, elle ne devait pas subordonner exclusivement sa conduite à ses inimitiés. Si tout en la détestant, si tout en songeant comme sous le Directoire à se préserver des périls dont elle était menacée elle avait apporté plus de mesure dans sa politique, si la réflexion, le jugement, la conscience des responsabilités, non ses passions, l'eussent dirigée, si moins absorbée par ses ressentiments elle eût pensé davantage aux résultats pratiques, elle n'aurait pas commis de ces fautes capitales qui entraînent les plus fâcheuses conséquences. Et, si cela est vrai quand elle combattait la Révolution, combien plus lorsqu'elle était aux prises avec Napoléon! Non qu'elle ait eu tort de défendre contre lui les droits de sa couronne; sous ce rapport elle était parfaitement fondée à prétendre être maîtresse chez elle. Aussi, tant que Napoléon en dépit de sa parole lui imposa une occupation militaire attentatoire à la souveraineté de son royaume et ruineuse pour ses finances, elle n'eut que trop

Digitized by Google

de motifs de protester et de chercher du côté de la coalition les appuis qui lui permettraient de recouvrer son indépendance. Mais, quand Napoléon déférant enfin à ses avis retira ses troupes et lui promit de respecter son trône, elle fut inexcusable de fouler aux pieds ses engagements. A défaut de toute autre considération, le simple souci de sa conservation lui commandait de les remplir. Mais cette fois encore Marie-Caroline n'écoutait que ses haines; elle tenait à se venger des humiliations que lui avait infligées l'empereur des Français et, sans se rendre compte qu'elle courait à sa perte et que sa perfidie se doublait d'une insigne maladresse, elle appelait dans sa capitale les ennemis de Napoléon à l'heure où celui-ci venait par des victoires éclatantes de consolider sa puissance.

La femme qui se conduisait si follement n'était pourtant pas dépourvue d'intelligence. Elle avait une instruction supérieure, des vues élevées, l'expérience des affaires; elle avait su autrefois avant la Révolution gouverner avec sagesse et même, après l'exécution de Louis XVI quand l'effervescence avait gagné l'Europe, elle avait eu la prudence de ne pas se brouiller avec la Convention avant de s'être assurée d'une solide alliance. Mais peu à peu elle ne garda aucune retenue, et son histoire est la preuve que des qualités brillantes ne pourront jamais complètement remplacer la possession de soi-même et la modération.

Digitized by Google

DOCUMENTS ET LIVRES CONSULTÉS

Archives nationales.

Archives des Affaires étrangères.

Correspondance de Napoléon Ier.

Mémoires secrets et critiques des cours, des gouvernements et des mœurs des principaux états d'Italie, par Joseph Gorani, citoyen français (Paris, 1793).

Mémoires du comte Miot de Melito.

Forgues, *Histoire de Nelson* (Paris, 1860).

A. Gagnière, *La reine Marie-Caroline de Naples* (Paris, 1886).

A. Sorel, *L'Europe et la Révolution française.*

Joseph du Teil, *Rome, Naples et le Directoire,* armistices et traités 1796-1797 (Paris 1902).

Thiers, *Histoire de la Révolution.*

— *Histoire du Consulat et de l'Empire.*

Mémoires du Cardinal Consalvi.

Colletta, *Storia del reame di Napoli.*

Botta, *Storia d'Italia dal 1789 al 1814.*

A. Palumbo, *Maria-Carolina, regina delle due Sicilie; suo carteggio con lady Hamilton* (Napoli, 1877).

Cesare Cantu, *Storia universale.*

— *Storia degli Italiani.*

Sir Harris Nicolas, *Despatches and letters of Nelson* (London, 1844).

Tucker, *Memoirs of the life of lord Nelson* (London, 1849).

Jeaffreson, *The queen of Naples and lord Nelson* (London, 1889).

Helfert, *Koenigin Karolina von Neapel und Sizilien im Kampf gegen die franzoesische Weltherrschaft* (Wien, 1878).

— *Maria Karolina, Anklagen und Vertheidigung* (Wien, 1884).

Digitized by Google

Digitized by Google

MARIE-CAROLINE

REINE DES DEUX-SICILES

CHAPITRE PREMIER

LA COUR DES DEUX-SICILES DANS LES PREMIÈRES ANNÉES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Mariage de l'archiduchesse Marie-Caroline avec Ferdinand, roi de Naples. — Principes politiques que lui a inculqués sa mère Marie-Thérèse. — Son caractère absolument différent de celui de Ferdinand. — Disgrâce de Tanucci, le premier ministre. — Nomination d'Acton. — Ses antécédents, sa faveur, sa passion pour la reine. — Changement de politique à l'égard de l'Espagne. — La représentation diplomatique de la France à la Cour de Naples. — Contre-coup des progrès de la Révolution. — Expulsion de plusieurs Français. — Triple mariage entre les maisons de Naples et d'Autriche. — Conséquences de l'arrestation de Louis XVI à Varennes. — Importance des rapports commerciaux avec la France. — M. de Mackau est nommé en remplacement du baron de Talleyrand. — Ses instructions. — Affaire de la baie de Cavalaire. — Suspension des relations diplomatiques à la suite de la journée du 10 août.

I

Lorsqu'au mois de mai 1789 se réunirent à Versailles les États généraux, il y avait déjà vingt-un ans que Marie-Caroline, sœur de Marie-Antoinette, était reine des Deux-Siciles. Effectivement cette archiduchesse d'Autriche, qui était née à Vienne, le 13 août 1752, avait été mariée, au printemps de 1768, alors qu'elle n'avait

Digitized by Google

pas encore atteint sa seizième année, au roi Ferdinand IV, d'un an seulement plus âgé qu'elle. C'était l'usage, depuis des siècles dans les familles royales, de procéder de bonne heure à l'union des princes et des princesses du sang. Les inclinations de cœur y étant généralement étrangères, les fiancés n'avaient même pas besoin de se connaître ; avant de se voir, ils s'épousaient par procuration. Aussi si, suivant l'habitude, la raison d'État avait décidé d'un mariage entre les Habsbourg et les Bourbons de Naples, un triste événement avait voulu que Marie-Caroline devînt l'épouse de Ferdinand ; car primitivement c'était sa sœur aînée, l'archiduchesse Marie-Josèphe, qui avait été destinée au trône des Deux-Siciles. Mais la mort l'ayant enlevée au moment où, toute aux préparatifs de ses noces, elle se disposait à se rendre en Italie, Marie-Thérèse n'en abandonna pas à cause de cela ses projets, et désigna sa fille cadette pour remplacer la défunte. Il fallait bien que cette impératrice, qui fut mère de seize enfants, ne négligeât aucune occasion de pourvoir avantageusement à l'établissement des siens.

L'éducation, qu'avait reçue la nouvelle reine, n'avait pas peu contribué à développer chez elle les penchants ambitieux de sa nature. A l'école de la Cour de Vienne, elle avait appris qu'une princesse de Habsbourg, une fois en possession d'une couronne, ne doit jamais, tout en défendant les intérêts de sa patrie d'adoption, perdre de vue ceux de son pays d'origine. N'étaient-ce pas les principes qui furent inculqués à Marie-Antoinette ? Mais, à l'égard de Marie-Caroline, la direction de Marie-Thérèse ne s'était pas bornée aux avis, et sa prévoyance de grande souveraine avait su prendre les précautions les plus pratiques. C'est pourquoi elle avait eu soin de stipuler dans le contrat de mariage que sa fille entrerait au Conseil avec voix délibérative, aussitôt qu'elle aurait donné le jour à un enfant mâle. A défaut même de cette clause, il n'aurait été que trop facile à une femme jeune et belle, douée d'une volonté opiniâtre,

Digitized by Google

de s'imposer à un mari du caractère de Ferdinand, qui n'offrait aucune résistance à l'ambition de Marie-Caroline. Autant, en effet, la reine était agissante et décidée, autant le roi se montrait indolent et dépourvu d'initiative ; autant l'une avait le goût des affaires, autant l'autre manifestait à ce sujet une indifférence absolue. Réfractaire à l'étude, la nonchalance de Ferdinand avait été servie à souhait par les leçons de son gouverneur, le prince de San Nicandro, et les secrètes intentions du marquis de Tanucci, l'homme d'état éminent qui dirigeait depuis si longtemps la politique du royaume. Le désir de Tanucci étant de garder sous le fils les fonctions de premier ministre qu'il avait exercées sans obstacle sous le règne du père, il lui convenait assez que le roi, encore à son avènement, un enfant de huit ans, fût maintenu dans une ignorance dont il espérait profiter. Aussi, au lieu d'orner l'esprit et de cultiver l'intelligence de Ferdinand, ses éducateurs tournèrent-ils presque exclusivement son activité du côté des exercices du corps, et, comme sa robuste constitution avait besoin de mouvement, il s'y adonna avec passion. Négligeant tout travail sérieux, il n'aimait que la chasse, où il était passé maître, et la pêche dont il faisait métier puisqu'il présidait lui-même sur ses galiotes à la vente de son poisson. Il se livrait également aux amusements les plus ridicules, allant sans souci de la dignité royale jusqu'à s'affubler à la campagne d'un costume d'aubergiste et distribuer du vin en compagnie de gentilshommes de la Cour déguisés de semblable façon. Par contre, son inertie, entretenue par ce genre de distractions, était telle que, pour s'éviter de signer de sa main les actes officiels, il les revêtait d'une griffe la plupart du temps [1].

Avec des dispositions si peu propres au gouvernement de la nation, Ferdinand fut vite dominé par Marie-Caroline, qui n'était pas femme à laisser échapper les

1. Colletta.

Digitized by Google

avantages que lui assurait son contrat de mariage ; et, si elle dut attendre sept années avant d'en jouir, un héritier présomptif n'étant né qu'en 1775, elle ne resta pas inactive et se prépara de suite à l'art de gouverner. Toutefois la jeune reine n'avait pas tardé à découvrir en Tanucci un obstacle à l'accomplissement de ses volontés. Dès le début même il lui avait déplu, et son antipathie redoublant en raison de l'influence rivale qu'elle sentait en lui, elle ne cessa de lui témoigner une hostilité de tous les instants, qui, s'il eût été plus avisé, n'aurait pas manqué de faire réfléchir Tanucci. Mais celui-ci n'en avait cure. Aveuglé par son omnipotence, il se croyait indispensable, et on l'eût fort étonné si on lui eût prédit alors qu'il serait évincé par celle-là même qu'il avait tant intérêt à ménager, et dont, au contraire, il s'efforçait de paralyser l'action. L'ascendant pris par elle sur le roi l'inquiétait ; il en redoutait mille conséquences fâcheuses pour les affaires publiques : et, comme la mauvaise éducation donnée à Ferdinand commençait à lui être un sujet de remords, parce qu'y reconnaissant la cause de la faiblesse royale, il s'avouait avoir sa part de responsabilité, il voulait réagir et souhaitait voir son maître ressaisir son autorité. Aussi, quand à la naissance d'un fils tant désiré, Marie-Caroline réclama, en vertu de son contrat de mariage, l'entrée au Conseil, s'y opposa-t-il ouvertement. Il pensait qu'elle était déjà assez influente, sans qu'il fût nécessaire d'augmenter ses prérogatives. Seulement il ne fut pas écouté, et Marie-Caroline eut désormais sa place dans le gouvernement. Encore Tanucci aurait-il dû s'estimer heureux si les choses en fussent restées là. Mais la colère de la souveraine, qu'il s'était attirée en osant combattre ses prétentions, allait lui être fatale. Une femme, et surtout une femme comme Marie-Caroline ne pardonne pas une telle audace ; à tout prix il lui fallait une vengeance et dès ce moment elle résolut d'obtenir son renvoi. En vain le premier ministre se prévalait-il de son crédit auprès de Ferdi-

Digitized by Google

nand, en vain comptait-il sur l'éclat de ses services passés, la lutte était trop inégale pour que l'issue en fût longtemps douteuse. Comment ne comprenait-il pas qu'un roi faible et amoureux n'avait rien à refuser à une reine énergique et ambitieuse dont la captivante beauté ajoutait encore à sa force ? Tanucci fut donc contraint de résigner les fonctions qu'il occupait depuis 1734, constatant bientôt par lui-même que l'oubli et l'ingratitude de ses obligés sont généralement la récompense de l'homme tombé en disgrâce (1777).

En renversant Tanucci, Marie-Caroline n'avait pas seulement cherché à se venger d'un rival gênant, elle avait voulu aussi opérer un changement radical dans la politique du pays. Jusqu'ici la Cour de Naples s'était accoutumée à recevoir ses directions du cabinet de Madrid et les suivait rigoureusement au point d'abdiquer presque son indépendance, et cela en conformité des prescriptions de Charles VII, le précédent monarque ; car, lorsqu'il avait été appelé à régner en Espagne sous le nom de Charles III, il avait institué un conseil de régence dont la principale obligation était de lui rendre compte de l'administration du royaume. Exigence inadmissible, mais ce prince qui, après avoir conquis les Deux-Siciles les armes à la main, en avait été roi 25 ans, n'avait pu se faire à l'idée qu'elles appartenaient à un autre ; et, comme cet autre était son fils, il s'était arrogé le droit, en changeant de trône, de lui dicter ses volontés. Tanucci, le maître absolu du conseil, s'était docilement plié à cette étrange manière de voir, qui favorisait la prépondérance de l'Espagne, et il s'y était tellement habitué que même après la majorité de Ferdinand, avec laquelle avait cessé la régence, il continua à gouverner suivant les mêmes principes. Pareille subordination à une Cour étrangère, fût-elle une Cour de famille, ne pouvait convenir à la fierté de Marie-Caroline, et elle s'était toujours promis d'y mettre un terme dès qu'elle en aurait les moyens, c'est-à-dire dès que, débarrassée de Tanucci, elle n'aurait plus à se

Digitized by Google

heurter à son opposition. Maintenant que ce moment était arrivé, elle ne devait pas reculer devant l'exécution de sa promesse. D'ailleurs elle rêvait de jouer un grand rôle, peu compatible avec le maintien de la tutelle espagnole. Sa brillante naissance avait excité son ambition. Fille d'une impératrice illustre, sœur de la reine de France et de l'empereur Joseph II, elle se trouvait à l'étroit dans le cadre des Deux-Siciles ; et, s'il ne lui était guère possible d'étendre les frontières de cette monarchie, elle désirait au moins, par les améliorations qu'elle avait en tête et le faste qu'elle s'efforçait de déployer, lui faire prendre un rang important en Europe. De plus, le charme de son esprit, ses coquetteries avec la philosophie dispensatrice de la renommée, la solide instruction dont elle était redevable à sa mère lui avaient gagné la confiance des classes éclairées, tandis que Ferdinand était surtout populaire auprès des lazzaroni ; et c'est appuyée par cette élite qu'elle avait l'intention de réaliser ses vastes plans. Pour commencer elle s'occupa de la réfection des forces militaires, comprenant que, si une nation ne veut dépendre de personne, il lui faut pourvoir sans plus tarder à sa propre sécurité. Or, les forces militaires de Naples étaient bien négligées et réclamaient une transformation complète. Comment, entre autres, les côtes du domaine continental et celles de la Sicile avec leur étendue auraient-elles été privées plus longtemps d'une flotte capable de les préserver d'une agression ennemie et de garantir la liberté du commerce contre les déprédations incessantes des Barbaresques ? Aussi Marie-Caroline cherchait-elle un homme en état de créer l'instrument qui manquait ; et, désespérant de le découvrir dans le royaume, elle songea à s'adresser au dehors.

Il y avait alors à la tête de la marine de la Toscane un étranger dont on vantait les mérites, parce qu'il y avait introduit un type de vaisseaux très légers et qu'ainsi, dans une expédition malheureuse contre Alger

Digitized by Google

(1774) il avait su protéger la retraite des Toscans et des Espagnols réunis [1]. Sur la recommandation du prince de Caramonico, l'un des ministres, la reine fut engagée à utiliser ses services, et le grand duc Léopold son frère, ayant consenti à s'en séparer, il fut autorisé à se rendre à Naples. Ce nouveau venu, destiné à devenir célèbre dans l'histoire, se nommait Acton. Irlandais d'origine, quoique né à Besançon, il était entré dans la marine française ; puis, soit amour du changement, soit dépit de ne pas se voir apprécié à sa juste valeur, il avait offert son épée à la Cour de Florence et s'y était acquis un véritable crédit. Mais, avide de gloire, il n'aurait pas été fâché de passer sur un théâtre plus en vue, et c'est avec empressement qu'il répondit à l'appel de Marie-Caroline. Il n'eut pas à le regretter, tant il fut accablé d'honneurs de toute sorte ; quelques années suffirent même pour en faire le personnage le plus puissant et le plus redouté du royaume. Encore assez jeune, puisqu'il n'avait que quarante-deux ans, il fut, dès son arrivée en 1779, ministre de la marine, puis bientôt après ministre de la guerre ; et, s'il ne fut officiellement appelé qu'en 1789 à la direction de la diplomatie napolitaine, en réalité son influence s'exerça bien auparavant dans le département des relations extérieures. Seules les finances restèrent soustraites à son contrôle, parce qu'il craignait d'assumer la responsabilité d'une administration où il n'avait aucune compétence. Toutefois, afin d'empêcher la rivalité d'un collaborateur spécial, il supprima ce ministère et le remplaça par un simple conseil.

Cette élévation surprenante était loin d'être la récompense de talents éclatants ; il est vrai que des dons ordinaires, mais d'une nature particulière, sont, parfois, plus profitables à quelqu'un, surtout en politique, qu'une intelligence supérieure. A celui qui, malgré tout, veut réussir, l'entregent est nécessaire : or Acton en possé-

1. Gorani.

Digitized by Google

dait énormément. Souple au suprême degré, fin au point de saisir à merveille les faiblesses de chacun et de les flatter adroitement, c'est par là beaucoup plus que par son activité ou les lumières de son esprit qu'il s'était insinué dans les bonnes grâces de la reine. Entrant entièrement dans ses idées, il l'aida de suite à secouer le joug de la Cour d'Espagne dont souffrait son amour-propre, et il apporta tant de zèle dans la poursuite de cette tâche qu'après avoir été d'abord pour lui un calcul personnel elle lui apparut ensuite comme un principe de gouvernement. Dès lors il reconnut que Naples, sous peine de déchoir, ne pouvait continuer à être tenue en tutelle, que, si à la rigueur la minorité de Ferdinand avait légitimé cette subordination, les mêmes raisons ne subsistaient plus et que la dignité comme l'intérêt national commandait de faire prévaloir un système politique libre et indépendant.

Marie-Caroline avait eu la chance de rencontrer le ministre de ses rêves. Ambitieuse et autoritaire, elle eût été mal venue à ne pas être satisfaite d'un homme appliqué à partager ses sentiments et à exécuter ses volontés. Mais, chose étrange ! cette femme impérieuse et rebelle à tout frein ne s'apercevait pas qu'en s'employant à la fortune d'Acton elle se préparait un maître qui lui ferait parfois durement sentir son pouvoir. A force de se voir regardé comme un grand ministre, Acton, dont le triomphe n'était pas modeste, finissait par se croire un sujet d'élite. Talents militaires et talents diplomatiques, il avait la prétention de tout avoir, et il arriva qu'ayant reçu le titre tout honorifique de maréchal de camp, il s'intitula général et voulut désormais être qualifié ainsi. Toutefois il ne suffisait pas à Acton d'être parvenu avec une rapidité incroyable au faîte des grandeurs, il fallait savoir encore s'y maintenir. Or nul moyen ne lui semblait plus efficace que de s'emparer de l'esprit et du cœur de Marie-Caroline. S'il négligeait de le faire, s'il se contentait d'être son humble instrument, la reine qui l'avait élevé sans compter ne serait-

Digitized by Google

elle pas tentée par caprice ou par politique de le rejeter dans son obscurité ? Mais, si la conquête de son esprit était facile, puisque Acton approuvait invariablement toutes ses actions, celle de son cœur ne laissait pas d'être plus délicate. Néanmoins, malgré une différence de quinze années, l'entreprise ne paraissait pas trop osée à cet aventurier qui ne s'effrayait d'aucune audace, d'autant qu'il avait un extérieur agréable et cette distinction de manières à laquelle les femmes ne sont pas insensibles. Et puis Marie-Caroline, légère et inconsidérée, n'avait pas outre mesure le respect de la fidélité conjugale ; et, si elle avait hérité de sa mère le goût du gouvernement, elle n'en avait pas hérité les solides vertus domestiques.

Mariée fort jeune à Ferdinand, elle n'était pas disposée, une fois souveraine, à se plier aux exigences de l'étiquette ; et, maintenant qu'elle était affranchie du cérémonial étroit de la Cour d'Autriche, elle était plutôt portée, en pareille matière, à se conduire au gré de ses fantaisies, sans souci de l'opinion. Même son amour du plaisir, égal à sa manie de dominer, lui était un motif de plus de se libérer de toute contrainte. N'y avait-il pas jusqu'à l'attitude du roi, absorbé par ses amusements indignes de son état et de son âge, qui ne l'incitât à déserter ses devoirs ? D'ailleurs une reine jeune et belle, désireuse de plaire, ne trouve que trop d'occasions autour d'elle. Les assiduités des courtisans, les intrigues des ministres, les complaisances des dames d'honneur, les compliments menteurs qui résonnent continuellement à son oreille, lui sont autant d'invitations à s'abandonner à ses passions. Ajoutez que les fêtes de la Cour où elle trône au milieu d'un cercle d'adorateurs, les réunions de tout genre où elle est l'objet des regards de chacun, ne sont pas de nature à encourager sa retenue et lui permettent plutôt d'exercer avec succès l'empire de ses charmes. Pour sa part, le physique de Marie-Caroline avait lieu d'être remarqué. La taille ravissante, l'ovale de la figure très

Digitized by Google

allongé, les traits superbes, elle ressemblait à sa sœur Marie-Antoinette; et, si elle était moins régulièrement jolie, il se dégageait de l'ensemble de sa personne un je ne sais quoi d'enivrant et de voluptueux, capable de troubler les plus indifférents. A l'époque où Acton entre en scène, elle était dans tout l'éclat de sa beauté et commençait à s'émanciper. Jusqu'alors, en effet, elle s'était contenue, la naissance de plusieurs enfants l'ayant confinée dans son intérieur, et c'est avec la plus tendre sollicitude qu'elle dirigea leur éducation. Rarement princes et princesses furent entourés d'autant de soins. Mais l'épouse différait en tous points de la mère et ne connaissait pas de scrupules. Du moment que les considérations maternelles ne pouvaient l'arrêter sur la pente de ses infidélités, la jalousie du roi ne lui était pas un obstacle. Ferdinand, complètement subjugué par elle, était sans volonté, et, en le laissant s'adonner à ses sports favoris ou se livrer à des amours peu relevées, il était aisé de désarmer sa mauvaise humeur. Quant aux convenances de son rang, Marie-Caroline s'en souciait médiocrement. L'important pour elle, dans sa vie privée, était de satisfaire à ses caprices, comme elle satisfaisait dans sa vie publique à son désir de domination. Or, ne goûtant aucun agrément dans la fréquentation de son mari dénué d'instruction et d'esprit, elle cherchait des consolations auprès de ceux des grands de la Cour, qui avaient le don de lui plaire. Et, lorsque la faveur d'Acton grandissait de jour en jour, on observa bientôt que ce n'était pas seulement le ministre, mais encore l'homme dont elle était engouée. A ce contact de chaque instant, dans cette intimité habilement préparée de part et d'autre, les cœurs de la souveraine et du sujet ne manquèrent pas de battre à l'unisson. Du reste n'étaient-ils pas faits pour se rapprocher et se comprendre puisque Marie-Caroline avait rencontré dès l'origine chez Acton la souplesse exigée de chacune de ses créatures, et que le premier ministre, poussé par l'envie de posséder celle qui le

Digitized by Google

comblait, n'avait qu'à aller au-devant de ses avances? Etait-ce l'amour qui les jetait dans les bras l'un de l'autre ou plutôt le besoin de s'appartenir, de ne former qu'un seul être afin d'imprimer davantage leur omnipotence à l'Etat? on ne saurait le dire. Ce qui est certain, c'est qu'à la veille de la Révolution l'histoire de la passion de la reine pour Acton, soupçonnée du roi, se chuchotait déjà dans les chancelleries d'Europe [1].

Mais la tournure que l'administration d'Acton avait apportée aux rapports entre les Cours de Naples et de Madrid, ramène naturellement notre attention aux choses de la politique. Si Acton était un étranger, il avait eu le mérite, autant que le Napolitain le plus patriote, de s'efforcer, sur les instances de Marie-Caroline, de soustraire sa patrie d'adoption à la subordination fâcheuse où la tenait l'Espagne. Quelles qu'eussent été les raisons de l'immixtion de Charles III dans les affaires des Deux-Siciles, raisons de famille ou raisons d'Etat, cette immixtion lui semblait devoir prendre fin. Et pourquoi s'en étonner? L'indépendance respective des pays, les intérêts toujours différents même quand, sur bien des points, il y a identité, le sentiment national, tout ne veut-il pas qu'un prince soit maître chez lui?

1. Le chargé d'affaires de France à Naples écrivait en 1788, à deux reprises différentes, ce qui suit : « Je ne sais comment vous rendre avec assez de brièveté et de délicatesse une circonstance très secrète, qu pourtant m'est révélée d'une manière si sûre, que je ne puis, sans manquer à mon devoir, me dispenser d'en rendre compte. L'animosité et les scènes entre le roi et la reine augmentent de violence. Le roi porte son soupçon sur M. Acton. S. M. a dit à la reine, dans un accès de fureur : *Je cherche à vous surprendre ensemble ; je tuerai l'un et l'autre et ferai jeter les cadavres par les fenêtres du palais.* — Depuis la dernière scène, le roi continue à faire espionner, tandis que, sans qu'il le voie, il est lui-même entouré à toutes les heures et dans tous les lieux de gens qui rendent compte à la reine. Les soupçons les plus violents paraissent oubliés, la cordialité manque. M. Acton va passer deux ou trois jours de la semaine à Castellamare, à cinq lieues de Naples. J'ai eu avis de bonne part qu'il a la témérité de venir déguisé pendant la nuit à Naples et d'aller secrètement prendre ses audiences de la reine. » Archives, Aff. étr., Fonds Naples, 118.

Digitized by Google

Or Ferdinand ne l'était qu'à moitié. Dès qu'Acton fut devenu ministre, Charles III ne tarda pas à s'apercevoir que la direction du royaume lui échappait. Si son fils continuait de lui manifester la même déférence, il suivait moins ses avis pour écouter, au contraire, ceux de la reine et de son conseiller. Sous cette influence, Naples se reposait davantage sur ses propres forces, l'initiative y était plus grande, la marine et l'armée s'organisaient avec une activité significative, et partout les Espagnols, qui avaient occupé les places, étaient remplacés non par des Napolitains, comme on aurait pu le supposer, mais par des Toscans et des Allemands n'ayant, à la vérité, ni appui ni dépendance au dehors. N'était-ce pas le sort de cette monarchie, qui avait subi tant de dominations étrangères, de voir les nationaux un peu mis à l'écart? Certes le but poursuivi n'était pas une ouverture d'hostilités contre l'Espagne, mais simplement la cessation toute légitime d'une tutelle trop longtemps acceptée. Tout en s'appliquant à devenir libre de son action, Naples ne demandait pas mieux que d'entretenir avec elle des relations amicales. Seulement on avait compté sans les susceptibilités d'une Cour habituée à imposer ses vues, et cet affranchissement de son autorité ne lui paraissait rien moins qu'une hardiesse coupable. Charles III mécontent tenta des observations, elles furent dédaignées. De là entre les deux royaumes des tiraillements qui succédèrent à la bonne harmonie d'autrefois. Charles III ne se découragea pas et, sa perspicacité lui montrant en Acton, à côté de la reine, le promoteur de ce changement, dans l'impossibilité où il était d'atteindre celle-ci, il comprit la nécessité de frapper cet auxiliaire s'il voulait reconquérir son ascendant. Aussi tous ses efforts tendirent-ils au renversement d'Acton. Il n'hésita pas, après l'avoir dépeint comme un intrigant dangereux, à solliciter de Ferdinand son renvoi. La Cour de Naples ayant justement refusé de déférer à sa requête, il y joignit même l'intimidation et rappela son ambassadeur.

Digitized by Google

Cette pression maladroite, loin de réussir, ne fit que consolider la situation d'Acton ; car Marie-Caroline n'avait pas été dupe des prétextes de Charles III : derrière le prétendu intérêt témoigné au pays, elle avait discerné sans peine le dépit de n'être plus obéi. C'est pourquoi elle s'employa à maintenir au pouvoir un ministre qui avait sa confiance, et dont le départ aurait favorisé le retour de la prédominance du cabinet de Madrid.

Ce commencement de mésintelligence entre deux souverains, unis par une étroite parenté, n'avait pas manqué d'être connu en France. Comment, d'ailleurs, en aurait-il été autrement, alors que, depuis le Pacte de famille, les monarchies française et espagnole faisaient cause commune ? Conclue en 1761 par le duc de Choiseul pour résister à la suprématie navale de l'Angleterre, cette alliance offensive et défensive n'avait pas donné les résultats qu'en espérait son auteur. L'issue désastreuse, pour les deux alliées, de la guerre de Sept ans en était la preuve péremptoire. Aussi la Cour des Deux-Siciles avait-elle été très sagement inspirée en ne consentant pas à y adhérer, comme on l'en avait maintes fois priée. Ce refus, qui avait empêché avec la France l'intimité désirée par Choiseul et provoqué même un instant des froissements, n'avait cependant pas troublé les rapports normaux des deux nations. C'est ainsi que les princes de la maison de Bourbon, ceux de Naples compris, s'étaient solidarisés dans la question des Jésuites, lorsqu'ils exigèrent du Saint-Siège la suppression de l'institut déjà expulsé de leurs États. La dite solidarité, il est vrai, répondait aux prétentions régaliennes de Tanucci assez hostile à la suprématie pontificale, tandis que le même ministre, dont les sympathies personnelles à l'égard de la France étaient peu vives, avait repoussé en 1772 un traité de commerce proposé par Breteuil. Puis, du fait que Marie-Caroline et Marie-Antoinette étaient les deux sœurs, la France s'intéressait aux événements de Na-

Digitized by Google

ples, et tout naturellement elle regrettait, comme si elle eût été touchée, la désunion qui s'était élevée entre Ferdinand et Charles III. Aussi, inquiète des conséquences du désaccord, souhaitait-elle que la mort de celui-ci, survenue à la fin de 1788, amenât la réconciliation des deux dynasties. Toutefois sa sollicitude se bornait à des vœux, tant elle craignait que son intervention auprès des souverains siciliens ne nuisît au rapprochement rêvé. Effectivement la Cour de Naples, assez ombrageuse depuis ses dissentiments avec l'Espagne, « voyait des pièges partout », suivant l'expression de Montmorin, le chef de la diplomatie française [1], et les avis désintéressés lui faisaient l'effet de mauvais procédés. Il y avait donc lieu de s'abstenir de tout conseil, sans négliger d'utiliser les circonstances qui, en la raccommodant avec l'Espagne, resserreraient nos liens d'amitié avec elle.

Depuis plusieurs années, le Roi Très Chrétien était représenté à Naples par le baron de Talleyrand [2], un diplomate réunissant aux avantages d'une haute naissance l'intelligence la plus ouverte, et qui jouissait du meilleur crédit auprès de Ferdinand. Une collaboration précieuse venait faciliter sa tâche — non pas la collaboration d'un jeune secrétaire, brillant gentilhomme, élégant cavalier, mais celle plus efficace peut-être, quoique moins éclatante, d'un modeste travailleur, dont la finesse, la sûreté de jugement et l'esprit de modération devaient rendre, lorsqu'il fut accrédité à Rome à l'époque du Concordat, les plus signalés services [3]. Cacault (le lecteur a déjà son nom sur les lèvres), qui frisait alors la cinquantaine, était, après

1. Dépêche du 14 avril 1789. Archives, Aff. étr., Fonds Naples, 119.

2. Il était le propre oncle du fameux évêque d'Autun.

3. Quand Bonaparte irrité des lenteurs de la Cour de Rome menaça de rompre, ce fut Cacault qui sauva la situation en suggérant au cardinal Consalvi d'aller poursuivre à Paris la négociation du Concordat.

Digitized by Google

une vie consacrée au professorat et aux voyages, entré tardivement dans la carrière diplomatique. Il avait débuté à Naples et il n'en était plus sorti, heureux qu'il était de vivre sous le ciel de cette belle Italie dont il admirait avec passion le génie artistique. Défendue par de tels hommes, la cause de la France était en mains sûres ; aussi Montmorin, qui suivait d'un œil attentif le jeu de la Cour des Deux-Siciles, pouvait-il se reposer en toute confiance sur le tact de l'ambassadeur grand seigneur et l'habileté de son collaborateur.

Après que Charles IV eut remplacé son père sur le trône d'Espagne, on espéra que les anciennes relations amicales entre les Cours de Madrid et de Naples allaient bientôt renaître. Mais les événements, au lieu de favoriser l'entente, semblaient s'ingénier à l'empêcher. Le nouveau règne était à peine commencé qu'une mort foudroyante enlevait à Marie-Caroline deux de ses enfants. Le coup était rude pour la mère qui, dix ans auparavant, avait perdu son premier-né, perte dont la naissance d'autres fils n'avait pu la consoler. Rien donc de plus naturel que le cri éploré de son cœur, rien de plus respectable que son chagrin. Pourquoi, cependant, sous prétexte que la petite vérole, à laquelle avaient succombé les jeunes princes, était venue d'Espagne, incriminer cette nation généreuse et lancer contre elle des insinuations outrageantes ? Encore si ces insinuations n'avaient pas dépassé l'intérieur du palais ou le cercle intime des courtisans, il n'y aurait eu que demi-mal. Mais elles devenaient publiques, elles étaient formulées dans des écrits envoyés à tous les gouvernements et dont chacun désignait très haut l'inspiratrice. La Cour de Madrid, heureusement, ne s'indigna pas, elle eut la sagesse d'opposer un silence dédaigneux à des accusations ridicules, et l'incident n'eut aucune suite fâcheuse. Marie-Caroline elle-même reconnut avoir agi sous l'empire de l'exaltation maternelle en disant à un confident de sa pensée : « Je suis mère avant tout ; la perte de mes deux fils m'a mise hors de moi-

Digitized by Google

même ; j'ai soupçonné tout l'univers, je n'ai épargné personne [1]. »

Le nouveau roi d'Espagne, au contraire, avait si peu de rancune que, désireux de faire revivre l'harmonie, il tentait d'entrer en arrangement avec son frère. Après lui avoir demandé de pardonner à ceux de ses sujets tombés en disgrâce à l'occasion du différend, il proposait de marier le prince royal avec une infante, et, comme consécration de la réconciliation, sa flotte irait saluer à Naples les souverains siciliens. Si ce projet pouvait séduire Ferdinand, il s'en fallait qu'il eût l'agrément de la reine. A la rigueur elle se fût résignée au pardon des personnes dont elle et le roi avaient à se plaindre, mais, relativement à la manifestation navale et au mariage, son opposition était formelle. D'ailleurs il lui était difficile de céder sur ce dernier point. Autrement c'était l'échec d'un de ses desseins favoris où ses sentiments politiques recevaient satisfaction conformément à ses affections de famille. Il s'agissait, pour elle, de neutraliser l'action espagnole par l'influence de l'Autriche qu'elle aimait et, pour y parvenir, rien ne lui paraissait préférable à l'établissement de ses enfants dans la maison des Habsbourg. Précisément le grand duc de Toscane, rapproché de jour en jour du trône d'Autriche et de la couronne impériale par la santé ruinée de Joseph II, allait au-devant de ses désirs. Il offrait de donner la main de son second fils, l'archiduc Ferdinand, à la princesse Thérèse, la fille aînée de sa sœur, et celle de sa fille l'archiduchesse Clémentine à l'héritier présomptif. Comment Marie-Caroline aurait-elle eu le courage de repousser ces brillantes alliances ? L'eût-elle voulu qu'elle eût exigé de sérieuses compensations. Or l'Espagne, dont elle se défiait toujours, étant incapable de les lui accorder, ce lui était une raison de plus de tenir à son dessein. En proie à l'impressionnabilité de sa nature, elle soupçonnait

1. Cacault, dépêche du 2 mai 1789.

Digitized by Google

même dans l'envoi de l'escadre castillane une manœuvre pour intimider les esprits : opinion qui n'était pas seulement la sienne et que partageaient les milieux officiels. Toutefois, en dépit de ses efforts, il ne lui fut pas possible d'empêcher cette visite, dictée entièrement par la courtoisie et l'amitié. Mais la présence des marins espagnols à Naples aurait-elle simplement servi à montrer le mal-fondé des appréhensions qui hantaient les imaginations qu'elle n'eût pas été inutile. Et, comme en outre, elle dissipa de part et d'autre bien des préventions, on eut lieu d'applaudir. Un résultat aussi heureux, à la vérité, ne suffisait pas à rassurer la Cour de Madrid sur la nomination d'Acton au ministère des affaires étrangères où il avait remplacé, à sa mort, le marquis de Caracciolo, l'ancien ambassadeur à Paris, si connu dans les cénacles de la philosophie. Depuis dix ans, comme on le voit, cet étranger avait fait son chemin ; il fallait de plus en plus compter avec lui ; et, maintenant qu'aucune dignité ne manquait à son ambition, il jugeait à propos, après avoir eu jusqu'ici un train modeste, de déployer le faste imposant d'un grand ministre.

Malgré les graves événements dont, depuis la réunion des États généraux, la France était le théâtre, Montmorin continuait à s'intéresser aux destinées du royaume des Deux-Siciles. L'accueil gracieux, ménagé par la Cour à la flotte espagnole, l'avait réjoui ; il en augurait pour l'avenir des dispositions bienveillantes. Qui sait si ce n'était pas le prélude de la réconciliation définitive, à laquelle il attachait tant de prix ? Mais, toujours circonspect, il ne se départait pas de sa réserve. Devait-il, par une intervention maladroite, altérer les relations des deux pays ? La personne d'Acton, si antipathique à l'Espagne, la France n'avait pas à s'en plaindre. Si elle avait paru redouter autrefois qu'il fût appelé à succéder à Caracciolo, c'était par égard pour le cabinet de Madrid dont elle prévoyait le mécontentement, non par crainte à son sujet d'une nouvelle orientation poli-

Digitized by Google

tique [1]. Elle n'avait même qu'à se louer d'un ministre qui relâchait à son endroit les rigueurs des prescriptions interdisant l'importation des grains. Durant cette année 1789, Acton, en effet, s'était empressé de lui fournir les blés dont elle avait besoin afin de remédier à la disette de plusieurs de ses provinces. Néanmoins les progrès de la Révolution n'allaient pas tarder à produire leur contre-coup à Naples et à y opérer, comme dans toute l'Europe, un changement profond dans la nature des rapports internationaux.

1. En 1788, au moment où il était déjà question de la nomination d'Acton au département des relations extérieures, Montmorin écrivait à Talleyrand : « Si la reine cherche à vous faire articuler son opinion sur le choix du chevalier Acton, vous pourrez lui dire que nous sommes persuadés qu'honoré de la confiance de LL. MM. Sic., il ne peut avoir que des principes favorables à l'union des deux Cours, et que d'ailleurs nous avons eu plusieurs occasions de nous louer de ce ministre ; mais qu'avant d'élever tout à fait un mur de séparation entre la Cour de Naples et celle de Madrid, en le mettant à la tête des affaires, il nous paraît bien essentiel de peser les conséquences de cette démarche. » Plus tard, il écrivait encore : « Il y a longtemps qu'il devrait être revenu de l'idée qu'il ne peut jamais gagner la confiance de la France. L'opinion des bureaux de la marine n'entraîne pas ici celle du ministère, et il doit remarquer que depuis longtemps nulle circonstance n'a pu lui faire croire que nous répugnassions à traiter avec lui. Au contraire, vous ferez bien de paraître compter sur sa justice et sur ses dispositions favorables. »

Archives, aff. étr., Fonds Naples, 117 et 118.

Digitized by Google

II

Les principes de l'Assemblée constituante, les premières réformes qu'elle adopta, l'agitation des esprits fixèrent au plus haut point l'attention de la Cour de Naples. Ce fut d'abord chez elle de l'étonnement ; puis l'étonnement fit place à l'émotion, sans qu'au début son attitude avec la France en fût modifiée. Elle observait, cherchait à se rendre compte de la portée de ce mouvement qui partait de Paris, tout en évitant de manifester ses sentiments au dehors. Mais, lorsque la fermentation générale eut amené les troubles de la rue et le déchaînement des passions révolutionnaires, elle commença à trahir ses inquiétudes par les mesures qu'elle prit en vue de sa sécurité intérieure. En vertu d'une ordonnance spéciale, il fut recommandé aux autorités compétentes de se montrer très difficiles dans la délivrance des passeports. En réalité, c'était interdire l'entrée du royaume à tous les Français suspects, puisqu'on ne pouvait franchir la frontière sans ce papier administratif. On ne s'en tint pas là. La police fut renforcée et invitée à redoubler de surveillance. On défendit de parler des affaires de France dans les cafés et les lieux publics[1]. La conduite, les propos, les fréquentations de chacun furent l'objet d'une inquisition de tout instant, et, pour avoir vanté trop bruyamment les mérites de

1. Helfert.

Digitized by Google

leur révolution, plusieurs Français furent expulsés immédiatement. En temps ordinaire ce dernier fait eût passé inaperçu. Mais, comme il s'agissait d'autre chose que d'un simple arrêté de police et qu'on était en présence d'un système de répression, dont les événements de France étaient la cause, il n'en fut pas ainsi. De suite le marché s'émut. Persuadés que le renvoi de tous les Français allait être ordonné, les Napolitains eurent peur et refusèrent d'accepter les traites de nos négociants. De là à propager les bruits les plus pessimistes sur le compte de l'Assemblée constituante, à pousser la population superstitieuse et ignorante à y ajouter foi, il n'y avait qu'un pas.

De son côté, le baron de Talleyrand avait informé Montmorin de l'impression pénible qui était résultée de l'expulsion de ses compatriotes et s'était efforcé de faire revenir le gouvernement sicilien sur sa décision. Mais Acton lui déclara que, si le roi respectait la liberté des Français sages et tranquilles, il était résolu à sévir impitoyablement contre les autres. Toutefois l'incident n'en était qu'à son commencement, et bientôt les reproches tombèrent dru sur la tête du malheureux ambassadeur. Non qu'il ait été blâmé par Montmorin ; car, si celui-ci ne laissait pas d'être contrarié et pensait que la Cour de Naples avait apporté trop d'éclat dans la manifestation de ses prérogatives souveraines, il ne pouvait lui contester son droit d'être maîtresse chez elle, ni rendre responsable, sous peine d'injustice, son agent de son impuissance à obtenir le retrait de l'arrêté d'expulsion. Mais les critiques que son chef n'avait aucune raison de lui adresser, Talleyrand devait les voir formuler contre lui par ces Français, victimes de leur propre imprudence. L'acte d'autorité qui les frappait les avait tout déconcertés. Séduits par les idées nouvelles, ils ne comprenaient pas que l'Europe ne s'y ralliât et, dans leur enthousiasme, ils prétendaient même empêcher les pouvoirs étrangers de se prémunir contre la propagande révolutionnaire. Aussi juge-t-on

Digitized by Google

de leur mécontentement lorsque, malgré leurs protestations, ils furent reconduits à la frontière. Peu disposés cependant à se résigner à leur sort, ils proférèrent, dès leur rentrée en France, des plaintes et des menaces qui trouvèrent écho dans les clubs et jusqu'auprès des membres de l'Assemblée. D'après leurs dires, Talleyrand était le principal coupable ; il avait manqué d'énergie, il n'avait pas su les protéger, et, pour mieux accréditer la légende, ils donnaient à entendre qu'hostile aux principes de la Révolution, cet ambassadeur se réjouissait intérieurement de leur mésaventure. Rien de plus faux que ces allégations. Mais les gens de parti pris se soucient-ils d'être équitables ? L'un d'eux surtout se faisait remarquer par sa violence. C'était Chalier, le jacobin de sinistre mémoire qui, à Lyon en 1793, prêchera le meurtre et le pillage. Renvoyé de Palerme où il était établi négociant, il écrivait factums sur factums, et l'un entre autres, qu'il envoya après la chute de la royauté au ministre des affaires étrangères, suffira à éclairer le lecteur sur sa tournure d'esprit : « Faites-moi » donc, vrai patriote, ainsi s'exprimait-il, rendre justice » sur l'injustice du roi ou tyran des Deux-Siciles. » Chargez-moi de l'expédition de la conquête de la » Sicile : 4 navires, 6 frégates, 10,000 hommes, je » réponds sur ma tête de tout. Alors, en abattant le » tyran de Naples, je lui ferais restituer ce qu'il me » vole par ses sujets et ferais, dans cette île, triompher » la liberté [1]. » Chalier, il est vrai, était seul de cette trempe, ses compagnons d'infortune, hommes beaucoup plus calmes, ne devant leur renvoi qu'à quelques propos compromettants.

S'il avait été facile à Talleyrand de se justifier auprès de Montmorin, l'opinion égarée n'avait accueilli qu'avec trop d'empressement les accusations de ceux qui s'appliquaient à le noircir, et ces accusations ajoutaient à la difficulté de sa tâche. Fort de son devoir, il n'en

1. Archives Aff. ét. Fonds, Naples, 122.

Digitized by Google

continuait pas moins à se dévouer aux intérêts français et employait toute son éloquence à désarmer les sévérités de la Cour de Naples. Il plaidait surtout la cause d'un certain Pradez Presteau, l'un de ses nationaux expulsés, tout occupé des soins de son commerce, et demandait, comme l'en avait prié Montmorin, qu'il fût autorisé à rentrer dans le royaume. Mais la peine extrême, avec laquelle, en dépit d'instances réitérées, fut admise sa requête, montrait combien les événements qui se déroulaient à Paris, inspiraient de méfiance aux souverains siciliens. La France, à leurs yeux, n'était plus l'antique monarchie si glorieuse et si resplendissante, mais une faction révolutionnaire que, si elle ne traitait pas encore en ennemie, elle traitait déjà en suspecte : et, à mesure que ses relations d'amitié s'affaiblissaient avec elle, elles se resserraient avec l'Autriche.

La mort de l'empereur Joseph II, survenue au début de l'année 1790, avait fait passer la couronne impériale sur la tête de son frère Léopold, le grand duc de Toscane, dans la famille duquel Marie-Caroline voulait établir ses enfants. C'était pour elle une conjoncture dont elle avait hâte de tirer profit. Au reste, ses intentions furent réalisées au delà de ses désirs, puisqu'un triple mariage vint unir les maisons de Naples et d'Autriche. La princesse Thérèse, jusqu'ici destinée au second fils du nouvel empereur, fut mariée à son fils aîné l'archiduc François, devenu veuf au moment où il succédait à son père sur le trône de Toscane ; l'archiduc Ferdinand épousa la princesse Amélie, la fille cadette de la reine ; enfin, malgré leur jeune âge, on proclama officiellement les fiançailles de l'héritier présomptif avec l'archiduchesse Clémentine, sœur des jeunes archiducs, sauf à remettre à plus tard la célébration des noces. Ces belles alliances allaient évidemment à l'encontre des projets de la Cour de France, qui avait eu des vues matrimoniales sur les Bourbons de Naples. Toutefois, si ses espérances étaient déçues, elle avait le bon goût de ne pas se for-

Digitized by Google

maliser, et Montmorin exprimait sans doute la pensée de Louis XVI, lorsqu'il adressait à Talleyrand les observations suivantes : « Dans d'autres temps les liai-» sons intimes entre les Cours de Naples et de Vienne » auraient pu donner quelques inquiétudes ; aujour-» d'hui que la monarchie autrichienne est entre les « mains d'un prince pacifique et ami de l'humanité, « on peut compter que ses nouveaux rapports avec « Naples n'opéreront jamais autre chose qu'une grande » sécurité pour toute l'Italie. »

Mais cet optimisme de commande s'accordait mal avec la réalité des choses. Ce n'était pas seulement à Naples qu'on était inquiet : partout dans la Péninsule, à Turin, à Rome, à Venise l'anxiété était la même et les Français aussi suspects. Pour son compte, Talleyrand voyait le gouvernement napolitain redoubler de sévérités envers ses nationaux. Les passeports s'obtenaient difficilement. Il fallait mille formalités pour triompher de l'esprit ombrageux de l'administration, et encore les persécutions de la police rendaient-elles des plus pénibles le séjour dans le royaume. La faiblesse en France du pouvoir légal, les attaques contre les rois dont retentissait la tribune de la Constituante, les violences des journaux invitant les peuples à secouer le joug de leurs maîtres, tout n'expliquait que trop ces précautions de la part d'une cour qui, très défiante par nature, considérait nos compatriotes à l'étranger comme autant de fauteurs de désordres. Et puis comment l'intervention de Talleyrand pouvait-elle être efficace ? Quand il réclamait un adoucissement de traitement, Acton avait beau jeu à lui opposer une fin de non-recevoir en lui mettant sous les yeux les gazettes incendiaires imprimées à Paris, et dont l'impunité assurée à leurs auteurs ne laissait pas d'être alarmante. Puisque son souverain était impuissant, lui disait-on, à la faire respecter, la Cour de Naples se défendrait elle-même. Dans tous les pays d'ailleurs la réponse était identique, et elle frappa tellement Montmorin qu'il fut

Digitized by Google

obligé de déclarer au Comité diplomatique de l'Assemblée combien les relations de la France avec l'Europe avaient à souffrir des licences de la presse. Moins les démarches de Talleyrand donnaient de résultat, plus, naturellement, sa personne était l'objet de dénonciations. Un député s'était empressé de se faire auprès de Montmorin l'interprète des accusations des mécontents. Il fut aisé au ministre de les réduire à néant. Cependant, si Talleyrand n'avait pas à craindre le désaveu de son chef, si même il était énergiquement soutenu par lui, il avait à redouter le blâme de la Constituante : ce qui alors était beaucoup plus grave. Montmorin n'en fut-il pas la preuve ? Après avoir joui, grâce à l'appui de Mirabeau, d'un certain crédit, il commença à le sentir ébranlé à la mort du tribun, et la fuite de Louis XVI lui porta le dernier coup. Au matin du jour où il apprit le départ du roi, le peuple, convaincu que Montmorin était d'accord avec lui, cerna sa maison et le menaça en protestant contre sa prétendue complicité. Montmorin dut s'expliquer en séance ; mais, malgré leur accent de sincérité, ses dénégations provoquèrent des murmures sceptiques : dès lors il fut désigné aux vengeances révolutionnaires, dont il allait devenir, aux journées de Septembre, la victime sanglante [1].

L'arrestation de Louis XVI à Varennes, accompagnée de la suspension de ses prérogatives jusqu'au vote de la Constitution, produisit dans toute l'Europe une émotion considérable. Préoccupé des conséquences de cet événement, Montmorin avait aussitôt transmis des instructions aux représentants de la France — instructions qui avaient pour but de prier les souverains de ne pas aggraver la situation par le rappel de leurs ambassadeurs. Talleyrand avait agi dans ce sens auprès de la Cour de Naples, mais cette Cour, à qui on prê-

1. Montmorin, décreté d'accusation par la Législative, fut arrêté après le 10 août dans une maison du faubourg Saint-Antoine, où il se tenait caché et périt ensuite dans les massacres des prisons organisés par les septembriseurs.

Digitized by Google

tait l'intention de devancer toutes les autres, restait dans l'expectative. Plutôt que de prendre l'initiative d'un acte impliquant le changement de sa politique, elle continua à entretenir des relations officielles avec la France, et c'est seulement quand l'empereur n'eut plus voulu recevoir notre ambassadeur, qu'elle crut devoir l'imiter. A la vérité il était difficile à une Cour, unie à Marie-Antoinette par les mêmes liens de parenté que celle d'Autriche, de ne pas suivre l'exemple parti de Vienne. Au surplus, Ferdinand et Marie-Caroline avaient eu l'occasion d'être exactement informés des sentiments de Léopold. Ils s'étaient rendus dans sa capitale l'année précédente pour assister aux mariages de leurs filles; ils avaient été présents à son double couronnement de Francfort et de Presbourg, et dans leurs entretiens ils n'avaient pas manqué de causer des progrès de la Révolution. Nul doute donc qu'ils n'eussent recueilli à cette source des indications en vue d'une solidarité éventuelle. Aussi Talleyrand n'eut pas lieu d'éprouver de surprise lorsqu'Acton l'avertit qu'on rompait avec lui. Mais il n'avait pas attendu ce dénouement pour résigner ses fonctions. Dès le lendemain de l'arrestation de Louis XVI, soit que ses convictions royalistes lui fissent un devoir de se retirer, soit qu'il eût hâte de se soustraire aux déboires dont il était abreuvé, il avait adressé sa démission. Toutefois la chose ne changea en rien la résolution de la Cour de Naples, qui refusa d'agréer Cacault comme chargé d'affaires.

A partir de ce moment, il ne fut plus possible de garder d'illusions sur l'esprit auquel, dans ses rapports avec la France, obéissait le gouvernement sicilien. C'était un esprit de sourde hostilité qui mettait Cacault dans une position embarrassante. Non qu'on eût persisté à l'ignorer officiellement après l'acceptation de la Constitution par Louis XVI; mais on avait apporté des distinctions blessantes dans la reconnaissance de son caractère diplomatique. Si, contrairement aux préten-

Digitized by Google

tions du cabinet de Turin, Acton avait consenti à recevoir de Cacault l'acte constitutionnel, il avait affecté en toute circonstance de ne pas lui donner le titre de chargé d'affaires et il n'échangeait avec lui que des communications verbales. Aux objections de Cacault à ce sujet, il avait répondu que son maître se conformait à l'usage adopté par le ministère espagnol, lequel ne traitait point par écrit avec le représentant de la France. Ce système paraissait à la Cour le meilleur moyen de concilier ses obligations envers Louis XVI, le roi légitime, avec ses préventions de plus en plus marquées contre la Révolution. Marie-Caroline en particulier, remplie d'une inquiétude qui allait jusqu'à l'effroi, ne cessait de se répandre en imprécations. Sa violence n'avait d'égale que sa sympathie pour les émigrés. Elle accueillait avec transport les nouvelles de leurs rassemblements à Coblentz, elle félicitait le comte de Bombelles de n'avoir pas prêté le serment civique imposé par la Constituante, et lui envoyait, ainsi qu'à d'autres, des secours d'argent. A ces menées de la reine correspondait une diminution de l'influence de la France, tandis que celle de l'Autriche devenait prépondérante et qu'on se rapprochait chaque jour de l'Espagne. D'ailleurs Naples n'avait plus d'ambassadeur à Paris ; le marquis de Circello avait quitté cette résidence et intriguait maintenant à Bruxelles avec les chefs de l'émigration. Quant aux officiers français chargés de réorganiser les troupes napolitaines, ils avaient renoncé à leur grade et étaient entrés au service de Ferdinand, accentuant encore, par cette préférence, le dissentiment entre les deux pays.

Des dispositions aussi malveillantes troublaient quelque peu le sang-froid de Cacault et, mécontent de voir la France bafouée, il parlait de représailles et indiquait le royaume avec la baie de la capitale à découvert et les côtes siciliennes qui étaient sans défense comme une proie facile à saisir. « La Sicile, écrivait-il, pré-» sente d'excellents ports, une terre promise aisée à

Digitized by Google

» prendre et à garder. A Naples les magasins à poudre, » les chantiers, le palais du roi, les greniers publics, » tout est situé sur le bord de la mer. Comme il serait » aisé de dépouiller ce beau golfe, de faire capituler » Naples par la crainte d'un bombardement[1]. » Mais bientôt le calme de sa nature reprenant le dessus, il abandonnait ses velléités belliqueuses et estimait nécessaire de ménager à sa patrie la neutralité de Marie-Caroline. Ce n'est pas tout, en effet, de partir en guerre contre quelqu'un, il faut également se préoccuper des conséquences de toute sorte et de l'issue définitive d'une pareille entreprise. Or, après réflexion, Cacault ne semblait pas si certain des résultats d'une expédition militaire, supposant que les puissances maritimes, l'Angleterre notamment, chercheraient à s'y opposer et qu'on s'engagerait ainsi dans de redoutables complications, — sans compter qu'à poursuivre un succès problématique, on risquait de perdre des avantages réels, à savoir le marché commercial. Depuis longtemps la France trafiquait avec Naples; elle tirait de cette fertile contrée des approvisionnements considérables, y important en retour les produits de son industrie. Aussi ne demandait-elle qu'à continuer les transactions avec une nation qui, si elle n'était pas la plus riche de l'Italie, en formait, avec ses six millions d'habitants, le groupe le plus solide. Un privilège séculaire, la franchise de pavillon, en exemptant les bâtiments français des visites tracassières de l'autorité, facilitait le commerce, et ce n'était pas au moment où Acton avait l'idée de nous enlever cette faveur qu'on devait lui en fournir l'occasion. Et puis la France était, à cette heure, toute à la paix avec Naples. Elle songeait si peu à la menacer, qu'elle s'efforçait d'apaiser ses griefs. Comme Acton se plaignait que des navires eussent subi des vexations à Marseille et à Toulon et qu'en Corse les pêcheurs de corail napolitains fussent inquiétés, elle se déclarait

1. Dépêche du 29 janvier 1792.

Digitized by Google

prête à lui donner satisfaction, et, pour ne laisser aucun doute sur ses intentions pacifiques, elle nommait en même temps un successeur au baron de Talleyrand qui, démissionnaire depuis plus de six mois, n'avait pas encore remis ses lettres de rappel et occupait toujours, à titre privé, le palais de l'ambassade.

Le nouvel envoyé était M. de Mackau, précédemment accrédité à la Cour de Wurtemberg. Fils d'un diplomate de l'ancien régime et d'une sous-gouvernante des enfants de France, M^lle^ Fitte de Soucy, il n'était point redevable de sa nomination à ses traditions aristocratiques. De telles recommandations eussent été plutôt un obstacle à l'avancement, quand le pouvoir venait de passer dans les mains d'un ministère girondin. Mackau, au contraire, avait été choisi en raison de ses opinions acquises à la Révolution. Mais, si Dumouriez qui l'avait distingué se préoccupait, en vue de plaire aux jacobins, du civisme des agents diplomatiques, il avait la sagesse de prêcher au dehors la prudence et la conciliation. N'eût-il pas été singulièrement maladroit de sa part, après la rupture de la France avec l'Autriche, de favoriser par delà les frontières la propagande révolutionnaire, lorsqu'il voulait localiser les hostilités ? Sa politique tendait donc à rassurer les puissances, et c'est pourquoi il avait rédigé à l'usage de Mackau des instructions qui entraient dans de minutieux détails. Soucieux de conserver la neutralité du gouvernement sicilien, il l'invitait à détourner celui-ci d'une alliance avec l'Autriche ; dans ce but, Mackau devait s'adresser à la reine, Ferdinand étant considéré comme une quantité négligeable. C'était Marie-Caroline surtout qu'il avait à convaincre des dangers auxquels une guerre exposerait la marine napolitaine, elle dont il lui fallait flatter les caprices et calmer les frayeurs, en protestant, au nom de la France, contre toute solidarité avec les fauteurs de désordres. A ce sujet le langage officiel était des plus catégoriques. « On nous suppose animés, était-il » dit, d'un esprit de prosélytisme qui menace la tranquil-

Digitized by Google

» lité de tous les empires. Cet esprit n'est assurément » pas celui de la Constitution ; il n'appartient donc qu'à » quelques individus que l'on abandonnerait sans réclamation à la vengeance des lois, s'il les portait à provoquer dans les pays étrangers des résistances aux » autorités reconnues. *Nos véritables principes sont » des principes de paix, de modération et d'ordre, » et nous désavouons pour Français quiconque en » professe d'autres* [1]. »

Au moment où, si judicieusement conseillé, Mackau se rendait à son poste, il se produisit un incident qui faillit tout brouiller. Il s'agissait d'un coup de force perpétré, dans la baie de Cavalaire, près de Saint-Tropez, par une frégate napolitaine, et dont les déprédations des Barbaresques étaient la cause. On sait combien ces pirates infestaient la Méditerranée. Propriété publique et privée, droit des gens, vie humaine, rien ne leur était sacré. Pour satisfaire leur amour du pillage, ils couraient sus aux navires de toute nation partout où ils les rencontraient. Le royaume des Deux-Siciles, plus qu'un autre peut être par suite du voisinage de Tunis, avait à souffrir de leurs rapines. Aussi sa marine les combattait-elle sans relâche, et c'est ainsi que la frégate en question, la *Sirène*, avait attaqué deux chébecs algériens. Mais elle avait eu le tort de les poursuivre dans les eaux territoriales, et, ce qui revêtait un caractère particulier de gravité, c'est qu'au dire des autorités locales, le commandant aurait prétendu exécuter les ordres formels de son roi. Si le fait était authentique, il y avait là plus qu'une violation de territoire provenant de l'excès de zèle d'un officier, on était en présence d'un acte d'hostilité manifeste, auquel il était difficile à la France de demeurer indifférente. Immédiatement Dumouriez réclama des explications, annonçant à Cacault que, si Ferdinand ne désavouait pas la conduite du commandant de la *Sirène*, les rela-

1. Archives, Aff. étr., Fonds Naples, 121.

Digitized by Google

tions diplomatiques seraient rompues. Cette rupture, d'ailleurs, Dumouriez ne la désirait pas, il avait même tant à cœur de l'éviter, qu'il pria le cabinet de Madrid d'interposer ses bons offices. On n'eut pas besoin heureusement de cet appel à l'Espagne, car la Cour de Naples n'avait à se reprocher aucune complicité : loin d'avoir poussé son officier à commettre un outrage, elle l'avait déféré à un tribunal militaire. Le désaveu par elle de l'acte incriminé, son affirmation que le coupable n'avait pu tenir le langage dont on l'accusait, son empressement à exprimer des regrets sur cette fâcheuse affaire, tout ne démontrait-il pas, en la circonstance, sa parfaite bonne foi ?

Mais, si les souverains siciliens avaient accordé satisfaction à la France, ils n'en continuaient pas moins à montrer une aversion profonde pour la Révolution. La plupart de leurs mesures s'inspiraient de ce sentiment. Ils ordonnaient de brûler publiquement les ouvrages de Filangieri, l'illustre économiste dont l'Italie était fière, sous prétexte qu'ils contenaient des principes semblables à ceux de la Constituante et jugés subversifs ; ils faisaient jeter en prison un ecclésiastique, l'abbé Guerra, qui avait demandé justice à Paris pour ses compatriotes napolitains [1] ; ils interdisaient à l'administration des postes de distribuer les journaux français, n'exceptant de cette interdiction que les envoyés étrangers. La guerre même avec l'Autriche augmentait leurs antipathies comme elle encourageait leurs espérances. Si, pour l'instant, Marie-Caroline toute-puissante dans l'État ne songeait pas à se départir de la neutralité, elle était entièrement gagnée à la politique autrichienne, surtout depuis qu'après la mort subite de l'empereur Léopold sa fille, l'archiduchesse Thérèse, était devenue impératrice d'Allemagne. Mackau aurait donc à entreprendre une tâche bien ingrate et bien inutile au cas où, conformément à ses instructions, il voudrait l'en-

1. Helfert.

Digitized by Google

gager à fermer l'oreille aux suggestions du cabinet de Vienne. Au reste, pour qu'un ambassadeur ait chance d'être écouté, il importe que sa personne soit sympathique. Or Mackau, avant même d'avoir mis le pied à Naples, était déjà l'objet de préventions défavorables. Parce qu'il professait des idées libérales, on se défiait d'avance de lui, et les émigrés, qui faisaient partager leurs passions à la Cour, le dépeignaient comme un révolutionnaire dangereux, disposé à ouvrir sa maison à tous les mécontents.

Mackau n'attendit pas longtemps pour être informé de l'opinion qu'on avait sur son compte. Au cours même de son voyage, il put se convaincre de la suspicion qui pesait sur lui. Il s'était arrêté quelques jours à Rome avec l'intention de rendre visite à Mesdames tantes du roi, réfugiées dans la ville éternelle, et que les fonctions de sa mère lui avaient permis d'approcher autrefois à Versailles. Mais ayant eu lieu de supposer que ces princesses ne recevraient pas volontiers un fonctionnaire de Dumouriez, il avait renoncé à sa démarche et poursuivi sa route. Arrivé à la frontière du royaume, il s'apprêtait tranquillement à la franchir, quand, faute de passeport, il se heurta à l'opposition des autorités. Effectivement Mackau avait oublié son passeport à Rome et il ne croyait pas qu'un ministre, qui venait occuper son poste, en eût besoin. Il insista alors sur son caractère diplomatique, mais l'on se montra inflexible, et c'est seulement après avoir fait comprendre les responsabilités qu'on encourrait en retenant le représentant de la France, que l'officier de garde consentit à le laisser passer. Toutefois ce dernier, pour n'avoir pas exécuté jusqu'au bout sa consigne, fut frappé d'une peine disciplinaire ; et, lorsque Mackau protesta contre cette punition, injurieuse pour lui, Acton lui répondit par des phrases évasives, dont il dut se contenter. Tel était l'accueil malveillant que Mackau rencontrait dès le début de sa mission, avant même d'avoir pris contact avec Ferdinand. Ce fut le 24 août

Digitized by Google

qu'il lui présenta ses lettres de créance dans une audience solennelle où apparut pour la première fois la cocarde tricolore. Étrange ironie des choses! le jour où Mackau était accrédité en grande pompe comme envoyé de Louis XVI, la monarchie française n'existait plus. Depuis le 10 août elle était virtuellement abolie, le roi et la reine de France se trouvant prisonniers de l'émeute, et la Révolution triomphante convoquait la Convention à qui il était réservé de proclamer la République. La nouvelle de ces graves événements parvint bientôt à Naples. On pense quelle impression de colère et d'effroi elle y produisit. L'antique dynastie des Bourbons était par terre, trois ans seulement après la réunion des États généraux. Ah! que la catastrophe avait été rapide! Ferdinand et Marie-Caroline se sentaient atteints dans leurs affections de famille autant que dans leur dignité de souverains. Leur réponse à la Révolution ne pouvait être douteuse. La haine, qu'ils lui avaient toujours portée, était trop vivace pour qu'ils ne la manifestassent pas de suite en cette circonstance décisive. Aussi, sans hésitation, résolurent-ils de ne plus reconnaître le caractère diplomatique de Mackau, et celui-ci apprit, le 3 septembre, par un office hautain d'Acton, la détermination de la Cour des Deux-Siciles.

Digitized by Google

Digitized by Google

LADY HAMILTON

d'après une gravure de Raphaël Morghen

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE II

LA RUPTURE AVEC LA CONVENTION

Reprise des relations diplomatiques après la proclamation de la République. – Raisons de cette reprise. — Intervention auprès de la Porte ottomane à l'occasion d'Huguet de Sémonville. — Démonstration navale de l'amiral Latouche. — Soumission de la Cour de Naples. — Différends entre cette Cour et le Saint-Siège. — Rapprochement de Pie VI et de Ferdinand à la suite des progrès de la Révolution. — Envoi d'Hugou de Basville à Rome. — Scène sanglante du 13 janvier. — Mackau conseille une expédition contre le Pape. — Conséquences de l'exécution de Louis XVI. — Fausseté de la situation de Mackau. — Motifs de s'allier à l'Angleterre. — Sir Hamilton ; lady Hamilton. — Intimité de Marie-Caroline avec celle-ci. — Politique de Lebrun, ministre des affaires étrangères. — Intrigues de Latouche avec les patriotes napolitains. — Affront fait à Mackau. – Son rappel. — Nomination de Maret. — Signature d'un traité offensif avec le cabinet de Londres. — Enlèvement des papiers de Mackau. — Rupture avec la République française.

I

Depuis que Mackau n'était plus reconnu, la Cour avait cessé toutes relations avec lui ; mais, se considérant toujours suivant son expression « comme chargé des intérêts de la nation française », il restait provisoirement à Naples en qualité d'agent officieux. Il l'avait annoncé à Acton dans l'entretien orageux qu'il avait eu avec lui au lendemain de la réception de son office,

Digitized by Google

quand il lui avait demandé s'il pourrait conserver des rapports *confidentiels* avec le gouvernement. La réponse d'Acton avait été peu encourageante ; c'était presque un refus, et le ministre du roi en donnait les motifs, basés sur les opinions de Mackau qu'il lui reprochait de propager et la méfiance inspirée par sa personne. A moins de lui remettre ses passeports, il était impossible de se comporter plus cavalièrement envers un représentant étranger. A partir de ce jour, le vide se fit autour de Mackau. Les salons, dans lesquels il avait à peine eu le temps de pénétrer, lui furent hermétiquement fermés : et ce qui ajoutait à son amertume, c'était d'être lui et ses secrétaires l'objet de la surveillance incessante de la police. Le but de cet espionnage n'était autre que de s'assurer s'il était en intelligence avec un groupe de Napolitains favorables aux idées de la Révolution. Cependant la République venait d'être proclamée, et la surprise fut grande à Naples à la nouvelle que Mackau, le protégé de la monarchie, appelé à vingt-cinq ans par Vergennes à diriger la légation de Stuttgard, n'éprouvait aucun scrupule à s'y rallier. On avait espéré le voir démissionner à l'exemple de Talleyrand qui, imitant son frère l'archevêque de Reims, était passé dans le camp de l'émigration et vivait maintenant en simple particulier à Naples, fêté par la Cour où il avait ses entrées. On l'avait d'autant plus espéré qu'il avait écrit tout d'abord à Acton pour solliciter l'autorisation de séjourner dans le royaume jusqu'aux couches de sa femme, à la veille d'être mère, et on avait inféré de cette demande qu'il avait l'intention de résigner ses fonctions. Mais cet espoir avait été de courte durée. Bientôt, en effet, Mackau adressa une note par laquelle il expliquait sa volte-face. « Le peuple » français, disait-il, a voulu la République et il l'a, il » veut l'établir sur les bases de la raison... j'ai promis de » soutenir ses droits. Sous les ordres d'un roi, je les ai eus » toujours en vue : sous la République je leur dois tout » mon dévouement. » Puis poursuivant son plaidoyer

Digitized by Google

il décochait quelques épigrammes à Acton : » J'ai été » comme ministre du roi des Français traité d'une » manière bien peu analogue à ma mission. Vous avez » profité des circonstances difficiles. A l'ombre de vos » mesures pacifiques vous vous êtes dédommagé sur » moi de tout ce qui excitait votre mécontentement[1]. » Enfin il terminait en déclarant se soumettre au pouvoir de la Convention et prétendait être désormais regardé comme l'ambassadeur de la République française. C'était forcer la Cour à prendre parti pour ou contre le nouveau gouvernement. Mackau s'attendait d'ailleurs à une opposition formelle de sa part. Mais il arriva que, contrairement à ses suppositions, elle recourut aux moyens dilatoires et aux faux-fuyants qui convenaient si bien à la nature dissimulée d'Acton. Malgré la haine qu'ils portaient à la Révolution, les souverains siciliens tenaient encore à garder des ménagements avec elle, et c'est pourquoi ils proposèrent à Mackau une série de compromis dont sa dignité pouvait facilement s'accommoder. Tantôt ils lui disaient qu'on entretiendrait avec lui des rapports semblables à ceux existant au dehors avec le ministre de France, ce qui équivalait à la négation de son caractère officiel, puisque partout on refusait de reconnaître la République ; tantôt on lui réclamait de nouvelles lettres de créance, condition *sine qua non* de l'acceptation du régime républicain. Un autre expédient, mis en avant, et qui ne manquait pas d'ironie, était de le présenter à la Cour comme un étranger de marque. Ainsi le même homme dont on voulait ignorer les fonctions diplomatiques, on consentait à le recevoir exceptionnellement à titre privé. Concevait-on un pareil distinguo pour masquer la plus insigne duplicité ?

Un gouvernement quel qu'il soit ne saurait tolérer à l'égard de ses représentants une situation aussi anormale. Il n'y a pas d'équivoque. Ses agents doivent être accrédités officiellement ; sinon, ils n'ont qu'à se retirer.

1. Archives, Aff. ét. Fonds Naples, 122.

Digitized by Google

En conséquence la Convention, informée des dispositions de la Cour des Deux-Siciles, invita Mackau à quitter Naples, et celui-ci s'apprêtait à se conformer à cet ordre dont il avait fait part à Acton, quand un revirement imprévu, véritable coup de théâtre, se produisit en haut lieu. Mackau était prié de demeurer à son poste, et la prière émanait de cette même Cour, hier si hostile, prête aujourd'hui à reconnaître la République, à admettre solennellement son envoyé, à l'agréer aussitôt sans attendre qu'on lui eût renouvelé ses lettres de créance. Mackau aurait eu mauvaise grâce à repousser ces avances significatives, d'autant que ses nationaux, envisageant avec effroi les suites de son départ, l'avaient supplié de ne pas les abandonner. Il céda donc, et c'est de la sorte que trois mois après être entré au palais en qualité de représentant de Louis XVI, il montrait la même sérénité à y revenir comme ministre de la Convention. Si ce changement politique de Ferdinand était assez brusque, pas n'était besoin de chercher bien longtemps pour en deviner la cause. Elle était toute dans la crainte de voir débarquer sur les côtes de son royaume la flotte française dont on signalait les évolutions incessantes dans la Méditerranée. Cela inspirait naturellement une inquiétude très vive aux différentes cours d'Italie. Or, si toutes étaient menacées, celle de Naples, qui avait ourdi près de la Porte une intrigue contre la République, avait des motifs de se croire particulièrement visée. L'annonce du rappel de Mackau, rapprochée de l'arrivée à Gênes de l'amiral Truguet commandant de l'escadre, lui parut être le signal d'une attaque à laquelle elle était impuissante à s'opposer. Qu'était-ce que sa marine composée de cinq vaisseaux et de neuf frégates comparée aux forces militaires de la France? Seul l'appui de l'étranger pouvait la sauver, mais il ne fallait pas trop y compter pour le moment. Avant de secourir les autres, la coalition pensait à assurer sa propre défense, d'autant qu'elle n'était pas dans une position propice à la dispersion de ses

Digitized by Google

effectifs. L'échec du duc de Brunswick arrêté à Valmy par l'armée de Dumouriez et obligé de repasser la frontière, le découragement des Autrichiens, l'invasion de la Savoie et du comté de Nice : tel était le triste résultat de cette campagne dont l'Europe escomptait des succès foudroyants, et qui finissait par une retraite générale. Quant à l'Angleterre elle se recueillait. Dans ces conjonctures, les souverains siciliens réduits à leurs faibles moyens jugèrent préférable de conjurer la colère de la Convention ; aussi se résignèrent-ils à reconnaître les premiers (qu'on ne l'oublie pas) la République française.

Après cette reconnaissance, Mackau naguère si suspect devint du jour au lendemain l'objet de toutes les prévenances. Les dames de la Cour vinrent lui rendre visite, l'aristocratie lui ouvrit ses salons ; Marie-Caroline elle-même fit trêve à ses rancunes et manifesta le désir de recevoir M^me^ de Mackau. La consigne était donnée, on devait rivaliser d'amabilités envers l'ambassadeur de France puisqu'on y avait intérêt. Et cette transformation radicale ne s'opérait pas seulement dans les relations sociales, dans les rapports politiques elle était aussi complète. Il n'y avait pas de réclamations de Mackau qui ne fussent accueillies favorablement. On révoquait à sa prière l'ordre empêchant l'admission en libre pratique des bâtiments de guerre français, qu'avaient provoqué les propos subversifs de nos marins ; on interdisait à ceux de nos compatriotes entrés au service de Ferdinand d'exhiber sur leur uniforme la croix de Saint-Louis ; on allait-même, comme la présence de Talleyrand à la Cour importunait Mackau, jusqu'à promettre qu'il n'y serait plus convié. Cependant sous ces amitiés se cachait la haine la plus profonde, et Mackau se serait singulièrement mépris s'il eût cru un seul instant à leur sincérité. Cet empressement à nous plaire, en contradiction avec des sentiments connus, grandissait en raison directe des frayeurs dont le gouvernement napolitain était rempli ; car, en dépit de son changement d'attitude, il n'était pas tranquille. Il lui semblait diffi-

Digitized by Google

cile que la Convention eût renoncé à exiger satisfaction de ses agissements à Constantinople. C'est pourquoi, en vue de parer à toute éventualité, il armait activement. 7000 hommes des contingents réguliers étaient formés en bataillons de guerre, les milices provinciales rassemblées, des bateaux chargés de canons embossés dans la rade, l'artillerie confiée au commandement de M. de Pommereuil un officier français de grande valeur, qui avait récemment démissionné. Dans l'état de rapprochement où en étaient maintenant les deux pays, ces armements détonnaient tellement que Mackau en fit l'observation ; et le roi et la reine, qui n'avaient songé qu'à se défendre, se déclarèrent prêts à les cesser si on leur donnait la promesse de ne pas les attaquer.

Mais il importe sans plus tarder de parler des circonstances dans lesquelles la Cour de Naples avait été amenée à intervenir en Turquie contre la France. A l'époque où l'Assemblée législative minait de plus en plus les pouvoirs de Louis XVI, il y avait à Gênes un ministre français appelé Huguet de Sémonville, qui abusait de son caractère diplomatique au point de se constituer un agent de propagande révolutionnaire. Traduire en italien les écrits prêchant la destruction des monarchies et les répandre dans la Péninsule, voilà à quoi il employait son temps. Pareilles manœuvres n'avaient pas échappé à la vigilance des cabinets d'Italie. Acton avait été un des premiers à s'en émouvoir autant par la crainte d'agitations dangereuses qu'à cause de la nationalité napolitaine d'un des scribes aux gages de Sémonville. Vite il avait conçu une antipathie absolue contre cet étrange représentant qui associait à ses menées un des sujets de son maître. Son entourage même lui était suspect, et sa méfiance à l'égard de Mackau provenait en partie de ce que celui-ci entretenait avec son collègue une correspondance dont il n'augurait rien de bon [1]. Dans ces conditions Sémon-

1. Nous avons l'aveu de Mackau même, lequel écrivait le 7 octo-

Digitized by Google

ville se trouvait désigné aux vengeances d'Acton. Aussi, quand, après avoir été transféré, de Gênes où il ne pouvait plus rester à Turin, où on refusa de l'agréer, la Convention le nomma près du Sultan, le ministre de Ferdinand s'appliqua à le faire évincer. A cet effet il adressa, avec mandat de la communiquer au Divan, au plénipotentiaire napolitain, M. de Ludolff, une note qui blâmait sévèrement la conduite de Sémonville en Italie. Cette démarche, contraire à la courtoisie internationale la plus élémentaire, était non moins répréhensible que les pratiques de l'ambassadeur visé. En tout cas elle eut le succès qu'en espérait son auteur, et la Porte opposa son veto au choix de Sémonville. Depuis lors deux mois s'étaient passés, et la Cour des Deux-Siciles avait toujours l'affaire sur la conscience, lorsque, le 17 décembre 1792, apparut dans la baie de Naples, non pas l'escadre de l'amiral Truguet, mais la division du contre-amiral Latouche. Avant toute explication, on fut fixé au palais sur le but de l'expédition. C'était de la rétractation de l'offense commise à Constantinople qu'il s'agissait. L'ultimatum impérieux, apporté à Ferdinand par un grenadier de la garde nationale du nom de Belleville, ne laissait place à aucun atermoiement. « Roi de Naples, écrivait » Latouche en traitant le souverain d'égal à égal, je » viens, au nom de la République française, demander » à Votre Majesté réparation de l'insulte faite à ma » nation par son ministre, le général Acton, qui, » dans une note dont je joins copie, s'est permis d'ou- » trager le citoyen Sémonville, investi de la confiance » nationale et son ambassadeur à la Porte ottomane... » Je lui demande de me faire connaître dans *une* heure » l'aveu ou le désaveu d'un procédé qu'un peuple fier, » libre et républicain ne peut pas supporter... Si, contre

bre 1792. » J'ai rappelé à M. Acton qu'il n'avait pas toujours employé cette rigueur, et j'ai pu me convaincre que je la devais à la connaissance qu'il aurait des lettres de moi à M. de Sémonville. »
Archives, Aff. ét. Fonds, Naples, 122.

Digitized by Google

» toute attente, S. M. refusait la juste satisfaction que » je lui demande, j'ai ordre de regarder son refus » comme une déclaration de guerre... Je ne dois pas » dissimuler à V. M. que, si elle me force de recourir » à la voie des armes, je ne suspendrai la destruction » et la mort qu'après avoir fait de Naples un monceau » de ruines. » Devant cette menace d'un bombardement immédiat, formulée avec cette phraséologie si fort à la mode sous la Révolution, la Cour de Naples se garda bien d'affronter des représailles terribles. Elle désavoua aussitôt, comme on l'en sommait, ses agissements hostiles, et Latouche satisfait remit à la voile.

Cette manifestation navale, terminée sans coup férir à l'avantage de la France, avait été décidée dès le mois d'octobre précédent. Le décret du conseil exécutif, en vertu duquel elle avait été ordonnée, exigeait même du roi le renvoi d'Acton. Prétention quelque peu hasardeuse! Comment en effet s'imaginer que Ferdinand, qui n'avait pas consenti à souscrire à cette concession en faveur de son père, serait disposé à l'accorder, fût-ce sous l'empire de la peur, à un gouvernement détesté? Tout au plus eût-il éloigné Acton vingt-quatre heures pour le rappeler le lendemain. Quoi qu'il en soit, le départ de la flotte avait été ajourné et on était encore à attendre son apparition devant Naples quand les souverains siciliens reconnurent la République française. La Convention, voyant dans cette mesure un acte de condescendance à sa politique, voulut éviter un éclat et n'hésita pas à révoquer son décret. Mais ses nouvelles instructions ne parvinrent pas en temps opportun à l'amiral Latouche, qui, d'ailleurs devant les observations de Mackau, avait supprimé dans son ultimatum la clause relative à la démission d'Acton [1].

1. Dépêche de Lebrun du 7 janvier 1793. « L'apparition devant Naples de l'escadre, que commande le citoyen Latouche, devait avoir lieu dès le mois d'octobre. Des circonstances particulières ayant empêché cette expédition, et la Cour de Naples paraissant avoir changé de système à notre égard depuis quelques mois, le Conseil exécutif s'était déterminé

Digitized by Google

De cette façon le principal obstacle, véritable pierre d'achoppement, ayant été écarté, l'entente avait été possible et tout était maintenant à la paix, alors qu'une intransigeance excessive eût été susceptible de provoquer de graves complications. Heureuse sans doute de s'en être tirée à si bon compte, la Cour des Deux-Siciles annonça son intention de faire cesser la vacance de la légation de Paris, privée depuis longtemps d'un titulaire. Acton même écrivit directement à Lebrun qui après le 10 août était devenu le chef de la diplomatie française et l'informa que le choix de son maître s'était porté sur le prince de Castelcicala, ambassadeur à Londres. Castelcicala devait arriver incessamment en France où il avait une mission spéciale à remplir. Du moins le supposait Lebrun qui en avertissait le marquis de Chauvelin, le représentant de la République en Angleterre. Cette mission aurait consisté dans la présentation d'un projet de pacification, appuyé, affirmait-on, par le ministère britannique, et dont l'initiative émanait de Marie-Caroline. Oui, cette princesse si ennemie de la Révolution avait proposé à Mackau de servir de médiatrice entre la France et l'Autriche. Quelque singulière que semblât une telle proposition, Mackau ne l'avait pas repoussée, estimant de son devoir de ne négliger aucun moyen d'arrêter l'effusion du sang. Du reste, si Marie-Caroline était sincère, sa parenté avec l'empereur la mettait mieux que personne en situation de réconcilier les deux adversaires en question.

En présence de ce changement radical de système, Mackau résolut d'aller de l'avant. Fier d'être le premier ministre de la Convention reconnu en Europe et

d'une part à rétracter les ordres donnés au citoyen Latouche et de l'autre à vous accréditer formellement près de cette Cour. Les ordres du ministre de la marine, qui ont dû être expédiés au citoyen Latouche à peu près dans le même temps où je vous adressais vos lettres de créance, ne sont pas arrivées assez tôt pour prévenir l'expédition... »

Archives, Aff. ét. Fonds Naples, 123.

Digitized by Google

enclin à attribuer ce succès à sa valeur personnelle, il pensait qu'il avait à jouer un grand rôle à Naples. Aussi, la neutralité de cette Cour ne lui paraissant pas suffisante, il méditait de l'attirer dans l'alliance de la France. Unir ensemble la République la plus démagogique et la monarchie la plus absolue était une idée bizarre qui devait séduire une nature aussi inconsciente que celle de Mackau. Après tout, les extrêmes se touchent, et le point de contact entre deux gouvernements si opposés était un despotisme intolérable. Ce ne fut pas en tout cas, on le devine, dans cette communauté de conception politique que Mackau trouva prétexte à des ouvertures, mais dans le différend, pourtant en voie d'apaisement, des Deux-Siciles et du Saint-Siège. Ce différend n'était pas de date récente, il remontait au règne de Charles VII ; ou plutôt, si Tanucci qui en était le principal auteur dirigeait sous ce prince les affaires publiques, la modération du souverain avait empêché au moins à l'origine que les prétentions régaliennes de son conseiller ne triomphassent. Désireux avec raison d'assurer l'indépendance du pouvoir civil, Charles VII avait voulu supprimer certaines immunités du clergé, (telles que l'exemption d'impôts pour ses biens, celle de la juridiction ordinaire pour ses divers membres, le droit d'asile pour ses églises), peu en rapport avec le principe de la souveraineté de l'État ; mais il n'avait agi dans ce sens qu'après une entente avec le Pape, d'où était sorti le Concordat de 1741. Cette ligne de démarcation entre l'autorité spirituelle et l'autorité laïque, établie sur des bases équitables en conformité d'idées de conciliation réciproques, ne pouvait satisfaire l'esprit philosophique de Tanucci, et il fit édicter une série de mesures qui, sauf quelques-unes, étaient autant d'atteintes à la liberté religieuse. Pour en donner un exemple, il suffira de rappeler les entraves apportées au recrutement du sacerdoce. Sous prétexte que les prêtres étaient trop nombreux, la loi interdisait à un fils unique de s'engager dans les ordres,

Digitized by Google

et il n'était pas permis davantage à une famille comptant déjà un enfant dans la cléricature d'en avoir un second[1]. Cependant le conflit, né de cette législation, n'avait pris un caractère de tension aiguë que sous Ferdinand, quand les Jésuites avaient été expulsés avec une brutalité inouïe du territoire des Deux-Siciles. Il s'était encore aggravé lorsque les quatre branches des Bourbons, liées par la même solidarité, s'étaient élevées contre la bulle d'excommunication qui frappait la maison de Parme ; et, c'est, comme sanction à cette protestation, que Louis XV s'était emparé d'Avignon, tandis que les troupes napolitaines étaient venues occuper Bénévent et Ponte-Corvo, enclaves du Saint-Siège situées dans le royaume. L'élection de Pie VI avait suscité de nouveaux griefs ; Ferdinand, qui l'avait combattue, avait été poussé par la crainte que ce pontife, ami des Jésuites, ne restaurât leur institut aboli par son prédécesseur. Il avait imité en cela les autres cours des Bourbons dont le cardinal de Bernis, l'ambassadeur de France, avait été l'inutile interprète auprès du Conclave. Aussi, profondément blessé dans son amour-propre, prétendit-il procéder lui-même au choix des évêques sans le concours du Saint-Siège.

Mais ces difficultés n'étaient pas les seules, il en existait d'autres d'une nature toute temporelle dont la cause originelle se rattachait à la question des investitures. Il faut savoir, en effet, qu'au XI^e^ siècle, à l'époque où les Papes disposaient des couronnes, le comte normand Robert Guiscard, après avoir guerroyé contre Léon IX, lui jura fidélité en échange de l'érection en souveraineté des conquêtes faites par lui dans l'Italie méridionale et en Sicile. Désormais cette prestation de serment passa en usage. A son avènement au trône, chaque prince s'y soumettait et était *investi* ainsi par Rome de la souveraine puissance ; il avait également l'habitude de remettre, chaque année, au Saint-Siège,

1. Colletta.

Digitized by Google

comme hommage d'un feudataire à son suzerain, un tribut de 8.000 onces d'or auquel était jointe une haquenée blanche. La présentation de cette dernière ne manquait pas d'originalité : elle avait lieu la veille de la Saint Pierre devant le Sacré Collège, réuni pour la circonstance en grande pompe. Les diverses dynasties qui s'étaient succédé à Naples, dynasties d'Anjou, d'Aragon ou d'Autriche, s'étaient régulièrement conformées à cette tradition. Ferdinand, pour sa part, n'y avait pas dérogé quand un beau jour, à la suite de ses dissentiments avec le Pape, il refusa de continuer l'envoi de la haquenée. Pie VI protesta, il ne put obtenir satisfaction. Dès lors, les relations entre eux deux devinrent très tendues. Dans le voyage que Ferdinand fit en Toscane en 1785, il évita de traverser les États du Saint-Siège. Plus tard, en 1788, il congédia le nonce, Mgr Caleppi, parce qu'ayant réservé aux tribunaux civils la connaissance des causes matrimoniales, il lui en voulait de s'être intéressé à la cassation du mariage de la duchesse de Maddaloni. Il n'était pas jusqu'au territoire pontifical qui ne fût matière à discussion, le roi convoitant Terracine, la dernière ville romaine sur la route de Naples et quelques autres points. Néanmoins toute querelle a une fin. Les attaques de la Révolution française contre le catholicisme eurent le don de rapprocher de la Papauté les gouvernements qui s'en étaient détachés. Effrayé de la propagande révolutionnaire, Ferdinand tint à se réconcilier avec Pie VI, et, profitant de son retour d'Allemagne, il alla lui rendre visite, en compagnie de Marie-Caroline, à son passage à Rome au mois d'avril 1791. De cette entrevue résulta un commencement d'entente. Le pontife accorda au souverain des avantages relatifs à la nomination des évêques. De son côté, celui-ci, désireux d'apaiser le conflit, retira la direction des affaires ecclésiastiques au ministre de la justice, M. de Marco, dont le jansénisme irréductible était un obstacle à tout accommodement.

Digitized by Google

Toutefois, l'harmonie ne fut pas aussi rapide qu'on l'avait espéré. La haquenée mettait toujours aux prises les deux parties. Tandis que la Cour de Rome persistait à l'exiger, celle de Naples ne voulait consentir qu'au paiement du tribut. C'est pourquoi Mackau, au courant de ce désaccord, ne négligea pas de l'exploiter en faveur de ses plans. D'abord il avait appris par Acton que le Saint-Siège s'inquiétait du rapprochement qui s'opérait entre le royaume des Deux-Siciles et la République. Puis, remarquant dans sa conversation des griefs personnels contre le Pape, il l'amena à se livrer, et, comme le premier ministre lui avouait les prétentions de son maître sur certaines parcelles de l'État romain, il lui toucha un mot de l'appui que, le cas échéant, la France serait en mesure d'offrir. C'était une invite discrète à une alliance. Acton y répondit d'une façon assez vague avec toutes les réticences du langage diplomatique. Mais Mackau ne se rebuta pas ; il était bien résolu, au contraire, à revenir sur sa proposition, d'autant qu'en agissant de la sorte, il croyait complaire à l'esprit sectaire de la Convention. Effectivement, la Révolution et Rome étaient au plus mal. Le vote de la Constitution civile du clergé, aggravé par la réunion d'Avignon, avait creusé entre elles un abîme infranchissable. Après la démission du cardinal de Bernis, obligé pour refus de serment civique de résigner ses fonctions, Pie VI avait opposé son veto au choix de M. de Ségur qui l'avait prêté. En même temps le nonce avait quitté Paris à la suite de la grave offense dont Sa Sainteté avait été l'objet, lorsque la populace l'avait brûlée en effigie dans les jardins du Palais-Royal. Les rapports officiels étant rompus, le Conseil exécutif ne se faisait pas faute d'injurier publiquement le Pape dans ses communications à la tribune de l'Assemblée. Tout paraissait même présager une expédition contre lui, et Mackau, qui n'était pas le dernier à en être convaincu, pensait devoir provoquer le concours d'une puissance limitrophe. D'ailleurs, un événement tragique, dont

Digitized by Google

Rome allait être le théâtre et où fut engagée sa responsabilité morale, lui permit de proposer, cette fois catégoriquement, l'alliance de la République à la Cour des Deux-Siciles; et c'est ici qu'il nous faut parler du personnage qui en fut la victime.

A l'époque où Mackau avait été envoyé à Naples, Dumouriez lui avait adjoint un secrétaire dont l'origine était bien modeste; car, si celui-ci se faisait appeler de Basville, il ne descendait guère d'une lignée aristocratique. Fils d'un petit teinturier d'Abbeville, nommé Hugou, il avait un peu vécu à l'aventure. D'abord étudiant en théologie, il s'était bientôt lancé dans la littérature. Il n'y réussit pas, le talent lui manquait. Mais, comme il avait de l'ambition, il imagina d'ajouter à Hugou le nom plus distingué de Basville, espérant par là sortir de son obscurité. Cependant il continua à végéter dans sa médiocrité, et il y aurait vraisemblablement fini, quand survint la Révolution. Trouvant là une carrière facile, il adopta les principes nouveaux, se lia avec les chefs du mouvement, écrivit dans les journaux patriotes, et c'est au *Mercure national*, une feuille du temps où il collaborait avec Lebrun, qu'alla le chercher Dumouriez pour l'introduire dans la diplomatie. Dumouriez, on le voit, n'était pas difficile. Son premier soin même, en devenant ministre des affaires étrangères, avait été d'épurer l'ancien personnel. Les vieux serviteurs de la monarchie conservés jusqu'alors avaient été contraints, malgré leurs capacités, de céder la place à des publicistes et à des politiciens sans valeur, qui n'avaient d'autre mérite que de professer des opinions jacobines [1]. Ainsi s'expliquait la nomination d'Hugou de Basville. L'accueil qu'il reçut pour son début dans une cour fut peu encourageant. Enveloppé avec Mackau dans l'ostracisme général qui, après la chute de la royauté,

1. F. Masson : Le Département des Affaires étrangères pendant la Révolution. (Plon-Nourrit, 1877.)

Digitized by Google

frappa la légation française, il se morfondait tristement loin de toute société. Sa seule distraction consistait à écrire familièrement à « son cher camarade Lebrun », que le hasard des circonstances avait mis à la tête du ministère des relations extérieures. Le royaume de Naples semblant déjà un cadre insuffisant à la vanité de ce diplomate improvisé, il n'oubliait pas dans cette correspondance de soigner ses intérêts. Malheureusement pour lui comme pour le prestige de son pays il ne tarda pas à être appelé sur une scène plus en vue. La France, en effet, n'ayant plus de représentant diplomatique à Rome, Mackau, afin d'avoir un informateur sur les lieux, avait proposé à Lebrun d'y envoyer son secrétaire. La proposition fut agréée, et, au mois de novembre 1792, Basville se rendit dans la ville éternelle. Bien qu'il ne fût revêtu d'aucun caractère officiel, qu'il n'eût pas de lettre de créance à présenter au Pape, il prétendit, à peine arrivé, remplir les fonctions d'un ambassadeur ordinaire. Encore s'il les eût remplies pacifiquement, on eût pu l'écouter; mais il s'ingénia à lasser la patience de tout le monde. Son langage, ses exigences, sa mauvaise éducation étaient autant de provocations à l'adresse du Saint-Siège. Il incriminait la protection accordée aux émigrés, s'indignait de la présence « des demoiselles Capet » (c'est ainsi qu'il désignait les tantes du roi), qualifiait les cardinaux « d'oies pourprées du Capitole » et excitait contre le gouvernement pontifical les pensionnaires de l'Académie française de peinture, partisans chaleureux de la Révolution. Bientôt les ordres que lui transmit Mackau l'amenèrent à ne plus garder de mesure.

Le 27 novembre 1792, deux mois après la proclamation de la République, Monge, le ministre de la marine, avait invité les consuls qui ressortissaient alors à son administration, à substituer sur leur demeure l'écusson républicain à l'emblème fleurdelisé de la royauté. Toutefois il leur recommandait, si les pouvoirs locaux s'y opposaient, de ne pas passer outre et de se conten-

Digitized by Google

ter de protester. Mais Mackau entendait faire autrement les choses. S'arrogeant le droit de commander aux agents de la France à Rome, il enjoignit au consul Digne de ne tenir aucun compte du refus du Saint-Siège qui n'avait pas manqué de se produire. Comme cette injonction était en contradiction manifeste avec les instructions de Monge, Digne eut la sagesse de ne pas y déférer. C'est alors que Mackau se retourna du côté de Basville. Confiant dans le civisme révolutionnaire de ce parvenu dont il espérait toute complaisance, il le pressa d'agir énergiquement sans se laisser intimider par la résistance des autorités romaines. En même temps il adressait au cardinal Zelada, secrétaire d'état, une virulente protestation où il le menaçait des foudres de la Convention : « Monseigneur, lui disait-il, » au nom de la République et *sur ma responsabilité*, » j'ordonne au consul de France de placer dans les » 24 heures l'écusson de la liberté. Si on ose y mettre » opposition, si un Français est outragé, je vous pro- » mets la vengeance de la République. Je tiens parole, » Monseigneur, et la confiance dont mon pays » m'honore sera toujours employée par moi à son bien » comme à sa gloire[1] ». En vérité, de quoi se mêlait Mackau ? Était-il accrédité à la Cour de Rome ? Avait-il mandat de formuler pareil avis et sur un ton semblable ? Nullement. Le Saint-Siège ne connaissait pas Mackau et n'avait pas à le connaître puisque ses fonctions officielles ne s'étendaient pas au delà du royaume de Naples. Or, depuis quand un ambassadeur près d'une puissance quelconque, a-t-il le droit d'accroître de lui-même la sphère de ses attributions, en s'immisçant sans raison dans les affaires d'une nation où il n'a aucun caractère diplomatique ? Singulière attitude que celle de ce diplomate, élevé pourtant à l'école de l'ancien régime, qui méconnaissait à ce point les usages partout admis ! En tout cas, Basville ne resta pas

1. Archives. Aff. ét. Fonds Naples 123.

Digitized by Google

inactif. Les ordres de Mackau trouvèrent en lui un exécuteur d'autant plus empressé qu'il était trop heureux de manifester à chaque occasion ses principes jacobins; et, comme le doigté n'était pas sa qualité dominante, il se comporta avec une insigne brutalité. Au lieu d'insinuer doucement à Zelada qu'il serait plus politique de céder, il l'invectiva violemment : moyen d'être éconduit et de confirmer la Cour de Rome dans sa résolution. Et puis pourquoi le Pape se serait-il rangé aux desiderata du gouvernement français? Avait-il à se louer de ses procédés? Lorsque son propre écusson avait été récemment renversé à Marseille, les auteurs du délit avaient-ils été recherchés? Bien au contraire le directoire départemental avait répondu par une fin de non recevoir aux réclamations du consul pontifical. N'était-il donc pas étrange de la part de la République, qui ne respectait aucunement les couleurs du Saint-Siège, de vouloir lui imposer le respect des siennes? Néanmoins, Basville était décidé à un éclat; et, quoique l'agitation de la population fatiguée depuis longtemps de ses manières outrageantes eût dû le retenir, il s'entêta, malgré toutes les objections, à apposer l'emblème républicain sur le fronton de l'Académie de peinture. A la nouvelle de cette bravade les Romains s'irritèrent. Des bandes tumultueuses parcoururent la ville. Basville fut entouré, accablé d'injures, et des forcenés, s'abandonnant aux excès presque inconscients, dont est hélas! trop souvent coutumière la foule imbécile, lui portèrent lâchement des coups mortels [1].

Cette scène sanglante se passait le 13 janvier 1793; elle était le résultat direct des instructions impératives et inopportunes de Mackau. Quand celui-ci l'apprit, il en fut profondément troublé. Mais, préoccupé avant

1. Consulter sur cet événement l'ouvrage de M. Masson, *Les diplomates de la Révolution*, auquel nous avons emprunté la plupart de nos renseignements.

Digitized by Google

tout de déplacer les responsabilités, il répandit dans Naples une version absolument fantaisiste où les torts étaient entièrement rejetés sur le Pape et ne rêva plus que représailles. Seule une expédition contre Pie VI lui paraissait pouvoir venger le meurtre de Basville. Tandis qu'il écrivait en ce sens à Paris, il s'abouchait immédiatement avec Acton, pour savoir si son maître était disposé à y concourir. Il était même tellement déchaîné que, prenant ses désirs pour des réalités, il interprétait à sa façon le langage du ministre du roi et y voyait un commencement d'acquiescement indirect, qui n'existait que dans son imagination. Si Acton, dont la tactique en ce moment était de plaire à la France, avait prononcé le mot d'alliance, il avait formellement rejeté la proposition de Mackau d'attaquer en commun le Saint-Siège. Ainsi la Convention était prévenue. Au cas où elle serait déterminée à déclarer la guerre à Rome, elle n'avait pas à compter sur l'appui des troupes napolitaines. Non que la Cour des Deux-Siciles renonçât à ses prétentions sur des points de l'état ecclésiastique ; mais, tout en les maintenant, elle ne voulait pas les défendre par l'épée et attendait le succès des voies pacifiques. La note d'Acton, qui provoqua bientôt le désappointement de Mackau, ne laissait place à aucun doute. Elle disait dans sa partie principale : « L'alliance de la République et l'union avec elle seront » précieuses à Sa Majesté qui embrassera avec empres- » sement les moyens de procurer et consolider cet » avantage... Mais S. M. n'a pu concourir aux seuls » moyens proposés pour ce seul intérêt (la question de » Rome). L'opinion d'ailleurs de la plus grande partie » de la nation s'opposerait à des arrangements hostiles » envers le Pape, alors qu'elle applaudirait unanime- » ment à une alliance avec la République dont l'objet » direct ne fût pas l'actuel, tout intéressant et utile » qu'il pût être pour la Cour de Naples. » Acton, on le remarquera, maniait l'ironie avec art. N'était-ce pas de sa part s'amuser de la crédulité de Mackau, après avoir

Digitized by Google

refusé d'adhérer à son plan, que de lui parler avec affectation du plaisir qu'éprouverait *unanimement* le pays à s'allier avec la France ? Cette alliance, les Napolitains, loin de la désirer, n'y eussent souscrit qu'avec répugnance, puisque quelques jours plus tard une députation de la bourgeoisie invita Ferdinand à rompre avec la Convention. En supposant même qu'elle eût été recherchée à l'heure où Acton écrivait, c'est-à-dire à une époque antérieure au drame du 21 janvier, ce drame une fois consommé en rendait la conclusion absolument impossible. Cependant, en dépit du refus de la Cour de Naples de prêter son concours, Mackau ne cessait de pousser la République à la guerre contre Pie VI. C'était chez lui une idée fixe, une véritable obsession. Il pressait Lebrun, qui avait blâmé sa conduite [1], de « punir le crime », autrement « il compromettait pour des siècles l'existence des Français en Italie » ; il engageait l'amiral Truguet, dont la flotte était mouillée en Sardaigne, à opérer un débarquement à Civita-Vecchia : bref, il avait perdu tout sang-froid. Au lieu de donner ces conseils intempestifs sur une affaire causée par sa maladresse, et où son silence eût été préférable à des appels incessants à la violence, pourquoi ne consacrait-il pas toute son attention à la situation inextricable qu'avait produite à Naples, comme dans toute l'Europe l'exécution de Louis XVI? Cela eût suffi amplement à son activité.

1. Dépêche du 19 février «... D'après cela, je ne saurais approuver *l'ordre* que vous avez donné au consul Digne, relativement à l'apposition de *l'écusson* de la République devant la porte de sa maison... »

Digitized by Google

II

La mort du roi de France périssant sur la guillotine n'était pas un événement d'ordre intérieur qui concernait seulement la République française: car la Convention par ses actes, par ses propos, sa mise en scène tapageuse avait tout fait pour qu'il constituât en quelque sorte une provocation à l'adresse de l'Europe monarchique. N'était-ce pas Danton, un de ses membres, qui, les mains encore toutes souillées du sang répandu par les massacres de septembre, parlait « de jeter en défi une tête de roi aux brigands couronnés? » Les séances de ce tribunal odieux ne retentissaient-elles pas à chaque instant de déclamations furibondes contre les souverains étrangers? Aussi les gouvernants de Paris ne pouvaient s'étonner que l'attentat, dont Louis XVI avait été la victime, ait déchaîné une indignation indicible, d'où allait sortir une guerre européenne. L'attitude de l'Angleterre remettant de suite à Chauvelin ses passeports était significative. Persister à croire à sa neutralité, dont depuis de longs mois on s'efforçait d'obtenir la garantie, eût été de la part de la Convention une singulière illusion. C'est pourquoi, en présence d'une rupture inévitable, elle prit les devants en commençant la première les hostilités. L'Espagne, la Hollande entrèrent successivement en lice, et, avec l'Autriche et la Prusse dont les velléités de désarmement avaient fait place aux passions

Digitized by Google

belliqueuses, la coalition devint générale. Au milieu de cette levée de boucliers, il était difficile à la Cour des Deux-Siciles de demeurer spectatrice indifférente. Quand tous les trônes se déclaraient solidaires, les Bourbons avaient-ils le droit de se désintéresser d'une cause aussi grave; quand Louis XVI était mort sur un échafaud dégradant, son beau-frère possédait-il assez de calme pour consentir à ne pas tirer vengeance de la Révolution? Et puis, si Ferdinand était personnellement pacifique, Marie-Caroline, qui ne l'était guère, se chargerait bien de vaincre ses hésitations et de l'entraîner dans la guerre.

Ce fut le 7 février, à la veille des fêtes du carnaval, que l'on reçut à Naples la nouvelle de l'exécution du 21 janvier. Leurs majestés en furent atterrées, et, tandis que le roi s'abîmait dans sa douleur, la reine donnait libre cours à sa violente colère. Non qu'elle n'éprouvât un chagrin très vif du décès de l'époux de sa sœur Marie-Antoinette; mais chez cette femme exaltée et impressionnable au suprême degré la fureur l'emportait sur tout autre sentiment. Aussitôt des ordres royaux contremandèrent les bals de gala et prescrivirent un deuil de Cour ; en même temps, on célébra, pour le repos de l'âme de l'infortuné Louis XVI, une cérémonie funèbre à laquelle assistèrent en grand apparat les souverains avec l'élite de la société. Aux distractions du carnaval qui s'annonçaient brillantes succéda une profonde tristesse, et cette belle ville de Naples, dont le site et le climat ont fait un séjour enchanteur, semblait comme plongée dans un silence de mort. Mais, au milieu de cette affliction générale, il y avait un personnage plus troublé que tout autre, parce que sa conduite publique était en désaccord avec ses pensées intimes. C'était Mackau, le gentilhomme de l'ancienne France, devenu, en se mettant au service de la République, le citoyen Mackau. Mackau n'avait jamais pu croire à ce dénouement tragique. Aussi conçoit-on son effroi lorsqu'il apprit l'événement. La dis-

Digitized by Google

parition de Louis XVI qu'il avait connu dès l'enfance l'atteignait en plein cœur. Amené par les fonctions de sa mère qui était sous-gouvernante des enfants de France à l'approcher de près, il avait été ainsi en état d'apprécier de lui-même la bonté de son âme, la pureté de ses intentions ; dès ses premiers pas il avait été entouré de sa protection. Et maintenant ce monarque avait cessé de vivre, il avait été envoyé au supplice par ce gouvernement révolutionnaire dont lui Mackau, ô bizarrerie de la destinée, était en ce moment le représentant officiel à la Cour des Deux-Siciles. Des souvenirs aussi sacrés s'ajoutant aux traditions de famille les plus aristocratiques et à un chagrin réel faisaient un devoir à Mackau de quitter sur-le-champ son ambassade. N'était-ce pas déjà trop de l'avoir conservée après la chute de la royauté ; n'était-ce pas un manque de dignité absolu d'avoir accepté d'être le ministre de la Convention dont tous les actes s'inspiraient d'une haine féroce contre cette monarchie française qui l'avait comblé de ses faveurs? Mais Mackau était un homme sans caractère, incapable de céder à des considérations si pressantes. S'il avait adopté les principes de la Révolution, son attitude actuelle prouvait bien qu'il avait agi plus par ambition qu'en raison de convictions sincères. Et, comme l'intérêt seul paraissait être le mobile de ses actions, il ne lui venait pas à l'idée de passer du côté des vaincus. Il n'avait que 34 ans, l'avenir s'ouvrait devant lui avec ses horizons infinis ; à quoi bon alors sacrifier au sentiment une carrière où il avait débuté très jeune et dont il espérait mille succès? Il jugea donc avoir satisfait suffisamment aux convenances en versant des larmes sur la mort de Louis XVI. On raconta, en effet, à Naples, qu'il s'était enfermé chez lui avec M^me^ de Mackau pour s'abandonner à sa douleur. Toutefois Mackau, qui n'avait pas su écouter la voix de l'honneur, reçut une leçon sévère, cruelle même, mais pleinement méritée. En annonçant au corps diplomatique la résolution du

Digitized by Google

roi et de la reine d'ordonner un deuil public, Acton ne voulut pas exclure Mackau de cette communication. C'était, sans nul doute, lui faire comprendre qu'on s'attendait à lui voir donner sa démission. Différemment, comment serait-il entré dans l'esprit de Ferdinand et de Marie-Caroline de supposer que la prise de deuil de Louis XVI pût se concilier avec le rôle de fonctionnaire d'un gouvernement régicide? Et, si à la place d'être un gentilhomme, l'agent diplomatique de la Convention eût été quelque jacobin, jamais probablement on n'eût songé à l'informer d'une semblable décision. Mackau saisit-il l'apologue, il est difficile de l'affirmer, l'absence de caractère engendrant l'inconscience. Or il avait tellement perdu la saine notion des choses qu'il en oubliait toute pudeur. N'écrivait-il pas à Lebrun : « Au surplus convaincu en mon particulier qu'il est de l'essence républicaine de ne porter le deuil d'aucun roi passé et à venir, vous croyez bien que je n'ai pas hésité à ne pas le prendre[1]. » Déclaration qui, très naturelle, si elle fût émanée d'un véritable républicain, le deuil des rois ne s'imposant qu'à leurs obligés ou à leurs partisans, était stupéfiante dans l'occurrence sous la plume du protégé de Louis XVI. Encore si Mackau eût trouvé dans sa position officielle des avantages susceptibles de flatter sa vanité, il eût pu s'approuver d'être resté en fonctions. Au contraire, comme il aurait dû le penser, sa situation à Naples devint intolérable; les blessures d'amour-propre, les camouflets les plus pénibles furent de tous les instants. Chacun se détourna de lui avec horreur, car, aux yeux du monde, un ambassadeur est censé endosser la politique du pays qui l'envoie, et puisqu'il était libre de se retirer, on estimait qu'en dépit de ses pleurs l'attentat du 21 janvier le laissait assez froid. Pour comble d'infortune, la disgrâce lui vint de la Convention, dont il avait vainement cherché à obtenir

1. Dépêche du 9 février 1793. Archives. Aff. ét. Fonds Naples, 123.

Digitized by Google

la confiance et qui jugea à propos de le remplacer presque aussitôt.

Après l'exécution de Louis XVI, la Cour des Deux-Siciles fut constamment obsédée par l'idée de déclarer la guerre à la France. Mais, avant de s'y décider, il lui fallait une alliance. Combattre isolément, sans avoir un appui, sans s'être ménagé des garanties sérieuses auprès du concert européen, était pour elle une entreprise aussi inutile que téméraire dans laquelle elle ne devait pas s'engager. Certes, si Marie-Caroline n'eût suivi que le penchant de son âme, elle aurait rompu immédiatement avec la France. Mais, quelque indignée qu'elle fût, son indignation ne lui enlevait pas le sens des réalités. Elle l'avait montré en reconnaissant la République, poussée en cela par la nécessité de gagner du temps. Jamais ni de sa part, ni de celle d'Acton, ni même de celle du roi, la reconnaissance n'avait été sincère. Pouvait-il en être autrement ? Le fossé, qui séparait la Révolution et la monarchie napolitaine, n'était-il pas déjà trop profond pour que la moindre sympathie eût dicté le rapprochement momentané ? L'intérêt même (si par intérêt on entend un système basé sur les moyens les plus efficaces de promouvoir la prospérité à l'abri de l'indépendance nationale), n'avait pas été davantage en jeu. La Cour de Naples, nous le répétons, avait obéi uniquement à la peur. Comme elle avait sur la conscience son intrigue avec la Porte, elle n'avait songé qu'à conjurer à l'aide de la diplomatie l'agression qui la menaçait et qu'elle n'était pas de force à repousser les armes à la main, quitte à relever le gant au plus vite. Dans les conjonctures actuelles, l'alliance dont Naples avait besoin, était tout indiquée : c'était l'alliance anglaise. Nombreuses apparaissaient les considérations qui militaient en sa faveur. D'abord Naples, puissance plutôt maritime que terrestre, était exposée, avec sa vaste étendue de côtes, à tous les dangers d'un débarquement ennemi. Seule la marine britannique, d'une supériorité incontestable, était en mesure de la

Digitized by Google

défendre contre l'attaque des flottes françaises. Elle avait en outre à se préoccuper de ses transactions commerciales. En se retournant contre la France, elle allait perdre une cliente excellente, à coup sûr la meilleure, la plus riche, celle qui en payant argent comptant tous ses articles agricoles la fournissait abondamment d'objets manufacturés dont son industrie défectueuse ne savait la pourvoir. D'où urgence à combler ce vide, et l'Angleterre était là pour le faire. Elle protègerait sur les mers les vaisseaux de commerce napolitains, approvisionnerait son marché de tissus et autres marchandises industrielles et se substituerait à la France dans la consommation des produits de son sol. Enfin la haine commune aux deux gouvernements, et la haine est un grand stimulant, aurait par cette alliance occasion de s'assouvir. Pitt, le chef du cabinet britannique, poursuivait la Révolution d'une animosité implacable : il avait décrété son anéantissement. Aussi ses passions violentes étaient-elles dignes de pactiser avec celles non moins violentes de Marie-Caroline. Au sein même de l'administration napolitaine le terrain était très propice à l'élaboration d'une entente. Acton, le ministre dirigeant, était tout acquis à l'Angleterre. Bien que Irlandais et catholique il avait une prédilection marquée pour cette nation protestante qui, en échange de quelques services rendus, l'avait gratifié du titre de lord et sa prédilection ne cessait de grandir en raison directe de l'aversion que lui inspirait maintenant la France révolutionnaire. Puis il tenait à se voir pardonner la reconnaissance de la République dont la Cour de Saint-James avait pris ombrage, désir qui, à lui seul, l'eût incité à préconiser l'union avec elle. Quant à Ferdinand il avait la même antipathie à l'égard du jacobinisme français. Mais d'un tempérament peu belliqueux, il se souciait médiocrement de se lancer dans les aventures. N'importe, sa résistance, si jamais elle se produisait, ne serait pas un obstacle.

D'ailleurs la Grande-Bretagne avait lieu d'être admi-

Digitized by Google

rablement renseignée sur les dispositions des souverains siciliens, puisque depuis 1764 elle était représentée à Naples par le même ambassadeur. Celui-ci, qui s'appelait sir Hamilton, avait été toujours très utile à sa patrie, moins en amenant le royaume des Deux-Siciles dans l'orbite de l'Angleterre qu'en enrichissant ses compatriotes des précieuses antiquités dont foisonnait Pompéi. Artiste, collectionneur émérite, Mécène éclairé il avait recueilli quantité de vases étrusques et autres poteries enfouis dans la terre et les avait envoyés dans son pays. L'industrie britannique, avec son esprit pratique, avait deviné les avantages qu'on pourrait en retirer, et, de suite, il avait été fondé des manufactures en vue de développer un genre d'art, dont le rendement fut considérable. Si Hamilton était apprécié de son gouvernement, il était véritablement *persona grata* auprès de Ferdinand. Des goûts cynégétiques identiques les rapprochaient et maintes fois le roi conviait l'ambassadeur à ses chasses. Cela remplaçait pour Hamilton les joies de la famille dont le privait un célibat obstiné. Non qu'il eût prononcé le vœu de chasteté ; les mœurs, en effet, n'étaient pas son côté brillant. Grand coureur de femmes, l'âge, loin de calmer ses passions amoureuses, y apportait, comme il arrive souvent, un regain d'ardeur. Sous ce rapport, le noble chevalier faisait franchement les choses, et ce n'est pas à lui qu'on eût été en droit de reprocher un excès de puritanisme anglican. Aucune convenance, aucun préjugé ne le retenait. Près de friser la soixantaine, il avait installé chez lui une maîtresse qui jouait en quelque sorte le rôle d'ambassadrice morganatique, accueillant, à la place de l'absente, les visiteurs, présidant aux réceptions. Il la montrait même au dehors, heureux de s'afficher publiquement avec elle[1]. Enfin, après avoir attendu si longtemps

1. Cacault écrivait, en 1788 : « M. Hamilton brave tout ici. Il y a dans sa maison une fille qui en fait journellement les honneurs, avec qui il se montre en public. » Archives, Aff. ét. Fonds Naples, 118.

Digitized by Google

avant de s'unir en justes noces, Hamilton régularisa sa liaison par le mariage. Quoique épouse légitime de l'ambassadeur, la nouvelle lady n'appartenait en rien à l'aristocratie anglaise ; il était même difficile d'imaginer naissance plus obscure. Mais c'était sa vie romanesque, bien plus que son origine, qui jurait avec sa situation officielle et sociale. Fille de pauvres paysans, Emma Lyon (tel était son nom), après différents emplois de gouvernante, était venue fort jeune à Londres pour y trouver les ressources nécessaires à son existence. Elle y exerçait le métier peu relevé de servante de taverne, quand un certain docteur Graham, charlatan à la Cagliostro, remarquant sa beauté, eut l'idée de l'exploiter. Il la fit figurer parfois très déshabillée dans des tableaux vivants auxquels ses formes superbes se prêtaient à merveille et qui attiraient la foule élégante. A partir de ce moment Emma Lyon, dont la vertu n'était pas farouche, devint la déesse à la mode, comptant partout de nombreux adorateurs, étant portraiturée par les peintres les plus illustres. Reynolds la peignit en bacchante : Romney la représenta sous les traits de Circé, et c'est dans son atelier qu'un seigneur de haut lignage, Charles Greville, important fonctionnaire du *Foreign Office*, eut l'occasion de la voir et s'éprit de ses charmes. Compagne d'un homme aussi distingué, Emma Lyon, qui jusqu'ici avait conservé son nom, éprouva le besoin de le troquer contre celui de miss Harte. Ne fallait-il pas que rien ne subsistât de son origine plébéienne ? Greville fut vite ruiné par une femme dont les exigences étaient excessives. A bout d'argent, il songea à recourir à la bourse de sir Hamilton qui était son oncle. Mais, comme il connaissait l'amour de son parent pour le beau sexe, il lui dépêcha Emma, ne doutant pas que cette charmante plaideuse ne gagnât sa cause. Il ne s'était pas trompé. Le vieux bellâtre se montra généreux. Seulement, s'il adressa à son neveu les fonds qu'il réclamait, il ne lui renvoya pas sa maîtresse et la garda pour lui

Digitized by Google

La liaison finit, ainsi que nous l'avons dit, par un mariage qui fut célébré à Londres au mois d'avril 1791. Agée alors d'une trentaine d'années, lady Hamilton était encore éblouissante de beauté, et ses talents de société ajoutaient une séduction de plus à sa personne. Elle dansait à ravir, chantait supérieurement, ses différents amants ayant eu soin de lui donner des maîtres qui avaient remédié à l'insuffisance de son éducation. Mais on n'avait pu lui apprendre l'orthographe qu'elle ignora toujours [1].

L'ancienne courtisane une fois élevée au rang d'ambassadrice, il s'agissait de savoir si elle serait reçue à la Cour. Malgré son dédain de l'étiquette, Marie-Caroline aurait bien voulu lui fermer sa porte. Nulle plus qu'elle n'avait blâmé autrefois la conduite du ministre anglais qui paraissait dans tous les lieux publics en compagnie de cette créature perdue de mœurs. Toutefois, à ce moment elle n'avait pas à prendre parti pour ou contre elle. Mais aujourd'hui les choses étaient changées. Elle devait se prononcer formellement. Or admettre dans ses salons l'ex-pensionnaire du docteur Graham était pour une reine une perspective peu réjouissante. D'un autre côté un refus d'admission eût certainement refroidi les rapports avec la légation britannique qu'il était si opportun de resserrer. Lady Hamilton, on ne devait pas l'oublier, était l'épouse de l'ambassadeur cher, en dépit de tout, à Ferdinand, du représentant de l'Angleterre dont déjà, en 1792, on recherchait les bonnes grâces, et le crédit du chevalier était intact. Si son mariage avait éloigné de lui les duchesses et les pairesses, il n'avait pas provoqué les rigueurs de son gouvernement. Ses puissants appuis (il était frère de lait du roi Georges III) et ses loyaux services maintenaient Hamilton en faveur. Aussi finalement à Naples l'intérêt l'emporta sur les conve-

1. Lire au sujet de lady Hamilton Gagnière, qui résume les renseignements des divers historiens.

Digitized by Google

nances et lady Hamilton fut présentée à la Cour. Marie-Caroline aurait pu s'en tenir là, on ne lui demandait pas davantage. Mais passant d'un extrême à l'autre, elle attira bientôt à elle l'intruse et, au scandale général, en fit son amie préférée, la confidente de ses pensées, la collaboratrice de sa politique. Il n'y avait pas de réunion sans elle. A l'époque où nous sommes arrivés, l'intimité était si grande que Marie-Caroline, qui ne cessa sa vie durant d'entretenir une correspondance très active, lui écrivait fréquemment et sur un ton d'affection très marqué. C'est à elle qu'elle répond, après l'exécution de Louis XVI, pour décharger son cœur et proclamer sa haine du nom français [1].

Dans les conjonctures créées par l'événement du 21 janvier et sous les influences contre-révolutionnaires auxquelles ils obéissaient, les souverains siciliens étaient bien décidés à ne pas accréditer de ministre en France, et il fallait avoir la nullité d'esprit de Lebrun pour s'étonner du retard de Castelcicala à venir à Paris. Qu'attendre du jugement d'un homme, étranger au monde diplomatique, ignorant du droit international et des traités? car nous ne supposons pas que son existence antérieure eût beaucoup préparé Lebrun à occuper le poste délicat qui lui avait été confié. Successivement clerc tonsuré, soldat d'un régiment d'infanterie dont il avait déserté, imprimeur, journaliste dans le pays de Liége où il faisait de l'opposition à l'autorité du prince-évêque, Lebrun était accouru en France,

1. Ma chère milady, j'ai été bien touchée de l'intérêt que vous prenez » à l'exécrable catastrophe dont se sont souillés les infâmes Français. » Je vous envoie le portrait de cet innocent enfant (le dauphin) qui im- » plore vengeance, secours ; ou, s'il est aussi immolé, ses cendres, » unies à celles de ses infortunés parents crieront devant l'Éternel » une éclatante vengeance. Je compte de plus sur votre généreuse na- » tion pour remplir cet objet et pardonnez à mon cœur déchiré ces sen- » timents. Votre attachée amie. Charlotte. »

Les lettres de Marie-Caroline à lady Hamilton ont été publiées pour la première fois en 1877 par un écrivain italien, M. Palumbo, dans son livre intitulé: « Maria-Carolina, regina delle due Sicilie ; suo carteggio con lady Hamilton. »

Digitized by Google

quand la Révolution était en pleine fermentation. Le jacobinisme parla vite à son âme. Avec un passé à ce point bigarré, n'avait-il pas lieu d'en être un de ses fervents adeptes? Mécontent de n'avoir pas réussi, il aurait difficilement embrassé une autre carrière, aussi propre à la satisfaction de ses rancunes comme à la réalisation de ses visées ambitieuses. Dumouriez apprécia son civisme, il le nomma à une situation importante du ministère qu'il dirigeait ; et la même année, qui vit Lebrun débuter dans la diplomatie, le vit également en devenir le chef suprême. Ainsi, lorsqu'après le 10 août la France était aux prises avec les difficultés d'ordre extérieur les plus graves, c'était cet incapable qu'on avait chargé du soin de les résoudre. Par lui Mackau était mis au courant des intentions de la Convention. Il apprenait qu'elle méditait une expédition contre Pie VI. Cependant ce projet n'était pas le résultat de ses conseils réitérés. Déjà, avant l'assassinat de Basville, Cacault avait été envoyé à Nice, afin d'étudier avec Biron les moyens d'envahir l'état ecclésiastique. Maintenant, il est vrai, un plan était arrêté, au moins sur le papier, dans lequel le concours de Naples et de la Toscane était préjugé en principe. Chacune des deux couronnes obtiendrait une part des dépouilles pontificales, tandis que Rome serait érigée en République. Lebrun priait donc Mackau d'adresser des ouvertures à ce sujet à la Cour des Deux-Siciles. Mais cette démarche trahissait chez son auteur de singulières illusions. Ne savait-il pas qu'à cette heure il ne pouvait être question d'une campagne en commun entre la Convention régicide et une puissance monarchique? Et puis Acton avait peu auparavant repoussé semblable proposition. Au reste ce n'était pas le seul point sur lequel Lebrun se trompait lourdement. Il croyait encore à la neutralité éventuelle de l'Autriche, espérant que Marie-Caroline détacherait le cabinet de Vienne du traité qui la liait à la Prusse. Mais cette offre de médiation, émanée jadis de l'initiative de la reine,

Digitized by Google

en admettant qu'elle eût été sincère, était irrecevable dans la crise présente. Comment! L'Europe entière était déchaînée contre la Révolution, l'Empereur songeait à venger ses défaites, Naples, ne cachant plus ses dispositions hostiles, était en pourparlers avec l'Angleterre en vue d'une alliance contre la France, et c'était le moment où Lebrun se flattait de voir se produire l'intervention d'une ennemie acharnée en faveur du désarmement de la monarchie autrichienne. En vérité, la République naissante avait remis en des mains bien inexpérimentées les destinées de sa diplomatie. Et quelles raisons auraient eues les souverains siciliens de répondre aux avances de la France? Avaient-ils tant à se louer de sa politique, leurs griefs n'étaient-ils pas ceux de l'Europe? En écartant même toute considération relative à la mort de Louis XVI, n'étaient-ils pas fondés à se plaindre de l'étrange attitude de l'amiral Latouche? Non qu'il s'agisse ici de la démonstration navale dont nous avons parlé, mais des incidents qui l'avaient suivie.

A peine Latouche avait-il quitté la rade que son escadre fut assaillie par une tempête terrible. La plupart des bâtiments qui la composaient n'eurent pas trop à souffrir et purent, malgré quelques dégâts, parvenir à Cagliari. Il n'en fut pas de même du vaisseau amiral le *Languedoc*, lequel, complètement désemparé, se trouva dans l'impossibilité de continuer sa route. Force lui fut de venir se radouber à Naples, où le gouvernement s'empressa de lui apporter les secours nécessaires. Cet empressement non moins que les lois de l'hospitalité auraient dû commander à Latouche de s'abstenir de tout acte de nature à éveiller les susceptibilités officielles. Pourtant ce fut tout autrement qu'il se comporta. Il existait, nous l'avons mentionné, un certain nombre de Napolitains favorables aux idées de 1789 et désignés du nom de patriotes. C'est ainsi qu'on appelait, en Italie, les partisans de la France. Ils formaient un parti qui, recruté principalement parmi les

Digitized by Google

jeunes gens des premières familles et l'élite intellectuelle de la nation, professeurs, littérateurs, philosophes, tous ceux en un mot se piquant de bel esprit, tendait à opposer au despotisme de la Cour les principes libéraux de la déclaration des droits de l'homme. Leur prosélytisme était discret; ils se contentaient de vœux, d'aspirations, évitant soigneusement les manifestations tapageuses. Sage précaution, s'ils voulaient s'épargner les rigueurs gouvernementales. Mais en cette circonstance ils se départirent de leur prudence habituelle et accueillirent, par des témoignages de sympathie trop bruyants, Latouche et ses officiers durant leur séjour forcé à Naples. Ces coquetteries de sujets napolitains avec un amiral français, qui la veille encore menaçait leur patrie d'une exécution militaire, étaient, on l'avouera, assez déplacées, et rien que de très naturel si le roi et la reine en prirent ombrage. Quant à Latouche, il n'avait pas à avoir de ces scrupules, il était le triomphateur, et, s'il se fût borné à riposter à des politesses par d'autres similaires, sa conduite eût été au-dessus de tout reproche. Mais il commit la faute de ne pas garder la réserve nécessaire et se livra à la propagande civique. Il encourageait les patriotes dans leurs espérances, les entretenait avec affectation des événements de France, leur distribuait des cocardes tricolores et surtout leur conseillait d'établir des sociétés secrètes[1]. Tant que Latouche resta à Naples, la Cour, qui par ses espions ne perdait aucun détail de ses manœuvres, ne bougea pas. Seulement, lorsqu'il fut parti, elle arrêta la plupart de ceux qui avaient été en intelligence avec lui, croyant ou voulant découvrir dans leurs agissements les bases d'une agitation dangereuse qu'elle rattacha à la conspiration avortée de l'année suivante. Dès lors il y eut sous les verrous quantité de Napolitains prévenus de menées subversives, et dont le procès demeura

1. Colletta.

Digitized by Google

longtemps pendant. En se gênant si peu, Latouche avait assurément bien mérité de la Convention, dont un décret du 19 novembre 1792 promettait aide et fraternité aux peuples désireux de s'affranchir. Mais les souverains siciliens, qui avaient un idéal différent, le considérèrent comme un fauteur de désordres.

Ces arrestations n'étaient pas faites pour relever le crédit de Mackau, et, dans l'atmosphère surchauffée de passions violentes au milieu de laquelle il se mouvait, ses fonctions ressemblaient à un véritable supplice. Où qu'il regardât, de quelque côté qu'il portât ses pas, partout il ne voyait que regards malveillants et n'entendait que paroles amères. La Cour, les ministres, le corps diplomatique, tout le monde le traitait avec dédain. Ce qui ajoutait à son dépit et marquait le contraste, c'étaient les attentions dont étaient comblés les émigrés. Le malheureux néanmoins se cramponnait à son poste, il lui fallut même un affront en plein Palais pour qu'il songeât non à démissionner (pareille idée n'entra jamais dans son cerveau), mais à quitter Naples. Il venait de naître un archiduc d'Autriche, propre petit-fils de Marie-Caroline. On était au commencement de mai, trois mois s'étaient écoulés depuis la mort de Louis XVI, et le roi et la reine pensèrent pouvoir interrompre un moment leur deuil pour célébrer, par une réception, cette naissance. Mackau, à l'exemple des autres représentants étrangers, avait été convié. La Cour des Deux-Siciles n'ayant pas rompu avec la France et l'envoyé de la République continuant en conséquence à être accrédité officiellement près d'elle, il était difficile de l'exclure. Mais Mackau aurait dû regarder l'invitation comme une simple « formalité d'usage », à laquelle les convenances, dans les conjonctures actuelles, lui interdisaient de se rendre. Il s'agissait d'une fête de famille, revêtant un caractère spécial d'intimité royale ; le fonctionnaire de la Convention régicide n'avait donc pas à y paraître. Sa présence, loin d'être une marque de courtoisie, aurait plutôt

Digitized by Google

quelque chose de choquant ; n'évoquerait-elle pas, comme un souvenir affreux, l'échafaud encore humide sur lequel avait péri le dernier roi des Français. En assistant à la réception, Mackau courait fatalement au-devant d'une humiliation publique. Son arrivée provoqua dans l'assemblée un malaise général ; et, quand il se présenta devant les souverains, ceux-ci, évitant de répondre à son salut, affectèrent de lui tourner le dos. Les ricanements méchants des courtisans, les chuchotements sarcastiques des dames soulignèrent aussitôt la gravité de l'offense. Mackau comprit et se retira. Ainsi s'accusait très nettement la fausseté de sa situation. Profondément mortifié, il résolut d'abandonner de suite le royaume et il écrivit à Cacault, alors retenu en Toscane, pour le prier de lui dépêcher un des bâtiments français mouillés à Livourne. La voie de mer était alors la seule route à prendre, le territoire de l'État ecclésiastique étant, depuis l'échauffourée de Rome, virtuellement fermé aux Français et Mackau moins que tout autre pouvait y avoir accès. On doit rendre à Lebrun et au Conseil exécutif cette justice, c'est qu'à la nouvelle de l'incident ils donnèrent en tous points tort à Mackau [1]. Ils sentirent que celui-ci, en blessant les bienséances, avait provoqué le camouflet dont il souffrait cruellement, et ce manque de tact joint à sa maladresse dans l'affaire Basville acheva de les éclairer sur l'inconscience dangereuse de cet agent. Désormais Mackau était impropre au rôle de conciliateur dans lequel à Paris on n'avait pas douté qu'il ne réussît. De quel poids eût été sa parole? Bafoué, discrédité, objet du mépris de tous, il était un

1. L'objet de la fête, à laquelle le citoyen Mackau avait été invité, indiquait assez à ce ministre qu'il ne pouvait y assister sans blesser les convenances et qu'il devait se dispenser de déférer à une invitation qui n'était qu'une formalité d'usage. La démarche inconsidérée de ce ministre l'ayant exposé à un désagrément qui compromet le caractère dont il est revêtu, le Conseil exécutif, qui avait déjà d'autres torts à lui reprocher, a cru devoir saisir cette occasion de le rappeler. » Archives Aff. ét. Naples. Fonds Naples, 123.

Digitized by Google

obstacle à une entente. Son rappel s'imposait, il fut décidé sur l'heure, et, en le lui annonçant, Lebrun lui ordonna d'ajourner son départ jusqu'à l'arrivée de son successeur.

Cependant les négociations de la Cour de Naples avec l'Angleterre étaient en pleine activité. Des courriers fréquents étaient échangés entre les deux capitales. Hamilton, qui ne cessait de tonner contre la France, ne quittait plus Acton, sa femme était également en conférences journalières avec Marie-Caroline ; en réalité, elle était l'instrument dont se servait le cabinet britannique pour triompher des hésitations qu'il aurait pu rencontrer de la part de Ferdinand. Et, tandis que les vexations d'autrefois avaient recommencé à l'égard des Français, qu'ils étaient inquiétés et étroitement surveillés, toutes les prévenances allaient aux Anglais établis dans les Deux-Siciles. Bien entendu, il n'était plus question, fût-ce en discours fallacieux, de l'envoi d'un ambassadeur à Paris. Pendant quelque temps, même après l'exécution de Louis XVI, Acton s'était amusé de Mackau et lui avait promis de pourvoir au poste vacant. Lorsque Castelcicala, croyant un moment sa nomination sérieuse, avait préféré résigner ses fonctions plutôt que de les remplir auprès de la Convention, le ministre dirigeant avait continué à insister sur le désir de son maître d'être représenté en France. Maintenant cette comédie était finie ; à se prolonger, elle aurait souverainement perdu de son sel. Comment parler encore de rétablir la légation de Paris, quand les pourparlers avec Londres n'étaient plus un mystère et qu'un traité offensif était à la veille de se conclure ? Toutefois Lebrun, dans sa candeur, s'obstinait à ne pas désespérer. Certes ses anxiétés étaient grandes, certes son espoir de conserver la paix avec Naples diminuait tous les jours : mais par une sorte de contradiction, il se flattait, il se persuadait même, ô illusion de la vanité présomptueuse, de pouvoir maintenir la neutralité, qui n'en était plus une,

Digitized by Google

des souverains siciliens en faisant appel à leur soi-disant intérêt. C'est dans ses instructions à Maret, successeur de Mackau, que s'étale la naïveté de celui qui pensait être un diplomate d'une habileté consommée et n'était qu'un vulgaire politicien. Maret, destiné à devenir célèbre sous le nom de duc de Bassano, avait été en effet recommandé à l'attention de Lebrun par une mission dont il s'était acquitté l'année précédente en Angleterre. A la vérité, chargé d'obtenir la promesse de la neutralité de celle-ci, le succès n'avait pas couronné ses efforts. Il n'en était pas moins un homme intelligent et adroit. Qui d'ailleurs n'aurait pas échoué dans cette tâche délicate ! Talleyrand tout le premier, auquel semblable mandat avait été confié, s'était constamment heurté aux faux-fuyants du *Foreign Office*. Sa connaissance de la politique anglaise rendait donc le choix de Maret particulièrement judicieux, puisqu'on l'envoyait dans un pays où l'influence de l'Angleterre était prépondérante. Mais cela ne suffisait pas. A Naples autant qu'à Londres les principes primaient les questions de personne. Le négociateur le plus expert eût été impuissant à ramener la Cour sicilienne à des sentiments pacifiques vis-à-vis de la Révolution. Le spectre de Louis XVI se dressait entre elles deux, objet lugubre qui les divisait pour longtemps. Aussi dans l'occurrence les avis à Maret détonnaient-ils complètement. Leur auteur ne paraissait pas soupçonner un seul instant les motifs de la désunion et avait l'air de supposer qu'avec des amabilités il aurait facilement gain de cause. Comment ne pas être stupéfait de son optimisme prétentieux, quand il écrit sans sourciller : « Il est à présumer que la Cour de Naples se portera sans difficulté à confirmer la neutralité qu'elle s'est engagée d'observer. » Comment également ne pas être déconcerté quand il ajoute avec une imperturbable assurance comme si la réussite n'était pas douteuse? « Mais une simple déclaration à cet égard ne suffit pas pour se reposer sur la fidélité de cette Cour... Il s'agira donc

Digitized by Google

de chercher à la convaincre par tous les moyens que ses intérêts la sollicitent de rester neutre. Il faudra favoriser et fomenter toutes les idées dont le but serait de la soustraire à la dépendance autrichienne et espagnole. » Cette neutralité même n'était qu'un premier pas et, encourageant les convoitises napolitaines sur le territoire pontifical, il revenait toujours à l'idée d'une alliance. Le passage suivant ne le laisse-t-il pas assez clairement entendre. « Le ministre la pressentira (la Cour) sur le projet de la faire entrer dans le partage du patrimoine du Saint-Père, lui fera envisager la possibilité de ce plan et la disposition de la France à se prêter à ses convenances. » Ces instructions ne parvinrent pas à Maret. Il était déjà parti pour son poste avant qu'elles fussent rédigées, et la violation du droit des gens dont il fut victime l'empêcha de les trouver à Naples. Malgré son caractère diplomatique, l'Autriche le fit arrêter avec Semonville son compagnon de voyage, en pleine région neutre, dans les Grisons et les jeta l'un et l'autre dans la forteresse de Kufstein, d'où ils ne sortirent qu'en 1795 contre l'échange de Madame Royale.

Les singulières illusions de Lebrun n'avaient d'égales que celles de Mackau ; c'était peut-être même lui qui les avait communiquées à son chef en attribuant à la Cour des Deux-Siciles des arrière-pensées qu'elle n'eut jamais. L'erreur de Mackau provenait des flatteries d'Acton, qui alternaient avec sa raideur. Derrière des formes courtoises propres à endormir sa confiance il n'avait pas su démêler les intentions hostiles du ministre, et bien que, le supplice de Louis XVI aidant, les relations avec les deux nations se tendaient davantage, Mackau persistait à distinguer entre Marie-Caroline et Acton. S'il ne doutait pas de l'animosité implacable de la première, il croyait découvrir un certain fonds de bienveillance chez le second [1]. Cette opinion, que rien

1. Reinhard, secrétaire de Mackau écrivait : « Je ne crois pas M. Acton plus notre ami que la reine. Il en coûte au citoyen Mackau de s'arracher à une douce illusion. »

Digitized by Google

ne justifiait, le poussait à avoir foi en la conclusion d'une entente. A son sens, si l'on satisfaisait ses ambitions sur l'État ecclésiastique, si surtout on lui démontrait la grave atteinte portée à la prospérité du commerce par une rupture ou seulement des rapports aigres-doux, le cabinet napolitain ne résisterait pas à la tentation de s'unir à la France. Ces considérations il les développait longuement dans un mémoire, reflet de son esprit faussé, et contre lequel protestaient jusqu'à l'évidence tous les actes de la Cour. Ainsi Mackau était traité en suspect, il avait essuyé un affront public de la part des souverains, il était témoin des haines grandissantes des cercles officiels, et il osait encore parler d'une alliance entre deux peuples séparés par un abîme profond. Quelles preuves fallait-il donc à Mackau pour être convaincu de l'hostilité de la Cour des Deux-Siciles ! Ne comprenait-il pas que Marie-Caroline, maîtresse absolue dans les conseils du gouvernement, voulait assouvir sa vengeance contre la Révolution et qu'aucun frein ne pouvait la retenir ? Ce sentiment s'était emparé de son âme au point d'être l'unique mobile de sa conduite ; il était si puissant qu'elle n'eût pas désarmé au prix des plus grands avantages : car, il importe de le remarquer, la reine dès maintenant est devenue l'adversaire irréconciliable de la France révolutionnaire. L'exécution de Louis XVI et principalement celle de sa sœur Marie-Antoinette seront des crimes qu'elle ne pardonnera pas. Ni le temps qui cicatrise les blessures morales les plus cuisantes, ni les intérêts auxquels les princes doivent souvent céder ne sauront avoir raison de son aversion. Elle intriguera, luttera, cherchera sans relâche à nuire à une république abhorrée et sera une des dernières à se résigner au triomphe de celle-ci. Mais, à côté de Mackau, il y avait un homme au jugement sûr qui voyait les choses dans toute leur réalité. C'était Reinhard, le secrétaire de la légation récemment arrivé, dont la carrière brillante mit en relief le talent.

Digitized by Google

Les belles paroles ne lui en imposaient pas. Sa perspicacité eut vite pénétré la duplicité d'Acton, appliqué à promouvoir une politique qui lui apparaissait comme « un tissu de perfidies ». Que n'avait-il été envoyé plus tôt à Naples? il aurait mieux éclairé la France sur les projets qui s'y tramaient et dissipé les chimères dont la tête de Lebrun était farcie.

Une fois informé de son rappel et du nom de son successeur, Mackau en avait avisé le ministre du roi; mais la réponse qu'il en reçut fut significative. « Nous ne savons pas qui est ce *Monsieur* Maret, avait-il déclaré, sur un ton de mauvaise humeur; on dit qu'il est à Florence, il est étonnant qu'on nous prévienne si tard. » N'était-ce pas montrer que la Cour ne voulait plus désormais reconnaître de représentant français? Au reste elle n'en avait que faire, puisque deux jours auparavant, le 20 juillet, elle avait signé avec l'Angleterre une alliance offensive contre la France. Par là elle s'engageait à fournir à son alliée les vaisseaux de sa flotte et un contingent de 6,000 soldats. Jusqu'à nouvel ordre la convention devait demeurer secrète, toutefois l'existence en fut bientôt révélée. Dès le commencement d'août il s'en répandait dans la ville des copies plus ou moins exactes, et l'adhésion à la coalition du royaume des Deux-Siciles devint le sujet de toutes les conversations. Mackau était fixé, ses dernières espérances dans la conservation de la paix s'étaient envolées, il n'avait plus qu'à attendre ses passeports. Mais, avant son départ, une humiliation imprévue, et qui prouvait combien à Naples on avait peu le respect des immunités diplomatiques, lui était réservée. Une après-midi qu'il était à la campagne on lui enleva ses papiers. Si un espion du Palais, Luigi Custode, était l'auteur du vol, Marie-Caroline en était l'inspiratrice [1]. Mackau ayant accueilli dans sa maison des

1. « Je suis charmée que vous ayez été contente de Custode : c'est un » homme d'esprit, d'activité, d'intelligence, mais un homme qu'il faut

Digitized by Google

patriotes, de ceux incarcérés en ce moment pour accusation de haute trahison, elle pensait découvrir dans ses archives la preuve de leur culpabilité. D'où ce coup d'audace aussi malhonnête que peu intelligent. Qui croyait-on tromper? Mackau se plaignit à Acton, lequel, devant ses protestations, joua la comédie de l'indignation; seulement, loin d'être sa dupe, il fut très convaincu des complicités royales. Toutefois une scène d'éclat aurait été inutile, Mackau n'eût pas été le plus fort; car, dans cette audience qui était un congé, Acton lui annonça la rupture définitive. Puis, toujours maître de lui-même et avec un à-propos non exempt d'ironie, il lui communiqua l'article du traité, en vertu duquel le roi, libre de cesser, quand il le voudrait, les hostilités, ne serait point inquiété par l'Angleterre s'il se réconciliait avec la France. Cette clause, on le prétendit dans la suite, avait été insérée sur la demande expresse de Ferdinand dont on vainquait les scrupules pacifiques en lui facilitant les moyens de rentrer dans la neutralité. En tout cas qu'importait à Mackau cette précaution pour l'avenir? Aujourd'hui il s'agissait du présent, et le présent c'était la guerre avec son cortège de violences. Il ne tarda pas à en apprendre quelque chose. Le lendemain, premier septembre, des navires anglais mouillèrent dans le port, l'heure de l'action avait sonné, ils venaient réclamer les secours promis par la couronne. Immédiatemeut le roi publia un édit enjoignant aux Français de partir de son royaume; en même temps il adressait à Mackau un ultimatum dont le laconisme ne laissait pas d'être brutal. Il faut le lire pour voir en quel mépris les souverains napolitains tenaient la République. « La Cour de Naples, tel était son texte, ne pouvant plus supporter la *faction qui a usurpé le pouvoir* en France, a pris la détermination

» tenir. C'est lui qui a enlevé les papiers et archives de la maison de » Mackau, et, sans le coquin de Medici, nous aurions su alors les trahi- « sons et coupé le fil aux horreurs... » Extrait d'une lettre de Marie-Caroline à lady Hamilton.

Digitized by Google

de faire savoir à M. de Mackau qu'il doit, dans le terme de huit jours, quitter les États de Sa Majesté Sicilienne. » L'amour-propre du gentilhomme fourvoyé au service de la Convention eut à souffrir une fois de plus à la réception de cet office. On le renvoyait de la façon la plus cavalière, et le spectacle qu'il devait contempler quelques semaines plus tard, à son retour dans sa patrie, n'était guère de nature à le consoler des amertumes de toute sorte dont il avait été abreuvé. Là la Terreur exerçait sa domination sinistre. Le parti montagnard qui l'avait organisée pour se maintenir aux affaires, après s'être débarrassé des Girondins, n'avait qu'un argument, la guillotine, et il ne restait plus aux hommes chevaleresques, voulant envers et contre tout servir leur pays, qu'à chercher à l'armée sous le drapeau tricolore l'emploi de leur courage et de leur talent. Quant à la carrière de Mackau, elle était bien terminée. L'incohérence de sa conduite durant sa courte ambassade, les maladresses qu'il y avait commises ne le désignaient pas aux bonnes grâces ultérieures des gouvernants républicains. Ce passé sembla peser irrémédiablement sur lui. C'est en vain que, sous le Directoire et le Consulat, il tâchera d'obtenir quelque poste ; toujours il échouera. Juste punition de son absence de caractère. S'il s'était retiré lorsque le lui commandait sa dignité, il aurait évité de se trouver dans une situation des plus fausses où les fautes étaient fatales ; et n'ayant pas alors à son passif de ces erreurs capitales difficiles à oublier, sa réintégration dans la diplomatie eût été indiquée. Encore si cette leçon lui avait été profitable ! Mais il paraissait que jusqu'au bout il ne saurait pas comprendre la réserve à laquelle il était astreint. Lui, le protégé des Bourbons, qui n'avait pas hésité à être l'ambassadeur d'un gouvernement régicide, il eut l'outrecuidance de se poser en victime de la Révolution en sollicitant de la générosité de Louis XVIII, par l'intermédiaire de son fils, le brillant amiral, une pension de 8.000 francs. Pauvre incons-

Digitized by Google

cient ! N'est-il pas heureux que la mort l'ait frappé en 1827 ! elle lui épargna une nouvelle palinodie, tellement il est présumable que s'il avait vécu en 1830, il aurait quémandé les faveurs de la monarchie de juillet

Digitized by Google

CHAPITRE III

LE TRAITÉ DE PAIX DU 10 OCTOBRE 1796.

Siège de Toulon. — Despotisme de Ferdinand et de Marie-Caroline. Complot contre la couronne. — Arrestations et condamnations. — Le chevalier de Medici est incriminé. — Devant les défaites essuyées par la coalition, le roi entame, à l'insu de la reine, des pourparlers à Venise. — Leur échec. — Campagne de Bonaparte en Italie, au printemps de 1796. — Le prince de Belmonte Pignatelli signe l'armistice de Brescia. — Intervention du marquis de Gallo auprès de Barthélemy, négociateur des traités de Bâle. — Arrivée de Belmonte à Paris. — Difficultés qu'il rencontre. — Il refuse d'accéder à la plupart des exigences du Directoire, notamment en ce qui concerne l'amnistie des détenus politiques et le renvoi d'Acton. — Signature d'un traité avantageux pour Naples. — Belmonte s'entremet en faveur du Saint-Siège.

I

Les effectifs militaires, que le royaume des Deux-Siciles s'engageait à mettre à la disposition de l'Angleterre, allaient trouver leur emploi dans le siège de Toulon. Les royalistes qui y dominaient, après avoir proclamé Louis XVIII, avaient livré la ville et la citadelle aux Anglais. Le général Maudet et le capitaine de vaisseau Imbert étaient les principaux auteurs de cette trahison, indigne d'officiers français. Et, si nous admirons les paysans vendéens soulevés pour la défense de leurs autels contre le gouvernement qui foulait aux

Digitized by Google

pieds les droits les plus sacrés de la conscience, si nous approuvons les Lyonnais acharnés à briser la tyrannie des Jacobins sanguinaires, si nous comprenons même les Toulonnais désireux d'opposer la monarchie à une république issue de l'émeute et du crime, nous n'admettons plus, nous condamnons énergiquement leur appel à l'étranger. Toulon était une partie intégrante du territoire national ; aucun motif, aucun grief ne les excusait d'en ouvrir la porte à la flotte ennemie qui croisait dans la Méditerranée, et leur conduite mérite la même réprobation que celle des émigrés combattant contre la France dans les rangs de la coalition. C'était à la fin d'août que l'escadre britannique avait pénétré dans notre grand port, elle fut bientôt grossie des escadres d'Espagne et de Naples, de sorte que la Convention eut à faire face, dès le début, à des forces considérables. L'amiral anglais Hood commandait la marine ; le général espagnol O'Hara l'armée de terre. Nous n'entreprendrons pas de décrire ici les différentes phases de ce siège fameux. Rappelons seulement qu'après les tentatives infructueuses de Carteaux et de Doppet, chefs dont le ridicule égalait l'incapacité, « l'un était peintre, l'autre médecin », rappelons que le général Dugommier sut habilement diriger l'attaque et eut ses efforts couronnés de succès. Mais la victoire fut assurée par le capitaine Bonaparte, un jeune officier d'artillerie dont le nom était prononcé pour la première fois dans l'histoire. De suite il avait deviné l'importance du fort Mulgrave réputé inexpugnable et que les Anglais surnommaient significativement le petit Gibraltar. Voyant là la clef de la place, il conseilla de s'en emparer afin de bombarder la ville de ce point culminant. On écouta ses avis, l'assaut fut ordonné, et, quand les Français eurent été maîtres de la redoute, il devint impossible aux coalisés de tenir tête aux projectiles qui les criblaient de toutes parts. Ils durent se retirer au plus vite non sans avoir au préalable incendié l'arsenal, les magasins, les chan-

Digitized by Google

tiers et treize navires français. Les Napolitains s'étaient comportés vaillamment. Avec des généraux éprouvés tels que ceux qui les menaient au feu, ils avaient eu tout lieu de déployer leur ardeur. Mais ils essuyèrent des pertes sérieuses, et le plus clair résultat de leur intervention fut de sauver un certain nombre de royalistes, entre autres, Maudet, le plus compromis, les soustrayant de cette façon à la répression terrible qu'organisèrent ensuite les commissaires de la Convention. Ainsi se terminait, le 19 décembre, à l'avantage de la France, l'investissement de Toulon, qui avait duré plus de trois mois. Malgré des commencements si peu heureux, les Napolitains continuèrent à lutter et sur mer et sur terre, surtout en 1796, en Italie, lorsque le nord de la Péninsule fut le vaste champ de bataille de l'Europe. Toutefois, avant de poursuivre ce sujet, il convient d'examiner la répercussion des événements sur la situation intérieure du royaume.

L'administration de Ferdinand était très despotique ; loin de s'adoucir avec le temps, elle redoublait de rigueur depuis que s'étendaient les progrès de la Révolution. La raison de cela était à chercher dans le caractère ombrageux des souverains. Ceux-ci tremblant à chaque instant pour leur couronne s'émouvaient des moindres mouvements de l'opinion. Nuls plus qu'eux ne redoutaient la contagion de l'état de choses régnant en France; par là nous n'entendons pas seulement les idées démagogiques, destructives de toute autorité, mais les saines réformes de l'Assemblée constituante. Aux yeux d'un roi et d'une reine habitués à gouverner suivant leur bon plaisir, il n'était pas douteux que le vote annuel de l'impôt consacrant les droits de la nation, l'égalité civile et politique, l'établissement d'un régime constitutionnel servant de contrepoids aux prérogatives du pouvoir royal étaient autant d'innovations dangereuses. Si les monarques siciliens supportaient mal les initiateurs étrangers de ces changements, ils supportaient plus mal encore ceux de

Digitized by Google

leurs propres nationaux qui les préconisaient. Aussi ces derniers furent-ils traités en suspects. Objet d'un espionnage incessant, il leur fallait surveiller leurs actes et leurs paroles. Marie-Caroline, flairant partout des conspirations, s'obstinait à voir en eux des ennemis du repos public. Avec un tel système, elle s'aliéna rapidement les sympathies des classes éclairées dont elle avait joui jusqu'alors, et désormais leur aversion à son égard remplaça l'admiration d'autrefois. Cependant, à côté de complots imaginaires il en existait de réels. Si déjà un certain Carlo Laubert en avait fomenté un en 1791, il s'en organisa un autre au mois de mars 1794, dont le but était la proclamation de la République. Il fut révélé par l'un des affidés au moment où il allait éclater. Sur ses indications, la police procéda à de nombreuses arrestations et les papiers de même que les armes trouvées en possession des inculpés ayant confirmé entièrement la chose, une junte de justice fut désignée pour instruire l'affaire[1]. Cette découverte produisit une émotion considérable. Plus que jamais, Ferdinand et Marie-Caroline craignirent de perdre leur couronne. Comme les conjurés appartenaient au parti patriote, ils n'hésitèrent pas à établir une connexité directe entre leur conduite et celle des Napolitains présents aux conciliabules de Latouche, lesquels, accusés de haute trahison, languissaient maintenant dans les cachots. Mais l'assimilation manquait de fondement. Il ne suffit pas d'être affilié à un parti pour être coupable du crime de quelques-uns de ses membres, et les hommes qui avaient soupiré après des réformes libérales, qui avaient même eu une attitude blâmable en écoutant trop volontiers les conseils de l'amiral français, n'étaient aucunement des conspirateurs. Quoi qu'il en soit, la Cour de Naples n'admettait pas ces distinctions. A son sens, quiconque n'admirait pas son despotisme était un jacobin dont on devait

1. Helfert.

Digitized by Google

débarrasser la société; et, résolue à frapper un grand coup, elle tenait à englober les uns et les autres dans la même accusation. La junte commença par juger les auteurs du complot. Trois furent condamnés à mort; une trentaine, à la déportation ou aux galères; les autres, acquittés. Les Napolitains, auxquels était infligée la peine capitale, étaient de tout jeunes gentilshommes; le plus âgé d'entre eux n'avait pas vingt-trois ans. Ils furent exécutés sur une des places de la ville, et l'effroi causé par leur supplice n'était pas encore calmé quand on apprit l'incarcération du chevalier de Medici. Le nouveau prévenu était une personnalité d'envergure. Descendant d'une des plus illustres familles d'Italie, il exerçait les fonctions de régent de la *Vicaria*, c'est-à-dire de directeur de cette police qui était chargée de rechercher activement les suspects; lui-même à cette heure était un de ceux-ci. On lui imputait des intelligences avec les révolutionnaires français, on citait de prétendues lettres qu'ils lui auraient adressées. En réalité, Medici absolument innocent, était une victime de la jalousie d'Acton. Sa remarquable intelligence, son dévouement à la couronne et aussi le crédit de sa sœur, la marquise de Sammarco, fort avant dans l'intimité de la reine, lui avaient valu beaucoup d'influence. Or le premier ministre le regardant comme un rival qui pouvait le supplanter saisit avec empressement l'occasion de lui nuire et, sur les affirmations mensongères de l'un des conjurés, il déclara qu'il avait trempé dans la conspiration. Si invraisemblable que fût l'allégation, si manifeste qu'apparût la fausseté des documents invoqués à l'appui, Acton avait su habilement ébranler la confiance de Marie-Caroline dans la fidélité de ce sujet. En dépit de son innocence, Medici était trop désarmé; il lui était difficile de lutter contre les préjugés d'une souveraine, prompte à ajouter foi aux pires calomnies, et du jour au lendemain il fut destitué de son poste et arrêté. Dans la voie où elle était entrée en s'en prenant

Digitized by Google

au Napolitain le plus loyaliste, la Cour n'avait plus de motif de se modérer. C'est pourquoi une foule de grands des plus en vue vinrent rejoindre Medici en prison. Le sort de ces malheureux était d'autant plus à plaindre que les preuves de leur culpabilité faisant défaut, leur captivité se prolongeait plus longtemps. Sous prétexte qu'ils mentaient et que, la torture aidant, ils finiraient par avouer, on refusait de les mettre en liberté [1].

Tout préoccupé qu'il fût de l'agitation dont son royaume était le théâtre, Ferdinand n'en suivait pas moins avec une attention anxieuse les péripéties de la guerre engagée entre l'Europe et la République. Témoin des succès croissants de la France, il regrettait déjà de ne pas avoir gardé la neutralité. Sa haine de la Révolution ne l'empêchait pas de s'intéresser à la prospérité de ses états. Or les lourdes charges financières qui résultaient de la mobilisation de ses troupes, le ralentissement inévitable des transactions commerciales portaient à cette prospérité un coup sensible. D'ailleurs les relations de commerce avec l'Angleterre, trop facilement escomptées, étaient loin d'avoir remplacé avantageusement celles avec la France, parce que l'Angleterre, important presque exclusivement sans exporter en retour, prodiguait peu son or sur le marché. Puis le roi, qui avait rompu la paix plutôt sur les suggestions de la reine que poussé par ses penchants naturels, n'envisageait pas sans appréhension la continuation d'hostilités grosses de conséquences. Les armées républicaines, après avoir repoussé de l'intérieur les bataillons ennemis, franchissaient maintenant partout la frontière. Du côté de l'Italie notamment, elles avaient passé le Var, s'étaient emparées de Nice ainsi que du camp de Saorgio et s'avançaient déjà sur Savone. En présence de leurs victoires, l'empereur soucieux de la sécurité de la Lombardie demandait à

1. Colletta, Botta.

Digitized by Google

chacun des secours. Il s'adressait à Ferdinand qui n'était lié à lui par aucun traité et avait seulement promis de secourir l'Angleterre, s'autorisant sans doute de sa qualité de gendre pour réclamer l'envoi de 18,000 hommes. Mais Ferdinand faisait la sourde oreille, un tel contingent à fournir lui paraissait ruineux. Et si, parfois l'empereur était plus pressant, il lui donnait de belles paroles et décrétait qu'en vue de la levée de renforts les barons et les nobles auraient des contributions supplémentaires à payer. A la fin l'Autriche, lasse d'attendre, perdait patience et faisait imprimer dans ses gazettes officieuses que la conspiration de Naples était une invention imaginée par la Cour afin de s'exempter de ses obligations militaires. Cette boutade n'avait aucun effet ; Ferdinand était si peu disposé à céder qu'il songeait à se réconcilier avec la France. Toutefois le point délicat était d'entamer les négociations à l'insu de Marie-Caroline ; car celle-ci, dont l'ardeur guerrière augmentait et qui considérait la paix avec la République comme une honte infligée à l'honneur de la couronne, eût été un obstacle primordial à toute tentative de rapprochement. Et puis comment pour le roi manifester ses intentions ? La guerre était à peu près générale, rares étaient les pays où la Convention entretenait encore des représentants officiels avec lesquels on pourrait s'aboucher. Après réflexion cependant Ferdinand vit qu'il n'avait pas à aller bien loin s'il persistait à traiter. La République de Venise était restée neutre, elle lui offrirait un terrain propice à son action pacifique. Précisément à ce moment (l'année 1794 touchait à son terme) la France venait d'accréditer près du Sénat vénitien un ministre plénipotentiaire, le citoyen Lallement, ancien consul à Naples. C'était donc par ce canal que négocierait Ferdinand. Sans plus tarder, il invita son résident, le chevalier de Micheroux, à pressentir son collègue. Mais il fallait conduire les pourparlers dans le plus profond mystère, de façon que le secret ne transpirât pas. Aussi, pour ne

Digitized by Google

pas éveiller les soupçons, la première entrevue des deux diplomates eut-elle lieu en dehors de leurs maisons respectives. C'est dans un jardin isolé de la ville que Micheroux, préalablement annoncé par de minutieuses précautions, se présenta à Lallement assez étonné d'ouvrir une négociation en pareil endroit, et tâcha de le sonder sur les dispositions de son gouvernement. Bien qu'il déclarât agir de son initiative privée, sa chaleur à plaider la cause de la paix, son insistance à obtenir rapidement une réponse favorable, la nature de ses questions, tout contribua à empêcher Lallement de prendre le change ; il reconnut, au contraire, de suite dans son partenaire l'interprète véritable des *desiderata* de la Cour des Deux-Siciles[1].

Lallement s'empressa d'informer de cette démarche le Comité de Salut public, en lui recommandant, comme Micheroux l'en avait prié, un silence absolu. Il reçut bientôt l'ordre d'accueillir les ouvertures dont il avait été le premier confident. Ferdinand, avisé de l'acquiescement du gouvernement français, ne voulut pas laisser traîner les choses. Vite il transmit des pleins pouvoirs à son résident, l'invitant à proposer le rétablissement du *statu quo* avant la guerre, quitte à consentir au paiement d'une indemnité en espèce ou en nature si la Convention exigeait quelque avantage. Ce principe ayant été admis par le vainqueur, l'entente était aisée et l'on pouvait espérer une prompte solution d'autant que les négociateurs apportaient réciproquement un grand esprit de conciliation. Mais on avait compté sans des indiscrétions fâcheuses qui brouillèrent définitivement les cartes. Malgré la circonspection observée par Lallement et Micheroux, leurs allées et venues n'échappèrent pas longtemps aux regards du corps diplomatique. Après l'entrevue du début on pense bien, en effet, qu'ils avaient cessé de se rencontrer dans un jardin, lieu peu propre à l'élaboration des

1. Archives, Aff. ét. Fonds Venise 251.

Digitized by Google

articles d'un traité ou à la rédaction d'un texte officiel. Sous l'empire de la nécessité, ils avaient dû se rendre l'un chez l'autre. Or, quand jusqu'ici la légation de la République à Venise avait été mise à l'index, quand chacun s'était vanté de ne pas la fréquenter, les conférences entre les représentants de deux puissances aux prises avaient une signification qui, aux yeux des experts en la matière, n'était pas douteuse. C'était la question de la paix que discutaient, disait-on, le Napolitain et le Français. On commença à en jaser dans les cercles de la diplomatie. Le ministre anglais, le plus intéressé à savoir la vérité, chercha à pénétrer l'énigme et finit par réussir. Ses soupçons une fois changés en certitudes, il en avertit Campos son collègue espagnol, lequel n'hésita pas à dénoncer à Marie-Caroline les pourparlers engagés. On juge de sa colère lorsqu'elle apprit cette nouvelle. Si déjà l'idée d'une réconciliation avec la France lui était insupportable, le fait de l'avoir tenue à l'écart accroissait son dépit. Elle y voyait une défiance injurieuse qui la mortifiait cruellement. Aussi se répandit-elle en protestations indignées contre le roi et Acton son favori, qui avait osé, sans lui en parler, se prêter à cette manœuvre, les menaçant, l'un et l'autre, des représailles de l'Angleterre et de l'Autriche au cas où ils ne rompraient pas les négociations ; bref elle fut si éloquente et si terrible que le faible Ferdinand, abandonné de son conseiller désireux avant tout de rentrer en grâce auprès d'elle, fut obligé de se soumettre sur-le-champ. En conséquence son veto fut envoyé à Venise, et, au moment où Lallement s'attendait à la conclusion de la paix, Micheroux refusa d'accepter l'article secret en vertu duquel la couronne promettait de livrer à la France 500.000 quintaux de grains (mai 1796)[1]. Ce refus n'était qu'un prétexte à rupture. Lallement ne s'y trompa pas. Si même il avait été susceptible de se méprendre, la faveur, dont

1. Sorel.

Digitized by Google

bénéficièrent les personnages mêlés à l'intrigue, aurait suffi à lui montrer à quelle influence ce revirement subit était à attribuer. La reine n'accorda-t-elle pas à Campos, en reconnaissance de son intervention, un de ses ordres militaires ? Elle gratifia même de cette distinction le comte d'Antraigues, un émigré réfugié à Venise, qui, dans l'occurrence, avait aidé Campos à éclairer Marie-Caroline. Mais ce n'était pas assez pour elle d'avoir récompensé, elle ne négligea pas non plus d'assouvir sa vengeance, et, à defaut du renvoi de Micheroux, le principal acteur, elle obtint celui d'un comparse, du secrétaire Gabrielli, auquel elle reprocha des sympathies françaises[1].

L'essai de désarmement tenté par Ferdinand ayant échoué, les conseils belliqueux prévalurent plus que jamais à Naples. Il n'en pouvait être autrement lorsque Marie-Caroline, sortie triomphante de la résistance du roi, dominait de son ascendant l'administration entière. Et puis Acton, complètement reconquis au parti de la guerre, redoublait de complaisance vis-à-vis des Anglais, dont les succès dans la Méditerranée étaient un encouragement à la lutte contre la Révolution. A ces succès les Napolitains contribuaient dans la mesure de leurs moyens ; l'amiral Hotham avait hautement félicité de sa bravoure un de leurs officiers le capitaine Caracciolo, qui était destiné à une mort si tragique. Il est vrai que les traités de Bâle avaient affaibli la coalition en lui enlevant successivement le concours de la Toscane, de la Prusse et de l'Espagne. Mais l'Autriche obstinée à combattre ranimait les courages défaillants. Craignant que les princes italiens n'imitassent l'exemple du grand duc, elle se tournait de préférence vers eux et s'efforçait de les retenir dans son alliance. Sans avoir signé un engagement formel avec elle, Ferdinand était un de ses alliés ; en ce moment il lui fournissait dans le nord de la Péninsule un petit contingent de cavalerie, com-

1. Archives, Aff. ét. Fonds Venise, 252.

Digitized by Google

mandé par le prince de Cuto. Ce contingent, qui jusqu'alors avait eu peu l'occasion de guerroyer, allait recevoir de rudes coups dans la campagne de 1796 où se révéla à l'Europe étonnée le génie militaire de Bonaparte. On sait quel en fut le début. En quinze jours les Autrichiens furent séparés des Piémontais. Montenotte, Millesimo, Dego, Mondovi étaient autant de victoires éclatantes qui forcèrent la Cour de Sardaigne aux abois à déposer les armes (28 avril). Débarrassé d'un premier adversaire, Bonaparte n'en poursuit qu'avec plus d'ardeur le cours de ses exploits. Le 7 mai il franchit le Pô à Plaisance, le 10 il emporte le pont de Lodi contre Beaulieu, le généralissime impérial, et le 15 entre, couvert de gloire, à Milan, dont la municipalité tremblante lui remet les clefs. Cette série de triomphes jette le trouble et l'effroi parmi les souverains d'Italie. Les ducs de Parme et de Modène demandent immédiatement la paix; le pape envoie un plénipotentiaire proposer un armistice; Ferdinand lui aussi se décide à traiter. Mais en même temps, avec la duplicité particulière à la Cour de Naples, il ordonne une levée en masse. Contradiction qui ne s'expliquait que par le désir de satisfaire les passions haineuses de Marie-Caroline et de son entourage. Il les flattait pour se faire pardonner plus facilement sa défection.

Le Napolitain chargé de s'aboucher avec Bonaparte était le prince de Belmonte Pignatelli. Précédemment ambassadeur à Madrid, il en avait été rappelé parce que le roi voulait par ce rappel punir son frère Charles IV de lui avoir dissimulé ses négociations avec la République. Belmonte avait ordre de rejoindre Bonaparte en quelque lieu que ce fût. Il se rendit d'abord à Florence où il sollicita l'appui de Miot, le ministre de France. Puis il commença une véritable chasse à l'homme. Il n'était pas plus tôt arrivé dans un endroit occupé par Bonaparte que celui-ci en était déjà parti. Effectivement le brillant général, qui ignorait le repos, était difficile à saisir. Après la prise de Milan, il avait réprimé la

Digitized by Google

révolte de Pavie, avait continué sa poursuite des Autrichiens, leur avait livré une sanglante bataille à Borghetto sur le Mincio et les avait repoussés dans le Tyrol. Belmonte connut ces différents événements à travers ses pérégrinations ; il apprit ainsi que dans l'une de ces rencontres la cavalerie napolitaine avait été sérieusement éprouvée et que Cuto, blessé à la tête, était tombé dans les mains de l'ennemi. Il lui fallait donc agir promptement s'il voulait épargner aux siens de nouveaux malheurs. Heureusement qu'il rencontra enfin le 1er juin Bonaparte à Peschiera et se vit assigner par lui un rendez-vous à Brescia pour discuter sur un armistice[1]. En qualité de militaire, Bonaparte n'avait pas à toucher les questions politiques si une suspension d'armes était uniquement en jeu. C'est pourquoi, une fois en pourparlers avec Belmonte, il se borna à exiger le licenciement des effectifs de guerre. Les 2,400 cavaliers restants, encadrés dans les rangs impériaux, seraient amenés à son quartier ; quant à la flotte, qui combattait toujours à côté de celle de l'Angleterre, elle serait renvoyée de suite à Naples. Belmonte ayant consenti, un armistice fut signé le 5 juin à Brescia, et Bonaparte, en annonçant la chose à Paris, put se réjouir avec raison d'avoir détaché de la coalition une puissance de plus[2]. Mais il y avait un Français que cet armistice, conclu dans de tels termes, mécontentait profondément. C'était Salicetti, commissaire à l'armée d'Italie. Il prétendait que Bonaparte aurait dû en subordonner la conclusion à l'acquittement préalable de contributions en argent, préjugeant par là le caractère du futur instrument de paix. Sous ce rapport, il était en accord parfait avec le Directoire qui, avide de conquêtes à l'aide desquelles il se procurait des richesses immenses, était peu désireux de traiter ; ou, s'il s'y résignait, c'était au prix de sacri-

1. Du Theil.

2. Lettre de Bonaparte au Directoire, datée de Milan, le 7 juin 1796.

Digitized by Google

fices écrasants imposés aux vaincus. Le paiement de 20 millions et la livraison de cent tableaux ou statues, qu'il invitait Salicetti à réclamer dès maintenant à Ferdinand, sans préjudice des conditions de l'arrangement définitif, donne une idée de ses exigences. Mais, lorsque ces instructions parvinrent à Salicetti, il était trop tard, la cessation des hostilités était un fait accompli. Vis-à-vis de Pie VI le Directoire était encore plus dur. Son titre de chef d'une religion abhorrée l'exaspérait tellement que, désespérant d'abolir sa suprématie spirituelle, il aurait voulu au moins anéantir son pouvoir temporel. Eût-il été assuré des complaisances de Bonaparte, il l'aurait sommé de marcher à l'instant sur Rome. Seulement, comme il avait besoin de composer avec lui, il ajournait son projet et déclarait alors n'être disposé à négocier avec le Saint-Siège qu'avec des restrictions bien dignes de son fanatisme irréligieux. « Vous insisterez, écrivait-il à son agent, pour que le plénipotentiaire, que le Pape enverra à Paris... soit un laïque et ne conduise avec lui aucun prêtre[1]. » La seule perspective de voir apparaître un prélat romain sur les bords de la Seine troublait la tranquillité de ce gouvernement méprisable, dont l'incapacité égalait la tyrannie.

L'armistice de Brescia, qui arrêtait les opérations militaires, était sans valeur s'il n'était accompagné d'un traité de paix. Aussi Ferdinand n'avait pas négligé de se préoccuper de cette solution. De suite il avait cherché le représentant de la République vers lequel il pourrait se tourner, et nul mieux que Barthélemy, l'heureux négociateur des conventions de Bâle, ne lui avait semblé plus propre à recevoir ses avances. Barthélemy, encore peu connu en Europe, était devenu immédiatement célèbre. Les ministres des monarchies qui l'avaient approché avaient été charmés de trouver chez lui une fermeté n'excluant pas la courtoisie de formes

1. Lettre du Directoire à Salicetti en date du 11 juin 1796.

Digitized by Google

et une science des traditions diplomatiques s'alliant aux vues les plus élevées. Barthélemy, il est inutile de l'observer, n'était point un de ces diplomates improvisés de la Révolution. Autrement il n'eût pas réuni cet ensemble de dons rares, qui jurait si étrangement avec les allures débraillées du jacobinisme. Entré au service sous l'ancienne monarchie, il avait puisé d'abord dans les bureaux du duc de Choiseul, ensuite dans différents postes de l'étranger, le tact, la finesse, le savoir-faire, qualités qui devaient singulièrement faciliter les missions délicates dont le chargea la Convention. C'est une justice à rendre à celle-ci, qu'au moment où elle renouait amitié avec l'Europe, elle ne s'adressa pas, pour l'aider dans cette tâche, à une de ses créatures dénuées de prestige, mais à un homme d'autrefois, joignant au patriotisme le plus pur le respect de tout ce qui avait constitué la grandeur de la France. Ce n'était pas lui qu'on eût rencontré, parmi les émigrés, appliqué à tramer des intrigues contre sa patrie, ce n'était pas davantage lui qui se fût associé aux violences du parti révolutionnaire. Si son esprit éclairé approuvait ce qu'il y avait de généreux et de légitime dans les principes nouveaux, il réprouvait énergiquement les exagérations dangereuses, les vaines utopies et surtout les excitations au désordre. Secrétaire de légation à Londres, quand la Révolution commençait à prendre une tournure inquiétante, il avait pu remarquer en vivant dans la nation la plus libérale combien les excès démagogiques nuisaient à la cause du progrès, puisque l'opinion d'une nation favorable à des réformes émancipatrices s'effrayait autant qu'ailleurs des troubles dont elles étaient suivies ; et c'était avec une mélancolie, toujours plus marquée, qu'il était venu exercer en 1792 les fonctions de ministre en Suisse. Pendant tout le temps où les fureurs jacobines furent à leur paroxysme, il se confina dans ses devoirs de diplomate, attendant du bon sens du peuple français le retour à la pacification intérieure et des victoires

Digitized by Google

de nos armées la cessation d'une guerre meurtrière. L'appel à son concours avait lieu de le flatter comme étant un témoignage de confiance donné par les dirigeants de France à la rectitude de son jugement et à la noblesse de ses sentiments. Barthélemy n'avait pas déçu les espérances fondées sur sa personne, il avait eu le glorieux honneur de signer les traités qui allaient mettre notre pays en possession des limites naturelles, honneur dont il avait droit de s'enorgueillir ; car, si nos exploits militaires avaient préparé ce résultat, son habileté diplomatique y avait certainement contribué.

Après cet événement il demeura à Bâle et continua d'y jouer le rôle d'observateur dont il s'était déjà si adroitement acquitté à l'époque antérieure à la paix partielle. Or, une après-midi du mois de juin 1796, il ne fut pas peu surpris en voyant entrer chez lui un étranger assez gêné, qui se disait être le secrétaire du marquis de Gallo, l'ambassadeur du roi des Deux-Siciles près la Cour de Vienne ; sa surprise redoubla lorsque ce visiteur inattendu lui apprit la présence de son chef dans un village voisin et son désir, dont il était l'interprète, de s'entretenir secrètement avec lui. Barthélemy obtempéra à la prière. Le soir même, à l'heure où les regards indiscrets étaient moins à redouter, il accueillit dans sa maison le marquis de Gallo qu'il ne connaissait pas, mais dont il avait entendu parler comme d'un des hommes les plus intelligents et les plus conciliants du monde officiel napolitain. Dès les premiers mots de sa conversation il fut convaincu de son identité ; et, la glace ayant été rompue, Gallo déclara qu'il avait été prié par son maître de discuter la question de la paix, demanda si celle-ci pourrait être conclue sur les bases posées à Venise l'année précédente, sinon sur des bases acceptables, son gouvernement étant décidé à ne pas s'imposer des sacrifices trop humiliants. Enfin il termina l'entretien en annonçant l'arrivée à Bâle de Belmonte qui lui était adjoint à titre

Digitized by Google

de second plénipotentiaire. Barthélemy, après l'avoir écouté avec le plus grand intérêt, lui avoua qu'il n'avait aucuns pouvoirs et l'engagea à se rendre à Paris pour s'aboucher avec le Directoire. Mais cela dérangeait les plans de Gallo. On l'envoyait à Bâle, non en France, et n'eût-il pas été lié par les ordres de sa Cour que sa qualité d'ambassadeur auprès de l'empereur en guerre avec la République l'empêchait, à défaut de toute autre considération, de déférer à l'avis de Barthélemy. D'ailleurs Ferdinand avait des raisons de préférer Bâle. Outre la confiance que lui inspirait Barthélemy, il avait l'avantage d'être à même d'y négocier sans l'intervention de l'Espagne, car il n'ignorait pas qu'en vertu de l'art. XV de la paix de Bâle la médiation du cabinet espagnol était assurée à la Cour de Naples, au cas où elle voudrait se retirer de la coalition et c'était cette médiation pénible à son amour-propre, principalement à celui de Marie-Caroline, étant en froid avec Madrid, qu'il craignait d'être contraint de subir si les négociations se poursuivaient en France. Mais Ferdinand oubliait que les bons offices de l'Espagne constituaient une faveur dont il avait la liberté de se prévaloir, non une obligation absolue. Néanmoins Barthélemy s'était empressé de transmettre les vœux de Gallo et les objections qu'il avait présentées relativement à l'intention du Directoire d'ouvrir la négociation à Paris. Le Directoire ne se laissa pas ébranler; il persista sur ce point dans son idée. Quant aux propositions de Venise, il les repoussait *a priori*; et, sans indiquer les siennes, conseillait au roi des Deux-Siciles de s'abandonner à sa générosité. Sur ces entrefaites arriva Belmonte. Quoiqu'il sût déjà par Bonaparte le désir du Directoire de ne traiter qu'en France, il espérait encore pouvoir entamer les pourparlers à Bâle. Mais il dut renoncer à cet espoir en apprenant la réponse reçue par Barthélemy. Gallo également informé n'insista pas. Il répéta toutefois le motif de convenance qui s'opposait à

Digitized by Google

son envoi à Paris, regrettant d'être dans l'impossibilité d'employer ses talents et son crédit à l'aboutissement de la pacification générale. Allusion à des projets assez vagues de l'Autriche de déposer les armes, et dont la première manifestation s'était produite quelques semaines auparavant par le canal du bourgmestre de Bâle. Dans ces conditions le séjour, en Suisse, des deux plénipotentiaires de Ferdinand devenait sans objet. Aussi Gallo repartit-il pour Vienne, tandis que Belmonte prenait le chemin de la France[1].

1. Archives Aff. ét. Fonds Naples, 123.

Digitized by Google

II

Le Prince de Belmonte Pignatelli appartenait à une des plus anciennes familles de l'aristocratie napolitaine ; mais sa naissance, partout un titre de recommandation, était plutôt de nature à le desservir auprès du Directoire, qui englobait dans une même haine la noblesse et le clergé. Pourtant l'un de ses membres était un ci-devant comte, mais un ci-devant comte renégat, puisqu'il s'agissait de Barras, régicide et terroriste, de Barras, la personnification de l'homme dénué des plus vulgaires scrupules et prêt à toutes les vilenies comme à toutes les palinodies pour assouvir son ambition. Ce n'était donc pas de ce côté que Belmonte avait chance de rencontrer un appui. Cet appui, il le trouverait dans sa seule habileté unie à une fermeté dont aucune intimidation ne saurait avoir raison ; et, s'il n'avait pas les vues étendues de Gallo, il était plus résolu à refuser aux exigences révolutionnaires ce que l'esprit conciliant de celui-là leur aurait moins énergiquement disputé. A peine débarqué dans la capitale de la France, il se rendit bien vite compte du singulier gouvernement avec lequel il allait avoir à débattre la question du rétablissement de la paix. Les cinq directeurs qui le composaient étaient tous des conventionnels régicides, animés, y compris Carnot [1], des passions les plus sec-

1. Carnot n'était point un modéré comme se sont plus à le dire des

Digitized by Google

taires ; ils étaient également tous, à l'exception du même Carnot, d'une incapacité notoire. Les départements ministériels n'étaient pas en de meilleures mains. Le fait d'avoir voté la mort du roi tenant lieu de garantie, on ne s'était préoccupé dans leur répartition ni des lumières ni des spécialités de leurs titulaires. C'est ainsi qu'à la tête du ministère des relations extérieures avait été placé Delacroix, un politicien aussi nul que vaniteux. S'il n'eut qu'un mérite, celui d'avoir été le père du grand artiste qui a illustré au XIX^e^ siècle la peinture française, les Barras et les Carnot l'appréciaient surtout parce que, à leur exemple, il avait envoyé Louis XVI à l'échafaud. Avocat de carrière, député à la Convention par le hasard des événements, il était complètement étranger aux choses de l'administration la plus scabreuse entre toutes, lorsqu'on n'y a pas été préparé par un consciencieux apprentissage. Science des traités, art des négociations, traditions historiques des différents peuples étaient autant de sphères fermées à son entendement. Si encore il eût racheté son incompétence par le bon ton de ses manières, les représentants des puissances eussent pu s'accommoder d'un ministre si étrange. Mais il n'en était rien ; et, sous ce rapport, Delacroix laissait non moins à désirer. Son arrogance n'avait d'égale que son insuffisance ; son éducation il en avait fourni la mesure, en tutoyant, suivant la mode du jour, le président de l'Assemblée auquel il annonçait sa nomination. Quant à son tact on en aura une idée exacte en sachant qu'au 21 janvier 1796, à la fête républicaine

historiens dont l'opinion est devenue classique ; c'était, au contraire, un montagnard avancé. Dans un article de la *Revue Bleue* du 3 septembre 1892, intitulé les *Responsabilités de Carnot*, M. Aulard, qui n'est certes pas suspect d'esprit contre-révolutionnaire, nous le montre aussi violent que ses collègues du Comité du Salut public. A l'appui de son affirmation il cite notamment les ordres d'arrestation de Danton et de Lucile Desmoulins, femme de Camille, approuvés par Carnot, et, pour qu'aucune contestation ne soit possible, il reproduit sa signature en fac-similé.

Digitized by Google

instituée pour applaudir à l'exécution de Louis XVI, il avait poussé le cynisme jusqu'à inviter les ambassadeurs d'Espagne et de Prusse[1]. Il n'y avait pas que le spectacle du gouvernement qui fût déconcertant, la physionomie de Paris l'était tout autant. Partout des églises désaffectées, converties en magasins à fourrage ou en clubs politiques; partout un agiotage effréné au moyen duquel s'élevaient de scandaleuses fortunes; partout au théâtre, dans les salons, dans la rue, une licence sans bornes. La Terreur avait tellement comprimé les sens qu'ils éprouvaient le besoin de se détendre; et, quoiqu'elle eût cessé depuis deux ans, on ne pensait qu'à la joie de vivre. Des femmes aux mœurs faciles, au costume léger, aux charmes enivrants, donnaient le branle aux mouvements déréglés d'une société qui s'efforçait d'oublier ses soucis dans le tourbillon des plaisirs.

Habitué à fréquenter les cours, Belmonte fut quelque peu troublé, au début, par les allures et le langage des gouvernants de France; et, s'il avait toujours regretté que les pourparlers ne se fussent pas engagés à Bâle, sous les auspices d'un diplomate de la vieille école, il devait le regretter bien davantage en ce moment en présence de ces jacobins insolents et sans talents qui n'avaient rien de commun avec la distinction, la politesse et les capacités de Barthélemy. Mais le Directoire, plus présomptueux que la Convention, n'avait pas voulu de l'intermédiaire de ce dernier. Il prétendait, afin d'en surveiller les détails, voir les négociations se dérouler sous ses yeux; et, comme en procédant de la sorte, il avait réussi à obtenir de la Sardaigne une paix conforme à ses intérêts et à ses principes, il croyait qu'il parviendrait à arracher à la Cour de Naples des concessions identiques. Seulement Belmonte, en dépit de sa jeunesse, n'était pas homme

1. Masson : Le Département des Affaires étrangères pendant la Révolution.

Digitized by Google

à se laisser entraîner et il allait montrer aussitôt à Delacroix sa supériorité. Il y avait une question dont le Directoire se préoccupait fort justement, et relativement à laquelle il avait sollicité les conseils de Cacault, son agent officieux en Italie, que son séjour à Naples avait rendu particulièrement expert en la matière : c'était la question économique. Informé de son importance, au courant des profits que la France avant la rupture avait retirés de ses transactions, il tenait à se faire octroyer sur ce point un régime privilégié, plus favorable peut-être que le régime d'autrefois. Si aucun traité de commerce n'existait alors entre les deux nations, cela était la conséquence des dispositions prises pas Charles VII à son avènement au trône. Tant que les Deux-Siciles avaient été une province de l'Espagne ou de l'Autriche, les conventions en vigueur dans ces monarchies en avaient réglé les rapports commerciaux. Mais en 1735, à l'époque de leur érection au royaume, Charles VII avait fait table rase du passé, les Deux-Siciles indépendantes ne pouvaient, d'après lui, être liées par des pactes antérieurs à leur existence autonome. Dans cette situation nouvelle la France perdit certaines faveurs, telles que la faculté d'entretenir dans les ports un juge conservateur, chargé de statuer dans les contestations entre Français et Napolitains. Mais elle garda la franchise du pavillon parce que l'Angleterre, prompte à sauvegarder ses droits, en avait réclamé catégoriquement le maintien, en vertu d'un traité avec l'Espagne et que, grâce au traitement de la nation la plus favorisée, nous fûmes autorisés à bénéficier du même avantage. Cependant, malgré tous ses efforts, la France n'avait pu signer un traité de commerce, Tanucci, nous l'avons remarqué, ayant repoussé à ce sujet les propositions de Breteuil. Or, le Directoire songea à profiter des circonstances pour fixer, d'une façon positive, dans une convention spéciale, les conditions du régime commercial, et, dès sa première entrevue avec Belmonte,

Digitized by Google

Delacroix lui communiqua ses intentions. Il n'y aurait rien eu à objecter à un désir aussi légitime si le Directoire eût consenti à agir suivant les habitudes reçues. Mais, oubliant dans son ignorance qu'un traité de commerce présente un caractère *sui generis* qui nécessite la connaissance d'une foule de données très techniques et le concours de délégués du métier, il voulut en exiger la conclusion immédiate. A des prétentions aussi insolites Belmonte opposa l'impossibilité où il était de mener de front et avec la même rapidité deux affaires d'une nature entièrement différente. Il insista sur l'ensemble des renseignements, des chiffres précis, des combinaisons qu'il fallait connaître et dont l'étude demandait tout au moins un certain temps ; il démontra le besoin de posséder préalablement un système fixe de tarifs douaniers encore inexistants en France ou dans ses territoires récemment annexés; il s'étonna que la République, qui n'avait imposé à aucune puissance, Prusse, Espagne, Toscane ou Sardaigne, la négociation parallèle d'un traité de commerce, obligeât le seul royaume des Deux-Siciles à y souscrire : bref il prouva que cette persistance, loin de faciliter les choses, retarderait plutôt la signature de la paix, ce qui était contraire aux vœux du Directoire. Celui-ci finit par s'incliner devant ces arguments péremptoires, surtout lorsque Belmonte eut promis non seulement de rétablir les relations commerciales dans l'état où elles étaient avant la guerre, mais de conclure ultérieurement le traité de commerce qui était l'objet de ses sollicitudes [1].

Si ce résultat constituait un premier succès pour Belmonte, en réalité il avait été peu difficile à remporter; car, au fond, on était d'accord, la discussion ne s'était élevée que sur la manière de négocier. Mais sur le reste la lutte devait être autrement sérieuse, tant les intérêts et les vues réciproques étaient en contra-

1. Archives. Aff. ét. Fonds Naples, 123.

Digitized by Google

diction absolue. D'une part, les souverains siciliens ne voulaient aliéner ni la plus petite parcelle de leur sol, ni la moindre œuvre d'art des musées nationaux, ni admettre qu'on les contraignît à renoncer à leur sévérité vis-à-vis de leurs sujets. D'autre part, le Directoire, chez qui l'amour des conquêtes et la soif des richesses s'unissaient à la manie de s'immiscer dans l'organisation intérieure des monarchies, réclamait tout à la fois des cessions territoriales, le paiement d'indemnités considérables, la livraison d'une centaine de statues ou tableaux, une amnistie en faveur des Napolitains détenus à l'occasion d'actes ou d'opinions politiques et le renvoi d'Acton. Belmonte était armé pour la résistance. Ni l'énergie ni la persévérance ne lui manquait. Fort de ses instructions, il avait remis à Delacroix, en réponse au projet dont nous avons exposé la substance dans ses grandes lignes, un contre-projet qui ne s'écartait guère des arrangements de Venise. Mais les Directeurs se récrièrent. Derrière Delacroix, réduit à un rôle subalterne, c'étaient eux qui dirigeaient tout. Ils avaient absorbé la totalité des pouvoirs, ne laissant aux ministres pas plus d'initiative que n'en laissait, sous la Convention, le Comité du Salut public aux divers commissaires placés sous ses ordres. Si même ils avaient restauré les ministères, remplacés en 1794 par des commissions, c'était leur nom, non leur influence qu'ils avaient cherché à faire revivre. Dès lors, s'engagea entre eux et Belmonte un débat épineux sur les propositions qu'il était question de convertir en articles définitifs. Le Napolitain ne voulait pas entendre parler de démembrement, son maître se refusant à tolérer une atteinte quelconque à l'intégrité du royaume. Le lot cependant convoité par le Directoire comprenait plusieurs territoires ; il consistait dans la partie de l'île d'Elbe qui appartenait à Naples, dans les Présides enclavés en Toscane dont Ferdinand avait la souveraineté et dans la ville de Trapani, en Sicile, avec son rayon. Cette dernière demande était une con-

Digitized by Google

cession partielle aux prières de quelques agents officieux, de Cacault notamment, appliqués à déclarer la possession de la Sicile indispensable à la France, qui dominerait ainsi dans la Méditerranée. Mais ces agents, plus zélés que réfléchis, ne songeaient pas à la difficulté qu'auraient les Français à se maintenir en Sicile, dont l'Angleterre et les habitants soulevés en masse comme cela eut lieu plus tard à Malte essaieraient de les expulser; ils passaient également assez volontiers l'oubli sur les Vêpres siciliennes qui, quoique remontant à cinq siècles, étaient un souvenir vivant à l'esprit des populations très vindicatives. Pourrait-on jamais assurer à nos soldats qu'ils n'auraient plus à redouter un massacre de ce genre, particulièrement à une époque où le peuple, excité par la Cour, nourrissait une haine profonde à l'égard de la France révolutionnaire, en qui elle voyait l'ennemi de ses croyances? Ces considérations, qui, chose étonnante, avaient échappé au jugement de Cacault, ordinairement mieux éclairé, avaient frappé l'attention du Directoire[1]. Voilà pourquoi, abandonnant l'idée d'acquérir l'île entière, il se contentait de la cession d'une ville sur la côte ouest. Mais l'occupation d'un endroit isolé ne présentait-elle pas plus d'inconvénients que celle de toute la Sicile? Si, sur ce point, Belmonte, fut irréductible, il donna quelque espoir relativement à l'aliénation de l'île d'Elbe ou des Présides. A vrai dire, il était décidé à ne rien céder; cette concession apparente n'était qu'une tactique destinée à gagner du temps, puisque, se prévalant de l'absence de pleins pouvoirs, il proposait d'en référer à Ferdinand.

Les prétentions du Directoire sur certaines parties du royaume de Naples n'avaient ni dans le principe, ni dans les détails, rien d'inadmissible. Le droit de con-

1. Mais la grande difficulté serait de nous y établir et de nous y maintenir (en Sicile). On se rappellera les Vêpres siciliennes... Le Français « n'est point devenu plus discret depuis cette époque fatale ni le Sicilien moins vindicatif. « Delacroix au Directoire exécutif, 5 oct. 1796. Archives. Aff. ét. Fonds Naples, 124.

Digitized by Google

quête a toujours existé ; nous ne sachions pas que ce soit une nouveauté monstrueuse pratiquée par la Révolution. Aussi longtemps qu'il y aura des guerres, le vainqueur sera fondé à exiger du vaincu, pour prix de ses sacrifices en hommes et en argent, des avantages territoriaux. Censurer *à priori* une telle façon de s'agrandir, c'est condamner tous les peuples et nier qu'une nation injustement attaquée soit autorisée à punir son agresseur ou à prendre ses sûretés contre une revanche éventuelle. La chose blâmable, c'est non le droit de conquête qui peut être légitime, mais ses exagérations, ses abus révoltants. Tout autre par contre était l'attitude du Directoire, quand il se flattait d'obliger la Cour des Deux-Siciles à accorder un vaste pardon aux Napolitains poursuivis ou incarcérés pour affaires politiques. En pareille matière les meilleurs raisonnements, les démonstrations les plus irréfutables avaient à se heurter à l'entêtement inintelligent d'un gouvernement à qui les passions sectaires enlevaient l'exacte notion des contingences. Le Directoire, c'était la Révolution. Or celle-ci, on ne l'ignore pas, avait la présomption de se croire appelée à régénérer le monde. Persuadée qu'avant son avènement la France était plongée dans la barbarie, qu'usages, institutions, organisation sociale, tout était mauvais, elle imagina d'effacer le passé. De là cet arsenal législatif qui tendait à supprimer d'un trait de plume huit à dix siècles de l'histoire nationale, de là ces déclamations ridicules sur l'égalité absolue et la fraternité universelle opposées à la tyrannie d'autrefois. Cette œuvre de destruction intérieure ne lui suffisant pas, elle prétendit l'étendre au dehors ; aussi invitait-elle les nations étrangères à secouer le joug de leurs souverains, leur promettant protection et assistance. Tant qu'elle eut à se défendre contre les attaques des armées de la coalition, elle se borna à exercer sa propagande au delà des frontières par la diffusion de ses gazettes ou l'envoi de ses émissaires. Mais, après ses premiers succès militaires, elle voulut se

Digitized by Google

constituer plus pratiquement la redresseuse des torts des rois, et nous voyons apparaître alors son intention de leur contester le droit de punir leurs sujets en conformité de la législation locale, sous prétexte que d'aucuns avaient des sympathies pour elle. Cependant ces sympathies, traduites par des paroles ou par des faits, pouvaient être coupables. N'est-il pas évident, en effet, que la manifestation d'opinions révolutionnaires, jugée méritoire en France, tombait dans les états monarchiques sous le coup de la loi pénale ? Même aujourd'hui les gouvernements quels qu'ils soient n'admettent pas volontiers la profession de doctrines, la perpétration d'actes surtout contraires à leur forme politique, et ce ne sont pas les républiques qui, sur ce point, se montrent le moins intransigeantes. La Révolution en tout cas avait un système bien particulier. Très jalouse de son autorité et sévère jusqu'à la férocité vis-à-vis de ceux qui, en France, ne la respectaient pas au gré de ses désirs, elle s'étonnait que les princes, maîtres chez eux, fussent résolus à maintenir contre son prosélytisme l'indépendance de leur couronne. C'est pourquoi elle considérait comme autant de victimes de l'arbitraire royal les citoyens étrangers inquiétés pour avoir favorisé son action. Elle se fit donc leur champion et exigea dans les traités de paix qu'elle négociait l'insertion d'une clause spéciale en leur faveur. En vain les monarques invoquaient-ils leur souveraineté, en vain insistaient-ils sur les dangers d'une amnistie qui, octroyée en termes trop généraux, pouvait sauver de véritables criminels, le Directoire n'avait cure de leurs protestations et ripostait par la nécessité de promulguer une mesure d'humanité. Il avait ainsi arraché des concessions de cette nature au roi de Sardaigne dans l'instrument diplomatique signé à Paris le 15 mai précédent et au Pape lorsqu'avait été conclu, au mois de juin, l'armistice de Bologne. Mais cette tentative qui par deux fois lui avait réussi allait houer totalement avec Naples.

Digitized by Google

On pense combien Ferdinand et principalement Marie-Caroline devaient être peu disposés à accorder un pardon à la requête d'hommes dont ils avaient horreur. Non seulement cette demande leur semblait une immixtion injurieuse dans les affaires de leur administration, mais ils l'envisageaient avec raison comme un moyen d'encourager la propagande républicaine. Les mots de clémence et de générosité prononcés dans l'occurrence n'étaient qu'une hypocrisie ; ils détonnaient d'ailleurs singulièrement dans la bouche d'une République qui avait à son actif les atrocités de la Terreur. Au fond, en réclamant la grâce des prisonniers politiques, le Directoire n'était guidé par aucun sentiment humanitaire ; sa conduite n'avait d'autre but que de gagner à sa cause des partisans en Italie. Aux premières paroles de Belmonte, Delacroix sentit qu'il n'avait rien à espérer. Ce n'était pas ce serviteur fidèle de la monarchie qui allait permettre à une intervention révolutionnaire de se produire au profit de régnicoles justiciables des seuls tribunaux napolitains. Et puis il se plaça sur un terrain où la réplique n'était pas aisée — celui de la dignité de son roi et du respect de ses prérogatives. La sincérité de ses objections pouvait d'autant moins être révoquée en doute qu'il se rangea sans difficulté à la proposition d'amnistier tous les Français condamnés pour délits politiques. Mais il refusa de céder au Directoire qui avait l'outrecuidance de demander que désormais aucun Français ne fût arrêté dans le royaume de Naples sans l'autorisation du ministre ou du consul de France [1], et qui par contre, ô équité mal comprise, exigeait l'expulsion des émigrés. Par sa résistance Belmonte avait fait triompher le principe de la souveraineté nationale ; et, si nous le

1. Texte officiel de l'article proposé sous le paragraphe X : « Nul Français ne pourra être arrêté, *pour quelque cause que ce soit*, de l'autorité du gouvernement napolitain sans l'aveu par écrit du ministre ou du consul de la République française. »
Archives nationales, A F III, 296-30, 73.

Digitized by Google

louons de son habileté, ce n'est pas que nous repoussions l'amnistie de personnes dignes d'intérêt pour la plupart et sacrifiées aux préjugés du despotisme, mais parce que Ferdinand n'avait pas à recevoir d'ordre du dehors. N'était-il pas intolérable qu'une République, dont la guillotine, la confiscation ou la proscription étaient les procédés habituels, eût la prétention de donner aux autres des leçons de magnanimité? En défendant si énergiquement ses droits, la Cour des Deux-Siciles avait été certainement mieux avisée que le Piémont et le Saint-Siège qui s'étaient résignés si facilement à l'élargissement de sujets turbulents. Encore si leur politique de conciliation leur avait été profitable, ils eussent pu se féliciter de s'être comportés de la sorte. Mais elle ne leur servit à rien. Le Directoire, loin de leur en tenir compte, s'enhardit à entretenir à Turin et à Rome, sous les yeux de Charles Emmanuel et de Pie VI, une sourde agitation qui amena pour tous les deux la perte de leur couronne.

Le Directoire, contraint de capituler, ne fut pas plus heureux lorsqu'il réclama le renvoi d'Acton. Sous ce rapport sa demande n'avait rien d'anormal. Acton, il est vrai, était le chef du ministère, il avait été choisi par son roi et n'était soumis qu'à lui. Mais son aversion systématique pour la Révolution, son hostilité contre les gouvernants français, son anglomanie étaient autant de réalités dont la France en négociant était obligée de se préoccuper. En outre Acton, quoiqu'il ne fût plus actuellement titulaire du portefeuille des affaires étrangères, exerçait toujours une influence directe sur la diplomatie. Or, une fois la paix obtenue, ne serait-elle pas bien précaire, si l'homme, qui était notre ennemi mortel, continuait à diriger les destinées du royaume? Et, s'il devait peu importer au Directoire que des Napolitains, coupables, au sens de leurs souverains, d'avoir prôné trop bruyamment les réformes de 89, fussent ou non privés de leur liberté, il lui importait énormément de savoir si les conseils, dont s'inspi-

Digitized by Google

rerait à l'avenir Ferdinand, seraient les conseils d'une haine irréconciliable ou de la droiture et de l'impartialité. La prière de destituer Acton n'était donc pas de la part de la France une ingérence abusive dans l'organisation intérieure des Deux-Siciles, puisqu'on ne touchait en rien aux rouages de ladite organisation, mais une sage précaution contre le retour d'errements qui étaient de nature à mettre derechef la paix en péril. Il ne s'agissait pas, on le remarquera, de substituer à l'absolutisme en vigueur un régime plus libéral, il s'agissait uniquement d'écarter un obstacle à l'établissement de relations d'amitié. Des considérations de ce genre sont tellement péremptoires qu'à toute époque, à l'élaboration d'un traité, les gouvernements ont pu exprimer pour les mêmes motifs des désirs identiques sans être accusés de porter atteinte à l'indépendance d'une autre nation. Seulement il convient que de pareilles demandes, essentiellement délicates et susceptibles d'engendrer des froissements, même si leur objet est d'une nécessité évidente, soient formulées avec une modération, un tact irréprochables. Mais le Directoire, au lieu de se conduire correctement, procéda avec sa brutalité coutumière. La démission d'Acton ne lui suffisait pas, il voulait de plus qu'il fût expulsé à tout jamais du territoire napolitain. N'était-ce pas déraisonnable, et, en donnant à une réclamation légitime en soi un caractère outrageant, courir au-devant d'un refus formel ? On avait eu le tort à Paris de prendre trop au pied de la lettre le mot de Mackau, qui consulté officieusement avait répondu « le départ de M. Acton est toujours un grand moyen de peur et de facilité pour le reste. » C'était si peu un moyen de facilité que toute insistance là-dessus eût été inutile : elle eût immanquablement provoqué la rupture des négociations. Que répliquer à Belmonte quand, afin de montrer l'impression produite sur lui par la prétention de bannir le ministre dirigeant, il écrivait avec humour : « Autant vaudrait demander l'expulsion de la reine ? »

Digitized by Google

A propos de Mackau dont nous venons de prononcer le nom, le Directoire exigeait le désaveu des humiliations qui lui avaient été infligées. Que signifiait ce langage ? Visait-il le vol des papiers de la légation ? Nullement. Belmonte était trop habile pour ne pas désavouer spontanément ce vol, et, en souscrivant comme il le fit à un article par lequel sa Cour s'engageait à en rechercher et à en punir les auteurs, il niait la culpabilité de la reine qu'il eût été maladroit d'avouer même indirectement. Quant au subalterne qui avait prêté à Marie-Caroline son concours, Belmonte ne le compromettait guère, tellement il était sûr de l'impunité. Sa condamnation n'eût-elle pas contribué à dévoiler les dessous d'une intrigue sur laquelle on désirait laisser planer le mystère ? Mais, nous le répétons, ce n'était pas ce grief que le Directoire avait à cœur de venger. Ce qu'il voulait , c'étaient des excuses à la vanité jacobine offensée de la teneur du billet, ordonnant en 1793 à Mackau de quitter Naples. Ces mots « la faction qui a usurpé le pouvoir en France » lui semblaient une injure abominable, et seuls des regrets solennels, consignés dans un traité comme sur des tables d'airain, pouvaientlaver un tel affront. Décidément la République avait d'étranges susceptibilités et la rancune bien tenace. Elle avait vilipendé tous les rois, elle n'avait cessé de les insulter publiquement en toute occasion, elle avait poussé les peuples à se soulever contre eux, et elle en était encore à se formaliser d'une phrase, insérée trois ans auparavant dans l'ultimatum par lequel Ferdinand rompit avec la France. Il ne fut pas difficile à Belmonte d'opposer à cette exigence les arguments de la raison . Il déclara que, si le Directoire se lançait dans cette voie, il aurait le droit, lui plénipotentiaire napolitain, de rappeler un mémoire du messager Belleville lu à la barre de la Convention et rempli d'outrages contre son maître ; surtout il fit observer, qu'au moment où les deux pays soupiraient après une réconciliation, il était malséant d'évoquer continuellement un passé

Digitized by Google

qui réveillait des souvenirs désagréables et qu'il valait mieux l'oublier.

Si Belmonte était fondé à défendre l'intégrité de sa patrie et les prérogatives de son souverain, il aurait dû se montrer plus conciliant lorsque Delacroix lui demanda de révoquer l'accession des Deux-Siciles à la coalition armée ; car cette demande n'étant autre chose que la promesse de se séparer des belligérants ne pouvait susciter d'objections sérieuses. Cependant Belmonte, prompt à se méfier, se refusa à accepter la forme sous laquelle on lui imposait la déclaration de reprise des rapports pacifiques. Suivant lui, Naples n'avait pas à répudier une adhésion qu'elle n'avait pas donnée, aucune dépouille de la France, en cas de succès, ne lui ayant été promise. Ce distinguo était par trop puéril ; Belmonte épiloguait simplement sur les mots. Peu importait que Ferdinand eût signé un traité ou non avec la coalition, c'est-à-dire avec l'Europe continentale, s'il avait servi sa cause, si ses troupes avaient combattu contre la République ? Et d'ailleurs le fait pour Naples d'avoir été liée par une convention avec l'Angleterre était même, sur le chapitre des formes chères à Belmonte, un acquiescement évident à la coalition, puisque l'Angleterre était devenue, après la mort de Louis XVI, l'âme de cette coalition et que la paix terrestre ne l'empêcha pas de prolonger les hostilités. Mais Belmonte eut raison de ne pas consentir à la fermeture absolue des ports à la marine britannique. S'il voulait réconcilier Ferdinand avec la France, ce n'était pas pour le brouiller avec la Grande-Bretagne. Or une exclusion aussi générale eût violé, à l'égard de l'ancienne alliée, la neutralité qui doit être égale entre tous, et il fut décidé avec le Directoire que Naples serait seulement tenue à ne pas admettre à la fois plus de quatre vaisseaux de guerre anglais. La question de Malte fut aussi mise sur le tapis ; en l'abordant, la République reconnaissait implicitement la suzeraineté de la couronne des Deux-Siciles sur cette île qui, depuis

Digitized by Google

le XVI[e] siècle, était dans la possession effective des chevaliers de Jérusalem. S'il en avait été autrement, pourquoi aurait-elle sollicité de Naples l'engagement d'empêcher même par la force son aliénation ? On n'invite pas une nation à se mêler des affaires des autres. Et le motif de cette requête était que la France, qui déjà au temps de la Convention craignait de voir Malte passer aux mains de l'Angleterre, avait lieu de supposer que le grand maître songeait à la céder à la Russie. Restaient deux points litigieux : les indemnités et la livraison de tableaux et statues. Sur le premier, le Directoire rabattit sensiblement de ses prétentions qui de soixante millions furent réduites à vingt. Mais Belmonte trouva le chiffre encore trop élevé et n'offrit que huit millions de livres payables en denrées. Par contre sur le second il ne voulut rien accorder. Passionné d'art à l'exemple des patriciens italiens, il lui répugnait de dépouiller les musées de son pays de leurs plus beaux chefs-d'œuvre, de souscrire à un abandon qui lui paraissait être une véritable profanation artistique.

Irrité de la résistance de Belmonte, le Directoire résolut de suspendre les négociations et le 6 octobre il lui notifia son congé. Mais s'étant ravisé aussitôt, quatre jours après, soit le 10 du même mois, il concluait un traité exactement sur les bases proposées par le plénipotentiaire napolitain. Ce brusque revirement ne provenait certes pas de sympathies subites pour la Cour des Deux-Siciles ; il était dû aux avis reçus d'Italie. Bonaparte venait d'écrire à Paris qu'il lui était impossible de mener simultanément la guerre contre Rome et Naples sans un renfort de 25.000 hommes, ajoutant que la paix avec cette dernière était de toute nécessité[1]. Pareille déclaration émanant d'une telle source était à méditer. Carnot s'en empara et insista si bien que le Directoire renonça à ses exigences. Ainsi Belmonte sortait vainqueur des conférences qui du-

1. Correspondance de Napoléon, année 1796.

Digitized by Google

raient depuis huit semaines; il avait réussi à faire prévaloir sur toute la ligne ses vues et il pouvait être fier d'un résultat auquel Ferdinand lui-même ne s'était pas attendu. Toutefois, avant d'échanger les ratifications, il recommanda, comme on l'en avait chargé, les intérêts du Saint-Siège à la bienveillance de la République. Les événements avaient, en effet, fort mal tourné pour le souverain pontife. L'armistice de Bologne ne ressemblait en rien à celui de Brescia; il était des plus rigoureux. Les pourparlers ouverts en France avaient encore aggravé la situation. La sommation, qui était adressée au Pape d'avoir à révoquer ses brefs contre la constitution civile du clergé, était tellement inconciliable avec son caractère sacré qu'il avait préféré rompre. L'entrée en scène de Wurmser, le nouveau généralissime autrichien, lui avait redonné de l'espoir. C'était l'époque où la Cour de Naples, escomptant les victoires des Impériaux, mobilisait ses troupes et les envoyait occuper Ponte-Corvo. Mais devant les menaces de Bonaparte, devant surtout l'échec du même Wurmser, elle était vite revenue à ses sentiments pacifiques. Plus exposé qu'elle, parce que son territoire était déjà envahi, Pie VI se tourna donc vers Ferdinand avec lequel il était maintenant dans les meilleurs termes et le pria d'intervenir en sa faveur. Outre le désir de lui être agréable, le roi avait des motifs sérieux d'obtempérer à sa prière. Si l'armée française reprenait l'offensive, que deviendrait le pouvoir temporel? Ne serait-il pas anéanti comme le souhaitait le Directoire? Et un état plus ou moins inféodé à la France s'élevant alors sur ses ruines, il serait privé, lui Ferdinand, de la barrière naturelle indispensable à la sécurité de son royaume. Ces arguments furent présentés par Belmonte qui sollicita des délais permettant au Pape de se libérer plus facilement des charges pécuniaires de l'armistice de Bologne. Sans s'engager formellement, le Directoire répondit par de vagues promesses, et Belmonte, ayant dû s'en con-

Digitized by Google

tenter, échangea les ratifications: acte d'autant plus important qu'il coupait court aux craintes qu'auraient pu provoquer les nouvelles récemment arrivées de Rome. Là on assurait que Ferdinand ne ratifierait pas le traité si Pie VI n'y était compris ; là l'abbé Giansanti, le secrétaire de la légation sicilienne, répandait un billet, disant qu'on subordonnait l'approbation de la convention à l'évacuation par les Français de la Péninsule: là le propre ambassadeur du roi, le marquis del Vasto, avait l'air d'encourager les velléités belliqueuses de quelques cardinaux. Au fond toutes ces allégations, toutes ces manœuvres n'avaient d'autre but que d'adoucir l'amertume causée au Saint-Siège par la conclusion de la paix. Le Directoire sembla partager cette opinion. Si pour la forme il demanda des explications à Belmonte, il ne fut pas autrement ému des bruits qui circulaient dans la ville éternelle: l'attitude du négociateur de Ferdinand venait de lui en montrer le peu de portée. Sa mission terminée, il ne restait plus à Belmonte qu'à se retirer. Aussi, après avoir informé Delacroix de la nomination du commandeur Ruffo à l'ambassade de Paris, quitta-t-il la capitale de la France, entièrement consolé par le succès final des rudes épreuves qu'il avait eu parfois à traverser. Mais, avant de retourner à Naples, il allait se rendre au quartier général de Bonaparte pour y plaider plus énergiquement que jamais la cause du Saint-Siège désarmé.

Digitized by Google

CHAPITRE IV

LES RAPPORTS AVEC LE DIRECTOIRE

Nomination du général de Canclaux à l'ambassade de Naples. — Sourde hostilité de la Cour et de la nation. — Traité de Tolentino, armistice de Leoben. — Mariage du prince héritier avec l'archiduchesse Clémentine. — Prudence de Canclaux dans la question de l'amnistie des condamnés politiques. — Le Prince de Castelcicala. — Talleyrand, ministre des affaires étrangères — Infériorité du personnel diplomatique du Directoire. — Treilhard est désigné pour remplacer Canclaux. — Trouvé chargé d'affaires, sa mauvaise éducation, son jacobinisme. — Émeute à Rome ; meurtre du général Duphot. — Craintes du Directoire de voir intervenir le roi de Naples. — Mission confiée au général Brune. — Le marquis de Gallo. — Difficultés de concilier les intérêts français et napolitains. — Prosélytisme révolutionnaire et politique conquérante du Directoire. — Garat, ministre de France ; son incapacité, sa manie de s'immiscer dans l'affaire des détenus politiques. — Prise de Malte. — Inquiétudes de la Cour ; dangers pour elle de cette conquête et de l'établissement de la République romaine. — Droits de Naples sur Malte. — Acquittement des détenus politiques. — Traité d'alliance avec l'Autriche. — L'escadre anglaise à Syracuse. — Protestation de Lachèze chargé d'affaires contre la violation de la neutralité. — Hypocrisie de la Cour. — Bataille d'Aboukir. — Arrivée de Nelson à Naples, fêtes en son honneur, sa passion pour lady Hamilton. — Préparatifs militaires. — Lacombe Saint-Michel, sa modération. — Excitation de Marie-Caroline. — Manifeste de Ferdinand. — Entrée en campagne des Napolitains.

I

La paix une fois rétablie entre la France républicaine et le royaume des Deux-Siciles, le Directoire

Digitized by Google

songea aussitôt à accréditer un ministre auprès de Ferdinand. Son choix se porta sur le général de Canclaux dont les talents militaires dans la guerre de Vendée avaient illustré le nom et qui, entre autres exploits, avait sauvé Nantes en 1793 de l'attaque de 50.000 paysans insurgés. De la part d'un gouvernement habitué à recruter ordinairement ses agents diplomatiques parmi la fine fleur du jacobinisme, cette nomination avait lieu d'étonner. Canclaux était, en effet, un homme de l'ancien régime. Il avait obtenu son grade sous la monarchie; et, s'il avait raison de défendre le drapeau national par quelques mains qu'il fût détenu, il n'avait rien de la violence des maîtres du jour. Courtois, distingué, d'une éducation parfaite il réunissait les qualités permettant de faire figure dans une Cour étrangère: malheureusement il manquait de la clairvoyance et de la fermeté si nécessaires dans le poste difficile auquel l'avait appelé la confiance de son pays. Toutefois si le Directoire avait eu hâte de désigner Canclaux, il avait moins hâte de l'envoyer prendre possession de ses fonctions qu'il ne vint remplir qu'au printemps suivant. Au reste, ce retard entrait assez dans les vues des souverains siciliens. Non que la personne de Canclaux leur fût antipathique (ils se félicitaient plutôt de son envoi); mais, après une rupture de trois années, l'arrivée à Naples d'un représentant de la République française semblait une chose si insolite et si gênante qu'ils n'étaient pas fâchés d'en voir reculer le moment. Une telle présence ne rappellerait-elle pas un passé douloureux, ne réveillerait-elle pas des colères à peine éteintes? La paix avait eu beau ramener l'apaisement dans la politique, elle ne l'avait pas ramené dans les cœurs. Les événements avaient été trop tragiques pour qu'il en fût autrement. Malgré les pactes les plus solennels, il subsistait partout en Europe et il subsisterait longtemps encore un esprit profondément hostile à la France, tant il est vrai que les sympathies ne sauraient jamais s'imposer

Digitized by Google

par le succès. De toutes les Cours, celle de Naples vindicative à l'excès, et dont les affections de famille avaient été si cruellement éprouvées, était une des moins disposées à oublier ses rancunes; et les trois individualités, en qui elle s'incarnait, demeuraient des adversaires irréductibles. Marie-Caroline était aussi déchaînée qu'auparavant; la Révolution lui inspirait une horreur insurmontable qui lui enlevait le sang-froid. Si, au contraire, Ferdinand était plus calme, plus capable de contenir son indignation, il n'en partageait pas moins l'aversion de la reine et serait toujours prêt, étant donnée le faiblesse de son caractère, à obéir à ses pernicieuses suggestions. Quant à Acton, dont l'influence n'avait fait que grandir par suite des animosités du Directoire à son égard, ce n'était pas sur son concours qu'il fallait compter pour opérer un rapprochement sincère. Tant qu'il dirigerait les affaires, il ne négligerait aucune occasion de multiplier les obstacles sous nos pas et d'encourager les inimitiés contre nous. Mais il possédait l'art de dissimuler sous des formes charmantes et des manières agréables sa haine de la France révolutionnaire; et, s'il s'entretenait avec quelque fonctionnaire républicain de souvenirs troublants, il les évoquait sans la plus petite amertume. L'un d'eux Verninac qui revenait de Constantinople où il était ambassadeur ne pouvait s'empêcher d'admirer l'amabilité de son accueil. Cependant il n'avait guère d'illusions sur les attentions dont il était l'objet de sa part, et il déclarait lui-même que c'était un système destiné « à couvrir l'opposition la plus marquée à la République ». Il suffisait d'ailleurs d'entendre et de regarder pour être fixé sur les sentiments de l'opinion. Où la France aurait-elle trouvé un appui à Naples? Aurait-ce été par hasard dans l'aristocratie qui gravitait autour de la couronne? Mais elle était animée des mêmes préventions que celle-ci. Aurait-ce été dans le peuple? mais foncièrement catholique il n'était que trop porté à détester une nation qui avait renversé les

Digitized by Google

autels et considérait son irréligion comme un titre de gloire. Aurait-ce été encore parmi les patriotes? mais la plupart étaient emprisonnés, et ceux qui étaient libres avaient trop intérêt à se tenir tranquilles pour oser manifester leur amitié. Ajoutez que l'Angleterre dont l'action dans le royaume était prépondérante contribuait à cette hostilité générale et souvent la provoquait. Le meilleur instrument de ses intrigues n'était-il pas lady Hamilton qui, par son intimité avec la reine, jouissait au Palais d'un crédit immense ?

Sur ce terrain brûlant la moindre étincelle pouvait allumer l'incendie. Aussi la paix si laborieusement rétablie dépendait-elle de l'indépendance temporelle du Pape que Ferdinand était de plus en plus résolu à défendre. Au commencement de cette année 1797, le Saint-Siège était précisément dans une situation des plus critiques. Les armées françaises ayant repris l'offensive, l'invasion de Rome paraissait à tel point certaine que le Souverain Pontife projetait de quitter sa capitale. Le vœu du Directoire d'en finir à tout prix avec ce qu'il appelait dédaigneusement « la tyrannie sacerdotale » n'était-il pas à la veille de se réaliser ? Si on le disait à Paris et si on le craignait sur les bords du Tibre, Bonaparte le principal arbitre des événements avait d'autres plans en tête. Autant il s'efforçait en effrayant Pie VI de lui arracher des conditions avantageuses à la France, autant il repoussait l'idée de proclamer sa déchéance. Sa conduite dans l'occurrence était guidée tout à la fois et par le désir d'éviter des complications avec Naples, et par l'intention de laisser s'accomplir cet acte par une révolution intérieure [1]. En tout cas, la Cour des Deux-Siciles, in-

1. « Je préfère l'accommodement à aller à Rome 1° parce que cela m'évitera une discussion qui peut être très sérieuse avec le roi de Naples; 2° parce que le Pape et tous les princes se sauvant de Rome je ne pourrai jamais en tirer ce que je demande; 3° parce que Rome ne peut pas exister longtemps dépouillée de ses belles provinces, une révolution s'y fera toute seule. » Correspondance de Napoléon.

Digitized by Google

quiète de ses progrès, était prête à arrêter sa marche. Dans ce but, elle avait massé entre Aquila et Teramo, sur la frontière de l'état romain, des troupes qui avaient ordre de s'avancer au premier signal. De son côté Belmonte, après avoir rejoint Bonaparte à Macerata, l'invita à ménager le Pape. Il lui exposa les vagues promesses qu'il avait reçues à ce sujet du Directoire, reparla avec chaleur de la nécessité d'une barrière pour son pays, et le menaça même des représailles de Ferdinand. En montrant tant d'énergie dans ses revendications, Belmonte ne croyait pas prêcher un converti; il le croyait si peu que, quand quelques jours plus tard fut signé le traité de Tolentino (février 1797), il en attribua tout le succès à son intervention personnelle. Ce traité qui aggravait les dispositions de l'armistice de Bologne, le roi et la reine l'auraient certes souhaité plus favorable aux intérêts du Saint-Siège. Néanmoins le principe de la souveraineté temporelle, chose capitale, était sauvegardé et ainsi le royaume de Naples conservait sa fameuse barrière qu'il avait appréhendé de perdre. Jusqu'au dernier moment l'alarme avait été chaude à Rome, on s'y était agité, on y avait tremblé; et, quoique la paix fût maintenant conclue, il y avait des gens à ne pas se sentir en sûreté, entre autres, les tantes de Louis XVI qui jugèrent prudent d'aller demander un asile à Ferdinand dans son château de Caserte. La convention de Tolentino fut bientôt suivie de l'armistice de Leoben (avril 1797), qui était une nouvelle victoire pour la France. Mais cette victoire n'était pas de celles dont la Cour des Deux-Siciles avait trop à s'attrister. Elle permettait de célébrer un mariage longtemps retardé par les circonstances. Il s'agissait de l'union du prince royal avec l'archiduchesse Clémentine, union annoncée officiellement dès 1790 et que le jeune âge des fiancés avait obligé alors d'ajourner. Puis la guerre qui éclata vint en empêcher la célébration, les communications étant interrompues en bien des endroits, particulièrement

Digitized by Google

entre l'Autriche et l'Italie depuis que Bonaparte y régnait en maître. Aussi s'empressa-t-on de part et d'autre de profiter de la trêve pour procéder à la cérémonie des noces. Marie-Caroline surtout trouvait dans cette fête de famille une diversion à son chagrin. Son amour maternel s'en réjouissait grandement, bien que son fils aîné fût moins cher à son cœur que ses autres enfants à cause de ses goûts peu sérieux, si éloignés de l'idéal rêvé. Son ambition de reine en éprouvait également une joie très vive, à la pensée de savoir assurée l'hérédité de la couronne. Mais, en raison du malheur des temps, il sembla convenable de conserver au mariage un caractère d'intimité. D'un commun accord il fut décidé qu'il aurait lieu en dehors de la capitale, loin de son cadre trop brillant ; et, après qu'une frégate napolitaine eut été chercher à Trieste l'archiduchesse Clémentine, le couple princier échangea ses serments sous les voûtes de l'église de Foggia, la ville de l'intérieur la plus rapprochée du port où avait débarqué la fiancée.

Sur ces entrefaites arriva Canclaux. Il était chargé dès le début d'une mission délicate où son tact devait le protéger contre un faux pas fâcheux. Avant de le laisser partir, le Directoire, dépité de n'avoir pu obtenir l'élargissement des détenus politiques, lui avait recommandé le sort de ceux-ci, insistant pour que, malgré le silence de l'instrument diplomatique, il s'entremît en leur faveur. S'il était une invitation maladroite, c'était bien celle-là contraire à la teneur du traité, objet de tant de luttes au moment de sa discussion et de nature à blesser des susceptibilités qu'il valait mieux respecter. Pourquoi la République ne bornait-elle pas son intervention aux réclamations légitimes ? Justement le règlement de l'incident soulevé par la rixe de l'île de Ponza, où avaient péri des marins français à la suite du refus de livrer un matelot étranger, suffisait à son activité. Canclaux, qui avait commencé par solliciter là-dessus des explications, fut ravi

Digitized by Google

des paroles aimables qu'on lui répondit. Dans son inexpérience de sa nouvelle carrière il les prit vite pour un désir sincère de donner satisfaction à la France, prouvant par là que chez lui le flair n'était pas à la hauteur de la distinction. Les prévenances dont le comblaient les ministres l'avaient complètement dérouté. Comme, en le nommant à Naples, on lui avait rappelé l'hostilité à laquelle il allait se heurter, il s'était imaginé que cette hostilité se manifesterait par des formes brutales ou des expressions amères. Aussi, en présence de ces marques d'amitié inattendues, crut-il avoir été trompé. Il ne réfléchit pas un instant que ces cajoleries tendaient à capter sa confiance, et que, plus elles étaient multipliées, plus elles cachaient de malveillance. Le système d'Acton, soigneusement appliqué à dissimuler une haine invétérée sous les apparences d'une courtoisie charmante, avait fait école; le prince de Castelcicala, le chef actuel de la diplomatie, s'y était rallié en tous points. A vrai dire Castelcicala n'était que la doublure d'Acton dont il partageait les préjugés et les passions. Ambassadeur à Londres à l'époque de la mort de Louis XVI, il avait puisé son aversion pour la France au contact des hommes d'état anglais. C'était lui, on s'en souvient, que Ferdinand feignait de destiner alors au poste de Paris où il ne devait jamais se rendre. Cependant, si opposé qu'il fût à l'influence française, il aurait été difficile à Canclaux de surprendre sur ses lèvres ou dans son attitude un mot, un geste qui trahît le fond de son âme.

Canclaux, déjà séduit par les attentions du monde officiel, le fut bien davantage encore par celles du roi et de la reine. Après la solennité un peu froide de la première entrevue, ils lui avaient prodigué l'un et l'autre toutes sortes d'égards. Cela du reste ne les empêchait pas de le faire surveiller[1]. L'espionnage n'était-il pas une tradition à Naples? Et Canclaux était filé

1. Archives, Aff. ét. Fonds Naples, 124.

Digitized by Google

par les agents secrets du Palais comme l'avait été autrefois Mackau. Non que sa personne suscitât la méfiance : mais le gouvernement qu'il représentait en inspirait, et on voulait connaître ceux qui fréquentaient chez lui pour être armés contre eux, les visiteurs de l'envoyé du Directoire étant forcément, aux yeux d'une Cour obsédée de terreurs, des ennemis dangereux de la monarchie. En tout cas, si disposés que soient les policiers à inventer des complots, ils eussent été mal venus de prétendre qu'on conspirait dans l'hôtel de la Légation, les Napolitains y étant rares et la conduite irréprochable du ministre ne pouvant prêter le flanc à la critique la plus sévère. Soucieux d'éviter une affaire, de ne provoquer aucun froissement, Canclaux s'était bien gardé de réclamer impérieusement la mise en liberté des condamnés politiques ; il s'était même étonné qu'on lui eût imposé cette demande inconsidérée. Mais, puisque le Directoire s'obstinait dans son idée, il avait préféré attendre, estimant que la brusquerie n'avait guère chance de réussir auprès d'un gouvernement aussi jaloux de son autorité. Comment, à défaut d'un article formel, obtenir l'amnistie sinon par les voies de la persuasion et de l'habileté? Il ne fallait s'engager qu'à bon escient ; car la moindre maladresse aurait tout gâté et nui peut-être irrévocablement à ceux dont on se flattait d'être les avocats. Précisément le bruit courait qu'à l'occasion du mariage du prince héritier la Cour se proposait d'accorder des grâces. Qu'avait besoin dans ces conditions Canclaux de s'interposer? Ne valait-il pas mieux laisser Ferdinand agir à sa guise, quitte à plaider ultérieurement la cause des détenus, et encore d'une façon discrète, si la clémence royale tardait à se manifester? Ce sont ces judicieuses remarques que Canclaux eut le courage de transmettre à Paris, et il eut la satisfaction de les voir approuvées entièrement par Talleyrand qui avait remplacé l'incapable Delacroix au ministère des relations extérieures (18 juillet 1797).

Digitized by Google

Le choix de Talleyrand aurait dû être une force pour la France. Tous les esprits éclairés, toutes les puissances européennes le comprenaient ainsi et espéraient une amélioration dans les rapports internationaux. Par malheur il ne se produisit aucun changement, les mêmes errements ayant subsisté. Certes, si Talleyrand eût été libre de ses mouvements, sa modération et ses talents eussent imprimé une autre direction à la politique étrangère du Directoire. Mais, après quelques velléités d'indépendance, il s'aperçut aussitôt qu'il s'aliénait les sympathies des Directeurs, de Rewbell notamment qui avait la prétention de le tenir en tutelle ; et, comme l'égoïsme le dominait en tout, sa souplesse s'habitua vite à la soumission qu'on exigeait de lui. Il devint dans les mains des jacobins qui présidaient aux destinées de la République un instrument de leurs caprices. Privé d'initiative, manquant d'influence, il n'avait qu'à enregistrer leurs ordres [1] ; c'est à peine s'il était consulté sur la nomination des agents diplomatiques. On craignait sans doute que, s'inspirant des lumières de son intelligence et de ses traditions aristocratiques, il n'appelât de préférence les hommes du passé, les plus propres par leur expérience et leur prestige à représenter avec avantage la France nouvelle auprès des cours. Or cela aurait contrarié les vues des gouvernants du jour, pour qui les opinions révolutionnaires constituaient le principal mérite. Peu leur importait la médiocrité, l'incompétence des fonctionnaires pourvu que ceux-ci fussent les fervents sectateurs du jacobinisme. Si, recrutée en vertu de tels principes,

1. Dans ses mémoires où il s'est tant appliqué à atténuer ses responsabilités dans les événements auxquels il a été mêlé, Talleyrand ne manque pas d'indiquer cette subordination : « Sous mon prédécesseur » Charles Delacroix, dit-il, les affaires arrivaient à ce département » toutes décidées par le Directoire. Comme lui je n'avais qu'à en sur» veiller l'expédition. Mais souvent je la retardais, ce qui me permet» tait, le premier à coup directorial passé, d'adoucir la rédaction. Il » ne me restait guère ensuite qu'à donner les passeports et à signer des » visas. »

Digitized by Google

l'administration intérieure offrait une réunion bizarre de sujets peu brillants, combien plus cette bizarrerie éclatait-elle dans la composition des ambassades. Là le contraste entre les qualités requises et les qualités absentes apparaissant davantage, il était difficile d'imaginer diplomates plus ridicules que ceux du Directoire. Et même si Talleyrand eût été autorisé à s'adresser au concours des Français que leur éducation et leurs capacités désignaient spécialement pour ces fonctions, il eût été fort embarrassé. La plupart des grandes familles, dans les rangs desquelles avait été choisie à toute époque la représentation diplomatique de la nation, étaient décimées par la guillotine ou la proscription. Abstraction faite des noms illustres de l'ancienne France, on en était à compter les Barthélemy, ces membres de la vieille bourgeoisie aux idées élevées, à l'urbanité exquise, employés parfois sous la monarchie au dehors, qui auraient pu combler les vides créés par la Révolution. Suspects autant que les nobles, ils avaient été eux aussi en majorité l'objet de mille persécutions, et, quand ils n'étaient pas atteints par l'échafaud, ils étaient frappés par l'exil. Il ne restait donc que ces politiciens arrogants et sectaires, assemblage hétéroclite d'ambitions malsaines, d'appétits inassouvis et de vanités déçues, et c'était dans ce tas que, sauf exceptions, on prenait comme à plaisir les consuls et les ambassadeurs. Si pour les premières places on se préoccupait encore non de l'éducation ou des talents de l'intéressé, mais de sa notoriété politique, pour les postes moins en évidence on jetait le dévolu sur des déclassés obscurs et même de véritables illettrés. On hésiterait à le croire si la preuve n'en était consignée dans la correspondance officielle, le Directoire n'aurait pas été éloigné d'introduire dans la carrière consulaire un homme ayant appartenu à la domesticité du ministre dirigeant des Deux-Siciles. « Une observation, écrivait Canclaux à Delacroix, est relative à la demande » que le citoyen Gassé, assez appuyé d'ailleurs, vous a

Digitized by Google

» faite du vice-consulat à Naples. Vous ignorez peut-
» être, comme je l'ai ignoré moi-même jusqu'ici, que
» ce citoyen, qui peut mériter d'être placé partout ail-
» leurs, a été cuisinier du général Acton. Conviendrait-
» il donc qu'il reparût à Naples, où sa femme tient
» encore une auberge, en qualité de fonctionnaire pu-
» blic du gouvernement français[1]. » Assurément des sujets de ce genre étaient presque uniques. Mais il y en avait trop parmi les diplomates improvisés de la Révolution à ne pas connaître les usages des salons ou à demeurer réfractaires à la politesse. Si par exemple Verninac, dont nous avons parlé, était un agent habile et instruit, il semblait un peu brouillé avec les règles du savoir-vivre, et voici les lourdes plaisanteries au moyen desquelles il essayait de rendre spirituel le récit de son entrevue avec Pie VI. « Nous trouvâmes Sa
» Sainteté dans un déshabillé complet. Ce vieillard m'a
» paru imbécile... L'entretien s'étant porté sur le
» Danube, il le fit tomber dans l'Adriatique, par humeur
» sans doute contre ce fleuve qui est tantôt catholique,
» et tantôt protestant et finit par se faire turc[2]. »

Cependant le Directoire avait jugé à propos de remplacer Canclaux et on ne pouvait l'en blâmer ; car celui-ci n'avait que des qualités décoratives qui étaient insuffisantes à Naples. Il fallait quelqu'un de ferme, de décidé (or Canclaux était la faiblesse même), un esprit plein de perspicacité (or Canclaux en était totalement dépourvu et se laissait berner par les circonlocutions caressantes de la Cour). On avait beau s'efforcer de lui dessiller les yeux, on avait beau insister sur ce que ces apparences aimables recouvraient d'intentions hostiles, il persistait à ne rien voir. Bien plus, il s'inscrivait en faux contre la vérité même, contestant la perfidie légendaire du gouvernement napolitain et déclarant que toutes ses demandes étaient couronnées

1. Dépêche du 20 mai 1797.

2. Archives, Aff. ét. Fonds Naples, 124.

Digitized by Google

de succès. Mais l'affaire relative à la rixe de l'île de Ponza n'avait pas avancé d'un pas; on en était toujours à attendre le châtiment des coupables ou simplement des excuses. Toutefois, si Canclaux n'était pas l'homme qui convenait à Naples, Treilhard, son successeur désigné, ne convenait pas davantage. Non qu'il manquât de valeur et de clairvoyance. Avocat éminent, il avait joué un rôle important à l'Assemblée constituante où il s'était fait remarquer par l'ardeur de ses principes révolutionnaires. Mais c'était en raison de son jacobinisme qu'on aurait dû l'écarter d'une Cour où l'aversion pour la Révolution était poussée au dernier point. Puis Treilhard ne s'était pas contenté de manifester son civisme en paroles, il y avait joint les actes en votant à la Convention, dont il avait été membre, la mort de Louis XVI. Loin d'être revenu à résipiscence, il avait continué, sous le Directoire, l'apologie des méfaits auxquels il avait participé. Président du Conseil des Cinq-Cents, on l'avait entendu prononcer, le 21 janvier 1796, à l'occasion de l'anniversaire de l'exécution du roi, un discours rempli d'imprécations contre la monarchie où la sottise le disputait à la fureur. « Haine à la royauté, s'était-il écrié. Ce n'est que par « ce sentiment que le peuple français peut exister. « Que ne puis-je reculer les bornes de cette étroite « enceinte? C'est en présence de tous les peuples, c'est « dans le sein de l'humanité que je voudrais déposer « mon serment, je jure haine à la royauté. » Notons que ce farouche républicain avait commencé par être le protégé de la famille de Condé et qu'après avoir reçu, à l'instar de tant de régicides, le titre de comte, il devait terminer son existence dans la peau d'un sénateur de l'empire. Quoi qu'il en soit de cette transformation ultérieure, les souverains siciliens pouvaient s'étonner qu'on leur envoyât un pareil énergumène. Ils n'eurent pas heureusement à subir cette humiliation, les événements ayant empêché Treilhard de prendre possession de son poste; mais, s'ils furent

Digitized by Google

délivrés de lui, ils ne gagnèrent pas pour cela au change.

Ferdinand et Marie-Caroline, qui avaient craint de voir venir comme représentant du Directoire quelque jacobin insolent, avaient été agréablement surpris de rencontrer chez Canclaux la courtoisie de ton et l'élégance de manières des ambassadeurs de l'ancien régime. Aussi, malgré leur hostilité envers la France dont il était l'agent, l'avaient-ils accueilli avec de grands égards, tempérés néanmoins par une certaine réserve. Le corps diplomatique avait imité l'exemple parti des marches du trône ; et, s'il y avait une tactique dans ce concert d'amabilités, il y avait également un hommage rendu tout à la fois à la distinction parfaite du ministre et aux talents du général. Mais, après son départ, la Cour se trouva en présence d'un véritable spécimen de la diplomatie nouveau genre que la Révolution cherchait partout à acclimater. C'était le citoyen Trouvé, arrivé à Naples avec Canclaux en qualité de secrétaire et chargé de diriger provisoirement la légation. Type du parvenu révolutionnaire, Trouvé allait fortement détonner dans un milieu aristocratique dont le contact, loin de l'affiner, était plutôt fait pour aigrir son esprit de plébéien jaloux et haineux. Cet homme sans éducation affectait, contrairement aux bienséances, de rester assis au théâtre devant le roi ; il fallut même lui en adresser l'observation pour qu'il consentît à se lever[1] Il appelait les fêtes du Palais « des cérémonies serviles », exprimait « son dégoût

1. Extrait d'une conversation de Trouvé avec le ministre des affaires étrangères racontée par lui-même. « ... Permettez-moi de vous faire « encore un reproche au théâtre — Je ne me lève pas comme les Napo- « litains, quand la Cour se lève. — Oui, et le roi croit que c'est manque « de déférence et d'égards pour sa personne. — Il n'y a rien de person- « nel pour lui. Seulement j'en use de cette manière par la même raison « que je ne baiserais pas la main du roi, regardant ces deux usages « comme appartenant au pays. — Cependant, tous les ambassadeurs « se lèvent. — Eh bien, je vous promets que par déférence pour le roi « je me lèverai. »

Digitized by Google

d'assister à des baise-mains d'esclaves » taxait de « honteuses » les décorations de la ci-devant monarchie française. Avec de telles idées on devine de quelle nature devaient être ses rapports avec le gouvernement napolitain. Croyant que l'arrogance était de la fermeté, il supprimait de ses dépêches, comme un luxe superflu, les nuances et les finesses du langage diplomatique; et c'est sur un ton cassant, sec et brutal, frisant parfois l'impolitesse, qu'il écrivait au ministre des affaires étrangères. Son style n'était pas plus heureux quand il correspondait avec le Directoire : ce n'était que phraséologie sonore et creuse, que déclamations redondantes et emphatiques — le vrai style, en un mot, des harangues jacobines. Mais si Trouvé n'avait aucunes formes, il était doué d'une intelligence très vive. A l'encontre de Canclaux, il ne fut jamais la dupe des belles protestations d'amitié de la Cour. De suite il perça à jour son animosité et ses intrigues, se convainquant que la France avait en elle une ennemie irréconciliable. De plus, Trouvé avait l'orgueil de l'agent, empressé à se rendre utile. Insinuant, il savait pénétrer des secrets qui achevaient de l'éclairer sur l'attitude hypocrite d'Acton et de la reine; actif, il n'était pas de menées équivoques des Anglais qu'il ne démasquât. Cependant son zèle révolutionnaire semblait l'emporter sur tout; et, s'il soupirait tant après l'élargissement des prisonniers politiques, c'était moins en vue d'accomplir un acte humanitaire que de flatter le Directoire. Il chercha à ce sujet à profiter d'une idée de Canclaux. Celui-ci, pour se tirer de l'embarras où l'avaient mis les exigences directoriales, avait proposé finalement d'exciter l'intérêt de la Cour des Deux-Siciles. Il avait appris qu'elle convoitait les îles Ioniennes possédées par la République de Venise, dont, depuis les Pâques véronaises, la suppression était décidée en principe. Acton le lui avait dit formellement, jugeant que le royaume avait droit à un agrandissement en récompense du concours du marquis de Gallo, qui, au nom

Digitized by Google

de l'Autriche, avait entamé les négociations de paix avec la France. Un moyen d'action était ainsi offert. Canclaux conseilla donc à Bonaparte de n'accorder cet agrandissement que contre la promesse de l'amnistie. Mais Bonaparte n'attachait pas tant d'importance à la liberté de quelques Napolitains pour l'acheter par la cession des îles Ioniennes, il ne songea pas un instant à abandonner à un autre cette conquête, et le traité de Campo-Formio fut conclu sans que Naples eût rien obtenu. Or, comme Acton s'était rabattu sur une rectification de frontières du côté de l'état romain, Trouvé recommanda de la subordonner à la condition d'un pardon général. Cette question paraissant d'ailleurs capitale à son civisme révolutionnaire, il ne cessa de l'agiter tant qu'il resta à Naples.

Les débuts de Trouvé déplurent. Castelcicala, grand seigneur un peu hautain, fut étonné de voir ce néo-diplomate lui tenir un langage impérieux auquel il n'était pas habitué. Son étonnement redoubla lorsque Trouvé prétendit à l'avenir recevoir dans les communications officielles la dénomination de citoyen. C'était le qualificatif substitué aux titres aristocratiques par les maîtres du jour, en attendant que, domestiqués par la main de fer de Napoléon, ils se ruassent à l'envi sur les distinctions nobiliaires dont ils avaient demandé l'abolition en cris indignés. Très jaloux de rappeler les précédents de la Convention, le Directoire avait, en effet, promulgué un arrêté, en vertu duquel tous ses fonctionnaires, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, devaient être appelés citoyens. Soucieux qu'ils étaient de ne pas créer des désagréments, les ambassadeurs étrangers à Paris s'étaient conformés à cet usage. Dans les négociations de Campo-Formio, on avait fait de même, et le général de l'armée d'Italie n'avait été que le citoyen Bonaparte. Seulement, dans les cours, on ne s'accoutuma pas aussi facilement au protocole républicain; à Naples, en particulier, il arriva plus d'une fois d'omettre le qualificatif qui était le soi-disant symbole

Digitized by Google

de l'égalité. Des hommes exempts de préjugés ne s'en seraient pas formalisés. Mais Trouvé, esprit étroit, se froissa et s'abstint, par représailles, de donner à Castelcicala son titre de prince. Cependant, les événements de Rome allaient lui permettre d'employer son activité d'une façon plus sérieuse.

Digitized by Google

II

Quelque rigoureuses que fussent pour le Saint-Siège les conditions du traité de Tolentino, elles ne suffisaient pas aux passions irréligieuses du Directoire; et si, en dépit de son opposition à la conservation du pouvoir temporel, il l'avait ratifié, c'est qu'il avait craint de provoquer un conflit avec Bonaparte. Mais il comptait parvenir à ses fins à l'aide d'une révolution. Bonaparte, tout le premier, lui avait indiqué ce moyen. N'avait-il pas déjà un appui dans les patriotes en faveur desquels il était intervenu? Non que ce parti fût nombreux; car, si dans la Marche d'Ancône il y avait beaucoup d'adversaires des institutions pontificales, à Rome et dans le patrimoine de Saint-Pierre les habitants étaient plutôt attachés au régime papal. On en avait eu la preuve en 1793, quand les violences de Basville avaient produit un résultat tout différent de celui qu'il pouvait espérer. Au lieu de se révolter contre Pie VI, c'était contre lui que s'était soulevée la population. Or, depuis cette époque, le loyalisme des Romains avait peu changé. La série d'atrocités commises en France au nom de la liberté et la guerre sauvage faite à la religion les auraient peu encouragés à se jeter dans les bras de la République. Si d'aucuns désiraient des réformes, ils ne songeaient guère à renverser Pie VI; les Romains, qui préféraient au gouvernement paternel des Papes la tyrannie odieuse dans

Digitized by Google

laquelle languissait la France, n'étaient qu'une minorité. Mais cette minorité, à défaut du nombre, avait l'audace. Le Directoire n'hésita pas à s'en servir. Dès que Joseph Bonaparte eut remplacé Cacault à la tête de l'ambassade, il eut ordre de favoriser ses espérances [1], et son hôtel devint vite le centre des intrigues révolutionnaires. L'émeute couvait depuis longtemps, lorsqu'elle éclata le 28 décembre 1797. Œuvre surtout de quelques démagogues turbulents, elle ne ressemblait en rien à une explosion populaire née du mécontentement universel. Les meneurs s'étaient rassemblés autour de la villa Médicis; et, au moment où les soldats commencèrent à les poursuivre, un officier français, le général Duphot, qui se trouvait présent, chercha à s'interposer. Sommé de se retirer, il refusa d'obéir et voulut même empêcher l'un des gendarmes de charger. La troupe se voyant alors débordée de toutes parts fit feu, et l'une des balles vint atteindre mortellement Duphot qui était en avant des émeutiers. Ce trépas d'un général jeune et brave, dont l'avenir était plein de promesses, était assurément des plus regrettables. Toutefois Duphot était la victime de son imprudence. Pourquoi s'obstinait-il à protéger des citoyens rebelles? Ne savait-il pas que sa qualité d'étranger lui commandait la plus extrême réserve? Encore si le Saint-Siège eût négligé d'accorder satisfaction, le Directoire eût été fondé à suspecter sa conduite, à l'accuser même de

1. « Vous avez deux choses à faire : 1° empêcher le roi de Naples de » venir à Rome; 2° aider, bien loin de retenir, les bonnes dispositions » de ceux qui penseraient qu'il est temps que le règne des Papes fi- » nisse : en un mot encourager l'élan que le peuple de Rome paraît » prendre vers la liberté. » Instructions du Directoire à J. Bonaparte (10 octobre 1797). « J'ai cru pouvoir vous autoriser à donner au Pape » à l'égard des trois individus qu'il soupçonne avoir attenté à ses jours » une satisfaction qu'il n'était guère possible de lui refuser. Je vous » écris aujourd'hui en chiffre, pour vous faire sentir combien il est à » désirer que cette déférence pour la personne de Pie VI ne préjudicie » point à l'esprit qu'il nous importe d'entretenir dans la capitale et » n'inspire aucune défiance aux patriotes qu'il est de notre intérêt de » nous concilier... Conservez dans Rome et attirez-y le plus de pa- » triotes que vous pourrez. » Talleyrand à J. Bonaparte (15 déc. 1797).

Digitized by Google

complicités criminelles. Mais ses excuses, le désaveu formel d'intentions malveillantes, l'offre spontanée d'une réparation prouvaient combien il déplorait l'issue sanglante de l'échauffourée. Par malheur, Joseph Bonaparte manquait de sang froid pour écouter les explications de la Cour de Rome. D'autant plus impressionné de la mort de Duphot, qu'il était fiancé à Mlle Clary, sa belle-sœur, témoin de la scène tragique, il réclama vengeance. Aucun argument, aucun appel à la bonne foi ne put le toucher. Il amena son pavillon, quitta la ville, et adressa de Florence à Paris un récit partial, où, tout en attribuant les torts aux archers pontificaux, il était bien forcé d'avouer que Duphot s'était précipité sur eux[1]. Cette grave nouvelle exaspéra le Directoire. De suite, il résolut d'occuper Rome, d'en chasser Pie VI et d'y établir une république dont il serait le maître. L'évocation de la Cisalpine sortie des combinaisons de Bonaparte le séduisait, il voulait étendre à toute l'Italie ce système d'états vassaux, et il était d'autant plus pressé d'agir qu'il rencontrait dans cette politique un aliment à son fanatisme destructeur. Certes, le Directoire avait raison d'être ému de la perte de Duphot. Pouvait-il cependant nier les responsabilités de celui-ci, pouvail-il ignorer que le droit des gens interdit à un étranger, même à un ambassadeur, de s'opposer à l'action légitime de la police indigène et qu'au cas où dûment averti il persiste à passer outre, c'est à ses risques et périls? Si les gouvernants français eussent été guidés par autre chose que leur haine de la Papauté, l'affaire se serait réglée amiablement, et ils auraient accepté les réparations qui leur étaient offertes, évitant ainsi de troubler la Péninsule

1. Archives, Aff. ét., Fonds Rome, 926. — Cacault écrivait en 1801 en ces termes au premier consul : « Vous connaissez ainsi que moi les » détails de ce déplorable événement. Personne à Rome n'a donné ordre » de tirer ou de tuer qui que ce soit. Le général Duphot a été impru » dent, tranchons le mot, il a été coupable, il y avait à Rome un droit » des gens comme partout. »

Digitized by Google

et l'Europe par une aventure fertile en complications de toute sorte. Mais l'esprit sectaire prévalut, et le général Berthier, qui exerçait à Mantoue le commandement du corps d'occupation cantonné en Italie, fut invité à marcher sur Rome.

Malgré sa supériorité militaire, le Directoire n'était pas sans inquiétude au sujet de l'éventualité d'une intervention armée de la Cour des Deux-Siciles. L'intimité de celle-ci avec le Saint-Siège, l'insistance qu'elle avait mise à le défendre, son intérêt à posséder une barrière, tout la lui faisait craindre, et il songea à la prévenir en usant simultanément des menaces et des caresses. Déjà il s'était plaint, quelques mois auparavant, d'un mouvement de troupes sur la frontière de l'État ecclésiastique ; car, considérant le domaine pontifical comme une proie tentante dont il était décidé à disposer tôt ou tard au gré de ses caprices, il n'admettait pas qu'un autre se permît de contrarier ses desseins. Les observations à cette époque de Bonaparte à Canclaux cachaient bien des arrière-pensées. « Soit que » le Pape continue à vivre, écrivait-il, soit qu'il meure » et qu'il soit remplacé par un autre Pape ou par une » République, vous devez déclarer que le Directoire » ne restera pas tranquille spectateur de la conduite » hostile du roi de Naples. » Mais si le Directoire prétendait empêcher Ferdinand de secourir Pie VI, il ne pouvait trouver mauvais que ses projets agressifs ne le laissassent pas indifférent. En vérité, après les événements de Rome dont ils avaient été les premiers informés par un envoyé spécial, comment vouloir obliger les souverains siciliens à ne pas se préoccuper d'un avenir, gros pour eux de conséquences ? L'installation, aux portes de leur royaume, d'un protectorat français, dissimulé sous un nom quelconque, était un danger de tous les moments. Ils y voyaient et une atteinte à l'équilibre italien et un foyer d'agitation révolutionnaire dont ils avaient lieu de redouter le contre-coup, et une avant-garde des bataillons républicains, prête

Digitized by Google

au moindre prétexte à envahir leur territoire afin d'y dicter la loi. Aussi accueillirent-ils avec une faveur marquée le cardinal Braschi, le propre neveu de Pie VI, lequel était venu dès le début réclamer leur médiation. De tout le monde romain, le Pape était le plus calme. Tandis que la plupart de ses cardinaux avaient été d'avis d'appeler l'armée napolitaine, il avait été presque seul à repousser cette proposition, se contentant des démarches pacifiques de Ferdinand. Trouvé, persuadé que le rôle de Braschi était dénué de caractère belliqueux, n'en prit pas ombrage. Mais les bruits répandus dans Rome, l'accusation formulée contre l'ambassade de France d'avoir trempé la main dans l'émeute et d'être la cause de tout le mal, le troublèrent profondément. Pour y couper court, il demanda à Castelcicala de publier officiellement la dépêche de Joseph Bonaparte, dont il avait reçu copie. Mais Castelcicala, qui avait des motifs de croire que la véracité n'était pas de ce côté, répondit par un refus formel.

Cependant le Directoire, désireux de garantir le succès de son expédition, s'employait de son mieux à écarter les obstacles que la Cour des Deux-Siciles était susceptible de lui susciter. A défaut de Treilhard, retenu à Rastadt par les négociations du Congrès, il chargea le général Brune de se rendre à Naples où il aurait à exposer sans détour sa politique. Le choix de ce compatriote de Treilhard ne provenait pas du hasard ; c'était à bon escient qu'on s'était adressé, suivant les expressions de Talleyrand, « à un ambassadeur déjà recommandable par ses actions militaires ». On ne doutait pas que Brune, avec sa notoriété et son prestige, ne réussît dans la mission confiée à sa personne. D'une part, il avait ordre de menacer catégoriquement Ferdinand de la guerre s'il s'avisait d'envoyer des troupes à Rome ; mais, d'autre part, afin de l'amener à composition, il devait le rassurer sur la portée de l'expédition, affirmer que son but unique étant de venger le meurtre de Duphot, la France ne poursuivait aucun agrandissement

Digitized by Google

territorial. Puis, comme l'intérêt est un puissant facteur, Brune avait à faire vibrer cette corde en glissant un mot des avantages que le roi pourrait obtenir s'il gardait l'épée au fourreau. Dans ce cas, on lui offrirait une rectification de frontières près de la Marche d'Ancône, dont Gallo, durant les pourparlers de Campo-Formio, avait entretenu Bonaparte et une île dans le Levant, qui, sans être aussi expressément désignée, serait probablement Corfou ; toutefois, la France aurait soin de l'échanger contre la partie de l'île d'Elbe, qui appartenait à la couronne sicilienne[1]. En agissant ainsi, le Directoire montrait l'importance qu'il attachait à l'abstention de Ferdinand. Certes, il était bien déterminé à engager les hostilités contre lui s'il mobilisait ses effectifs. Mais, plutôt que d'en venir à cette extrémité, il voulait épuiser tous les moyens de conciliation. Quoi qu'il en soit, l'éventualité redoutée ne se produisit pas. La Cour de Naples resta tranquille ; car, si elle envisageait avec effroi les graves conséquences de la suppression du pouvoir temporel, elle n'appréhendait pas moins une rupture avec la France ; aussi son intervention se borna-t-elle à la défense pacifique du Saint-Siège. Lorsque Berthier entra à Rome, avant même que Brune eût seulement quitté Paris, il n'eut pas à se heurter à l'armée napolitaine, mais il rencontra Belmonte, le négociateur attitré en pareille matière, qui tenta un suprême effort en faveur du Pape. Effort inutile, Berthier ayant proclamé au Capitole, le 15 février 1798, cinq jours après son arrivée, la déchéance de Pie VI et la république romaine.

Devant l'attitude recueillie de la Cour des Deux-Siciles dans le conflit pontifical, la mission de Brune devenait sans objet. Pourquoi serait-il allé à Rome, quand Ferdinand et ses conseillers se rangeaient spontanément au système de neutralité qu'il lui était enjoint de faire prévaloir par la menace ou la séduction ?

1. Archives, aff. ét. Fonds Naples, 125.

Digitized by Google

D'ailleurs, bien qu'il eût été froissé de la médiation de Belmonte, le changement opéré au ministère des relations extérieures semblait d'un bon augure au Directoire. En voyant Gallo succéder à Castelcicala, il se flattait que, sans s'attendre à de la sympathie de la part du cabinet napolitain, il ne lui était pas interdit d'en espérer un certain fonds de justice et de modération. De tous les hommes d'État du royaume, le marquis de Gallo était certainement celui qui inspirait le plus de confiance à la France. Par son rôle dans les négociations de Campo-Formio il s'était acquis la reconnaissance de tous les amis de la paix. Bonaparte n'avait pu qu'apprécier son caractère conciliant, ses manières distinguées et son intelligence éclairée. Rien chez lui, vis-à-vis des fonctionnaires de la République, de la morgue et de la dissimulation que l'on trouvait chez beaucoup de représentants des gouvernements monarchiques. Il s'efforçait, au contraire, de désarmer les préjugés révolutionnaires par la simplicité de son accueil et la franchise de ses paroles. Sicilien d'origine, il avait débuté fort jeune dans la carrière diplomatique et il devait son élévation autant à ses mérites personnels qu'au privilège de sa naissance. La Cour de Vienne, où il avait été longtemps ambassadeur, le prisait au même degré que le roi Ferdinand, et c'était grâce à son crédit auprès de l'empereur qu'il avait été choisi pour plaider, avec les plénipotentiaires impériaux, les intérêts de l'Autriche. Appelé à participer à l'élaboration d'un traité célèbre, son nom, connu seulement dans quelques chancelleries, avait retenti dans toute l'Europe. Ainsi il avait la chance, à 45 ans à peine, lui chez qui l'ambition la plus légitime s'alliait à des talents justement estimés, d'occuper le poste le plus en vue. Loin d'être inféodé comme Castelcicala à la politique anglaise, il avait plutôt de la méfiance à son endroit; loin d'être, à l'exemple de son prédécesseur, la créature d'Acton, il ne l'aimait pas et était peu disposé à se soumettre à son despotisme.

Digitized by Google

Si Trouvé n'eût pas été le jacobin hargneux que nous avons dit, il se serait réjoui d'avoir affaire à ce ministre bienveillant qui chercha dès le commencement à lui faciliter sa tâche. Mais il était incapable de comprendre les procédés délicats, et il continua à employer dans sa correspondance le ton aigri et cassant dont il s'était servi avec Castelcicala. A l'arrivée du marquis de Gallo sa situation était des plus fausses. Si jamais la Cour et la société avaient eu la velléité de l'accueillir à bras ouverts, sa mauvaise éducation, ses idées avancées, ses violences de langage les auraient refroidies. Effectivement il était tenu à l'écart, dédaigné de tous. Ses collègues du Corps diplomatique le considéraient comme un intrus ; les émigrés français, en résidence à Naples, s'en moquaient à l'envi lorsqu'ils le coudoyaient au dehors [1]. Ce traitement pénible l'avait tellement mécontenté qu'il avait décidé de ne plus paraître aux réceptions du Palais où ses fonctions officielles lui accordaient entrée. Aussi Gallo, dès sa première audience avec lui, voulut-il provoquer ses confidences moins pour pénétrer des secrets qu'afin de remédier à ses ennuis. Le moyen de réussir était de caresser son orgueil de parvenu. Il le fit adroitement en lui rappelant le séjour de Mombello. C'était dans ce château des environs de Milan que Bonaparte s'était reposé de ses victoires après l'armistice de Leoben, savourant, au milieu d'une grande pompe, les louanges de la noblesse italienne. Si Gallo qui s'y était rendu avait remarqué les illustrations militaires dont se composait son entourage, il avait moins fait attention aux comparses, comme Trouvé, qui formaient nombre. N'importe, il avait affecté d'évoquer ce souvenir d'autrefois et mis le comble à la flatterie en demandant à son visiteur des nouvelles de sa femme qu'il avait vaguement

1. Dans une dépêche de Trouvé à Gallo, on trouve ce passage : « Tout à l'heure, en revenant de la promenade avec mon épouse, n'ai-je pas vu l'air insultant de la femme du ministre de Russie et des polissons d'émigrés dont elle est entourée. »

Digitized by Google

entrevue à travers les uniformes chamarrés de l'État-major. Il n'en fallut pas davantage pour que Trouvé déchargeât familièrement le trop plein de son cœur. De cette façon, Gallo apprit ses griefs d'ordre politique et social ; et, nullement offusqué de ses aveux, il s'empressa, avec une aménité charmante, de le calmer, lui promit même d'aider à adoucir ses désagréments. Trouvé de son côté répliqua par des compliments honnêtes. Bref, les deux interlocuteurs qui s'étaient abordés avec une certaine gêne, se livrèrent à toutes les effusions de la tendresse, allant jusqu'à se donner l'accolade [1].

Si la nomination de Gallo à la direction de la diplomatie napolitaine était susceptible d'amener plus de liant dans les rapports avec la France, ce ne pourrait être que dans les détails et les apparences. Malgré sa nature conciliante, Gallo n'était pas assez oublieux des intérêts de son pays pour les sacrifier à ceux de la France, or ces intérêts étaient diamétralement opposés. Autant par soif de conquêtes que par prosélytisme révolutionnaire le Directoire tâchait de dominer en Italie. Son objectif était le renversement des dynasties régnantes pour y substituer des républiques vassales, calquées, quant à leur organisation, sur son modèle et inspirées, quant à leur développement, de ses principes. Cette conduite, qui troublait profondément l'équilibre de la Péninsule, créait un malaise indéfinissable dans l'esprit des princes et des populations. Nuls n'en étaient plus émus que Ferdinand et Marie-Caroline, affolés par la peur constante de perdre leur trône sous l'action des menées jacobines. L'établissement de la République romaine ne contribua pas peu à augmenter leur effroi. A partir de ce moment, ils ne doutèrent pas que l'indépendance de leur royaume ne fût sérieusement menacée. De fait, comment ajouter foi aux affirmations hypocrites du Directoire ? Il prétendait ap-

1. Archives, Aff. ét. Fonds Naples, 125.

Digitized by Google

porter le bonheur et la liberté aux peuples, et les concussions de ses agents, les énormes impôts de guerre partout prélevés, la tyrannie de ses procédés en faisaient un oppresseur détesté ; il se défendait de toute pensée d'agrandissement, et son intervention continuelle dans les affaires intérieures des gouvernements comme l'occupation prolongée de ses troupes prouvaient à l'évidence qu'il voulait transformer les différents États italiens en autant d'humbles satellites, préparant ainsi les voies à une incorporation plus ou moins déguisée. Il protestait officiellement de son respect des couronnes, et jamais sa propagande occulte à l'étranger n'avait été plus effrénée. La manie de réclamer à chaque occasion la grâce des condamnés politiques était à elle seule une intrusion inadmissible dans le libre jeu des constitutions monarchiques. S'il pensait par ce système arracher le royaume de Naples à l'influence britannique et apaiser les haines de Marie-Caroline ou d'Acton, il s'illusionnait singulièrement. Au contraire, plus se manifestait son attitude équivoque, plus la Cour des Deux-Siciles, guidée par le double désir de prévenir la contagion des idées républicaines et de garantir l'intégrité territoriale, songeait à resserrer ses liens avec l'Angleterre. Humiliée de son impuissance à conjurer, par sa médiation, la chute du pouvoir temporel, elle était résolue à profiter des circonstances ultérieures pour chasser, coûte que coûte, de Rome les armées françaises. Et, si elle ne les combattait pas dès maintenant, ce n'est pas qu'elle se résignât finalement à la déchéance de Pie VI ; mais jugeant, au lendemain de Campo-Formio, la situation peu favorable à une rupture, elle préférait attendre son heure. Réduite à ses modestes forces, elle n'avait aucune chance de triompher ; elle avait même la certitude d'être écrasée. Qui l'aurait protégée ? La flotte anglaise. Mais celle-ci, capable de la seconder efficacement sur les mers, dans une attaque contre la Sicile, était dans l'impossibilité d'empêcher l'envahissement de son do-

Digitized by Google

maine terrestre. Pour cela le concours d'une nation continentale lui était nécessaire ; si l'Autriche était celle qui un an plus tard devait lui fournir son appui, pour l'instant elle avait besoin de répit et n'était pas disposée à guerroyer. La prudence la plus élémentaire conseillait donc aux souverains siciliens de demeurer neutres. Toutefois ils n'étaient pas obligés de renoncer aux précautions ; et afin de parer à des éventualités inquiétantes, ils massaient des bataillons sur la frontière romaine. De son côté la population n'était pas moins décidée à repousser une agression ; elle s'agitait partout, croyant l'existence de la patrie en danger.

Comment le calme aurait-il été possible, lorsque le désordre qui régnait à Rome était de nature à alarmer les plus indifférents ? Non seulement les Français y étaient en lutte avec les habitants, ils étaient encore divisés entre eux. A peine Berthier avait-il proclamé la République qu'il avait été invité à remettre le commandement à Masséna. Irrité de cette disgrâce, il s'en était vengé en cabalant contre son successeur, et les dilapidations, dont celui-ci se rendit coupable, ne servirent que trop ses intrigues. Privés de leur solde, manquant de tout, officiers et soldats refusèrent d'obéir à leur nouveau chef. Cette révolte, qui éclatait sous les yeux des Romains, était un fâcheux exemple ; aussi s'empressèrent-ils de se soulever contre leurs envahisseurs. Mal leur en prit ; l'insurrection fut sévèrement réprimée. Néanmoins la condition de Masséna n'en devint pas meilleure et il dut se retirer. Ajoutez que le départ de Pie VI avait achevé d'aggraver les choses. En dépit de son âge et de ses vertus il avait été contraint de chercher un asile en Toscane ; les cardinaux, qui lui étaient le plus dévoués, avaient été également proscrits et leurs biens séquestrés. L'administration était tombée alors aux mains de commissaires civils dont l'arbitraire dépassait la mesure. Nulle garantie ne leur était sacrée, aucun droit ne leur inspirait respect. Le trésor pontifical, la propriété privée étaient

Digitized by Google

saccagés. Ceux des Romains, qui avaient applaudi au renversement du Pape, pouvaient maintenant constater ce qu'il leur en coûtait d'avoir changé de domination. Les impôts, dont ils s'étaient tant plaints, n'étaient rien en comparaison de ceux qu'ils avaient à acquitter. Encore autrefois avaient-ils été occasionnés par de grands travaux pleins d'utilité tels que le desséchement des marais Pontins, tandis qu'actuellement ils étaient souvent destinés à enrichir des fonctionnaires malhonnêtes. Comme si ces violences et ces malversations n'étaient pas suffisantes, les maîtres de Rome tenaient à l'adresse du roi des Deux-Siciles un langage provocant. Sur la foi de racontars ridicules de Napolitains fugitifs ils l'accusaient d'avoir fomenté la rébellion militaire dont, disait-on, il aurait soudoyé les coryphées ; ils se vantaient tout haut d'effectuer prochainement la conquête de son royaume, et les nuées d'espions, surpris à relever la configuration des chemins conduisant à Naples, prêtaient à ces discours une apparence de fondement. Rien d'étonnant dans ces conjonctures à ce que les Français, dans les États de Ferdinand, fussent en butte à la haine ; que ceux notamment qui parcouraient la route de Terracine à la capitale fussent insultés par le peuple fanatisé des campagnes. Rien d'étonnant non plus à ce que le gouvernement redoublât d'activité et armât ostensiblement. Gallo qui était un pacifique n'avait pas craint de revendiquer devant Trouvé le droit de se défendre, déclarant l'intention formelle où était son souverain d'empêcher la « *démocratisation de l'Italie entière* ». Du reste, si la guerre devait avoir lieu, l'attitude de la Cour à l'égard des prélats victimes des proscriptions directoriales montrait le caractère qu'elle désirait lui donner. Ce serait une guerre sainte, une croisade religieuse contre les Jacobins installés à Rome. En effet, en attirant à Naples un certain nombre de cardinaux romains, Ferdinand et Marie-Caroline avaient été dirigés par la pensée d'y favoriser l'ouverture du futur conclave, qui, vu les quatre-vingts ans

Digitized by Google

de Pie VI et la commotion produite sur lui par les récents événements, leur semblait proche. Quel prestige rejaillirait sur leur couronne si, au moment où le sacré collège se réunissait sous la protection de leur armée, ils adressaient un suprême appel à l'univers catholique [1] ! Mais l'avenir se chargea de déjouer ces savantes combinaisons auxquelles les considérations intéressées n'étaient pas étrangères. Pour leur réussite il aurait fallu que Pie VI mourût bientôt ; or il survécut dix-huit mois à ses malheurs, et on sait que c'est à Venise, et non à Naples, que fut élu son successeur.

Cependant les rapports de Trouvé et de Gallo ne laissaient pas de se tendre. Si, dès le commencement de son entrée en fonctions, ce dernier était disposé à arrondir les angles, il était nécessaire qu'il y eût réciprocité. Seulement Trouvé ne l'entendait pas ainsi. Loin de répondre aux avances du ministre, il se formalisait quand il remarquait la moindre résistance à ses réclamations. Quelqu'étranges qu'elles fussent, il prétendait être écouté en tout, et, plus Gallo était courtois et conciliant, plus il se livrait à l'emportement et élevait ses exigences. Les principes exaltés dont il était imbu lui inspiraient des démarches inouïes. Indigné de voir vendre dans une librairie une vie de Louis XVI où le jugement de la Convention était qualifié de régicide, vite il avait insisté pour que le livre fût enlevé du commerce. De la part d'un révolutionnaire ayant sans cesse à la bouche les mots de liberté, la prétention était quelque peu singulière. Puis il ne pouvait comprendre que la Cour des Deux-Siciles ne satisfît pas davantage aux vœux du Directoire en faveur des détenus politiques. Mais comment une monarchie quelconque eût-elle été autorisée à se fier aux sentiments humanitaires d'une république qui avait perpétré le coup de force du 18 fructidor ? En cette circonstance l'iniquité de ses procédés s'était étalée au grand jour.

1. Mémoires du cardinal Consalvi.

Digitized by Google

Brutalement envers et contre toute justice, elle s'était débarrassée d'adversaires qui n'avaient d'autre tort que d'avoir pour eux la majorité de l'opinion. Prêtres fidèles, députés modérés, journalistes indépendants avaient été arrêtés et punis de la déportation. Ni le rang, ni les services n'avaient pu désarmer la fureur des sectaires. Le directeur Carnot, auquel la Convention devait une partie de ses victoires, avait été obligé, pour se soustraire à la prison, (on l'accusait maintenant de modérantisme) de s'exiler en Suisse ; un autre directeur Barthélemy avait été frappé, et c'est dans une cage de fer que lui, le négociateur des traités de Bâle, avait traversé la France avant d'être jeté dans les marais pestilentiels de Sinnamari. De semblables exploits ôtaient désormais tout poids en matière d'amnistie à l'intervention des gouvernants français. Et, comme Ferdinand et Marie-Caroline avaient la légitime ambition d'être maîtres chez eux, ils étaient d'autant plus déterminés à fermer l'oreille aux sollicitations de ce genre qu'ils en devinaient le but. Trop d'indices, trop d'actes leur faisaient supposer que, sous couleur de mansuétude, le Directoire cherchait à encourager dans leur royaume la propagande républicaine. Dans cette question de l'amnistie, Trouvé était particulièrement déchaîné. Il menaçait, si les intéressés étaient condamnés à mort, de partir de Naples avec éclat et, rapportant un bruit absurde d'après lequel ils seraient tous suppliciés sans jugement, il invitait le Directoire à user dans ce cas de représailles sanglantes « Nul doute, écrivait-il, que » la reine ne soit capable de commettre cette atrocité » à moins que le gouvernement ne mette ces intéres- » santes victimes sous la sauvegarde de tous les fonc- » tionnaires publics napolitains et ne proclame que » *la tête des individus, même de la famille royale,* » *répondra de celle du premier prisonnier qu'on* » *osera massacrer* [1]. » On constatera par ce passage

1. Archives Aff. ét. Fonds Naples, 125.

Digitized by Google

d'une de ses dépêches que Trouvé n'était guère un élément de conciliation. Il n'était pas plus calme lorsqu'il traitait d'autres sujets. A tout propos, il préconisait les mesures violentes. Si les Anglais capturaient des barques françaises à l'île d'Elbe ou dans les Présides, il pressait le Directoire de s'emparer de ces territoires parce que la neutralité était violée ; si la France évitait de prendre possession de l'enclave de Bénévent, il lui reprochait presque sa pusillanimité. A son sens, elle « mettait trop de loyauté, trop de modération avec une Cour si perverse, si acharnée, si déloyale. » Déjà il soupirait après le renversement de la dynastie, persuadé que le refus d'accorder passage à notre armée pour aller occuper Bénévent eût fourni le *casus belli* permettant de détrôner les souverains siciliens. La surexcitation, à laquelle Trouvé était en proie, s'opposait à son maintien à Naples. Lui-même avait le plus vif désir d'obtenir une autre résidence. Quel plaisir eût-il éprouvé à demeurer plus longtemps dans une ville où chacun le fuyait, où on le saluait à peine ? Aussi, dès qu'il eut été nommé ambassadeur près de la République Cisalpine, s'empressa-t-il de quitter un poste où il était devenu plus nuisible qu'utile.

Le départ de Trouvé ne modifia en rien les relations entre la France et la Cour des Deux-Siciles. Pour amener une amélioration, il aurait fallu que le Directoire renonçât à sa politique conquérante ; or il n'y songeait pas, la conquête, qui lui procurait de l'argent, étant la condition de son existence. Il aurait été non moins nécessaire qu'il employât au dehors des représentants expérimentés recommandables par leur éducation, leur tact et leur esprit conciliant ; or ce n'était pas davantage son cas, et, suivant l'aveu de quelqu'un de peu suspect d'hostilité à la révolution, il persistait à accréditer près des puissances étrangères « de prétendus diplomates dont chaque parole était une provocation [1]. » Le choix

1. Le prince Napoléon, dans *Napoléon et ses détracteurs*, p. 273.

Digitized by Google

de Garat, appelé à remplacer Trouvé, était à tout point de vue déplorable. Rien que pour avoir notifié à Louis XVI au Temple, étant en 1793 garde des sceaux, l'arrêt de mort prononcé par la Convention, il n'aurait jamais dû être envoyé dans une Cour, surtout à celle de Naples où Ferdinand était le beau-frère du dernier roi des Français. Mais il y avait d'autres motifs d'exclusion ; car Garat, dépourvu de talent diplomatique, était notoirement impropre à la mission dont on le chargeait. Type du pédant de lettres, sa fatuité et ses prétentions à la science universelle le rendaient insupportable. Parce qu'il avait publié des ouvrages appréciés, il s'imaginait être un écrivain de génie. Encore s'il avait borné là sa vanité. Mais il croyait avoir l'étoffe d'un grand politique ; et, si à toute époque les littérateurs entrés dans les affaires publiques ont été rarement des hommes d'État, Garat ne formait certainement pas une exception à la règle. En réalité, il avait fait preuve comme ministre, soit à la justice, soit à l'intérieur où il était passé peu après, d'une incapacité absolue. Quant à son caractère, c'était celui du plus plat courtisan du succès. L'ambition seule l'avait jeté dans le parti révolutionnaire ; il poussait si loin la flagornerie de la foule que, malgré sa douceur naturelle, il avait parlé à la tribune avec une indulgence scandaleuse des horribles massacres de septembre. Avec de tels penchants à flatter la cause triomphante, Garat était mûr pour tous les servilismes et toutes les défections. De même qu'il s'était retourné contre Robespierre après l'avoir adulé, de même il encensera Bonaparte consul et empereur quitte à l'abandonner lorsqu'il sera par terre. Ajoutez que Garat, dont l'orgueil sans limite avait faussé le jugement, était plus spécialement exposé à se tromper dans la carrière où il était novice ; et, si pour le bonheur de la France et des Deux-Siciles il ne resta que deux mois à Naples, il eut le temps d'y commettre de nombreuses bévues.

Avant tout il se préoccupait d'obtenir la liberté des

Digitized by Google

détenus; c'était chez lui une idée fixe, une véritable monomanie. Dans son outrecuidance, il était convaincu que la Cour n'oserait résister à ses arguments et qu'à peine aurait-il élevé la voix les portes des prisons s'ouvriraient comme par enchantement. D'être prudent, circonspect, il se souciait fort peu ; il était si pressé qu'au risque de tout gâter il intervint avant même d'être arrivé à son poste. Quoiqu'il n'eût reçu aucune instruction et que, n'ayant naturellement pas présenté ses lettres de créance il n'eût pas le droit d'exercer ses fonctions d'ambassadeur, il adressa de Rome au marquis de Gallo une note à ce sujet, et cela sur un ton comminatoire, déclarant de sa propre initiative que son gouvernement considérerait toute exécution capitale comme « un renouvellement de la guerre. » Si cette démarche trahissait une méconnaissance complète des usages diplomatiques, elle était également susceptible d'entraîner de graves complications et de desservir ceux dont il prétendait sauver la vie. Les Napolitains étaient en pleine effervescence. Devant les armements dont Toulon, Gènes et Civita-Vecchia étaient le théâtre et qui leur semblaient viser la Sicile alors que Malte était en jeu, ils sentaient grandir leur haine contre la France, et c'était ce moment, où la moindre étincelle pouvait allumer l'incendie, que choisissait Garat pour se livrer, sans ordre, à une manifestation maladroite et injurieuse. La Cour était édifiée : elle savait maintenant le peu de tact qu'elle avait à attendre d'un homme dont le nom seul avait déjà provoqué sa méfiance. Si fondée qu'elle eût été à rappeler Garat aux convenances, elle préféra s'abstenir et garda un silence dédaigneux. D'ailleurs Garat, qui n'avait pas l'âme méchante, avait agi par pure vanité, sans intention de froisser, la présomption étant son défaut capital. Le discours qu'il prononça devant Ferdinand et Marie-Caroline, quand il fut introduit près d'eux, suffirait à en donner une idée. D'ordinaire, si les harangues de ce genre coulées dans un moule

Digitized by Google

uniforme sont assez ternes, elles ont, du moins, l'avantage d'échapper par leur banalité au ridicule. Mais Garat, qui voulut être original, versa de suite dans le burlesque. Après avoir vanté avec une insistance déplacée les bienfaits du gouvernement républicain, il terminait ainsi. « Ce « n'est point parce qu'il m'a vu errer sous les portiques « de la faveur et de l'ambition que le Directoire a pu faire « tomber sur moi son choix pour cette mission extraor- « dinaire. Je n'ai guère vécu que dans le silence des « campagnes, dans les lycées et sous les portiques de la « philosophie, et, lorsque les révolutions et une répu- « blique m'envoient auprès de V. M. revêtu d'un titre « et chargé d'une mission qui peuvent être utiles à « plusieurs peuples, l'imagination rappelle ces temps « de l'antiquité, où, du milieu des républiques de la « Grèce, des philosophes, qui n'avaient un nom que « parce qu'ils savaient penser, venaient sur ces mêmes « bords, sur ce même continent, dans ces mêmes îles, « apporter leurs vœux pour le bonheur de l'espèce « humaine. » Garat, qui n'avait recueilli que les sourires malicieux des souverains siciliens, s'imaginait les avoir transportés d'admiration. N'écrivait-il pas à Paris avec une inconscience amusante ? « Vous verrez « que, sans abaisser la hauteur du langage républicain, « je l'adoucis beaucoup. Il m'était trop impossible de « me faire aimer d'un roi et d'une reine, j'ai des « raisons de croire que je m'en suis fait au moins esti- « mer. »

A une époque où tout en France était à l'envers, c'était ce rhéteur aux phrases vaporeuses, aux périodes dithyrambiques, qu'on avait chargé du soin de conclure un traité de commerce. Mais comment un tel cerveau d'idéologue eût-il pu se plier à l'étude des éléments exacts, des statistiques précises, des chiffres bruts qui forment l'essence des questions commerciales ? Garat, il est vrai, mit peu de zèle à s'acquitter de cette tâche ; il la trouvait au-dessous de sa dignité et aimait mieux continuer à s'apitoyer sur le sort des victimes de l'op-

Digitized by Google

pression royale. Sur ce terrain, il était passé maître. Personne ne lui en aurait remontré sur le chapitre de la maladresse. En apprenant l'intervention de Garat, Talleyrand n'avait pas été sans inquiétude. Si peu indépendant qu'il fût dans l'administration de son ministère, sa sagacité savait parfois dans les détails en imposer aux Directeurs, et relativement à l'amnistie il avait été autorisé à prêcher sans cesse la circonspection aux agents accrédités à Naples. Il ne lui convenait donc pas que Garat eût fait de lui-même un *casus belli* d'une condamnation à mort. C'est pourquoi il l'avertit que les seuls moyens à employer en pareille matière étaient ceux de la persuasion, surtout il affirma qu'il ne songeait pas à rompre à l'occasion d'une mesure d'ordre intérieur. Malheureusement il lui transmit un arrêté concernant les détenus du Piémont, par lequel le Directoire se targuait de concilier le respect des droits de la couronne de Charles-Emmanuel avec les principes humanitaires. Dans l'esprit de Talleyrand cet arrêté n'était qu'un commentaire à l'appui de la conduite qu'il recommandait à Garat de tenir. Cela signifiait prudence, tact, discrétion, qui dans la pratique auraient à se traduire non par des écrits, mais par des conversations avec le ministre napolitain, où, sans brusquerie, sans éclat, avec une gradation habilement ménagée il plaiderait la cause des intéressés. Mais Garat ne comprit pas. S'il connaissait les nuances de la philosophie, il ignorait totalement celles de la diplomatie, aussi prit-il sa bonne plume et adressa-t-il au marquis de Gallo cette sommation déconcertante dont nous citons les principaux passages : « L'ambas-« sadeur de la République française attendait que le « grand acte de justice nationale, de prudence et « d'humanité serait accordé par le gouvernement de « Naples aux désirs connus du Directoire. Il se flattait « qu'une demande formelle ne serait pas nécessaire et « qu'on préviendrait tout ce qui pourrait atténuer pour « Sa Majesté le mérite de cet acte d'une politique

Digitized by Google

« magnanime et généreuse, quoiqu'indispensable... Le « plan du Directoire a été manifesté d'abord en Pié- « mont... Il a dit au roi : « Je viens soutenir votre « trône..., prononcez une amnistie..., à cette condition « j'interposerai toute mon influence auprès de la Cisal- « pine et de la Ligurie... » L'ambassadeur demande, « en conséquence, au gouvernement de Naples : 1° Que « toutes procédures commencées pour opinions, inten- « tions et actions révolutionnaires soient arrêtées et « annulées à l'instant de la notification de la présente « déclaration du Directoire ; 2° Que tous détenus pour « opinions, etc., soient remis en jouissance pleine et « entière de leur liberté... 3° Que M. le marquis de « Gallo déclare par note officielle, positive et précise, à « l'ambassadeur de la République si le gouvernement « de Naples est ou n'est pas dans l'intention d'adhérer « à ces vues grandes, pacifiques et bienfaisantes du « Directoire, et que l'ambassadeur de la République « reçoive cette déclaration dans l'espace au plus tard « de trois fois 24 heures; 4° Que le même marquis « de Gallo prenne acte de l'engagement que prend le « Directoire d'interposer à ces conditions toute son « influence auprès de toutes les républiques de l'Italie « pour écarter du royaume de Naples tous les mouve- « ments insurrectionnels qui en exposeraient et trou- « bleraient la sûreté[1]. » Rien ne manquait à cette dépêche : ni l'impertinence dissimulée sous un style emphatique, ni l'atteinte la plus flagrante à la souve- raineté de l'état, ni l'erreur évidente ; car l'exemple du Piémont, où le Directoire par ses menées perpé- tuelles préparait la révolution, était assez mal choisi et Ferdinand avait plutôt lieu de se défier. Du reste, c'était une habitude incorrigible de Garat de jouer à tout propos et hors de tout propos le rôle de donneur de conseils. Ainsi, il existait à Naples des jeunes gens qui revêtaient le costume dit jacobin. La police, voyant

1. Dépêche du 18 juin 1798. Archives, Aff. ét. Fonds Naples, 125.

Digitized by Google

là une démonstration républicaine, en avait arrêté plusieurs. Certes, c'était de la persécution mesquine, de l'arbitraire inintelligent. Dans tous les cas, la chose ne regardait en rien Garat. Il s'agissait de Napolitains, non de Français. Eh bien ! croirait-on que Garat ait cherché à s'entremettre. Sous prétexte que cet habit était l'habit national, il considéra ces arrestations comme un outrage à la France et s'en plaignit à Gallo. Décidément la sottise de ce néo-diplomate dépassait la permission.

Digitized by Google

III

Quel que fût le trouble causé à la Cour de Naples par l'immixtion permanente de Garat dans ses affaires intérieures, il était un sujet qui l'inquiétait bien davantage, à savoir les armements maritimes auxquels la France procédait avec ardeur. A cette heure Bonaparte organisait en secret l'expédition d'Egypte, destinée, si elle réussissait, à frapper l'Angleterre en lui coupant la route des Indes et en lui enlevant la prépondérance dans la Méditerranée transformée par là en lac français. Mais l'Europe, qui n'avait pas pénétré le mystère dont le projet était entouré, se livrait à des conjectures marquées toutes au coin du pessimisme. Pour leur compte, Ferdinand et Marie-Caroline croyaient leur royaume directement menacé. Le fait même que Civita-Vecchia était un centre actif de mobilisation leur paraissait être d'un mauvais augure. N'était-ce pas la Sicile vers qui se dirigeaient les convoitises du Directoire? Talleyrand avait eu beau fournir des explications satisfaisantes à Ruffo leur ambassadeur à Paris, ils n'étaient pas rassurés, et, en présence des incertitudes de l'avenir, l'agitation continuait à être partout très vive. Elle s'accrut même après le premier exploit des Français. Non que la France, contrairement à ses promesses, eût attaqué la Sicile; mais en s'emparant de Malte (10 juin 1798), dont l'occupation fut le début de la campagne conçue par Bonaparte, elle faisait une

Digitized by Google

conquête à laquelle le cabinet napolitain ne pouvait assister avec indifférence. Il est difficile d'imaginer sa stupeur à la nouvelle qu'en dépit des fortifications inexpugnables de l'île les chevaliers de Jérusalem avaient capitulé et que maintenant le drapeau tricolore flottait sur la citadelle de La Valette. Dès lors sa conviction fut établie. La prise de Malte, qui suivait de quelques mois la proclamation de la République romaine, lui sembla être l'accomplissement d'un plan machiavélique ourdi contre l'Italie et dont la déchéance des Bourbons de Naples devait être la dernière phase. Pourquoi eux seuls, pensait-on, échapperaient-ils aux coups du Directoire ? L'Autriche avait été évincée de la Lombardie, le duché de Modène incorporé à la république cisalpine. Gênes n'était plus qu'un fantôme d'état, le Pape avait été arraché violemment à l'affection de son peuple. Restaient encore, à la vérité, le roi de Piémont et le grand duc de Toscane. Mais le trône de Charles-Emmanuel était bien chancelant ; battu en brèche par les intrigues révolutionnaires, il allait s'effondrer à bref délai. Quant à celui du second, il n'était pas moins exposé. En invitant la Cour de Florence à chasser Pie VI de l'asile qu'elle lui avait offert [1], les gouvernants républicains montraient combien leurs exigences étaient tyranniques ; et le grand duc apprendrait prochainement ce qu'il en coûtait d'avoir persisté à être pitoyable au chef de la catholicité.

Relativement à Naples si la disparition de la puissance papale était un danger réel pour sa frontière terrestre, l'installation des Français à Malte en était également un pour la Sicile. Celle-ci étant seulement distante de vingt lieues, un débarquement de ces voisins remuants n'y était-il pas à craindre ? Le Directoire,

1. « Le Directoire vient de faire connaître à la Cour de Florence le » désir qu'il a de voir le Pape s'éloigner de ses États et de se retirer en » Espagne ou en Portugal.... » Talleyrand à Garat. Archives Aff. ét. Fonds Naples, 125.

Digitized by Google

il est vrai, s'était défendu de cette intention. Mais Ferdinand et Marie-Caroline avaient cessé d'ajouter foi à sa parole, maintenant surtout que, malgré leurs droits, il avait mis la main sur Malte. Après la perte de Rhodes, en effet, Malte avait été cédée en 1530 par Charles-Quint à titre de fief aux chevaliers de Jérusalem, la suzeraineté étant formellement réservée au roi des Deux-Siciles. Ainsi ils étaient obligés, en signe d'hommage féodal, de lui envoyer chaque année un faucon et de lui soumettre, à la vacance du siège épiscopal, une liste de trois candidats; ainsi encore s'ils recouvraient Rhodes, la possession de Malte lui revenait aussitôt. Quoiqu'à la longue les chevaliers eussent refusé d'accepter cette vassalité, les prérogatives de la couronne de Naples étaient des plus légales et Charles VII les avaient solennellement confirmées [1]. Le Directoire ne pouvait donc ignorer une suzeraineté qui était un fait public, il le pouvait d'autant moins qu'il lui avait donné en quelque sorte sa consécration en demandant au roi, à l'époque du traité de paix, de s'opposer à l'aliénation de l'île. Mais l'intérêt qu'avait la France à s'y établir l'emporta; et, comme Malte en somme était régie par ses propres lois et protégée par ses propres forces, Talleyrand ne serait pas embarrassé, si une protestation se produisait, de contester à l'aide d'habiles subtilités les droits de la Cour de Naples. Et puis il y avait des griefs qui serviraient à tout justifier. C'étaient le refus en 1793 du grand maître de Rohan de reconnaître la Convention et les sympathies témoignées aux émigrés, c'était principalement la facilité qu'il avait laissée aux Anglais pendant le siège de Toulon de recruter des marins maltais. Les représailles toutefois étaient bien tardives. Pourquoi ne les avoir pas exercées alors? En tout cas l'expédition contre Malte aurait dû être précédée d'une déclaration de guerre. Mais une déclaration de guerre aurait révélé

1. Colletta.

Digitized by Google

les desseins du Directoire et permis à la flotte britannique de les faire échouer : ce que ne voulait pas Bonaparte qui, convaincu depuis longtemps de l'importance de Malte, cherchait à agir secrètement afin de mieux réussir. C'était pendant la campagne d'Italie qu'il avait songé à cette conquête, lorsqu'il avait découvert par l'interception de la correspondance de Rohan l'existence d'une convention avec le czar destinée à favoriser la fondation de commanderies de rite grec [1]. De suite il avait jugé nécessaire de déjouer un plan, qui éventuellement pourrait amener la Russie, protectrice des chevaliers, à s'emparer de leur île. L'heure de l'action ayant sonné, il s'était présenté devant la Valette et, après des menaces et des promesses d'argent, avait obtenu de la complaisance de Hompesch le nouveau grand maître la signature d'une capitulation qui lui livra la place. Néanmoins Bonaparte avait dû, devant les objections du ministre napolitain, réserver les droits de la Cour des Deux-Siciles, avantage dont celle-ci n'allait pas manquer de se prévaloir. On était résolu déjà dans les conseils de Ferdinand à disputer par tous les moyens à la République sa conquête, et immédiatement on avait dépêché à Paris un courrier extraordinaire chargé de remettre un office où les clauses de l'acte de donation de 1530 étaient nettement précisées.

On avait profité de la circonstance pour se plaindre du factum de Garat auquel on s'était abstenu de répondre. Mais Garat trouva qu'il n'avait pas assez parlé, et, quand il sut les intentions officielles, il renouvela ses objurgations. Pourquoi aussi la couronne ne coupait-elle pas court par une riposte identique à cette intrusion constante dans sa politique intérieure ? Si, dès le premier jour où Garat avait sollicité l'amnistie de ses sujets, elle eût réclamé celle des émigrés français et la révocation de la confiscation qui frappait leurs biens, nul doute que ce pédant ridicule, comprenant l'apolo-

1. Archives nationales, AF. III, 296-300, 73.

Digitized by Google

gue, ne se fût désormais tenu tranquille. Cette passionnante affaire touchait heureusement à sa fin. Après avoir commencé par l'arrestation de plusieurs centaines de Napolitains, dont d'aucuns étaient incarcérés depuis quatre ans, après avoir donné naissance aux bruits les plus sinistres, elle se terminait par des acquittements de la junte et des grâces royales. Dès que Medici dépeint comme l'un des plus coupables et en réalité la victime de la jalousie d'Acton eut été absous, toute l'accusation s'effondra et il n'y eut plus qu'à s'incliner devant l'inanité des preuves. Mais avec une administration aussi ombrageuse il fallait être circonspect. Quelques personnes eurent le tort de l'oublier en attribuant à la pression du Directoire la clémence du roi et des juges. Du coup la Cour s'en émut, et, pour montrer qu'il n'en était rien, elle garda provisoirement en prison un certain nombre de patriotes. A quoi bon ce raffinement d'injustice ? N'était-il pourtant pas temps d'abandonner un système de terreur inutile qui, loin de consolider le trône des souverains, leur aliénait des esprits distingués que, par la douceur, ils auraient ralliés à leur cause ?

A mesure que s'aggravaient les événements, Marie-Caroline, habituée à commander, avait l'occasion d'affirmer ses volontés. Avant même l'occupation de Malte elle s'était tournée vers l'Autriche, la puissance continentale dont elle croyait avoir à attendre sur la terre ferme l'appui le plus efficace. Le prince de Campo-Chiaro, l'ambassadeur napolitain à Vienne, avait habilement conduit les négociations qui avaient abouti le 20 mai 1798 à la conclusion d'un traité d'alliance. Forte de cette protection et du concours éventuel de l'Angleterre, Marie-Caroline ne se préoccupa plus des obligations que son royaume avait contractées avec la France. Pour elle tout engagement gênant était caduc. On le vit bien dans sa façon de se comporter avec le contre-amiral Nelson. Celui-ci, qui avait reçu de l'amirauté britannique, l'ordre d'arrêter la flotte de Bonaparte,

Digitized by Google

s'était rendu à la hâte en Égypte. Mais, ne rencontrant nulle trace de l'ennemi dont il ne savait pas que le premier objectif était Malte, il revint en Europe ; et c'est à son arrivée dans les parages de la Sicile qu'il fut informé de la prise de l'île des Chevaliers et du départ de Bonaparte pour le Levant. Du coup il n'avait pas un instant à perdre s'il voulait l'atteindre. Mais il manquait de vivres et, au cas où il ne pourrait s'en procurer, il était contraint de renoncer à poursuivre son adversaire : cruelle fatalité à laquelle un marin hardi, ambitieux et patriote comme Nelson ne se résignait pas. Aussi s'adressa-t-il à la Cour de Naples en dépit de la convention de 1796 avec la France qui lui interdisait d'ouvrir ses ports à toute une escadre anglaise et de la ravitailler. La première pensée de Ferdinand fut de refuser. Non qu'il n'eût le désir de secourir Nelson ; seulement il craignait, en violant sa parole, de se brouiller avec le Directoire. Mais la reine n'avait pas pareille crainte et elle tenait d'autant plus à satisfaire la requête de Nelson, qu'elle lui était transmise par lady Hamilton, cette intime amie qui n'avait qu'à formuler un vœu pour le voir aussitôt exaucé. Circonvenu par Marie-Caroline, Ferdinand était incapable de résister. Il invita donc le gouverneur de Syracuse à fournir en abondance aux vaisseaux de Nelson les vivres qui leur étaient nécessaires. Ainsi l'influence de l'ancienne courtisane sauva Nelson et partant son pays d'une situation critique : il le reconnut lui-même et rendit dans son testament un solennel hommage à celle qui devait plus tard s'emparer de son cœur[1].

Cette violation manifeste de la neutralité, Garat n'eut

1. Voici ce qu'il écrivait à ce sujet : « La flotte anglaise, commandée « par moi, n'aurait jamais pu la seconde fois retourner en Égypte, si « l'influence de lady Hamilton sur la reine de Naples n'avait obtenu « qu'on écrivît des lettres au gouvernement de Syracuse pour qu'il se « mît en devoir de ravitailler la flotte de toutes choses. Arrivés à « Syracuse, nous reçumes toutes les provisions. De là je me rendis en « Égypte où je détruisis la flotte française. »

Digitized by Google

pas à la dénoncer. Quand elle se produisit, il était déjà parti, emportant le plus triste souvenir d'un séjour où il avait été le témoin constant des haines anti-françaises qui régnaient au Palais. Du moins avait-il su en pénétrer la cause, et sans se répandre en longues considérations, il les avait expliquées simplement par les crimes de la révolution. « Ce n'est point parce qu'elle est barbare, avait-il déclaré avec une sûreté de jugement bien rare chez lui, que cette Cour se conduit avec cette indignité, c'est parce qu'elle est notre ennemie, et elle est notre ennemie parce que le beau-frère et la sœur de la reine ont péri sur les échafauds de la République ». A l'appui de ces observations, il mentionnait l'existence d'un tableau dans le cabinet de travail de Marie-Caroline, représentant le supplice de Louis XVI et de Marie-Antoinette, au bas duquel la vindicative souveraine avait écrit ces lignes: « Je poursuivrai ma vengeance jusqu'au tombeau[1]. » Pourquoi Garat ne s'était-il inspiré dans ces actes de cette vérité évidente ? il se serait épargné toutes ses fausses démarches. En se retirant, il laissait la direction de l'ambassade à son secrétaire Lachèze, un violent dans le genre de Trouvé, au verbe haut, au ton comminatoire, dont l'intervention n'était guère de nature à réconcilier deux nations, prêtes à se combattre. Quoi qu'il en soit, il avait raison de protester contre les agissements du gouverneur de Syracuse à l'égard de l'escadre britannique. Mais l'astuce italienne avait plus d'un moyen de défense ; et on allégua à Lachèze les menaces de Nelson, l'obligation de lui céder où avaient été les autorités siciliennes. Mensonge et hypocrisie, puisque les autorités siciliennes avaient paru à son bord, l'entourant de prévenances et n'obéissant, comme nous l'avons démontré, qu'à des ordres supérieurs librement consentis.

La Cour, qui n'avait pas hésité à secourir la flotte de

1. Archives, Aff. ét. Fonds Naples 125.

Digitized by Google

Nelson, n'hésita pas davantage à admettre dans la rade de Naples cinq vaisseaux de guerre du Portugal, l'allié de l'Angleterre, que commandait le comte de Puységur, un officier français, et il ne lui fut pas plus difficile d'excuser ce nouveau manquement à ses engagements. Ses raisonnements captieux sont même à retenir ; ceux qui cultivent l'art des distinguo y trouveront une saveur particulière. L'article 3 du traité de paix, on l'a dit, ne permettait pas l'entrée dans les *ports* des Deux-Siciles de plus de quatre navires de guerre de la Grande-Bretagne et, par voie de conséquence, de toute puissance en lutte avec la France. Assurément l'esprit, sinon la lettre du texte, indiquait que l'interdiction s'entendait du royaume tout entier. Mais il aurait fallu alors ajouter « dans *chacun* des ports » et définir ce terme. Des hommes au courant des finasseries diplomatiques n'eussent pas oublié de le faire. De cette façon on eût empêché toute interprétation fantaisiste. Par malheur le politicien qu'était Delacroix n'avait pas réfléchi, en acceptant la rédaction incomplète de l'article en question, que par des discussions de mots il serait facile à la mauvaise foi napolitaine d'en éluder les prescriptions. C'est pourquoi la Cour fut la première à opposer triomphalement aux plaintes de la France les stipulations du traité, et il n'y avait pas de cas où elle ne le retournât contre elle. Si, par exemple, il y avait au même moment dans le royaume plus de quatre vaisseaux de nations belligérantes, elle répliquait aux observations par le discours suivant : « En quoi ai-je failli à mes serments, puique dans *chacun* de mes ports le nombre fixé est respecté, la prohibition s'appliquant évidemment à un seul et même port. Si différentes étaient les intentions de la France, elle aurait dû le spécifier clairement d'autant que, dans la pratique, il serait presque impossible de ne pas commettre une infraction malgré la meilleure volonté, un État, dont les côtes sont très étendues, ne pouvant vérifier à la même heure l'ensemble des mou-

Digitized by Google

vements maritimes. » Si d'un autre côté plus de quatre bateaux mouillaient dans un même endroit des eaux siciliennes, la Cour prétendait que rien n'était plus légitime, les bateaux étant rassemblés non dans un port, mais dans une rade, une baie, un détroit. D'autres fois encore elle ergotait sur l'expression de navire de guerre, s'efforçant d'en restreindre le sens. Avec un tel système toutes les atteintes au droit des gens se justifieraient, et une troupe ennemie traversant avec armes et bagages un pays neutre ne violerait pas la neutralité sous prétexte qu'elle n'a pas tiré de coups de fusil. Au fond les gouvernants de Naples bernaient le Directoire et ils le bernaient parce qu'ils étaient décidés maintenant à rompre avec lui. La mobilisation poussée sans relâche sur tous les points à la fois ne laissait guère de doute. C'était sans mystère qu'on convoquait des conseils de guerre extraordinaires ou qu'on envoyait des fonctionnaires civils et militaires s'aboucher en Vénétie avec les généraux autrichiens. La promulgation d'un édit, qui défendait de délivrer des passeports aux étrangers et était uniquement dirigé contre les Français, achevait de dévoiler la pensée officielle. On avait voulu fermer les portes du royaume aux officiers du corps d'occupation de Rome, dont on redoutait l'espionnage. Aucun d'eux, quel que fût son rang, ne pouvait se flatter de bénéficier d'une mesure d'adoucissement, et Macdonald, qui avait sollicité une autorisation pour lui et ses aides de camp, fut impitoyablement éconduit. Devant cette intransigeance la colère de Lachèze éclata : il réclama auprès du marquis de Gallo dans des termes qu'il importe de citer pour prouver l'absence de tenue des agents diplomatiques du Directoire. « On a vu, » disait-il, nos amis, nos alliés poursuivis, chassés de » votre territoire, et les traîtres seuls qui ont livré » Toulon, les assassins de Basville et de Duphot ont » été publiquement protégés, quelques-uns salariés... » Tout est vieux en Europe et tout s'achemine vers la

Digitized by Google

» ruine, excepté la France, qui en se rajeunissant et en » s'associant quelques peuples voisins, est devenue » plus vigoureuse. Voyez d'où elle est partie depuis le » traité de Pilnitz qui devait la démembrer et la dis- » soudre et où elle est maintenant arrivée ; voyez, au » contraire, d'où sont partis et à quel point de désor- » ganisation sociale sont parvenus ceux de ses ennemis » à qui elle a présenté la paix et qui la refusent en- » core... Je vous demande la révocation de l'édit de » S. M. concernant les passeports et, en cas de refus, » je proteste contre ce même édit comme contraire aux » relations d'amitié établies par le traité de paix, » comme contraire au droit des gens, comme insultant » pour tous les citoyens français. » Quels que soient les griefs d'un ambassadeur contre un gouvernement, il doit toujours se garder d'employer un langage aussi injurieux ; sinon il compromet son caractère et s'expose à un traitement sévère. Le ministre, auquel il a ainsi parlé sans souci des convenances, est autorisé à exiger son rappel, au lieu qu'en se plaignant sur un ton énergique, mais d'où la politesse n'est pas exclue, il est bien plus fort ; si ses paroles ne sont pas écoutées, elles ont au moins la raison pour elles. Lachèze, il est vrai, ne fut pas l'objet d'une demande de rappel : mais la Cour des Deux-Siciles, loin de se laisser intimider, maintint son édit et redoubla d'hostilité vis-à-vis de la France.

La prise de Malte et l'établissement de la république romaine étaient ses deux graves sujets d'inquiétude. Si l'une de date récente n'avait pas encore opéré sur son équilibre un contre-coup fâcheux, elle sentait lourdement les conséquences de l'autre. A peine au pouvoir de ses nouveaux maîtres, Rome était devenue un foyer ardent de propagande révolutionnaire. Des publications subversives y étaient imprimées chaque jour contre le roi et la reine de Naples ; la violence en était telle que le Directoire lui-même invita la presse à baisser son diapason. Et puis le renversement de Pie VI se compli-

Digitized by Google

quait pour la Cour de la question de Bénévent. Interprétant à sa manière le droit de conquête, le Directoire prétendait avoir hérité, par sa substitution au Pape, de sa souveraineté sur cette ville. Mais plutôt que de souffrir là l'installation des Français, Ferdinand était disposé à acquitter une indemnité égale au tribut payé autrefois au Saint-Siège ou même à aliéner une bande de territoire le long de sa frontière. Ne fallait-il pas avant tout prévenir le danger résultant, au sein de l'état, d'une enclave républicaine d'où rayonnerait certainement le prosélytisme jacobin? Seulement, tant que Ferdinand n'aurait pas reconnu la république romaine, le Directoire se refusait à entrer en arrangement avec lui, et, comme l'intérêt et la dignité de Naples s'opposaient à l'acceptation de cette condition, l'affaire demeurait insoluble. En tout cas, du côté de Malte, la Cour avait le moyen d'exercer sa vengeance. Il ne suffisait pas à la France de s'être emparée de l'île, elle devait en assurer le ravitaillement; car les produits du sol ne pouvaient nourrir la population et elle recevait ses approvisionnements de la Sicile qui était son grenier d'abondance. Aussi la France avait-elle dès le début prié le gouvernement napolitain de faciliter l'envoi des vivres nécessaires à sa garnison. Mais la demande fut repoussée; on déclara sans ambages que, si Malte se dégageait de ses liens d'allégeance avec la couronne des Bourbons, elle ne serait pas secourue. Le but poursuivi était évident. Il s'agissait de rendre intenable par la famine la position des Français que les vaisseaux anglais, qui croisaient dans la Méditerranée, viendraient bloquer et forceraient à capituler. Ce plan, habilement combiné, réussit à merveille: et la possession de Malte, dont le génie de Bonaparte espérait maints avantages, ne fut jamais pour la France qu'une source de difficultés et d'ennuis. L'île fut coupée de toute communication; aucune marchandise ne put y pénétrer. L'Angleterre pratiquant une étroite surveillance, les armateurs ne songeaient pas à passer outre, sûrs qu'ils étaient d'avoir leurs ba-

Digitized by Google

teaux coulés bas. Si d'autre part des barques maltaises, frêtées par des Français, tentaient de s'approcher de la Sicile afin de s'y approvisionner, vite elles étaient arrêtées par les autorités locales. On excipait des règlements de la santé; voulaient-elles malgré tout s'avancer, elles étaient accueillies par une fusillade. En vain le général Vaubois, commandant du corps d'occupation, se plaignit-il au vice-roi de Sicile de ces procédés, on continua à interdire l'accès des ports à tout bâtiment parti de Malte. En somme, le Directoire n'avait qu'à s'en prendre à lui de la situation faite aux troupes françaises. Puisqu'il avait porté atteinte à la suzeraineté du roi de Naples et répondu par la raillerie à ses protestations, il était naturel que celui-ci usât de représailles. N'était-ce même pas une inconscience inouïe de demander à un souverain, dont on violait les droits et dont on menaçait la sécurité, de venir en aide à des soldats quasi ennemis ? L'audace des conquérants était si grande qu'ils émirent la prétention, à laquelle il fallut renoncer, de saisir les propriétés des chevaliers situées dans son royaume.

Cependant Nelson, qui s'était lancé à la poursuite de la flotte française, l'avait entièrement détruite, le 1er août, dans la baie d'Aboukir. S'il était arrivé trop tard pour empêcher le débarquement de Bonaparte, il immobilisait néanmoins son armée, la meilleure de la République, dans les sables du désert africain. Cette victoire, qu'il qualifiait pompeusement de conquête, eut un immense retentissement. Tandis qu'en France on était dans la consternation, on exultait en Europe. Après l'Angleterre il n'y avait pas de pays où l'enthousiasme fut plus marqué qu'à Naples. Pendant trois jours la ville eut un air de fête; les maisons des Anglais furent illuminées, le nom de leur patrie couvert d'acclamations. Il semblait que l'avenir allait accorder toutes les réparations désirables. Déjà on comptait sur le concours de l'illustre amiral pour chasser les Français de l'île des chevaliers. La croix de Malte,

Digitized by Google

qui brillait sur la façade de l'ambassade britannique avec les lettres H. N. initiales d'Horace Nelson, avait une signification non douteuse. N'était-ce pas l'appel au bras du vainqueur en vue d'une nouvelle action d'éclat clairement indiquée ? Désormais la Cour était délivrée d'un cauchemar troublant provoqué par la crainte d'un coup de main sur la Sicile. Jusque-là rien n'avait pu la tranquilliser : ni les assurances réitérées du Directoire, ni le départ précipité de Bonaparte pour l'Égypte. Elle était persuadée que les Français à leur retour s'empareraient de la Sicile, d'autant que le bruit en courait avec persistance à Paris, et il aurait été bien difficile au gouvernement de résister aux sollicitations pressantes des officiers et des agents civils qui lui représentaient cette conquête comme indispensable [1]. Aussi la défaite de la France était-elle une meilleure garantie que les serments les plus solennels. Marie-Caroline, qui appréciait l'importance de l'événement, avait la joie débordante. Sa haine et son orgueil étaient également satisfaits : sa haine, puisque la république détestée éprouvait un échec sanglant dont les conséquences étaient incalculables ; son orgueil, puisqu'après avoir pourvu aux besoins de Nelson elle inclinait à s'attribuer quelque chose de son succès. Tous ses vœux, toutes ses pensées s'adressaient au héros d'Aboukir, et, quand elle apprit sa prochaine venue, elle se prépara à lui faire une réception grandiose.

Naples n'était point une inconnue pour Nelson. Sa première visite datait de 1793, de l'époque de la rupture avec la France. Il y avait été dépêché par ses chefs afin de réclamer l'envoi des navires destinés au

1. Nous nous contenterons de citer l'avis d'Edouard Lefebvre, secrétaire du gouvernement à Malte. « La Sicile, écrivait-il à Talleyrand, » est un corps dont Malte et les rochers qui l'environnent ne sont que » les bras, et vous n'avez peut-être pas été jusqu'ici sans vous étonner » qu'on ait pu faire la conquête de l'une sans s'assurer de l'autre... Il » n'y a qu'une seule manière de conserver cette conquête, c'est d'y » joindre celle de la Sicile ; autrement elle nous échappera... » Archives aff. ét. Fonds Naples, 126.

Digitized by Google

siège de Toulon. Simple capitaine alors, s'il avait été bien accueilli du roi et de la reine, il était passé assez inaperçu. Depuis il s'était élevé en grade et était rapidement devenu célèbre, et il revenait le 22 septembre 1798 en véritable triomphateur, traînant à sa suite de nombreux prisonniers français, qui étaient le témoignage parlant de sa victoire. Dès qu'il avait paru dans la rade sur son vaisseau le *Vanguard*, Ferdinand en personne s'était avancé à sa rencontre, le saluant du titre de *libérateur*, et c'est au milieu des applaudissements d'un peuple en délire qu'aussitôt débarqué il s'était rendu au Palais où l'attendait Marie-Caroline. A partir de ce moment les cérémonies de gala, les réjouissances de toute sorte se multiplièrent. Nelson y était partout fêté, choyé, adulé. Mais il était moins ébloui par ce concert d'éloges que par la beauté de lady Hamilton. Après l'avoir peu remarquée cinq années auparavant, il en était maintenant éperdûment amoureux et criait sa passion à tout le monde [1]. Cependant dans l'enivrement des plaisirs on n'oubliait pas à Naples les affaires sérieuses, on les oubliait d'autant moins que la guerre était à l'ordre du jour, et le spectacle offert par ses quatre principaux partisans était certes bien étrange. D'une part Marie-Caroline livrée à l'exubérance de sa nature vindicative, dirigeant au gré de ses caprices le roi qui, par sa médiocrité et ses goûts ridicules s'enlevait son respect, en intimité toujours plus étroite, malgré les murmures de l'opinion, avec cette lady Hamilton, dont les mœurs dissolues étaient un scandale public; d'autre part cette étrangère, hier courtisane, aujourd'hui ambassadrice, mêlée à toutes les intrigues de la politique, peu scrupuleuse sur le choix des moyens, prête à compromettre l'honneur des personnages les plus haut placés et

1. Dans une dépêche au premier lord de l'amirauté, il s'exprimait ainsi: «... De l'autre côté de la table sur laquelle je trace ces lignes, lady » Hamilton est assise, et vous comprendrez, je l'espère, le glorieux » décousu de ma lettre. »

Digitized by Google

ne reculant pas devant des mesures atroces, si elles pouvaient assouvir les vengeances de son âme ulcérée. Puis, gravitant autour de ces deux femmes : Acton et Nelson. L'un grisé par sa prompte ascension, fier de dominer l'esprit de la reine, plus fier d'avoir longtemps dominé son cœur, abusant de son crédit au point de lui imposer parfois trop lourdement son autorité qui se transformait en joug, brisant, même au prix des pires injustices, les rivalités dont il croyait avoir à souffrir, un maître tyrannique en un mot; l'autre un génie militaire, parvenu à quarante ans, grâce à ses glorieux exploits, au faîte des grandeurs, accablé sous les compliments et les cadeaux de l'Europe qui le regardait comme un sauveur et ne tardant pas à être le docile instrument de lady Hamilton à laquelle il sacrifiera et l'affection d'une épouse charmante et ses relations de famille et sa réputation jusque-là pure de toute tache. La figure de Ferdinand, ce monarque sans prestige et sans volonté, achevait de souligner l'étrangeté du tableau.

Si lady Hamilton, qui avait deviné dès le début l'ardeur des sentiments de Nelson s'était empressée de l'attirer dans ses filets, ce n'était pas qu'elle l'aimât ; car Nelson borgne et mutilé n'était pas de ceux dont le physique inspire de l'amour. Seule l'ambition avait guidé sa conduite. Compagne légitime de sir Hamilton, amie écoutée d'une souveraine appartenant à la race des Habsbourg, elle n'était pas satisfaite de sa fortune inespérée ; il lui fallait encore tenir sous son ascendant, subjuguer entièrement l'homme qui, avec William Pitt, était l'incarnation de la puissance de l'Angleterre et entrer à ses côtés dans l'histoire. De fait, elle réussit au delà de ses calculs. Nelson s'abandonna à elle sans réserve, et dès lors l'arrogance de lady Hamilton n'eut plus de bornes. De secrète qu'elle avait été, son intervention s'exerça à l'avenir sans mystère. On la vit s'associer bruyamment aux menées belliqueuses, dénoncer la France comme la perturbatrice de la tranquillité

Digitized by Google

des nations, encourager les Napolitains dans leurs espérances et leurs colères. Elle arrivait à jouer ainsi un rôle prépondérant dans les décisions gouvernementales. A son attitude, à ses paroles, chacun comprenait que les hostilités étaient proches. Le doute d'ailleurs n'était guère possible, quand la flotte entière de Nelson était rassemblée dans le port, quand un cliquetis d'armes retentissait partout, quand une levée de 40,000 soldats avait été ordonnée et que des troupes nombreuses s'acheminaient vers la frontière. Dans ces conditions on pourrait être surpris que le Directoire, d'habitude si agressif, n'ait pas prévenu son adversaire en envahissant le royaume de Naples, si on ne savait les motifs auxquels il obéissait. Or ces motifs étaient la prudence et l'intérêt. Depuis qu'il connaissait l'alliance de Ferdinand avec l'Autriche, la crainte d'une rupture avec celle-ci l'obligeait à supporter impassible les violations répétées de la neutralité. Il ne lui convenait pas d'avoir un ennemi redoutable sur les bras au moment où il était privé de l'aide de Bonaparte. Si Naples l'attaquait, soit, il se défendrait ; autrement, il dédaignerait ses provocations platoniques. De plus le Directoire voulait retirer de ses campagnes un profit matériel. La gloire militaire c'était bien, mais le butin était mieux encore. On n'ignorait pas comment il faisait la guerre. Partout où ses armées pénétraient en Italie, elles s'emparaient et des richesses des musées et des trésors des villes et des propriétés des habitants. Et précisément il avait peur de trouver peu de choses à Naples, persuadé que la Cour transporterait en Sicile, sous la protection de l'Angleterre, les objets les plus précieux [1]. Ce n'était donc pas pour un gain misérable qu'il allait risquer actuellement la partie s'il n'y était forcé.

1. « Dans le cas d'une rupture avec Naples, ce seraient les Anglais » qui profiteraient seuls de toutes les richesses effectives des Deux-Siciles ; » et il n'est pas douteux que la Cour de Naples ne fît embarquer l'or, » l'argent, et tous les objets précieux qui sont dans ses états. » Dépêche de Talleyrand à Lachèze.

Digitized by Google

Son nouveau représentant, Lacombe Saint-Michel, s'appliquait, en face d'une situation troublée, à conserver son sang-froid. Il n'avait pas hérité heureusement de la violence et de la maladresse de ses prédécesseurs ; et si comme eux il professait les principes révolutionnaires, si même il avait voté la mort de Louis XVI, c'était, à leur différence, un homme courtois et pondéré qui avait à cœur de s'abstenir de toute démarche malencontreuse. Officier d'artillerie en 1789, Lacombe Saint-Michel avait à cette époque troqué l'épée pour la politique et siégé successivement à la Législative et à la Convention. Puis, sa vocation première reprenant le dessus, il était revenu à la carrière militaire et avait combattu en Corse contre les Anglais. Après que son courage lui eut mérité le grade de général, il avait été nommé ministre à Naples et, à peine débarqué sur les lieux, il se convainquit qu'un conflit sanglant était inévitable. Mais il voulut, par son esprit de conciliation, enlever tout prétexte de plainte à son sujet à une Cour rancunière et perfide. Conduite habile, puisque les arbitres des destinées des Deux-Siciles, tout en désirant ardemment la guerre, hésitaient à la commencer et auraient préféré se la faire déclarer. Toutefois cette hésitation fut de courte durée tant ils avaient hâte d'agir. Marie-Caroline surtout était pressante, elle se demandait pourquoi on ne se décidait pas, maintenant que Mack était à Naples. Mack était un général qu'on avait été chercher en Autriche. Plus célèbre par la désertion de Dumouriez à laquelle il avait contribué que par ses talents stratégiques, on lui avait confié le commandement suprême, et il partageait son temps entre le camp de San Germano où il entraînait les bataillons napolitains et les conseils du palais de Caserte. Mais Ferdinand qui, au milieu de l'effervescence générale, était avec Gallo un des rares tenants de la paix, aurait voulu au moins attendre, avant de marcher, l'entrée en scène de l'empereur. Sage recommandation dont on aurait dû s'inspirer et qu'approuvait Nelson si

Digitized by Google

belliqueux qu'il fût. N'était-il pas évident que, si les Français étaient assaillis à la fois au nord par l'Autriche et au sud par les Deux-Siciles, on avait plus de chance de les écraser ; il est même étonnant qu'un avis si sensé n'ait pas rencontré l'approbation de tous. Seulement les passions poussées à leur paroxysme aveuglent le jugement, et la reine, après avoir patienté, n'écoutait plus les objections et estimait que sa vengeance devait s'accomplir sur-le-champ. Grisée par l'atmosphère surchauffée dans laquelle elle respirait, elle ne s'arrêtait pas un instant à l'idée d'un échec, tant elle croyait à la victoire. Sa cause n'était-elle pas dans les mains de l'Angleterre avec qui on négociait une alliance comme on en négociait une autre avec la Russie ? Et puis la désaffection de l'Italie entière à l'égard de la France lui semblait être un argument en faveur d'une levée immédiate de boucliers. Que ce fût dans la République romaine, dans la Cisalpine ou ailleurs, les populations en avaient assez de la domination française. Le Directoire, qui sentait lui-même grandir son impopularité, n'avait même pas confiance dans les patriotes auxquels il reprochait de ne pas lui être suffisamment soumis parce qu'ils aspiraient à plus d'indépendance. L'exemple de la Lombardie était significatif. Les classes éclairées, qui avaient applaudi à la chute du régime autrichien, regrettaient le passé où les impôts étaient moins lourds qu'aujourd'hui, et leurs dernières sympathies s'en étaient allées lorsque le Directoire leur avait imposé un traité commercial et politique destructif de leur autonomie. Aussi, aux yeux de Marie-Caroline, la guerre qui se préparait était-elle une guerre d'émancipation nationale dont la première étincelle, allumée par ses sujets, embraserait toute la Péninsule. Son enthousiasme était extrême, elle s'efforçait de le communiquer à ses troupes en se montrant au camp de San Germano dans la compagnie de lady Hamilton, son amie inséparable.

Les événements dont Malte était le théâtre étaient encore de nature à exalter son imagination. La situation

Digitized by Google

des Français y était devenue des plus critiques. Aux difficultés du ravitaillement se joignaient les dangers d'une insurrection qu'avaient provoquée la spoliation des églises et la suppression des couvents. Les paysans profondément catholiques avaient été indignés de ces agissements ; non contents de protester ils s'étaient jetés sur les forts et y assiégeaient la garnison. Pour comble de malheur l'harmonie si nécessaire entre chefs et soldats n'existait pas, de même que le général Vaubois était en mésintelligence avec le commissaire Regnaud de Saint-Angely. Si cependant les Français, bloqués de toutes parts et à l'intérieur par les habitants et au dehors par les escadres britanniques, furent capables de résister pendant deux années, ils ne purent tenir longtemps à Gozzo dans un îlot annexe situé au nord-ouest. Dès le 29 octobre ils furent contraints de capituler et, aussitôt qu'ils se furent retirés, on hissa le pavillon sicilien. C'était nettement proclamer, en dépit des prétentions contraires du Directoire, la suzeraineté de la Cour de Naples. Celle-ci plus que jamais en faisait parade. Toutes les barques maltaises, qui entraient dans le port, arboraient par ordre les couleurs siciliennes, et le ministre de France adressait-il des observations, il lui était invariablement répondu par l'affirmation de droits séculaires antérieurs. « Le roi, lisait-on dans une note officielle, regarde comme un acte illégitime et opéré par la force le changement qui a eu lieu dans cette île sans son consentement. » Comme si cette déclaration n'était pas assez formelle, Acton avouait à Lacombe Saint-Michel que son gouvernement était résolu à reprendre par tous les moyens possibles une possession, dont seule la lâcheté du grand maître avait permis à la France de s'emparer. Tout indiquait donc à brève échéance une rupture. L'activité militaire était arrivée à un point où il n'y a d'autre alternative que l'attaque ou le désarmement. Or le désarmement qui y songeait ? Personne, pas même Ferdinand gagné, après de longues luttes, au parti de la guerre. S'il cédait

Digitized by Google

à la pression violente de Marie-Caroline, il était également entraîné par le courant populaire, peu facile à contenir. Les prédications dans les églises encourageant à la croisade sainte, les insultes réitérées contre les Français, répercussion des rixes graves qui s'étaient produites à Girgenti et à Trapani à la suite de privautés avec les femmes, et dont le personnel de l'ambassade n'était pas à l'abri, la surexcitation des *lazzaroni* empressés à acclamer leur roi bien aimé, toutes ces démonstrations étaient les indices d'une crise jusque-là sans précédent. Le caractère solennel, donné par Ferdinand à sa communion dans la cathédrale de Saint-Janvier, fut en même temps un acte digne d'attention, qui correspondait à l'esprit de son manifeste du 22 novembre, signal de la prise d'armes. Dans ce manifeste, où le nom de la France n'était aucunement prononcé, Ferdinand se disait le défenseur de la religion et le champion de la liberté italienne. C'était l'une et l'autre qu'il prétendait venger en mettant le pied « hors de sa chère patrie ; car la mort glorieuse pour Dieu et pour elle était préférable à une oppression honteuse. » Point d'ultimatum au Directoire, il devait être lancé, plus tard. Toutefois Mack, en franchissant la frontière avait soin de sommer le général Championnet, qui commandait à Rome le corps d'occupation, d'évacuer l'état romain, ajoutant que l'envahissement par lui du duché de Toscane serait un *casus belli*. Championnet ne pouvait s'y tromper, la Cour des Deux-Siciles engageait déloyalement les hostilités ; aussi se prépara-t-il à affronter le choc avant même que le Directoire eût relevé le gant. Particularité bizarre ! Lacombe restait toujours à son poste. Il ne lui fut enjoint de partir qu'après l'irruption des Napolitains dans la ville éternelle. Le marquis de Gallo avait frété à son intention un bâtiment gênois transformé en navire parlementaire. Mais Lacombe n'était pas au bout de ses tracas. Il ne lui suffisait pas d'avoir assisté en témoin impuissant à toutes les péripéties de la mobilisation, il lui fallait en outre tomber

Digitized by Google

dans les mains des Barbaresques. Sous prétexte que Gênes était en guerre avec le bey de Tunis, ceux-ci attaquèrent le vaisseau malgré l'immunité dont il était couvert, et emmenèrent en Afrique équipage et passagers. Ce ne fut qu'après explications avec le potentat arabe que Lacombe, laissé libre, put enfin retourner en France.

Ainsi Naples et le Directoire d'ennemis sourds qu'ils n'avaient cessé d'être étaient maintenant ennemis déclarés. L'établissement de la république romaine et la conquête de Malte, atteinte l'un à l'équilibre du royaume des Deux-Siciles, violation l'autre de ses droits, devaient fatalement amener ce dénouement. Mais la Cour de Naples gâtait absolument sa cause en se faisant l'agresseur quand rien ne l'y obligeait, surtout elle commettait une insigne folie en commençant la lutte sans attendre les secours de l'Autriche. Elle possédait, il est vrai, l'appui de l'Angleterre ; mais l'Angleterre, invincible sur mer, ne saurait l'être sur terre. Cette folie, comme nous le verrons, lui coûta cher, et, si la seconde coalition qui s'était promptement formée n'eût facilité de la sorte le triomphe des bandes royalistes, elle eût peut-être perdu pour longtemps son domaine continental.

Digitized by Google

CHAPITRE V[1]

LA RÉPUBLIQUE PARTHÉNOPÉENNE

Entrée des Napolitains à Rome. — Mack et Championnet. — Retraite de Ferdinand. — L'invasion. — Le roi et la reine quittent Naples. — Mécontentement de la population. — Le prince François Pignatelli nommé vicaire général. — Armistice de Capoue. — Le prince de Moliterno choisi pour chef par le peuple. — Mack remet son épée. — Résistance des lazzaroni. — Victoire de Championnet. — Proclamation de la République parthénopéenne. — Ses partisans. — Lutte entre Championnet et Faypoult, le commissaire civil du Directoire. — Rappel de Championnet. — Il est remplacé par Macdonald. — Agitation dans les provinces. — Le cardinal Ruffo en Calabre. — Guerre d'extermination. — Retraite de Macdonald. — L'armée royaliste aux portes de Naples. — Défense acharnée des républicains. — — Signature d'une capitulation offerte par Ruffo. — Fin de la République parthénopéenne.

I

Si Ferdinand entra à Rome sans combat, c'est que l'armée française l'avait évacuée et que seule une faible garnison était demeurée au château Saint-Ange.

1. Pour ce chapitre comme pour la première partie du chapitre suivant nous avons puisé nos renseignements dans les historiens italiens, principalement dans l'ouvrage de Colletta qui, ayant pris part à la révolution de Naples, était particulièrement compétent pour en raconter les détails. Aussi, après avoir indiqué nos sources, éviterons-nous de fatiguer l'attention du lecteur par des renvois continuels.

Digitized by Google

Assurément Championnet n'était pas disposé à s'incliner devant les sommations de Mack. Mais, un peu déconcerté par sa brusque attaque, il avait préféré se retirer aux environs afin d'y reconstituer ses forces en toute liberté d'esprit. Ce qui venait de se passer sur les bords du Tibre ne pouvait que le pousser à prendre rapidement l'offensive. La populace s'était livrée aux pires excès, massacrant les partisans de la France, pillant leurs propriétés. De leur côté, les lieutenants du roi avaient menacé d'exercer des représailles sanglantes sur les soldats soignés dans les hôpitaux, si la garnison du château Saint-Ange se défendait. Coupable abus de la victoire, les malades étant partout sacrés. Elève de Hoche, Championnet était d'ailleurs un des meilleurs généraux de la République et son habile tactique eut facilement raison de son ennemi auquel, en quelques jours, il infligea défaites sur défaites. Ainsi Ferdinand, qui s'était endormi dans une sécurité trompeuse, était brusquement ressaisi par la réalité des choses ; et, s'il avait cru les Français partis définitivement, si déjà il avait annoncé son triomphe au Pape en l'invitant en termes pressants à revenir dans la ville éternelle, le désespoir succéda bientôt chez lui à une confiance exagérée. Sans songer à résister, il s'enfuit à la hâte à Caserte, sous les habits de son écuyer, le duc d'Ascoli, auquel il fit revêtir son uniforme royal, tellement il avait peur d'être reconnu par le vainqueur. Le vainqueur, en effet, ne s'était pas contenté de reconquérir Rome ; fier de ses succès, il avait franchi la frontière napolitaine, et c'est à qui, devant sa marche en avant, éviterait de lui tenir tête. Les troupes régulières se repliaient en désordre ; les commandants des places fortes capitulaient ; chacun était rempli d'effroi. Cette débandade cessa cependant après que Ferdinand eut publié un édit qui prêchait une guerre d'extermination. Les populations, notamment, s'organisèrent en bandes armées, traquèrent les Français de toutes parts et coupèrent un moment leurs communications. Mais

Digitized by Google

ces avantages n'avaient qu'une valeur relative ; ils ne sauraient jamais arrêter une invasion dont s'étendaient les progrès.

La nouvelle de ces graves événements avait provoqué un véritable affolement dans Naples, et, ainsi qu'il arrive dans les heures de crise, l'opinion, malgré qu'elle eût été favorable à la rupture, murmurait maintenant contre les souverains et rejetait sur eux toutes les responsabilités de la catastrophe. Leur précipitation maladroite à se lancer dans la mêlée ne portait-elle pas ses fruits? on incriminait principalement la conduite de la reine, dont l'influence sur le roi avait été dans l'occurrence si néfaste. Toutefois les Napolitains estimèrent que devant la conquête étrangère il était malséant de donner l'exemple des discordes intestines, et, reprenant leur sang-froid, ils se groupèrent autour de leurs princes et les conjurèrent de préparer la défense de la capitale. Mais Ferdinand et Marie-Caroline avaient trop le désir de sauver leur couronne pour écouter leurs supplications. S'attendant à l'entrée prochaine de Championnet, il ne leur convenait pas d'être frappés par sa main vengeresse. Ils ne pouvaient oublier le sort de Pie VI ; comme lui, ils étaient certains d'entendre proclamer leur déchéance, comme lui, ils devaient servir de victimes expiatoires. Se bornerait-on là ; n'avaient-ils pas à redouter une atteinte à leur liberté ? Ils craignaient même une destinée plus cruelle ; et, lorsque Ferdinand vit assassiner sous ses propres yeux un courrier accusé de trahison, il ne se considéra plus en sûreté à Naples et résolut d'en sortir. Le départ lui parut le seul moyen de salut. Et, qui était capable de le favoriser sinon Nelson, dont la flotte, ancrée dans la baie, était l'égide tutélaire ? Dès cet instant, Ferdinand et Marie-Caroline n'eurent plus que l'idée de se réfugier en Sicile. Beaucoup ont blâmé cette fuite, la déclarant une lâcheté, qui, en leur aliénant les sympathies de sujets distingués, justifia le ralliement de ceux-ci à la république parthénopéenne.

Digitized by Google

Certes, affronter le danger, l'affronter au risque de subir les humiliations de l'ennemi et de périr est une noble attitude, et nul doute que la présence à Naples du roi et de la reine n'eût été plus courageuse. Mais eût-elle été plus politique ? Il est beau d'aller au devant des périls de tout genre. Reste à se demander si des souverains ont le droit de se sacrifier inutilement. N'en est-il pas d'eux comme du généralissime qui, au milieu de la bataille, doit parfois être à l'abri des balles, parce que sa mort compromettrait le succès de son armée ? Or Ferdinand et Marie-Caroline avaient à se préoccuper de leur trône ; et cette préoccupation, légitime en toute conjoncture, l'était surtout quand ils se trouvaient aux prises avec le Directoire, dont le système révolutionnaire et conquérant était une menace constante à l'équilibre européen. Nelson n'était pas un lâche, c'était précisément lui qui encourageait les Bourbons à gagner la Sicile, où, sous la protection de l'Angleterre, ils s'emploieraient à élaborer les plans qui leur permettraient de recouvrer leur royaume. Mais en demeurant à Naples ils risquaient fort, au cas de la victoire probable de Championnet, d'être, une fois renversés, chassés de leurs états. Il leur serait presque impossible alors, de la terre d'exil, de soulever les masses populaires, qui, manquant d'un aiguillon puissant, seraient moins disposées à s'immoler pour une dynastie absente. Seulement, comment faire partager ce sentiment à une population impressionnée par l'imminence de nombreux malheurs ? La foule est simpliste ; elle ne comprend ni les calculs de la politique ni les combinaisons savantes qui ne sont pas susceptibles d'une exécution immédiate. Aussi était-il naturel que la fuite de la famille royale déchaînât son indignation et qu'elle l'appelât une trahison. Ferdinand et Marie-Caroline furent les premiers à sentir le mauvais effet que produirait leur détermination et, pour prévenir un éclat, ils s'embarquèrent sur le vaisseau de Nelson à la dérobée, le soir du 21 décembre, accom-

Digitized by Google

pagnés des membres du gouvernement et de l'ambassade britannique. Ce que le Directoire avait prévu se réalisa. La Cour emporta d'immenses richesses qu'elle voulait soustraire à la rapacité de l'ennemi. Si l'enlèvement des chefs-d'œuvre des musées et des joyaux de la couronne s'expliquait, celui de l'argent des banques publiques était absolument condamnable, les Napolitains étant privés par là des ressources indispensables à leurs besoins. On alla encore plus loin dans cette voie, et il fut procédé plus tard, sous prétexte que les Français parviendraient à s'en emparer, à la destruction de barques et de frégates qui furent incendiées sous les yeux d'un peuple stupéfait. N'était-ce pas de l'aberration, puisque, si on ne pouvait défendre ce matériel de guerre, on pouvait du moins l'emmener en Sicile? Mais les éléments semblaient s'ingénier à empêcher le départ du roi et de la reine; pendant trois jours les vents contraires les retinrent dans le port. Fondant un dernier espoir sur cette circonstance, les différents corps de la cité songèrent à les détourner de leur dessein. Effort stérile! Ferdinand répondit par un refus à l'archevêque de Naples qui fut introduit auprès de lui. Les souverains partirent enfin; au cours de leur route ils furent assaillis par une terrible tempête et c'est après des appréhensions sans nombre, aggravées par la mort du plus jeune de leurs fils, qu'ils arrivèrent à Palerme.

Cependant les pouvoirs suprêmes avaient été confiés au prince François Pignatelli, nommé vicaire général du royaume: choix regrettable, parce que là où il aurait fallu un homme énergique ne reculant pas devant les responsabilités de sa charge, on avait affaire à un caractère indécis dont les hésitations et la faiblesse favorisaient les intrigues des mécontents. La mésintelligence la plus complète ne tarda pas à régner entre lui et les magistrats de la capitale; et tandis qu'on aurait dû courir aux armes, on perdait un temps précieux à agiter toutes sortes de projets. Les uns par-

Digitized by Google

laient d'établir une république, d'autres, conseillés par le prince de Canosa, d'organiser un régime aristocratique, d'autres encore de traiter avec les Français. Pendant qu'on délibérait ainsi sans s'entendre, Championnet avait commencé d'assiéger Capoue. Il aurait pu être immobilisé plus qu'il n'aurait voulu par cette place commandant la ligne du Volturne. Mack paraissait avoir repris confiance. A l'encontre de ses lieutenants qui avaient livré presque sans combat Civitella, Pescara et Gaëte, il était prêt à la résistance. Malheureusement Pignatelli, ballotté entre des avis opposés, finit par céder au découragement de son âme désabusée. Au lieu de fortifier Mack dans ses intentions belliqueuses, il entra en pourparlers avec Championnet à l'effet d'obtenir un armistice. Si cet armistice (12 janvier 1799) eût présenté quelque avantage, la nation n'aurait pas eu à en gémir ; mais il était conclu dans des conditions telles qu'il équivalait à une véritable abdication. Pouvait-on donner un autre nom à l'abandon d'une forteresse importante, la seule à couvrir le chemin de Naples, à l'évacuation de tout le territoire environnant et à l'obligation d'acquitter une contribution d'une dizaine de millions, lorsque la disparition du numéraire en rendait le paiement des plus difficiles ? Championnet n'avait rien oublié ; et, si le duc de Gesso et le prince de Migliano avaient eu soin de réclamer le respect intégral de la religion et des propriétés, il avait insisté de son côté pour qu'aucun Napolitain ne fût inquiété à l'occasion de ses opinions. Attention habile, puisque Championnet, tout en étant guidé par des sentiments humanitaires, cherchait à s'appuyer sur les républicains indigènes dont quelques-uns combattaient dans les rangs de ses soldats. Ces républicains, on doit bien l'avouer, se conduisirent avec une absence totale de patriotisme et des adversaires jurés de leur patrie n'auraient pas causé plus de mal qu'ils ne lui en causèrent dans ces événements critiques.

Certes le gouvernement de Ferdinand était détes-

Digitized by Google

table. L'absolutisme le plus tyrannique en était la loi. Sur le moindre soupçon un citoyen paisible était arrêté et gardé plusieurs années en prison. Le dernier procès en était la preuve. A part quelques coupables, combien n'avaient été détenus qu'en raison des terreurs de la Cour! Avec une reine vindicative et un premier ministre jaloux de son omnipotence, on n'avait guère à compter sur une justice impartiale. Les juges d'état étaient des inquisiteurs comme Castelcicala et Vanni, pour qui l'intérêt ou la vengeance remplaçait la conscience. Leurs actes s'inspiraient du désir de complaire aux rancunes royales ou de satisfaire à leurs griefs, et, si faute de motifs ils ne pouvaient condamner un accusé, ils prolongeaient indéfiniment son incarcération. Il faut reconnaître que les choses n'avaient pas toujours été ainsi. Pendant longtemps les souverains avaient gouverné avec douceur et équité, c'était seulement à partir de la Révolution qu'ils avaient inauguré un autre système. La peur d'être détrônés avait engendré dans leur esprit une suspicion perpétuelle qui se traduisait par les mesures les plus arbitraires. Se faire craindre, tel était leur principe; et, plus redoublaient leurs sévérités, plus ils s'imaginaient avoir garanti la solidité de leur trône. Marie-Caroline avait tout plié à ses volontés. Prompt à s'alarmer, Ferdinand n'avait été que trop enclin à être son instrument aveugle; et si déjà dans la politique extérieure il montrait rarement de l'indépendance, il n'en montrait aucune dans l'administration intérieure. Mais, si despotique que soit un gouvernement, les sujets ne sont pas autorisés à appeler l'ennemi au sein du pays. C'est ce que firent pourtant les républicains. Dès la première heure, quand le roi et la reine étaient encore à Naples, ils informèrent Championnet du trouble des esprits, afin de le décider à marcher à la hâte contre la capitale du royaume. A la rigueur, ils pouvaient alléguer la joie qu'ils auraient d'être débarrassés de monarques abhorrés: cette haine, qui ne jus-

Digitized by Google

tifiait pas leur conduite, l'expliquait à un certain point. Mais que penser de ces singuliers patriotes lorsqu'après la fuite de la famille royale, ils continuèrent à attirer l'étranger dans leurs murs? Tout leur fut bon ; et les menées les plus déloyales et la trahison la plus manifeste. L'anarchie, dans laquelle était plongée la ville, n'était que trop favorable à leurs agissements. L'armistice, loin d'améliorer la situation, l'avait aggravée. L'arrivée des commissaires français chargés de recueillir l'indemnité stipulée provoqua un soulèvement. La foule s'empara des armes qu'elle trouva sous sa main et devint maîtresse, puis, sous prétexte de résistance nationale, se livra à tous les excès. Incapable de les réprimer, Pignatelli fut sommé par les magistrats de la cité de résigner ses fonctions. Il ne répondit pas : mais honteux de lui-même il s'enfuit en Sicile.

Le départ du vicaire général détermina le peuple, qui sans cesse se prétendait trahi, à élire un chef à sa convenance. Son choix se porta sur le prince de Moliterno, dont le courage durant la campagne de 1796 avait rendu le nom populaire. La tâche de celui-ci ne laissait pas d'être délicate. Il avait à rétablir l'ordre contre ceux-là mêmes qui l'avaient choisi, ce à quoi il s'appliqua de son mieux. Il avait également à se préoccuper des complications amenées par le non-paiement de la contribution de guerre ; car Championnet ne s'estimant plus lié par la trêve, dont une des clauses n'était pas remplie, s'apprêtait à attaquer Naples. Or, comment lui résister? L'armée napolitaine n'existait plus ; Mack, son généralissime, dont on avait prédit merveille, avait piteusement remis son épée au vainqueur. Un arrangement avec les Français semblait donc la seule solution possible. Mais à quel prix l'obtenir? Les républicains s'empressèrent d'exploiter au profit de leurs passions ces embarras pénibles en engageant Championnet à repousser toute entente pacifique. Quelle étrange idée avaient-ils de leurs devoirs de

Digitized by Google

Napolitains ? N'aurait-il pas été plus noble de s'entremettre en faveur de leurs compatriotes au lieu d'exciter l'ennemi contre eux ? Sur ces entrefaites Moliterno vint s'aboucher avec Championnet à son quartier de Caserte ; il le vit peu disposé à l'écouter et le langage impérieux dont il eut tort de se servir ne réussit qu'à rompre les pourparlers. L'échec de cette tentative de conciliation une fois connu produisit dans la capitale des impressions diverses. Si l'élite de la population songeait à s'abandonner sans combat à la clémence de l'envahisseur, les lazzaroni prêchaient hautement la résistance. Ils étaient le nombre, ils étaient l'audace, ils étaient la force ; aussi triomphèrent-ils des pusillanimes. Aussitôt que les Français se furent approchés, ils coururent aux armes, et, résolus à mourir plutôt que de céder un pouce de terrain, ils se battirent en désespérés. On ne saurait le croire. Ces soldats improvisés, ignorants de la discipline, plus ignorants encore de la tactique, infligèrent des pertes énormes à un adversaire aguerri et jetèrent un instant le découragement dans l'âme de Championnet. Il en sortait de toutes les maisons, il en surgissait de tous les coins. Rien ne pouvait ébranler leur constance. C'étaient des bandes indomptables qui luttaient sans merci. Elles fusillaient, elles égorgeaient avec une fureur inouïe. Mais la trahison allait avoir raison de leurs efforts et tirer par là le général du Directoire de ses cruelles inquiétudes. Le fort Saint-Elme, qui domine Naples et en assure la protection, était naturellement dans la possession de ces intrépides défenseurs. Leur salut était même dans cette redoute : s'ils en étaient privés, ils étaient au contraire rapidement réduits à l'impuissance. Les républicains, dont le seul souci était de favoriser l'entrée des Français, le comprirent. Ils n'hésitèrent pas à s'en emparer pour le compte de ceux-ci, usant d'un subterfuge qui n'est pas à leur éloge. Déguisés en hommes du peuple et trompant ainsi la confiance de la garnison, ils se présentèrent à elle comme

Digitized by Google

des auxiliaires dévoués. Les lazzaroni les accueillirent volontiers; mais, à peine les eurent-ils introduits dans la place, que ces faux-frères les assaillirent et les emprisonnèrent. Championnet fut aussitôt averti ; et, tandis qu'il donnait l'assaut avec la certitude, cette fois, du succès, les assiégés qui s'imaginaient être invincibles, ne furent pas peu surpris d'être décimés par la canonnade du château Saint-Elme. Le drapeau tricolore qu'ils aperçurent flottant sur les hauteurs leur révéla la vérité ; de suite, ils devinèrent les complicités criminelles dont ils étaient victimes et leur énergie commença à défaillir.

Les Napolitains venus en aide à Championnet étaient sans aucun doute des traîtres dignes de la réprobation de tous ceux pour lesquels le patriotisme est autre chose qu'un vain mot. Il s'est rencontré pourtant des historiens qui, soit en haine de Marie-Caroline, soit par civisme révolutionnaire, ont excusé, loué même leur félonie ; et le piquant de la moralité, c'est que des appréciations aussi complaisantes émanent d'écrivains qui blâment justement les émigrés français d'avoir pactisé avec l'étranger. Qu'on nous montre alors la différence entre les actes des uns et des autres! On aura beau prétexter la fuite des souverains qui avait tout désorganisé, la nécessité d'abattre une résistance qui tournait au pillage et au massacre, il n'est pas possible d'absoudre ces citoyens dévoyés s'employant à livrer une ville à l'ennemi, et qu'un fâcheux esprit de parti a cherché à transformer en sauveurs. En tout cas, les lazzaroni n'avaient plus qu'à cesser les hostilités. Toute continuation de la bataille eût été une aberration. Outre qu'elle n'eût abouti à aucun résultat, elle aurait provoqué les colères du conquérant. Si la fortune leur était infidèle au moment où ils espéraient vaincre, ils avaient du moins la satisfaction d'avoir vaillamment combattu pour la cause de leur roi et de leur Dieu. Le sentiment religieux était profond chez eux ; c'était même lui qui avait contribué à armer leur bras. Habitués depuis la Révo-

Digitized by Google

lution à considérer les Français comme des fauteurs d'impiété, ils avaient voulu défendre contre eux leurs croyances qu'ils supposaient menacées et dont une des plus chères était le culte de saint Janvier, patron de la cité. Avec autant d'habileté que de loyauté Championnet s'efforça de les tranquilliser. Protestant de son respect de la religion, il ne proféra que des paroles de paix et déclara qu'il apportait à tous la liberté ; et quand à la prière de Michel le fou, le chef des lazzaroni, il accorda une garde d'honneur à saint Janvier, les dernières craintes s'évanouirent et les cris répétés de : « Vivent les Français! » s'échappèrent de toutes les poitrines. Les masses populaires n'en revenaient pas. Ces soldats républicains, en qui ils voyaient de farouches jacobins, des destructeurs d'autels, faisaient escorte à leur saint. N'y avait-il pas de quoi réjouir leur foi naïve? Le soir de ce 23 janvier, où l'armée française avait remporté la victoire, Naples fut brillamment illuminée, et ce ne fut certes pas un spectacle ordinaire que ces mille lumières se reflétant sur les monceaux de cadavres dont étaient sillonnées les places et les rues. Enfin, comme si tout devait être contraste dans cette journée fameuse, la haute société, pompeusement parée, offrit au théâtre San Carlo une fête à Championnet. Il avait suffi de quelques paroles rassurantes du vainqueur pour qu'à la tristesse d'un drame sanglant succédât l'allégresse de la réconciliation.

Mais les impressions sont fugitives, et Championnet, chez qui les idées les plus généreuses s'alliaient à la perception très nette des responsabilités, sentit qu'il fallait agir vite s'il voulait conserver les sympathies. Trop honnête pour manquer à ses promesses libérales, il repoussa le projet de cessions territoriales prôné par d'aucuns, et immédiatement, sans consulter les commissaires du Directoire, proclama l'indépendance nationale sous forme de république. Le gouvernement de cette république, dite parthénopéenne, du nom primitif de Naples, fut confié provisoirement à vingt-cinq Napoli-

Digitized by Google

tains, lesquels avaient la mission d'élaborer une constitution et de préparer les réformes nécessaires à la restauration du pays. Les flatteries, les encouragements, l'évocation d'un avenir idéal, rien ne fut épargné par Championnet afin d'obtenir l'appui dévoué des nouveaux législateurs. Championnet était un charmeur, mais il avait le défaut de cette qualité ; car, en tenant trop à charmer, on risque (danger sérieux lorsqu'on a la tâche de présider à l'organisation d'un Etat) de s'inspirer des rêveries d'une imagination ardente plutôt que des réalités pratiques. S'il était sincèrement désireux d'établir une république où régneraient la justice, l'ordre et l'intégrité, ne procédait-il pas avec trop de brusquerie, comme si une nation, constamment gouvernée par la monarchie, pouvait sans transition supporter un régime démocratique excessif. Il indiquait en modèle la République française ; or cette république, qui menait la France à la ruine, n'était pas à recommander au dehors; et quand même elle eût donné le bonheur aux Français, il est possible qu'elle ne l'eût pas donné aux Napolitains, dont l'éducation politique était moins avancée. D'ailleurs, la république parthénopéenne renfermait en elle un germe de mort. En dépit des ménagements de Championnet, elle avait été intronisée par la conquête, et par la conquête aggravée de trahison. Or des institutions, ayant une semblable origine, sont rarement durables. Même au cas où elles ne se heurtent pas aux susceptibilités nationales de la plupart, elles sont en butte à la défiance, à l'hostilité de groupes importants. Toujours il existera une opposition se refusant à considérer comme définitifs un système, des lois, des décrets introduits par le vainqueur. Peu importe que ce dernier, s'étant annoncé en libérateur, se soit comporté comme tel. A ses yeux, il ne cesse d'être un ennemi, puisque, si on avait dédaigné ses prétendus bienfaits, il était prêt à les imposer violemment. Se soumettre ou disparaître, telle est l'alternative qu'il offre. Et si ces graves inconvénients se rencontrent même quand la

Digitized by Google

résistance est brisée, à plus forte raison lorsque la dynastie occupe une partie du territoire, proteste contre sa déchéance et appelle au combat ses nombreux partisans. C'était peu de chose pour les Français de s'être installés à Naples, si le reste du royaume frémissant et indompté ne consentait pas à reconnaître leur domination. Les classes dirigeantes, qui avaient acclamé Championnet, étaient loin de représenter l'universalité des citoyens; elles ne représentaient même pas l'ensemble de la noblesse et de la bourgeoisie des Deux-Siciles. La Cour, réfugiée à Palerme, avait dans leurs milieux de solides attaches, et elle les avait d'autant plus solides qu'elle était pour l'Europe le seul gouvernement légal. Beaucoup d'esprits continuaient à attendre d'elle les directions, et il n'y avait en somme à soutenir la république parthénopéenne qu'une minorité principalement concentrée à Naples. C'était à la vérité une élite. Elle comprenait des littérateurs, de riches bourgeois, de jeunes nobles, voire même une fraction du clergé gagné par le respect que Championnet témoignait à la religion. L'archevêque, le cardinal Zurlo, avait exhorté le peuple à obéir aux nouveaux maîtres. Exhortation utile, car les lazzaroni, bien qu'ils eussent déposé les armes, n'étaient pas des éléments sur la fidélité desquels on pouvait se reposer. Si la garde d'honneur accordée à Saint Janvier avait eu le don de les enthousiasmer, leur joie était toute d'impression et devait tomber aussitôt. Détestant la France, se méfiant de ceux qui s'y étaient ralliés, ils soupiraient après le retour de Ferdinand et, lorsque les troupes royalistes seront sur le point de reconquérir la capitale, ils se joindront à elles pour les aider à renverser la république.

L'obstacle qui se dressa dès le début devant Championnet fut la question financière. Personnellement il était d'une probité parfaite. L'amour des richesses, objectif trop commun à beaucoup d'officiers de l'armée d'Italie, n'avait pas de prise sur son âme désintéressée.

Digitized by Google

De plus il lui répugnait de traiter les Napolitains en vaincus taillables et corvéables à merci. Il sentait qu'en les pressurant il allait compromettre son œuvre. Mais il fallait compter avec les besoins militaires ; aussi fut-il amené à prélever une grosse contribution de guerre, ce qui causa un profond mécontentement. Cela ne suffisait pas toutefois à la rapacité de Faypoult le commissaire civil. Pour lui tout pays conquis n'avait aucun droit, il était à rançonner jusqu'à complet épuisement. Il s'inspirait des principes du Directoire dont les agents, partout où ils passaient, multipliaient les confiscations et les rapines. Sans plus tarder, il déclara séquestrés, outre les biens de la couronne, ceux des banques et des couvents, prétendit s'emparer des antiquités de Pompéi et, ne s'arrêtant plus dans cette voie, prononça la dépossession des absents, même des étrangers sujets des nations en paix avec la France. Il n'y eut qu'un cri de protestation contre des actes aussi arbitraires qu'imprudents. Championnet s'en émut et s'empressa de remédier à la situation. La conduite de Faypoult l'irritait doublement, parce qu'elle constituait un défi à la population et substituait sans motif son autorité à la sienne. C'est pourquoi il rapporta ses mesures. Mais Faypoult froissé réclama bruyamment : de là entre eux deux une lutte ouverte qui finit par l'expulsion du commissaire civil. Du coup la popularité de Championnet s'accrut, on oublia ses rigueurs, on se plut à vanter son équité et son énergie. Les sympathies dont il jouissait s'adressaient à lui seul ; elles ne s'étendaient ni à son état-major, dont le luxe était une insulte à la misère publique, ni à ses soldats qui pillaient à leur aise.

Ces abus, auxquels s'ajoutait la menace d'une famine, devenaient funestes aux progrès de la république naissante. Ce n'était pas tout qu'un jurisconsulte éminent, Mario Pagano, eût élaboré la constitution, il était encore nécessaire de l'appliquer ; et cette application, déjà difficile en soi, était contrariée par le peu d'appui

Digitized by Google

que trouvait auprès du Directoire l'établissement du nouveau régime. Ce régime étant la conséquence de la victoire des Français, nul doute que le concours de leur gouvernement ne lui fût indispensable. Contre Ferdinand et Marie-Caroline dominant en Sicile, les républicains napolitains livrés à eux-mêmes étaient absolument impuissants : ils l'avaient si bien compris que leur premier soin fut d'envoyer à Paris des délégués chargés de solliciter la protection de la France. Mais le Directoire, s'il avait lieu d'être satisfait de la chute de la royauté, était trop en désaccord avec Championnet pour favoriser la combinaison spéciale sortie de son cerveau. Ce qu'il voulait, c'était une république asservie à son despotisme, n'ayant d'autres lois et d'autres volontés que les siennes, où il dilapiderait suivant son bon plaisir, et non une république autonome, quoique sous son contrôle ; une république régie par des idées d'ordre, de justice et de vraie liberté. Rien d'étonnant dans ces conditions si les princes de Moliterno et d'Angri, les porte-paroles de leurs compatriotes, ne reçurent jamais la promesse d'une aide sérieuse. Ce manque d'encouragement produisit moins d'effet que le rappel de Championnet (27 février), auquel le Directoire ne pardonnait pas le renvoi de Faypoult. Celui-ci triomphait, il avait obtenu la disgrâce de son rival. Bien plus il avait la joie, après lui voir enlever son commandement, de le savoir décrété d'accusation [1]. A cette nouvelle les Napolitains furent consternés et exprimèrent officiellement leurs regrets. Leur protecteur parti, quel sort leur était réservé ? Ce n'était pas Macdonald son successeur qui aurait les moyens de promouvoir une administration libérale et honnête. Là où avait échoué le généreux Championnet, comment pourrait réussir son lieutenant plus préoccupé

1. Championnet ne survécut pas longtemps à sa disgrâce. Après avoir langui en prison jusqu'à la révolution du 30 Prairial an VII, il fut mis à la tête de l'armée des Alpes, mais, battu à Genola le 4 novembre 1799, il alla mourir de chagrin à Antibes, le 9 janvier suivant.

Digitized by Google

de se ménager la bienveillance de ses maîtres que de s'intéresser au salut de la république parthénopéenne? Pour comble d'infortune, Faypoult revint à Naples, avide de vengeance contre les habitants qui avaient applaudi à son départ; ses arrêtés furent rétablis, notamment celui qui, confisquant les propriétés des absents, visait les amis des Bourbons. Décidément le système de la violence et des exactions prévalait sur le système de la douceur et de la probité.

Par là la république parthénopéenne, fondée sur des bases si fragiles, était exposée à périr, elle l'était aussi à cause de l'injuste répartition des impôts qui frappaient principalement les citoyens suspects de tiédeur républicaine, et de la promulgation de décrets maladroits, tels que la suppression des titres nobiliaires ou la dénomination de tyran donnée à la personne de Ferdinand. Quand les circonstances auraient dû inviter à être circonspect, on débutait par une série d'actes dont le caractère tendancieux froissait vivement les partisans de la monarchie et les poussait à la résistance. Le bien de l'Etat n'exigeait certes pas qu'on fît, à l'instar de la Révolution française, table rase du passé en détruisant d'un trait de plume une noblesse associée aux destinées nationales ou qu'on déversât l'injure sur le souverain légitime dont d'aucuns, parmi ceux le plus disposés à l'incriminer, avaient éprouvé les bienfaits. Une semblable conduite montrait à quel esprit de vengeance mesquine on obéissait dans les sphères gouvernementales. Or, des législateurs aussi mal avisés ne méritent guère la confiance; car, si la satisfaction de leurs rancunes plutôt que la prospérité publique est leur objectif, ils risquent de lancer le pays dans des complications inextricables. Et cela se passait au moment où, dans toutes les provinces, s'organisait un soulèvement général. Les masses populaires étaient hostiles: il suffisait d'exciter leur haine contre la France pour rencontrer en elles des troupes prêtes à restaurer le trône de Ferdinand. Dans la terre de Labour

Digitized by Google

c'étaient le chef de brigands Michel Pezza plus connu sous le surnom légendaire de Fra Diavolo et Gaëtan Mammone, un véritable monstre buvant le sang de ses victimes, qui poursuivaient les Français. Dans les Abruzzes, c'étaient Pronio, un ancien condamné aux galères, et Rodio, gentilhomme fanatique, qui tenaient la campagne. Dans la Pouille quatre aventuriers corses, dont l'un se disait l'héritier présomptif de la Couronne, prêchaient la guerre de délivrance. Leur propagande, qui gagnait tous les jours du terrain, devint irrésistible à la suite du subterfuge auquel se prêtèrent les tantes de Louis XVI. Les princesses, loin de démasquer l'imposteur, l'accueillirent comme s'il eût été réellement le fils du roi et, devant ce témoignage solennel, il n'y eut plus aucun paysan à ne pas être convaincu. La Calabre était le théâtre d'une agitation non moins déchaînée. Si des villes s'y étaient ralliées aux Français, elles formaient l'exception; sa proximité même de la Sicile, en facilitant ses communications avec la Cour, devait en faire la contrée la plus réfractaire à l'influence républicaine.

Digitized by Google

II

Mais ces mouvements des guérillas plus ou moins spontanés avaient besoin pour réussir d'être dirigés par un homme investi des pleins pouvoirs royaux. De la sorte on réunirait sous un solide faisceau des bandes dont l'éparpillement constituait la faiblesse et qui, transformées en un semblant d'armée régulière, joindraient aux avantages du courage ceux de l'unité de tactique. Ce fut la première pensée de Ferdinand et de Marie-Caroline, après que réfugiés à Palerme ils se furent remis de leur émoi. Tout d'abord la proclamation de la République les avait terrifiés. La reine surtout était exaspérée d'avoir vu les Napolitains aider à son établissement, cette défection lui paraissait le pire outrage à la dignité souveraine. Ainsi la révolution, dont elle redoutait tant les principes subversifs, triomphait à Naples, et cela du consentement de ses sujets, de nobles appartenant pour quelques-uns aux plus illustres familles du royaume, de membres du clergé, de fonctionnaires nommés sous son inspiration. En proie au découragement, elle ne se sentait déjà plus en sûreté en Sicile et pressait Nelson de demander au cabinet britannique l'envoi de renforts. Mais, lorsque les renseignements de ses émissaires l'eurent informée du désarroi du nouveau gouvernement et de la fermentation des provinces, quand notamment l'arrivée des princesses de France lui eut permis de recueillir

Digitized by Google

de leur bouche des données exactes sur les dispositions des populations méridionales, elle se reprit à espérer. De suite elle comprit que, sous peine de laisser se refroidir l'effervescence, il serait urgent d'en profiter et Ferdinand qui partageait son opinion, résolut de dépêcher en Calabre un de ses conseillers écoutés dont la voix grouperait tous les opposants sous l'étendard royal. Son choix s'arrêta sur le cardinal Ruffo, le personnage le plus apte par son caractère ecclésiastique et ses sentiments belliqueux à imposer son ascendant. Il s'était lui-même recommandé à l'attention en prônant la résistance dont il attendait un succès non douteux. Et, lorsqu'il était si affirmatif, on avait lieu d'avoir confiance, car la fanfaronnade n'avait pas place dans cette nature fortement trempée et ses paroles étaient l'indication d'une action énergique. Ruffo ressemblait à certains de ces évêques batailleurs du moyen âge ou du XVII^e^ siècle qui ne craignaient pas de monter à cheval après avoir ceint l'épée et chaussé les bottes à l'écuyère. N'ayant rien de l'onction sacerdotale, c'était un tempérament rude, une âme violente. De mœurs peu édifiantes il était entré dans l'église sans grande vocation, suivant le hasard des circonstances, comme il aurait embrassé la carrière militaire ou toute autre profession. Percer, tel était son désir. Pour le réaliser, il avait brigué les prélatures dont ses origines patriciennes lui ouvraient facilement la porte et où il devait être en relations directes avec l'entourage du Pape. Son ambition ne fut pas déçue. Pie VI, à qui il sut plaire, l'attacha à la chambre pontificale, puis l'éleva au poste de préfet de Rome. Mais, tombé en disgrâce, Ruffo se retira à Naples où il s'acquit les sympathies de Ferdinand. Grâce à l'appui de celui-ci il fut pourvu d'un emploi de cour et obtint, quoique simple diacre, la pourpre cardinalice. Retourné dans la ville éternelle, il y resta jusqu'à ce que la proclamation de la République romaine eut obligé les membres du sacré collège à se disperser au dehors. Dans la crise traversée

Digitized by Google

par le royaume, Ruffo, chez qui le dévouement au roi s'alliait à un patriotisme ardent, s'était empressé d'accompagner les Bourbons en Sicile, qu'il quitta seulement pour aller exercer sur le continent ses fonctions de vicaire général [1].

L'accueil chaleureux qu'il reçut, principalement parmi le peuple, le décida à adresser aussitôt un appel à la lutte. Il fit vibrer la corde patriotique et religieuse, et de toutes parts accoururent des recrues. Mais à côté de gentilshommes, de paysans, d'anciens soldats licenciés désireux d'affranchir leur patrie du joug de l'étranger, combien se présentèrent de gens sans aveu, de malfaiteurs de tout acabit qui cherchaient dans leur enrôlement une occasion de pillage ! Ruffo n'avait pas de scrupules, il acceptait tout le monde, et ce fut une chose assez étrange que cette armée dite de la sainte foi, dont la croix était un des emblèmes, qui se livra à d'affreux excès. La Cour de Palerme, ayant maintenant des bataillons enrégimentés sous le commandement d'un chef habile, s'aperçut vite que sa cause était en mains sûres. Partout où Ruffo s'avançait, les villages de Calabre ralliés à la république se soumettaient de gré ou de force. La guerre d'ailleurs était atroce. Les bandes du cardinal n'épargnaient personne ; elles tuaient quiconque leur était suspect. Ces cruautés en provoquaient d'autres dans le camp contraire. Les Français et les républicains, qui s'efforçaient de repousser l'invasion royaliste, se vengeaient en frappant sans pitié. Parmi ces derniers il n'y avait pas à combattre avec plus de dureté qu'Ettore Caraffa, comte de Ruvo, un de ces Napolitains fugitifs qui, avant même la rupture avec la France, s'étaient rangés sous son drapeau. Pour la punir de s'être défendue, il incendia la ville d'Andria. Tout sentiment humain semblait avoir disparu. En Sicile les populations se ruèrent sur de malheureux blessés revenant de la campagne d'Egypte,

1. Cf. l'ouvrage d'Helfert : *Fabrizio Ruffo* (Vienne 1882).

Digitized by Google

que la tempête avait rejetés à la côte, et les massacrèrent. A Tarente, où l'état de la mer l'avait contraint de relâcher, on arrêta Dolomieu un des savants de l'expédition qui rentrait dans ses foyers et, sous de misérables motifs, on le retint de longs mois en prison. Cependant Ruffo poursuivait le cours de ses exploits que favorisaient encore le désarroi régnant à Naples et la déclaration de guerre de la seconde coalition. La fortune tournait, elle n'était plus avec le Directoire. Si après tous ses succès il avait forcé le roi de Piémont à abdiquer, si ses troupes avaient envahi la Toscane en raison de l'asile offert au Pape par le grand duc et du débarquement des Napolitains à Livourne, le moment approchait où sa domination, devenue odieuse, allait s'effondrer dans l'Italie entière. L'Autriche rassemblait ses effectifs sur l'Adige ; la Russie et la Turquie, liées avec Ferdinand par des traités d'alliance, et dont la marine réunie s'était emparée de Corfou, s'apprêtaient à secourir la Péninsule. Quant aux Anglais, maîtres incontestés de la Méditerranée, depuis surtout qu'à Aboukir la flotte française avait été détruite, ils étaient des adversaires plus redoutables que jamais.

Etait-il possible qu'au milieu de si graves événements la république parthénopéenne trouvât dans ses ressources négatives et ses législateurs dépourvus de prestige la faculté de se maintenir ? Si sans contredit elle comptait dans son sein des esprits aspirant à un généreux idéal, la liste en était restreinte ; trop nombreux par contre étaient les ambitieux qui ne songeaient qu'à s'élever sur les ruines de la monarchie, les mécontents dont d'aucuns, afin d'assouvir leurs rancunes, n'avaient pas rougi de trahir leur patrie, les âmes faibles et timides incapables de s'opposer à des résolutions fâcheuses. Le spectacle présenté jusqu'ici avait été particulièrement navrant. Au lieu de voir des citoyens appliqués à promulguer des réformes salutaires, on avait été témoin de querelles intestines, de dénonciations réciproques, de représailles puériles. C'était pitié

Digitized by Google

d'entendre des hommes intelligents désigner sans cesse Ferdinand et Marie-Caroline sous les noms de Claude et de Messaline. S'imaginaient-ils que ces ridicules invectives remplaçaient les talents et le dévouement? Combien de saines notions étaient également obscurcies par l'idée de certains que l'étranger devait être considéré comme un sauveur! Encore si cet étranger eût agi réellement en libérateur soucieux d'assurer le bonheur de la nation, celle-ci eût pu avoir confiance. Mais nous savons ce qu'il en avait été. Les espérances fondées sur le concours désintéressé de Championnet avaient été trompées ; la disgrâce, qui l'avait atteint, avait prouvé une fois de plus de quelle façon le Directoire comprenait l'émancipation des peuples; et, si c'était pour laisser le champ libre aux exactions et aux violences du jacobinisme que les Napolitains avaient aidé à renverser le trône, il était inutile d'avoir changé de gouvernement. Le despotisme de Marie-Caroline et d'Acton n'était pas pire que le despotisme révolutionnaire ; au moins, il s'exerçait franchement sans se couvrir des mots hypocrites de liberté et d'humanité. La direction militaire n'était pas mieux avisée. Macdonald, qui en était chargé, avait publié un décret aussi impolitique que barbare. Comme si les royalistes luttant pour l'indépendance de leur pays étaient des fauteurs de guerre civile, il les qualifiait de rebelles et prononçait contre eux la peine de mort. Pareil châtiment frappait ceux qui répandaient des nouvelles « contraires aux intérêts de la France et de la république parthénopéenne, » et les ecclésiastiques de tout ordre, évêques, prêtres et moines que vu leur influence on rendait responsables des « révoltes éclatant dans leur résidence ». Tout cela sans préjudice de la confiscation des biens. Le mépris, qu'on avait à cette époque de la propriété privée, était quelque chose d'inouï. En dépit des titres les plus authentiques, des droits les plus sacrés, la plupart des généraux des armées européennes en disposaient arbitrairement, et ce qu'ils prétendaient être un acte de répres-

Digitized by Google

sion nécessaire n'était trop souvent qu'une véritable spoliation, dont eux et leurs soldats étaient les premiers à profiter. Ils s'inspiraient des maximes de leurs gouvernements qui tous avaient inscrit dans leurs codes cette pénalité inique, heureusement disparue aujourd'hui. Si par de tels procédés Macdonald pensait arrêter les progrès de la Sainte Foi, il s'illusionnait singulièrement. Le résultat le plus immédiat fut un redoublement de haine contre les Français, stimulant puissant sur des bandes fanatisées. Ainsi Ruffo avait reconquis les divers territoires jadis occupés par les républicains. La cause du roi triomphait : l'autorité de la république parthénopéenne ne s'étendait plus au delà de la ville de Naples et des contrées environnantes, elles-mêmes sérieusement menacées.

Dans la situation désastreuse où se trouvait l'embryon d'état édifié par les baïonnettes françaises, il n'était pas douteux que le devoir de Macdonald était de le défendre jusqu'au bout. S'il ne pouvait conjurer une catastrophe désormais inévitable, il pouvait cependant, à l'heure de la crise finale, prendre, sous l'égide de son épée qui était celle de la France, les républicains de Naples. Ces derniers étaient incontestablement en rébellion manifeste avec la couronne. Ils avaient applaudi à l'entrée de l'ennemi, dressé avec sa coopération gouvernement contre gouvernement, proclamé la déchéance de la dynastie légitime, légiféré en dehors d'elle et malgré ses protestations, sans compter la trahison de quelques-uns grâce à laquelle Championnet avait vaincu. Ils avaient aggravé encore leur culpabilité en combattant sous le drapeau tricolore l'armée du cardinal Ruffo, c'est-à-dire l'armée nationale, en fusillant les populations qui s'étaient rangées de son côté, soumises partant à la juridiction du souverain légal. Vainement afin de se justifier, auraient-ils allégué la fuite de la famille royale, la fuite d'une Cour devant l'invasion, fait répété dans l'histoire, n'étant pas, si elle est imposée par de sérieuses considérations politiques, une

Digitized by Google

indignité qui autorise la rébellion. En 1814, Marie-Louise, régente de France, se conduira de même, elle quittera Paris sur les injonctions formelles de Napoléon. Au moins aurait-il fallu pour l'excuse des républicains que Ferdinand et Marie-Caroline eussent gagné l'étranger. En les voyant sortir de leur royaume, ils auraient pu arguer qu'ils renonçaient implicitement à leur trône et qu'alors ils ne leur devaient plus obéissance. Mais, comme ce n'était pas le cas, ils n'avaient que trop lieu de s'attendre à une punition sévère si la monarchie était rétablie. Pourquoi donc avaient-ils agi ainsi? Parce que les Français, qui les avaient poussés en se déclarant leurs libérateurs, s'étaient en quelque sorte constitués leurs protecteurs contre les vengeances éventuelles de leurs anciens maîtres. Les Français étaient la raison d'être de la république parthénopéenne : sans leur intervention, elle ne se serait jamais fondée; eux partis, elle était vouée à la ruine. Plutôt que de contribuer par leur retraite à ce dénouement, ils ne devaient pas hésiter à se sacrifier; car, si on n'est pas obligé d'affranchir un peuple intéressant, victime de l'arbitraire, on est tenu, quand on a entrepris cette tâche, d'y persévérer sans défaillance. On n'abandonne pas au milieu du danger des hommes que soi-même on a exposés à ce danger; on les abandonne d'autant moins que les périls sont plus grands et plus imminents. Si les Français ne se sentaient pas de taille à arracher pour longtemps les Napolitains au joug de Marie-Caroline, soit; ils devaient alors se présenter catégoriquement en conquérants, affirmer qu'ils venaient les réduire, non les émanciper. Dans cette conjoncture les Napolitains sachant qu'ils avaient affaire à des ennemis, non à des libérateurs, se comporteraient en conséquence. Mais il était malséant de se dire leurs amis, de les engager par là dans une voie coupable à l'égard de leur roi, puis de les laisser sans défense [1]. C'est

1. Palumbo, un écrivain italien aussi favorable à la république par-

Digitized by Google

pourtant ce que fit Macdonald. Lorsque Ruffo volait de victoire en victoire, il transporta son quartier général à Caserte, sous prétexte que la discipline de ses troupes souffrait beaucoup du séjour d'une capitale remplie de tentations Il y avait du vrai dans cette assertion ; les belles Napolitaines tournaient les têtes de nos officiers. Mais c'était une façon déguisée pour Macdonald de préparer l'évacuation ; et le moment lui semblant arrivé où elle ne devait plus être retardée, il alla annoncer cette grave détermination aux législateurs de Naples. Ceux-ci n'en furent pas émus, ils crurent sur parole Macdonald qui eut l'art de protester de son attachement à leur patrie. Comme il avait prétendu qu'un état n'est pas libre s'il s'appuie sur l'étranger, ils avaient même l'illusion de voir le salut dans le départ des Français. Qu'ils possédaient peu la notion des réalités pour ne pas saisir l'ironie du langage de Macdonald ! Ce dernier, indifférent aux destinées de la république parthénopéenne, ne cherchait qu'à donner le change sur une résolution, provoquée par les défaites de Schérer et l'incertitude de l'avenir. Pourquoi alors avoir été si prompt à menacer les royalistes, quand il leur cédait si facilement le terrain ? En somme sa retraite équivalait à l'arrêt de mort du régime, ce n'était ni les faibles bataillons républicains ni les garnisons françaises éparpillées au château Saint-Elme, à Capoue et à Gaëte, qui pouvaient le maintenir contre les soldats indomptables de Ruffo, aidés par l'escadre anglaise et les effectifs russo-turcs.

Après que les Français eurent franchi la frontière (7 mai), les républicains s'occupèrent de reconstituer leur armée dont ils confièrent le commandement à Gabriel Manthone. Choix judicieux, Manthone étant brave, actif, passionnément dévoué à la cause qu'il

thénopéenne qu'hostile à Marie-Caroline, a dit mélancoliquement : « Après avoir profité des ressources du pays et compromis le parti libéral, les Français partirent de Naples ».

Digitized by Google

avait embrassée. Mais il était écrit que ces étranges gouvernants, qui avaient cependant adressé un appel à la concorde, ne cesseraient de se discréditer par des mesures mesquines. La République était près de périr; entourée de toutes parts d'adversaires redoutables, elle n'avait pas un instant à perdre si elle voulait prolonger son agonie, et, plutôt que de consacrer entièrement leur attention aux choses sérieuses, ses chefs s'amusaient à brûler publiquement les insignes de la royauté. En même temps les partisans de la monarchie s'agitaient dans l'ombre en sa faveur. Déjà quelques émissaires secrets de Marie-Caroline avaient tenté d'organiser des complots. Mais nul ne fut plus entreprenant qu'un banquier anglais nommé Baker. Il s'était entendu avec la flotte britannique; et tandis qu'elle attaquerait la ville, ses complices, profitant de l'émoi des esprits, massacreraient les familles républicaines et incendieraient leurs demeures. Le projet aurait pu réussir si une femme de haute naissance, dona San Felice, n'avait commis une indiscrétion. Elle révéla à son amant, un républicain, le secret qu'elle avait appris du frère de Baker, qui la courtisait également, et le gouvernement aussitôt informé emprisonna les coupables. Toutefois, pour avoir été sauvée d'un péril intérieur, la République n'en était pas en meilleure posture. Les Anglais étaient maintenant maîtres des îles d'Ischia et de Procida, qui commandaient le golfe de Naples; les bandes de Ruffo continuaient à s'avancer, et, symptôme de la chute prochaine, les défections commençaient. Le duc de Roccaromana, un des généraux sur lesquels on fondait le plus d'espoir, passa dans le camp des royalistes. A la vérité, le ralliement à la République de l'amiral Caracciolo était de nature à réparer cette perte. Caracciolo, qui avait accepté la direction des forces navales, avait accompagné la famille royale en Sicile; puis il était rentré à Naples avec la permission du roi afin de n'être pas atteint par le décret qui frappait les biens des absents. Mais, si

Digitized by Google

Ferdinand l'avait autorisé à quitter Palerme, il ne l'avait pas autorisé, cela tombe sous le sens, à combattre contre son pouvoir, sous le drapeau républicain. En agissant ainsi, Caracciolo manquait à son devoir d'officier; sa fuite, sous les habits d'un paysan, après la conquête de la capitale, prouve pertinemment qu'il avait la conscience d'avoir failli. Quelle aberration avait pu pousser ce marin sans reproche à se mettre au service de la Révolution ! Acte d'autant plus grave qu'il émanait d'un des premiers dignitaires de la marine et que Ferdinand l'avait comblé de ses bienfaits. Quoi qu'il en soit des responsabilités de Caracciolo, les jours de la République étaient comptés, Ruffo était aux portes de la ville et le 13 juin il donnait l'assaut.

Au degré d'exaspération où on en était arrivé dans les deux partis, la lutte allait être terrible : D'un côté, des bandes auxquelles, pour susciter leur zèle, on avait promis le pillage, et qui, plus elles se montraient cruelles, plus elles s'imaginaient accomplir une œuvre méritoire ; de l'autre, des désespérés, prêts à toutes les audaces, s'ils pouvaient retarder seulement d'une heure le dénouement fatal. On se battit longtemps avec un acharnement inouï; et, quand l'avant-garde royaliste grossie des Russes et des Turcs espérait obtenir l'avantage, une explosion formidable, celle d'une redoute, causée volontairement par les républicains, ensevelit sous les ruines assiégeants et assiégés. Mais les ténèbres n'arrêtèrent pas les hostilités, elles redoublèrent même de fureur. Tandis que Ruffo gagnait du terrain, que les lazzaroni, qui s'étaient joints à lui, sûrs de son succès acclamaient déjà la restauration de la monarchie, Caracciolo livrait un combat à l'escadre anglo-sicilienne. Dans cette nuit sinistre, on fusilla aussi les frères Baker avec quelques-uns de leurs complices, et ces cruautés des républicains ne furent pas les seules. Durant les journées suivantes ils tuèrent tous les soldats qu'ils rencontrèrent. Faire des prisonniers leur semblait une géné-

Digitized by Google

rosité inutile. Rien d'ailleurs de ce qui était susceptible d'assurer leur salut ou de les prémunir contre la férocité non moins grande de leurs adversaires ne fut négligé. Ils choisirent parmi les personnages les plus en vue des otages, dont ils surent se servir à propos.

Bien qu'il eût toutes les chances de vaincre, Ruffo n'était pas sans inquiétude au sujet de la prolongation de la résistance. Il craignait pour Naples qui ne serait bientôt plus qu'un monceau de décombres ; il craignait pour la vie de son frère, l'un des otages ; il craignait enfin pour son armée, qui, malgré sa supériorité numérique, serait peut-être amenée, si la victoire était lente à venir, à se relâcher de son ardeur belliqueuse. Aussi songea-t-il à traiter avec les rebelles en leur offrant une capitulation honorable et il informa de cette intention le colonel français Méjean, retranché au château Saint-Elme. Celui-ci, dont l'attitude était des plus suspectes et qui fut accusé de s'être vendu aux royalistes, s'empressa de communiquer la proposition officielle aux arbitres de la République. On juge de leur surprise à cette nouvelle. Quoi, l'ennemi leur tendait le rameau d'olivier au moment où ils se croyaient écrasés ! Leur situation n'était donc pas si critique. Et tous de chercher à pénétrer les raisons de cette ouverture pacifique. N'était-ce pas que les Français triomphaient dans le nord de l'Italie, ou que leur flotte allait apparaître dans le port ou qu'encore les bataillons de la sainte foi étaient épuisés. Néanmoins les républicains, au lieu de répondre par un refus, eurent la sagesse de conclure un armistice : moyen le meilleur de réfléchir en toute tranquillité d'esprit sur la résolution à adopter. L'entente fut facile. La plupart des chefs consultés étant d'avis d'accepter les avances de Ruffo, la cessation de la lutte s'imposait. Vainement Manthone prêchait-il la guerre à outrance, sa voix était trop isolée pour prévaloir contre l'opinion de la majorité. Le général Massa fut alors dépêché au cardinal à l'effet de débattre les conditions désirées, et, pour plus

Digitized by Google

de précaution, il s'aboucha avec lui en présence des délégués des trois puissances confédérées. Dès le début Ruffo fit des objections aux prétentions du négociateur. Ce dernier, qui n'était pas homme à se laisser intimider, parla sur un ton énergique, menaça, en cas de rupture, d'exécuter les otages, d'incendier Naples, bref de ne reculer devant aucunes représailles. Ruffo, dont le désir d'éviter ces affreuses éventualités avait précisément dirigé la démarche, finit par céder et il signa sur l'heure un traité qui garantissait aux républicains enfermés dans les forts Neuf et de l'Œuf le respect de leurs personnes, de leurs propriétés et de leurs prisonniers. Si la dignité de la couronne était sauvegardée, puisque les forts devaient être remis aux commandants des troupes royales, il y avait cependant un article où Ruffo avait poussé la conciliation à l'exagération. C'était celui où il consentait à rendre à ses adversaires les honneurs militaires. Par là, dépassant les limites d'un pardon, il cessait de les considérer comme des sujets en rébellion et les assimilait à des belligérants ordinaires, auxquels, en hommage à leur belle conduite, on accorde un traitement de faveur. N'importe; la convention était formelle, elle avait été souscrite avec cette clause et elle devait être d'autant plus scrupuleusement observée dans sa teneur intégrale qu'elle était approuvée par les commandants russe, turc et anglais. Mais elle ne s'appliquait pas au château Saint-Elme, évacué plus tard et dont la garnison républicaine demeurait exposée aux rigueurs de la vengeance de Ferdinand, sans qu'on fût en droit de lui reprocher d'avoir violé ses engagements. Les Napolitains bénéficiaires de la capitulation avaient la faculté de s'embarquer pour Toulon à bord de bâtiments parlementaires. Quatre otages de marque, l'archevêque de Salerne, l'évêque d'Avellino et les comtes de Dillon et Micheroux étaient même l'enjeu de leur sécurité; ils ne devaient être libérés qu'à leur arrivée à destination (19 juin).

Digitized by Google

Ainsi la République parthénopéenne était par terre après un règne éphémère de moins de cinq mois. Comment ses organisateurs et ses partisans n'avaient-ils pas prévu dès le premier instant l'échec inévitable auquel elle était condamnée? Etablie par l'étranger, elle ne pouvait se maintenir qu'avec l'aide de ce même étranger : Motif suffisant pour que son existence fût des plus précaires même dans l'hypothèse où les Français l'auraient soutenue plus longtemps. Elle avait, de plus, provoqué les défiances qui aggravèrent sa faiblesse, parce que ses législateurs avaient eu le tort de gouverner sans sang-froid et avec toutes les petitesses de la rancune. Tout d'ailleurs, chez elle, était une cause d'instabilité : et sa constitution, œuvre d'esprits utopistes, non système pratique en rapport avec les besoins et le tempérament des administrés ; et le trouble au milieu duquel elle vivait, compliqué de ses dissensions intestines; et l'abandon dans lequel la laissèrent ses protecteurs. Et puis ses adhérents, même à l'époque où les illusions étaient le plus grandes, furent peu nombreux. Il lui manqua toujours la confiance populaire sans laquelle une institution naissante ne saurait prospérer, il lui manqua aussi les ressources financières, le crédit auprès de l'Europe et la pureté de ses origines; car, il ne faut pas l'oublier, la trahison facilita singulièrement son établissement. Nul, hormis les individualités qui la composaient, ne la prit au sérieux. Le Directoire, dont elle était le reflet, refusa de favoriser son essor par une alliance ou simplement un appui moral; les républiques italiennes, à l'exemple desquelles elle avait été constituée, ne lui témoignèrent qu'indifférence. Mais à l'heure de l'adversité elle se réhabilita par l'effort admirable de ses défenseurs contre des forces trois fois supérieures. Sans doute, aux yeux de la dynastie légitime, cette résistance, les armes à la main, était le suprême degré de la rébellion; sans doute, Ferdinand et Marie-Caroline eurent raison d'en être

Digitized by Google

irrités. Qui songera cependant, en dehors du gouvernement légal, à incriminer le courage inspiré par la volonté de sauver une création jugée précieuse? Qui ne verra dans le sacrifice final des républicains le côté plus héroïque que coupable? Mais, si nous célébrons leur valeur, nous applaudissons également à l'énergie avec laquelle Ruffo mena ses bandes à la victoire. Assurément, nous flétrissons les pillages et les massacres dont il permit qu'elles se souillassent, nous regrettons aussi qu'il les ait recrutées de trop d'éléments viciés. Toutefois, outre que dans l'occurrence un chef sous peine de perdre ses chances de succès n'a pas le choix et est obligé d'accepter les concours qui se présentent à lui, les excès des royalistes ne furent pas les seuls. L'armée républicaine ne se fit pas faute d'en commettre de semblables et l'impartialité exige qu'on ne prodigue pas systématiquement les anathèmes à un parti pour réserver à l'autre toutes les indulgences. Les combattants des deux camps se livrèrent malheureusement aux cruautés qui sont habituelles quand les passions sont déchaînées à leur paroxysme. Combien auparavant, dans le cours des siècles et plus tard dans ce duel terrible engagé entre Napoléon et l'Europe, la guerre n'a-t-elle pas été accompagnée d'un cortège d'horreurs que l'histoire, suivant ses préférences, n'a pas hésité à transformer en actions d'éclat! Ce qu'il y a d'ailleurs à louer en Ruffo, c'est son opiniâtreté à appeler les peuples à la croisade en faveur de la restauration monarchique, c'est son habileté à grouper en des effectifs compacts et solidement unis des guérillas disséminées sur tous les points, c'est son art, bien que n'étant pas général de métier, à conduire en maître une conquête semée de mille obstacles, c'est enfin le patriotisme ardent dont il était animé. Cette mémorable campagne rendit son nom illustre. Partout on se demanda quel était cet homme, qui si rapidement avait obtenu des résultats si remarquables. Le roi Ferdinand l'accabla de récompenses;

Digitized by Google

le czar Paul Ier, en le décorant de ses ordres, ne tarit pas d'éloges sur ses talents. Ses ennemis eux-mêmes, s'ils le maudissaient, avouaient par l'intensité de leur haine, la peur qu'ils avaient de son influence. Au seul bruit que des rassemblements de paysans se produiront en Calabre, la France, sous le Consulat, sera inquiète ; elle évoquera aussitôt le souvenir des exploits de 1799 et semblera appréhender que l'intrépide cardinal ne les renouvelle. Mais Ruffo n'en avait pas terminé avec les difficultés, et à peine avait-il reconquis Naples qu'il allait avoir à se défendre contre Nelson, qui prétendit annuler la capitulation dont il était le signataire.

Digitized by Google

CHAPITRE VI

LA RÉACTION ROYALISTE ET LE TRAITÉ DE FLORENCE

Nelson prétend annuler la capitulation. — Protestation de Ruffo. — Fureur de Marie-Caroline. — Edit royal cassant la capitulation. — Condamnation de l'amiral Caracciolo. — Arrivée de Ferdinand à Naples. — Commencement de la répression. — Intervention inutile du Directoire. — Culpabilité des républicains. — Caractère sacré de la capitulation. — Opportunité d'une amnistie. — Fox flétrit au Parlement anglais la conduite de Nelson. — Occupation de Rome par les Napolitains. — Chute du Directoire. — Bonaparte premier consul.— Refus de l'Europe de signer la paix. — Bataille de Marengo. — Départ de Nelson et de lady Hamilton. — Marie-Caroline à Vienne. — Capitulation de Malte. — Armistices de Steyer et de Trévise. — Démarche de Ferdinand en faveur de la paix. — Intervention du czar Paul Ier. — Armistice de Foligno. — Ouverture des négociations de Florence. — Signature du traité de paix. — Mission de Kalitscheff. — Avènement d'Alexandre Ier. — Caractéristique du traité de Florence.

I

La joie des républicains de se savoir à l'abri des représailles royales ne fut pas de longue durée. Ceux décidés à s'embarquer pour Toulon étaient déjà sur les vaisseaux parlementaires, prêts à mettre à la voile, quand l'escadre de Nelson apparut dans la rade. A ce spectacle, comme s'ils eussent eu le pressentiment du sort qui les attendait, ils furent saisis d'effroi et vou-

Digitized by Google

lurent hâter leur départ. Mais l'autorisation leur fut refusée et bientôt les bâtiments, sur lesquels ils étaient montés, furent entourés de barques britanniques chargées de les surveiller. Nelson, en effet, venait d'être informé de l'existence de la capitulation dont il avait expédié la copie à Palerme et il préjugeait les intentions de la Cour en s'arrogeant le droit d'en suspendre l'application. Toutefois il fallait s'entendre avec Ruffo, dont il espérait s'assurer la complicité. Le cardinal ayant été mandé sur son bateau, il lui dit que la convention n'était pas valable, que Ferdinand n'avait jamais songé à négocier avec des sujets rebelles, que le château Saint-Elme étant encore dans les mains de l'ennemi, celui-ci devait l'abandonner sur l'heure ; bref qu'on devait lui obéir en tout, sinon il ouvrirait le feu. Ruffo protesta avec indignation contre de telles prétentions. Il s'appuya sur la foi des traités, objecta le commencement d'exécution donné à la capitulation; puis, désespérant de convaincre son interlocuteur obstiné dans son idée, il déclara courageusement qu'il ne favoriserait en aucune façon la violation d'un acte solennel souscrit par lui. Alors Nelson affirma que seule l'approbation de Ferdinand rendrait la capitulation exécutoire et, après avoir congédié Ruffo qui avait dégagé sa responsabilité, il se disposa à agir en maître. Par ses ordres, les républicains à bord des navires en partance furent jetés en prison; il en fut de même de ceux mêlés à la garnison française du château Saint-Elme, évacué par Méjean, sous la condition que la liberté serait laissée à ses compatriotes. L'avenir s'annonçait donc sous les couleurs les plus noires.

La nouvelle de la capitulation avait exaspéré Marie-Caroline. Indignée dès le premier instant de la rébellion des Napolitains, elle avait toujours été altérée de vengeance, et, plus se prolongeait la résistance de la république parthénopéenne, plus elle était résolue à faire peser sur elle le poids de sa colère. Aussi la con-

Digitized by Google

duite de Ruffo lui sembla-t-elle de la pusillanimité, et les commentaires, dont elle accompagna chacun des articles du traité, montrent combien elle pensait peu le respecter [1]. Elle y crie son mécontentement, la honte qui atteint sa couronne; elle se plaint que les coupables sortent indemnes de cette aventure; aux signataires, comme aux rebelles, elle n'adresse que paroles violentes. De longs discours à Ferdinand, afin de l'amener à ses vues, étaient inutiles. Le roi partageait ses rancunes, et il publia un édit qui, ne tenant aucun compte des promesses antérieures, renvoyait devant une junte d'état les républicains accusés du crime de lèse-majesté. Cette décision devant être portée au plus vite à Nelson, lady Hamilton fut invitée à s'acquitter de la commission. La reine attendait d'elle toutes les complaisances, en raison d'une amitié qui s'était fortifiée au milieu des malheurs soufferts en commun. Si l'ambassadrice lui avait fourni la plus grande preuve d'affection en prodiguant ses soins jusqu'à son dernier soupir, durant la fuite en Sicile, à son fils mourant, elle estimait qu'elle avait à lui témoigner le même dévouement sur le terrain politique. Leur haine d'ailleurs n'était-elle pas identique? N'était-ce pas la haine de la France et des républicains? Si l'une provenait chez lady Hamilton de sa qualité d'Anglaise, l'autre lui était inspirée par les conversations qu'elle avait entendues à Palerme au sein de l'intimité royale et les blessures de l'amour-propre; car, parmi les Napolitains ralliés à la République, il y avait des membres de ces illustres familles qui s'étaient constamment refusé à la recevoir. L'ancienne courtisane en avait été vivement mortifiée. Du moment qu'elle était devenue l'épouse de sir Hamilton, elle ne pouvait comprendre cet ostracisme. Si la reine

1. Nous publions en appendice ce document, paru pour la première res dans l'ouvrage de Palumbo et traduit par Gagnière. Il prouve d'une façon péremptoire la participation de Marie-Caroline à la violation de la capitulation et détruit à ce sujet toutes les affirmations contraires de certains historiens.

Digitized by Google

l'avait admise à sa Cour, l'aristocratie n'avait-elle pas eu mauvaise grâce à la dédaigner? C'est pourquoi elle se rendait à Naples, l'âme remplie d'une joie méchante, à la pensée qu'il lui était facile de nuire à ces patriciens abhorrés. Par son ascendant sur Nelson elle triompherait de ses hésitations, s'il était susceptible d'en avoir, et ses caresses seraient peut-être le prix d'une vie humaine ou de terribles châtiments. Si le vainqueur d'Aboukir eût eu le caractère à la hauteur du génie, il se serait révolté d'être choisi pour jouer ce rôle de parjure et de tortionnaire. A défaut même de générosité, il eût dû répugner à son honneur de soldat de déchirer une capitulation, contresignée par l'un de ses lieutenants, le capitaine Foote. Mais sa passion amoureuse avait troublé ses idées. Sous l'influence de lady Hamilton, cet homme, un héros devant le feu, n'était plus qu'un être dégradé, capable de commettre toutes les vilenies qui allaient lui être demandées. Et, à peine sa captivante maîtresse lui eut-elle remis le décret de Ferdinand, qu'elle le trouva prêt à exécuter sans pitié des volontés tyranniques. Fort des ordres souverains, Nelson ne connaissait plus d'obstacles; il multiplia les arrestations et convoqua les tribunaux devant lesquels les inculpés auraient à comparaître. La populace servait admirablement son zèle en dénonçant à tort et à travers les citoyens compromis dans les derniers événements. Puis, encouragée par les représailles officielles et ne rencontrant aucun frein dans une autorité ébranlée, elle s'abandonna à tous les excès. Ruffo ne songeait pas à intervenir. S'il avait eu le courage d'être fidèle à sa parole, il n'eut pas l'énergie de réprimer les fureurs populaires. On le vit assister impassible à de véritables abominations, accomplies par ses bandes dans une ville où il s'était flatté de rétablir la paix et la tranquillité.

Une des premières personnes sur lesquelles s'abattit le bras vengeur de Nelson fut l'amiral Caracciolo. La trahison d'un domestique avait aidé à découvrir le lieu

Digitized by Google

de sa retraite, et, ramené aussitôt à Naples, il fut déféré à une cour martiale réunie sur le propre vaisseau de Nelson. Caracciolo, nous l'avons dit, était coupable. Un gouvernement, quel qu'il soit, ne peut tolérer qu'un de ses officiers, et le plus élevé en grade, passe du côté de la rébellion et combatte à sa tête contre ses armées. Il n'était même pas prouvé qu'il fût protégé par la capitulation, celle-ci ne visant que les républicains réfugiés dans les forts ou prisonniers des royalistes. En tout cas, le conseil de guerre devant lequel il fut traduit le condamna à la prison perpétuelle. Mais cette sentence ne suffisait pas à Nelson, plus soucieux de faire œuvre de bourreau que de justicier, et il exigea qu'on prononçât la peine capitale. Triste exemple de servilité ! Le conseil obéit à cette injonction à laquelle il aurait dû s'opposer avec indignation. Trahi honteusement par ses juges, Caracciolo n'avait plus qu'à mourir. Certes la mort ne l'effrayait pas; il l'avait affrontée trop de fois, au cours de sa glorieuse carrière de marin, pour être pris de défaillance lorsqu'elle venait à lui. Seulement il voulait finir en soldat sous les balles, non en malfaiteur, la corde au cou, et il pria qu'on le fusillât. Hélas ! cette requête, aussi modeste que naturelle, fut repoussée ; on le pendit ignominieusement au mât de la frégate la *Minerva*, contre laquelle il avait dirigé son tir; et, raffinement de cruauté, on le priva de la sépulture qui est pourtant accordée aux pires criminels. Quand son cadavre fut refroidi, on le précipita à la mer [1]. En prétendant venger de la sorte la majesté royale outragée, Nelson imprimait à son nom une tache ineffaçable; il se plaçait au rang de ces vils courtisans du succès, dénués de sens moral, oublieux de toute équité, dont l'intérêt et la haine sont le mobile ordinaire. Si Caracciolo pouvait à la rigueur être poursuivi, il n'appartenait pas à un amiral anglais d'aggraver son supplice. Conçoit-on cet étranger, ce collègue de Caracciolo,

1. Forgues.

Digitized by Google

obligé par ce double titre à une extrême réserve, qui ne rougit pas de supprimer de propos délibéré la vie d'un compagnon d'armes? Le seul dont l'intervention était légitime était Ferdinand, et son intervention avait à se produire en faveur de la grâce ou d'un adoucissement. Mais il aurait fallu avoir le respect des conventions; et alors le roi, pensant dans sa justice qu'un traitement différent ne devait pas s'appliquer aux mêmes rebelles dont les uns étaient épargnés, les autres punis, aurait étendu son pardon à tous. Il n'en fut pas ainsi, et ceux qui espéraient encore de l'arrivée du monarque des mesures de clémence furent bientôt déçus. Si sa présence parvint à arrêter les scènes de désordre dont Naples était le théâtre, si elle mit fin à des actes de sauvagerie incroyables, puisque des forcenés avaient jeté dans un brasier des hommes vivants et mangé de leur chair, elle n'inaugura pas une ère de réconciliation nationale. Elle fut, au contraire, le signal d'une répression effroyable accomplie au nom de la légalité, et qui frappa sans distinction de sexe, d'âge et de condition. Femmes, jeunes gens, prêtres, évêques furent au nombre des victimes.

La révocation de la capitulation ayant été confirmée, des ordonnances furent rendues pour fixer la nature des pénalités. Etaient passibles du châtiment suprême, échafaud ou pendaison, tous ceux qui avaient favorisé l'entrée de l'ennemi en entretenant des intelligences avec lui, qui avaient livré le château Saint-Elme, organisé la république, combattu contre le cardinal Ruffo, détruit les emblèmes de la royauté, injurié publiquement le roi et la reine. Les autres, qui avaient accepté simplement des fonctions du régime républicain, auraient à subir l'exil ou la prison; tous, la confiscation de leurs biens. Ainsi des milliers de Napolitains étaient atteints. Ils n'avaient même pas à se confier en l'humanité ou en l'impartialité des juges, choisis intentionnellement parmi les plus réputés pour leur sévérité ou leur complaisance. Guidobaldi, Damiani, Sambuti, Speciale:

Digitized by Google

tels étaient ces singuliers magistrats qui ont légué une mémoire détestée. De Palerme où elle était restée, Marie-Caroline, s'ils faiblissaient, se chargeait de réchauffer leur zèle ; elle envoyait-elle même des listes de proscription. Attitude bien digne d'une souveraine qui avait déjà recommandé à Nelson de traiter Naples comme une ville d'Irlande [1]. Quelle terrible signification avait un pareil avis adressé au plus inhumain des Anglais! Etant données les excitations de ce genre, les représailles allaient leur train. L'apparition du corps de Caracciolo flottant sur les eaux n'inspira même pas un instant à Ferdinand des sentiments moins cruels. Si ce spectacle l'avait troublé, il n'avait eu d'autre effet que de faire jouir la dépouille de cet infortuné des honneurs de la sépulture chrétienne. Après lui périrent immédiatement le général Massa, qui avait négocié la reddition des forts, et une femme Eléonore Pimentel, écrivain distingué, accusée d'avoir vilipendé dans le *Moniteur napolitain* la famille royale. Puis furent conduits au supplice, entre autres personnalités illustres, Manthone, le généralissime des troupes républicaines, Mario Pagano, le rédacteur de la constitution, Dominique Cirillo, un médecin éminent, François Conforti, un jurisconsulte célèbre, le comte de Ruvo, un des principaux chefs militaires, et la marquise de San Felice. Si jamais quelqu'un mérita la pitié, ce fut assurément cette malheureuse créature, qui était à la veille de devenir mère. A défaut de toute autre considération, elle aurait dû être épargnée. L'enfant qu'elle portait dans son sein n'imposait-il pas la miséricorde aux cœurs les plus endurcis? Mais elle n'eut pas ce bonheur. En vain la princesse héréditaire, à l'occasion de la naissance d'un fils, sollicita-t-elle sa grâce du roi, elle lui fut impitoyablement refusée, et Louise San

1. « Enfin, ma chère milady, recommandez à milord Nelson de traiter » Naples comme si c'était une ville rebelle d'Irlande qui se fût conduite » ainsi. » Lettre de la reine à lady Hamilton (juin 1799).

Digitized by Google

Felice, aussitôt relevée de ses couches, fut exécutée. Les parents des Baker, qui s'étaient tant agités contre elle, étaient maintenant satisfaits ; ils avaient leur vengeance. Que d'hécatombes sanglantes ! Il y eut une centaine de condamnations à mort, sans parler des déportations et des emprisonnements. Ces peines étaient prodiguées sans scrupule, à la suite des motifs les plus futiles. Cimarosa, le grand musicien, dont le crime était d'avoir dédié un hymne à la république, fut incarcéré, et il se serait longtemps morfondu dans les geôles, si la Russie n'avait obtenu son élargissement.

Le Directoire n'était pas dans l'ignorance de cette réaction atroce. Il en avait été informé dès le début par les nombreux Napolitains qui, bannis de leur pays, se réfugiaient en France. La plupart y arrivaient avec l'âme profondément abattue plutôt qu'avec des idées de haine ; et se sentant solidaires au milieu des épreuves de l'adversité, leur premier soin, il faut le dire à leur éloge, fut de chercher à disputer à leurs bourreaux des compatriotes qui avaient servi la même cause. Ils rédigèrent à ce sujet, à l'intention du gouvernement français, une pétition chaleureuse. Mais cette pétition, quoiqu'elle fût appuyée de la recommandation de Cacault, l'ancien agent diplomatique à Naples, ne pouvait être d'aucune efficacité. Certes le Directoire était bien disposé à l'égard des républicains opprimés ; il l'était d'autant mieux qu'il était le véritable auteur de leur détresse. Seulement pour agir il lui aurait été nécessaire de posséder des garnisons sur les lieux ; or celles laissées par Macdonald au château Saint-Elme, à Capoue et à Gaëte, avaient dû capituler. Une démarche officieuse eût été inutile. Elle n'aurait eu chance de succès que si nos armées eussent conservé leurs positions en Italie, tandis qu'elles furent battues sur toute la ligne. Force leur fut d'abandonner successivement Rome, la Toscane, la Lombardie, et le Piémont de sorte qu'à l'au-

Digitized by Google

tomne de 1799 c'en était fini de notre domination dans la Péninsule. Le Directoire songea bien à menacer d'user de représailles envers les Napolitains royalistes qui se trouvaient en son pouvoir [1]. Mais cette menace était trop tardive. Quand elle se produisit, beaucoup de malheureux avaient déjà été suppliciés ; et, si elle eût été mise à exécution, nul doute que la Cour des Deux-Siciles n'eût pas hésité à frapper Dolomieu et d'autres de ses compagnons captifs à Messine.

Les rigueurs déployées à Naples ne s'expliquaient que par la culpabilité des prévenus ou le besoin de sauver la monarchie ; et c'est ici qu'il importe d'examiner sans parti pris, en dehors de toute question de sentiment, si le gouvernement légal était autorisé à sévir ainsi. Incontestablement aux yeux de ce dernier les républicains étaient coupables. Le nier, c'est méconnaître les droits essentiels des couronnes. Mais il y a des degrés dans la faute ; et entre ceux qui avaient notoirement trahi en désarmant les lazzaroni, favorisé d'une manière quelconque la marche de l'ennemi, bataillé dans ses rangs contre le drapeau national et ceux qui avaient organisé la République, attaqué la royauté dans des discours ou des écrits, la différence était considérable. Si l'échelle des pénalités variait suivant les catégories, trop souvent les mêmes châtiments draconiens atteignaient des actes qui n'avaient rien de commun. Aussi une répression, pour être au-dessus de toute critique, doit-elle être proportionnée aux respon-

1. « Vous savez que la capitulation des châteaux Neuf et de l'Œuf a » été indignement violée par la Cour de Naples... Je suis chargé de » vous inviter à prendre des mesures pour rappeler le gouvernement » napolitain à l'observation d'une convention qui aurait dû lui être » sacrée. Vous pourriez même le menacer de représailles envers les » Napolitains que nous tenons en notre pouvoir. Il a bien moins épargné » ceux qui étaient dans le château Saint-Elme *et pour lesquels malheu-* » *reusement la même garantie n'a pas été stipulée.* A l'égard de ces » derniers le Directoire ne peut pas, à la vérité, leur accorder la » même protection et réclamer aussi fortement en leur faveur : il les » recommande cependant à votre humanité. » Dépêche de Reinhard » au général en chef de l'armée d'Italie, novembre 1799.

Digitized by Google

sabilités de chacun ; ici, par contre, il en était autrement. Ce grief cependant n'est que secondaire à côté de la violation d'une capitulation librement consentie par le lieutenant de Ferdinand. Qu'on n'objecte pas que Ruffo avait outrepassé ses attributions, qu'il n'entrait pas dans les vues de son maître de traiter avec des révoltés, que la capitulation demeurait conditionnelle tant qu'elle n'aurait pas été revêtue de la sanction du roi. Arguties que ces raisonnements ! Ruffo était chef de l'armée, vicaire général, substitué au monarque. En cette qualité il avait un mandat illimité et faculté d'assurer par tous les moyens le rétablissement de l'autorité royale. S'il jugeait qu'une transaction était préférable à l'effusion du sang, qu'elle s'imposait même pour éviter les pires catastrophes comme le massacre des otages ou l'incendie de la capitale, on ne pouvait le blâmer d'y avoir souscrit. D'ailleurs l'approbation des représentants des puissances alliées équivalait à une ratification. Déchirer la convention était leur faire une réelle injure. Enfin, si Ferdinand se croyait même fondé à révoquer la capitulation, la loyauté la plus élémentaire exigeait que les républicains, avec lesquels on s'était engagé sans exprimer la moindre réserve, fussent replacés dans les positions où ils étaient auparavant, quitte à reprendre les hostilités. C'est pourquoi on devait leur restituer les forts et les armes dont ils ne s'étaient dessaisis qu'au prix d'une garantie formelle. Et, comme cette restitution était susceptible dans la pratique de se heurter à des difficultés multiples, n'était-il pas plus simple de respecter le traité ? N'était-il pas aussi juste et généreux d'en étendre les privilèges à tous, l'équité n'admettant pas à culpabilité égale l'indulgence pour les uns, les peines pour les autres? Non que nous demandions l'impunité relativement à des assassinats ou à des vols manifestes. La capitulation ne s'appliquait pas à ces crimes ; dans sa lettre et dans son esprit elle ne visait que les faits d'ordre politique. Les autres devaient être punis, autant

Digitized by Google

ceux commis par les royalistes que par les républicains. Les auteurs du meurtre des Baker exécutés sommairement et des atrocités sauvages dont nous avons parlé tombaient sous le coup des lois. Mais, ces cas exceptés, l'amnistie était désirable. Si le roi ne voulait pas s'inspirer de la clémence, il devait au moins écouter la raison d'état.

L'amnistie, en effet, est quelquefois une mesure d'habileté, surtout dans les circonstances où l'apaisement est plus profitable au trône que la répression la plus légitime. Or, après les graves événements que venait de traverser le royaume, la nation avait soif de repos. L'agiter de nouveau par une réaction sanglante, violer une convention dont ceux mêmes qui en regrettaient la signature étaient obligés d'avouer qu'elle avait été conclue de bonne foi, provoquer par là chez beaucoup des colères implacables était perpétuer un malaise dangereux, favorable en tous points aux adversaires intérieurs et extérieurs de la monarchie. Lorsque Ferdinand avait été si près de l'abîme, pourquoi n'était-il pas assez avisé, une fois l'intégralité de sa couronne reconquise, pour s'efforcer de calmer les haines et grouper autour de son sceptre tous ses sujets sans distinction de parti ? Les républicains les plus compromis, mais chez qui la notion de justice l'emportait sur les passions, en eussent été touchés et n'eussent pu mieux faire que de revenir sincèrement à un souverain qui à la rébellion répondait par le pardon. Les rares irréductibles auraient été les victimes de leur intransigeance. Délaissés par leurs anciens alliés, dédaignés de l'ensemble de leurs concitoyens, ils eussent été contraints de renoncer à une cause perdue, et, s'ils avaient voulu continuer leurs menées subversives, il ne leur eût été possible de réussir qu'avec le concours de l'étranger, dans l'incapacité où ils auraient été de compter sur l'appui sérieux de leurs compatriotes. Mais alors ce concours devenait bien précaire. Comment, après un semblable échec, l'étranger eût-il

Digitized by Google

été tenté de renverser au nom du progrès les institutions monarchiques ? N'aurait-il pas compris que l'amnistie lui enlevait tout prétexte d'intervenir dans le jeu de l'administration locale ; n'aurait-il pas vu que cet acte de haute politique, en acquérant à Ferdinand et à Marie-Caroline une popularité immense, imprimerait désormais un caractère particulièrement maladroit, sinon odieux, à la propagande contre eux ? Et combien eût été autre en Europe la situation des monarques de Naples ! Par là ils humiliaient la France révolutionnaire en lui donnant une leçon de générosité dont elle avait tant besoin ; par là ils prouvaient que les peuples en se jetant dans ses bras n'avaient à attendre que l'oppression en cas de succès, l'abandon au moindre revirement de fortune, tandis qu'en se confiant à leurs véritables maîtres ils étaient sûrs, même après des défaillances, de rencontrer, chez eux, mansuétude et modération ; par là encore ils indiquaient aux puissances européennes les enseignements qu'elles avaient à retirer des conjonctures actuelles et que, si elles étaient en droit de combattre le prosélytisme jacobin, elles avaient tort de ne pas octroyer opportunément les réformes salutaires réclamées par l'évolution des mœurs. Et une des premières réformes qui s'imposaient n'était-elle pas la modification des pénalités suivant un esprit plus équitable et une gradation plus rationnelle ? Il était évident que la manifestation d'opinions libérales ou la critique de la royauté ne pouvait plus être regardée comme un crime de lèse-majesté passible du châtiment capital ; il était clair que la torture était à abolir ; que dans l'ordre social il y avait des privilèges à supprimer, dans l'ordre politique des libertés à promulguer et que le déclarer, se constituer le champion de ces idées, était accomplir œuvre de citoyen éclairé, non de démagogue.

Pourquoi faut-il que Ferdinand et Marie-Caroline n'aient pas eu la perception de ces vérités ? Parce que, sous l'influence l'un de ses terreurs, l'autre de ses ran-

Digitized by Google

cunes, ils abdiquèrent leur sang-froid et, affectant de voir dans la violence le remède unique au salut de l'état, ils s'imaginèrent qu'une couronne devient solide, quand ceux qui la détiennent sont redoutés. Mais la crainte, quelque utile qu'elle soit, n'est pas suffisante ; il lui est nécessaire de s'appuyer sur le respect sans lequel l'autorité la mieux établie est toujours fragile. Or la réaction terrible, dont fut accompagnée leur restauration, était-elle susceptible de rendre respectables les souverains siciliens ? Bien au contraire, elle les déconsidérait complètement. A partir de ce moment, leur nom fut voué au mépris public. Ferdinand, dont on blâmait la faiblesse sans qu'on voulût croire à la perversité de son âme, prit place à côté des rois les plus indignes. Quant à Marie-Caroline, l'instigatrice de cette répression, sa réputation fut ternie à jamais. Partout en Europe, même dans les nations les plus inféodées à la politique antifrançaise, sa déloyauté et son inhumanité inspirèrent horreur. On plaignit les Napolitains d'être gouvernés par une femme qui, n'ayant rien de la douceur de son sexe, préconisait les rigueurs des pires tyrans. Cette descendante des Habsbourg sembla à beaucoup une furie sanguinaire ne connaissant aucune loi ni humaine ni divine. Le discrédit atteignit d'ailleurs le complice principal de ses cruautés. Le prestige de Nelson, le glorieux marin, en souffrit sérieusement, alors qu'un adultère étalé au grand jour avec la moins recommandable des créatures n'avait pu lui aliéner les faveurs du monde si facile dans sa morale. Vainement Ferdinand, en récompense de ses services, lui décerna-t-il le titre de duc de Bronte, vainement l'Angleterre le reçut-t-elle à son retour en triomphateur, les hommes justes et droits ne se trompèrent pas sur son compte. Dans son propre pays, une voix vengeresse se fit entendre, celle de Fox, l'ennemi de tous les excès, le défenseur constant des opprimés. En plein Parlement il flétrit de son éloquente parole la trahison des serments, les atrocités dont une ville civilisée avait été

Digitized by Google

le théâtre, et prouva nettement les responsabilités de Nelson. Ce dernier chercha à répliquer, mais il ne parvint pas à se disculper ; et le jugement d'un des plus remarquables orateurs anglais est resté celui de l'histoire qui, si elle admire le génie du héros d'Aboukir, si elle exalte son courage, si elle s'incline devant son patriotisme, ne saurait lui pardonner d'avoir prêté systématiquement son concours à des représailles criminelles [1].

D'ordinaire, quand un monarque est sorti vainqueur d'une épreuve où a failli sombrer son trône, il aime à se montrer à son peuple, dont la vue lui est un réconfort. Ici rien de semblable. Ferdinand évita les regards de ses sujets. Il ne désira pas rentrer dans son palais, il ne descendit même pas à terre. Durant son séjour à Naples, il se tint continuellement à bord de son vaisseau : de là partaient ses ordres. N'était-ce pas la meilleure preuve que, conscient de l'iniquité de sa conduite, il sentait combien eût été choquante sa présence au milieu d'une population frappée par ses édits ? Bientôt sa capitale parut provoquer ses remords, il voulut la fuir ; au bout d'un mois (4 août) il revint à Palerme en compagnie de Nelson et de lady Hamilton. La reine les attendait tous avec impatience. Elle allait apprendre de ceux-là mêmes qui étaient les instruments de sa vengeance les détails de cette affreuse réaction. Qu'importaient la violation d'un armistice, les deuils des familles, les ruines morales et matérielles de tout genre si ses haines étaient satisfaites ? L'amiral, son idole, pourrait lui raconter la fin de Caracciolo ; l'ambassadrice, son intime amie, lui dire de quelle façon ses recommandations avaient été comprises ; le roi qu'elle méprisait lui affirmer qu'en ayant eu la main si dure il possédait maintenant des droits inoubliables à sa reconnaissance. En écoutant ces récits Marie-Caroline aurait lieu d'être contente. Naples n'a-

1. Forgues, Ieaffreson.

Digitized by Google

vait-elle pas été traitée comme une ville d'Irlande, et sa victoire à elle l'orgueilleuse souveraine n'était-elle pas complète, puisque les rebelles abhorrés dont le succès momentané l'avait tant humiliée étaient non seulement irrémédiablement défaits, mais pour la plupart tués, emprisonnés ou bannis ?

Digitized by Google

II

L'effondrement de la république parthénopéenne laissait à Ferdinand ses coudées franches pour chasser les Français de l'état ecclésiastique. Le plan, qui avait échoué l'année précédente, était plus facile à réaliser alors que le Directoire était aux prises avec les forces de la seconde coalition. Sous le commandement de Rodio, l'un des chefs royalistes qui s'étaient le plus distingués pendant les récents événements, les Napolitains marchèrent sur Rome. Ils s'avancèrent sans coup férir jusque dans la campagne romaine où ils se heurtèrent au choc de leurs adversaires qui les mirent en déroute. Cet avantage des Français n'eut pas de lendemain. Assaillis presque aussitôt par les Autrichiens, les Anglais et les renforts du général Bourcard, ils durent capituler le 27 septembre. Trois jours après, l'armée napolitaine occupait Rome et hissait son drapeau sur le château Saint-Ange. Ainsi la république romaine, création du jacobinisme révolutionnaire, avait vécu. Elle succombait en même temps que sa sœur jumelle la république parthénopéenne, ayant traîné à son exemple la même existence misérable. Les Romains, qui avaient eu tant à gémir de la rapacité de leurs maîtres éphémères, ces prétendus libérateurs dont l'oppression avait été l'unique système, s'empressèrent d'aider au renversement des arbres de la liberté, symbole d'un passé détesté. Mais, si la Cour des Deux-

Digitized by Google

Siciles avait enfin réussi à détruire la domination française à Rome, elle ne semblait pas disposée à y rétablir l'autorité pontificale ; et, comme la mort de Pie VI survenue le 29 août rendait vacante la chaire de Saint-Pierre, elle ne fut pas fâchée de profiter de l'interrègne pour s'emparer de l'administration et la diriger au gré de ses volontés. Elle envoya un militaire, le prince d'Aragon, dans la ville éternelle avec les pouvoirs d'un véritable dictateur. Ne pouvait-on pas supposer qu'elle avait l'intention de se prévaloir à la pacification définitive de sa réorganisation du gouvernement papal ? N'était-ce pas le moyen de se faire payer des services imposés, d'obtenir du côté de Terracine la rectification de frontière qui lui tenait tant au cœur? D'Aragon usa largement de ses prérogatives. Il révoqua les mesures de l'ancienne république, poursuivit ses partisans, exila notamment les notaires qui avaient dressé l'acte de déchéance du Pape, créa des tribunaux, soumit à l'impôt les biens du clergé qui en étaient exempts, tout cela au nom de Ferdinand. Tandis qu'il oubliait si volontiers les droits des légitimes possesseurs, la tournure que prenaient les choses au dehors était de nature à réjouir les souverains de Naples. La France, dont ils redoutaient tant les doctrines et la puissance, essuyait désastres sur désastres. A la fin de 1799 elle avait perdu en Italie tout le fruit de ses conquêtes. Ses armées, qui durant trois ans avaient dicté la loi aux pays de la Péninsule, étaient obligées de battre en retraite. Gênes seule demeurait aux mains des Français. Pour comble de bonheur l'Europe monarchique assistait à la destruction par Bonaparte de l'odieux régime qui n'avait cessé de la menacer dans ses principes et dans son indépendance. Mais, quand elle aperçut dans le premier consul le continuateur de la Révolution dans ce qu'elle avait de juste, de salutaire et de sagement réformateur, l'inquiétude d'autrefois succéda à sa joie. La France, placée sous la dictature d'un soldat de génie, lui paraissait même à un certain point de vue

Digitized by Google

plus dangereuse. Effectivement la paix intérieure n'avait de prix que si elle était accompagnée de la paix extérieure. Or celle-ci n'était-elle pas gravement compromise par l'arrivée à la magistrature suprême d'un général dont les victoires étaient la cause du 18 Brumaire? Cependant Bonaparte dissipa dès le début les appréhensions à ce sujet ; ses démarches pacifiques auprès de l'Angleterre et de l'Autriche dénotèrent le désir sincère qu'il avait de terminer les hostilités. Malheureusement ses avances furent repoussées, l'Europe souhaitait bien le désarmement mais pas sur les bases proposées, et les responsabilités de la guerre retombèrent sur ceux qui avaient préféré au repos du monde la réalisation de leurs rêves ambitieux ou la satisfaction de leurs rancunes.

Ferdinand resta fidèle à la coalition. S'il devait se relâcher de ses rigueurs en promulguant à l'occasion de sa fête une amnistie (30 mai 1800), il ne se relâcha pas de son activité belliqueuse et mobilisa des effectifs considérables. Efforts inutiles, puisque la bataille de Marengo livrée quelques jours après la reddition de Gênes remit les Français en possession de l'Italie septentrionale. Ce fut une profonde douleur pour Marie-Caroline d'apprendre le triomphe de Bonaparte qui ruinait ses espérances. Quand elle escomptait déjà la défaite de la France, il était pénible à son amour-propre de savoir la Péninsule de nouveau envahie et de se demander anxieuse si son royaume n'allait pas subir prochainement le contre-coup de cette invasion imprévue. Elle était en ce moment à Livourne sur le chemin de Vienne, où l'attirait le besoin de revoir sa patrie d'origine et de s'entretenir avec l'impératrice sa fille qui réclamait sa présence sur les bords du Danube. L'atmosphère calme de la Cour d'Autriche semblait mieux lui convenir que le séjour agité de Palerme surtout après ses surexcitations de toute sorte. Il y avait encore un autre motif à ce voyage. C'était son attachement à lady Hamilton, l'associée de sa bonne et de sa mau-

Digitized by Google

vaise fortune, qui quittait maintenant les Deux-Siciles ; car, à la suite de la liaison de Nelson publiquement affichée depuis des mois, le ministère britannique avait résolu de remplacer sir Hamilton et de rappeler l'amiral en Angleterre. Marie-Caroline avait été navrée d'une décision qui la privait du bras vengeur de son héros et de la société d'une femme tendrement aimée ; aussi était-elle heureuse de voyager avec eux. Ce spectacle d'une reine se montrant avec le couple adultère flanqué du mari ne manquait pas d'ironie. Si les choses se passèrent sans entrave jusqu'à Livourne, les embarras commencèrent alors. Il fallait éviter d'être pris par les Français, et ce fut à travers mille difficultés que les voyageurs purent gagner la côte de l'Adriatique afin de s'embarquer pour Trieste. Combien de fois ne craignirent-ils pas de se jeter dans les avant-postes ennemis ! A peine rendue à Vienne, Marie-Caroline fut obligée de dire adieu à ses compagnons de route, qui continuèrent leurs pérégrinations par la Bohême, la Saxe et Hambourg. Se doutait-elle qu'elle se séparait à tout jamais de lady Hamilton destinée, après avoir trôné à Naples dans les splendeurs, à finir dans l'oubli et la misère ?

Si la reine avait le plaisir de se retrouver dans sa chère Autriche, elle y éprouva néanmoins plus d'un désenchantement. D'abord Thugut le chancelier, qui comprenait un peu tardivement la nécessité de la paix avec la France, se méfiait de son influence et chercha à prévenir l'empereur contre elle [1]. Ensuite l'armistice signé au lendemain de Marengo l'importunait. N'était-ce pas l'acheminement vers un arrangement dont elle n'augurait rien de favorable aux intérêts napolitains ? Si la monarchie autrichienne se retirait de la lutte, la coalition, sur qui s'appuyait Ferdinand, serait virtuellement dissoute. Dans ces conditions son royaume ne pouvant résister n'avait d'alternative qu'entre l'écrase-

1. Helfert.

Digitized by Google

ment ou la soumission aux prétentions du vainqueur. Un autre événement fut pour elle une source de tristesse. Malte avait capitulé le 5 septembre. Les Français essuyaient de ce chef un échec sérieux et la Sicile était délivrée d'un voisinage inquiétant. Double raison d'être contente. Mais la conduite de l'Angleterre l'empêchait de se réjouir. Malgré un traité avec la Russie stipulant formellement la restitution de l'île aux chevaliers de Jérusalem, la Grande-Bretagne la conserva sous prétexte qu'elle seule était en état de la défendre contre une agression ultérieure. Ainsi elle colora, suivant son habitude, d'une apparence de droit une violation flagrante des engagements consentis. Marie-Caroline avec sa nature impressionnable fut particulièrement froissée du procédé. Elle avait prêté au blocus le concours de sa marine, elle avait placé aveuglément sa confiance dans les Anglais, et sa récompense était d'être trompée par eux. Quel affront à sa fierté ! Elle s'ouvrit de ses chagrins dans ses épanchements avec lady Hamilton [1]. Si toutefois elle pensait que le cabinet de Saint-James tiendrait compte de ses observations, elle s'abandonnait à de singulières illusions. Malte assurait trop sa prépondérance dans la Méditerranée pour que la nation britannique songeât à s'en dessaisir et il ne resta à la reine d'autre consolation que de se lamenter amèrement sur l'ingratitude humaine. Encore si la leçon eût été profitable. Mais l'expérience ne la corrigea pas et elle persista à n'attendre le salut que d'une alliance étroite avec la Cour de Londres.

Quoi qu'il en soit, François II dédaignant les conseils belliqueux de Marie-Caroline et de lord Minto, ambassadeur d'Angleterre à Vienne, avait entamé des

1. « Voyez Malte pris : les Français en sont chassés. Cela est toujours » bon ; mais le roi et nous tous avons été vivement mortifiés de ne voir » dans la capitulation l'intervention d'aucune personne à nous. Le seul » pavillon anglais y flotte. Cela fait beaucoup de mal de nous voir aussi » complètement dupés et cela est plus douloureux de recevoir une si » grave injure de la part d'amis. » Schœnbrunn, 17 octobre 1801.

Digitized by Google

négociations à Lunéville où il avait dépêché le comte Cobentzel. Ces négociations, à la vérité, n'aboutirent pas, tellement les vues impériales différaient de celles de Bonaparte et les hostilités recommencèrent. On sait quelle en fut l'issue. Battue à Hohenlinden par Moreau, menacée dans ses provinces vénitiennes par la jonction de Macdonald avec Brune, l'Autriche, à bout de forces s'empressa de conclure le 24 décembre un armistice à Steyer et un second, applicable à l'Italie, le 16 janvier, à Trévise. A la nouvelle de ces revers, les inquiétudes de Ferdinand furent des plus vives. Estimant que les excitations de la reine lui avaient toujours été fatales, il désirait se réconcilier avec la France plutôt que de s'entêter dans la poursuite d'une guerre inégale. Dès la signature de la convention de Steyer, il avait fait des insinuations en ce sens par le canal de Cobentzel. Après Trévise il fut plus net et adressa en haut lieu des ouvertures catégoriques. Le marquis de Gallo, qui avait eu autrefois des relations avec le premier consul, fut chargé de les utiliser en lui demandant directement de confirmer la promesse du général Brune de ne rien entreprendre contre le royaume de Naples. Il le pria également de lui accorder un passeport qui lui permettrait d'aller remplir à Paris les fonctions de négociateur. Si Bonaparte était plein de bienveillance à l'égard de Gallo dont il avait apprécié l'esprit conciliant, ce sentiment ne s'étendait pas chez lui à la personne des souverains siciliens. Bien au contraire, son irritation à leur sujet était très grande; il ne leur pardonnait pas les intrigues qu'ils n'avaient cessé de fomenter contre la France républicaine. Attribuant même à leur initiative la formation de la deuxième coalition, il voulait les en punir et se montrait disposé à envahir leur capitale et à renverser leur trône. Mais une puissante intervention, celle du czar, qui le contraignit à s'incliner, se dressa devant lui. D'ennemi mortel de la Révolution, Paul Ier était subitement devenu admirateur passionné de Bonaparte. Ce

Digitized by Google

revirement provenait de motifs multiples. C'étaient ses griefs contre les généraux autrichiens, le dépit d'avoir eu ses armées vaincues à Zurich, le renvoi par la France, sans échange, des prisonniers russes et la bizarrerie de son caractère qui le poussait d'un extrême à l'autre. Les sollicitations de Marie-Caroline, si acharnée dans sa résistance, si humble, maintenant qu'elle sentait sa couronne en péril, l'avaient déterminé à agir. Malgré son désir de vengeance, Bonaparte avait trop intérêt à ne pas s'aliéner l'appui de la Russie pour rejeter la requête de son empereur. Aussi, n'hésita-t-il pas à l'accueillir et il donna des instructions en conséquence. Il était temps ; car Murat, après que les Napolitains, commandés par Damas, un Français, eurent été dispersés en Toscane, s'était avancé jusqu'à Foligno et se préparait à franchir la frontière.

Mais, tout en déférant aux vœux du czar, Bonaparte réclamait des garanties. L'évacuation de l'état ecclésiastique était une de celles-ci. Il faut dire que, depuis la chute de la République romaine, les troupes de Ferdinand occupaient le territoire pontifical. Ni l'élection de Pie VII à la papauté par le Conclave de Venise, ni son arrivée à Rome n'avaient mis fin à une situation anormale, qui, si la France ne s'interposait, pouvait se prolonger longtemps. De plus Bonaparte, voulant que Naples rompît immédiatement avec l'Angleterre, lui enjoignit d'exclure de ses ports les vaisseaux britanniques. Le prince héritier, qui, en l'absence du roi toujours retiré à Palerme, exerçait la souveraineté, tenta d'éluder, avant tout traité, des promesses de ce genre ; la présence de Lewacheff, l'ambassadeur extraordinaire de Russie, lui inspirait confiance. Mais un ultimatum formel de Murat coupa court à tous ses faux-fuyants, et le chevalier de Micheroux fut invité à aller à Foligno s'aboucher avec lui. Un armistice de 30 jours fut le résultat de cette démarche (18 fév. 1801). Stipulé aux conditions précitées, il contenait en outre l'obligation de relâcher Dolomieu et ses compagnons

Digitized by Google

de captivité. Bien qu'il ne fût pas un soldat, Dolomieu, nous l'avons vu précédemment, avait été incarcéré sous le prétexte d'avoir trahi l'ordre de Malte. Ancien chevalier de Jérusalem, il n'aurait pas dû, déclarait-on, contribuer à la reddition de l'île. Or Dolomieu, dégagé de ses serments, ne s'était nullement rendu coupable de trahison, et, s'il avait participé aux délibérations de la capitulation, c'était loyalement, dans un but de conciliation, à la prière de ses ex-confrères qui lui en exprimèrent leur reconnaissance. N'importe, quelques mécontents avaient incriminé sa conduite et cette accusation perfide avait suffi à le désigner aux haines de la Cour des Deux-Siciles. Dolomieu avait été enfermé dans les prisons de Messine, il avait même été question de le livrer à Paul Ier qui, en qualité de grand maître, se considérait en droit de décider de son sort. Vainement les corps savants de l'Europe, l'Angleterre comprise, avaient-ils intercédé pour lui, leurs réclamations s'étaient heurtées au refus inébranlable de Marie-Caroline. Cependant, dès que Bonaparte fut premier consul, il eut l'idée de prier le roi d'Espagne d'intervenir directement auprès de son frère de Naples. Charles IV y consentit; mais, s'il put obtenir pour Dolomieu un adoucissement de traitement, notamment la permission d'habiter une maison particulière, il ne réussit pas à le faire rentrer en France. En somme, Dolomieu ne recouvra la liberté que grâce au triomphe de ses armes, et, quand il revint dans sa patrie, ses jours étaient déjà comptés. Les souffrances physiques et morales de sa détention avaient tellement altéré sa santé qu'il mourut peu de temps après son retour.

L'armistice une fois conclu, Bonaparte se préoccupa au plus vite de négocier un traité de paix. Son plan, en effet, était de se servir du royaume de Naples en vue de la poursuite de sa campagne d'Egypte. Maintenant que le pacte de Lunéville l'avait réconcilié avec le continent (9 février), il lui était loisible de porter

Digitized by Google

toutes ses forces contre l'Angleterre; il avait donc l'intention d'établir une garnison à l'extrémité de la Péninsule, comme étant le point le plus rapproché du Levant dont il disposerait, afin d'embarquer des effectifs le cas échéant. Mais, s'il était résolu à exiger semblable autorisation de la Cour des Deux-Siciles, il craignait que ses prétentions ne fussent combattues par le czar, qui, en prenant en main la cause de Ferdinand, avait tout d'abord posé comme base de l'entente l'intégrité de ses États. Aussi voulut-il précipiter les choses en envoyant aussitôt en Italie un plénipotentiaire qui arracherait rapidement les avantages désirés. De la sorte, il opposerait à la Russie un acte authentique contre lequel elle pourrait élever des objections, mais dont il lui serait difficile d'imposer la révocation; et, si elle manifestait trop bruyamment sa mauvaise humeur, il ne manquerait pas de la rassurer par d'éloquentes protestations d'amitié. L'homme chargé de conduire les conférences ne fut pas Murat, quoiqu'après avoir signé la convention de Foligno il ne doutait pas qu'il ne dirigerait les pourparlers relatifs à la pacification définitive. L'ambition politique perçait déjà sous le militaire; à l'exemple de son illustre beau-frère, il n'aurait pas été fâché d'agrandir sa sphère d'action. Mais Bonaparte avait réservé la conclusion des traités aux agents diplomatiques, estimant vraisemblablement, par son expérience personnelle, que les généraux n'avaient pas le sang-froid nécessaire à ce rôle de conciliateur. Et puis il connaissait Murat, et, sachant combien il était médiocre en dehors du champ de bataille, il ne lui convenait pas de confier à cet esprit brouillon une mission aussi délicate. De son côté Talleyrand, qui était d'autant mieux fixé sur le personnage qu'il avait pénétré à fond sa vanité, tint néanmoins à ménager ses susceptibilités. C'est pourquoi, en lui annonçant l'envoi d'Alquier sur qui s'était arrêté le choix de son maître, il insista sur l'appui que ce diplomate aurait à retirer de son prestige de com-

Digitized by Google

mandant en chef; il affecta même à son égard un ton caressant et bénisseur bien fait pour le consoler de sa déconvenue[1]. La négociation devait s'ouvrir à Florence au quartier de Murat. La désignation de cette ville n'était pas fortuite; elle avait eu lieu avec l'arrière-pensée d'impressionner le ministre napolitain, qui, témoin du déploiement des bataillons français, serait, espérait-on, plus malléable et plus prêt à céder aux demandes de Bonaparte. Alquier, d'ailleurs avait ordre de se hâter. « Il faut, lui écrivait Talleyrand, que le traité soit conclu et signé avant l'expiration de l'armistice — sinon la campagne est poursuivie[2] ».

L'union d'intérêts qui avait si longtemps subsistée entre l'Angleterre et les Deux-Siciles allait être dissoute par le concours que Ferdinand aurait à prêter à l'expédition d'Égypte. Non qu'il eût à mobiliser sa flotte contre la Grande-Bretagne; mais, en étant invité à recevoir dans la province d'Otrante une division de 12,000 Français destinée, suivant les conjonctures, à être transportée en Afrique, il favorisait indirectement les entreprises de Bonaparte. Certes l'obligation était désagréable à la dignité nationale. Malgré la promesse de ne toucher en rien au libre jeu de l'administration, de laisser absolument intacte la souveraineté du roi, ce n'était pas sans amertume qu'on verrait une armée étrangère, hier encore ennemie, installée dans le pays. De plus cette occupation, source inévitable de froissements nombreux, entraînerait immédiatement des dépenses considérables, Bonaparte, avec ses conceptions pratiques, en mettant l'entretien et la solde au compte des finances napolitaines. Si pénibles toutefois que fussent ces exigences, elles étaient préférables à un démembrement sensible du royaume. Au reste le premier consul n'abusait nullement de ses succès, il exerçait plutôt modérément le droit de la vic-

1. Archives, Aff. ét. Fonds, Naples, 127.

2. Archives, Aff. ét. Fonds, Naples, 127.

Digitized by Google

toire. A Naples vaincue qui sollicitait la paix il demandait d'occuper momentanément une partie de son territoire. Etait-ce excessif? Par là même s'éclaircirait une situation équivoque, puisque, si la Cour de Naples voulait réellement dissiper les défiances de la France, elle devait avant tout séparer sa cause de celle de l'Angleterre. Les serments solennels, les affirmations tapageuses, les belles paroles n'auraient aucun poids tant qu'ils ne correspondraient pas aux actes. Or, comme la France avait un besoin pressant de posséder un pied dans le royaume, que cela lui semblait devoir hâter la solution de sa querelle avec le gouvernement anglais, elle était fondée à agir ainsi; l'acquiescement des monarques siciliens serait à ses yeux la preuve la plus manifeste, sinon de leur sincérité, du moins de leur changement de système.

Le négociateur, avec qui Alquier eut à discuter, était le chevalier de Micheroux, le signataire même de l'armistice. Plein de confiance dans l'appui de la Russie, il avait, à l'instar de ses maîtres, l'illusion de croire que Bonaparte concéderait à sa patrie un traitement des plus doux. Aussi, en apprenant les conditions proposées auxquelles cependant l'avaient préparé les insinuations de Murat, fut-il tout déconcerté. L'aliénation de Porto-Longone dans l'île d'Elbe, une autre revendication, lui parut acceptable, parce qu'elle était de peu d'importance. Mais il envisageait tout différemment l'établissement dans la province d'Otrante d'une garnison française, qu'il considérait comme une grave atteinte à l'indépendance de la nation et une mesure susceptible de brouiller entre elles Naples et l'Angleterre. Permettre aux Français d'avoir accès dans le royaume et de s'embarquer dans ses ports, n'était-ce pas leur fournir une aide qui, à l'égard de l'alliée de la veille, était le contraire de la neutralité ? Mais la rupture avec la Grande-Bretagne si redoutée de la Cour des Deux-Siciles était précisément un des objectifs de Bonaparte. Le ton vif et décidé d'Alquier prouva

Digitized by Google

vite à Micheroux le prix attaché à cette concession, et, devant l'inutilité de ses protestations, force lui fut de se résigner. Encouragé par ce début, Alquier prit sur lui de réclamer la cession, pendant la durée de la guerre maritime, de trois frégates. Elle lui fut accordée et ainsi il eut le mérite de devancer les desirata de la France; car le traité était déjà signé quand Talleyrand lui enjoignit d'exiger la livraison de ces vaisseaux et la renonciation aux Présides et à la principauté de Piombino enclavés dans la Toscane. L'abandon de ces possessions était la conséquence des arrangements de Lunéville qui avaient enlevé le duché de Toscane à la maison d'Autriche pour le donner à la dynastie de Parme. En cela Bonaparte s'était inspiré de son alliance avec l'Espagne, préférant avoir à Florence, sous le nom de roi d'Étrurie, un prince espagnol dévoué à sa cause, plutôt qu'un Habsbourg hostile. Jugeant alors qu'aucune entrave, de la part de Ferdinand, ne devait gêner son protégé, il tint à lui obtenir la souveraineté de ces enclaves. Naples s'étant inclinée, cette clause fut insérée dans un article additionnel.

Mais l'amnistie qu'on lui imposa en matière politique était un sacrifice particulièrement pénible à son amour-propre. Cette fois il n'y avait pas moyen de résister, Bonaparte était menaçant; et, si par cette exigence il dépassait ses pouvoirs, s'il s'immisçait arbitrairement dans l'administration intérieure de l'État, on ne pouvait lui reprocher comme au Directoire de vouloir seconder la propagande révolutionnaire. Il cherchait surtout à se débarrasser de sujets à charge à son trésor, dont il n'avait que faire. Nombreux étaient les Napolitains qui, victimes de décrets de bannissement à l'époque de la réaction royaliste, avaient été contraints de se réfugier en France. Ils y étaient arrivés sans ressources, leurs biens ayant été confisqués; et le gouvernement français, qui se sentait lié envers eux par une dette d'honneur, n'avait pas hésité à les secourir. Seulement, le nombre en augmentant tou-

Digitized by Google

jours, il avait fallu enrôler dans une légion dite italique les plus valides d'entre eux : expédient qui n'aurait qu'un temps. Et puis les Napolitains devenaient encombrants. Talleyrand tout le premier ne se souciait guère de les recevoir désormais et se demandait si, sous couleur de punir des rebelles, le roi n'envoyait pas en France des agents secrets ayant mission de pratiquer l'espionnage[1]. La requête de Bonaparte était si peu suspecte qu'à la différence du Directoire, si prompt à intervenir en faveur des condamnés étrangers tandis qu'il proscrivait avec acharnement les citoyens français, il prêchait lui-même d'exemple. Quand on le voyait rapporter les lois contre les émigrés, commencer les pourparlers avec le Saint-Siège en vue de la restauration du culte, inaugurer en un mot une ère de réconciliation nationale, le plénipotentiaire sicilien aurait eu mauvaise grâce à ne pas ajouter foi à la sincérité de sa parole en ce qui concernait la nécessité d'accomplir un grand acte de clémence. Alquier s'appliqua même dans la teneur de la rédaction à supprimer les expressions qui, sous ce rapport, auraient froissé les susceptibilités royales. Grâce à l'insistance de Bonaparte, les Napolitains compromis dans les troubles de 1799 purent donc librement rentrer dans leur patrie et recouvrer leurs propriétés. Suivant en cela les désirs de son maître, Murat s'empressa par une proclamation spéciale de donner à cette amnistie le plus de publicité possible et conseilla vivement aux exilés de retourner dans leurs foyers. Enfin Naples dut fermer non seulement ses ports aux Anglais mais encore aux Turcs restés en guerre avec la France, restituer les œuvres d'art des musées romains promises à la

1. « Plus ces sortes d'exils se multiplient, plus il est à craindre que Naples ne s'en serve aujourd'hui ou dans la suite comme d'un moyen d'épuration pour nous envoyer des hommes moins dignes d'intérêt. Qui sait même si elle n'emploierait pas cette voie pour débarquer en France des émissaires secrets. Nous sommes en état de guerre avec Naples, ce qui nous vient de sa part doit naturellement nous être suspects. » Archives, Aff. ét. Fonds Naples, 127.

Digitized by Google

République sur lesquelles elle avait placé le séquestre et payer une indemnité de 500.000 francs aux Français les plus éprouvés par les excès des bandes royalistes.

Presque au moment où se terminaient les négociations engagées en Italie, il s'en ouvrait en France d'autres similaires qui, par suite de la conclusion de la paix, allaient cesser d'avoir leur raison d'être. Après avoir obtenu un passeport, le marquis de Gallo s'était rendu à Paris dans l'espoir de traiter directement avec Talleyrand sous le patronage de la Russie. Mais, si sa personne était sympathique à Bonaparte, son action lui inspirait méfiance. N'était-elle pas un obstacle à ses plans, d'autant qu'il se refusait en principe à céder sur la question du droit de garnison. Or Bonaparte, quelle que fût son autorité, craignait d'être amené à se désister de ses prétentions si le comte de Kalitscheff, le diplomate russe qu'on attendait aux Tuileries, venait appuyer, au nom de son souverain, l'opposition de Gallo. Aussi résolut-il d'éconduire celui-ci, et, sous prétexte du mutisme de ses lettres relativement à la médiation du czar, il l'avertit que son intervention devenait sans objet depuis surtout le départ d'Alquier. Gallo évincé, les efforts de Kalitscheff avaient moins chance d'être efficaces ; car, lorsqu'il arriva à Paris, la convention de Florence était sur le point d'être signée et pour aucun motif Bonaparte n'aurait voulu en retarder la signature. Cela est si vrai qu'à la demande du Russe de suspendre les pourparlers dont il avait appris avec surprise l'ouverture, Talleyrand riposta avec sa souplesse habituelle en invoquant le besoin de se presser, l'impatience même de Ferdinand à mettre un terme aux hostilités, l'insuffisance des pouvoirs de Gallo et l'impossibilité d'interrompre des conférences déjà très avancées. En dépit de ces arguments, Kalitscheff ne fut pas convaincu et il insista énergiquement sur la nécessité de discuter avec Gallo. Comme s'il était décidé à ne se laisser intimider par aucune objection, il communiqua en même temps un projet de

Digitized by Google

traité, conformément auquel la France prendrait l'engagement de garantir l'intégrité du royaume des Deux-Siciles et renoncerait au droit de garnison. Il fallut alors, au risque de l'indisposer, révéler à Kalitscheff l'existence du pacte de Florence qui avait été conclu quelques jours auparavant. A cette nouvelle, son mécontentement fut des plus vifs. Se croyant joué, il protesta par une note acerbe où il disait entre autres choses : « Les conditions arrachées à la Cour de Naples par la force des armes feraient même soupçonner la sincérité des vues du gouvernement français. C'est par ordre exprès de sa Cour que le soussigné déclare que ni l'armistice de Foligno, ni les conditions pour la paix proposées au marquis de Gallo et transmises à son refus au général Murat pour être extorquées au chevalier de Micheroux ne seraient jamais reconnus par S. M. l'Empereur comme étant totalement contraires aux promesses du premier consul. » De son côté Bonaparte fut fâché de cette obstination. N'avait-il pas témoigné assez de considération à la Russie en consentant à respecter les états de Ferdinand, à ménager son trône? N'était-ce pas à cette seule prière qu'il avait cédé ; et, quand il interdisait à Murat, d'accepter des présents du roi, d'Acton ou de Ruffo[1], auquel la France ne pardonnait pas sa victoire de 1799, il montrait combien il lui en avait coûté d'être arrêté dans sa marche sur Naples. « Vous verrez qu'il est difficile d'être aussi impertinent et bête que M. de Kalitscheff », telle fut sa réponse à Talleyrand qui l'informait de la protestation de l'envoyé du czar. Quoique la violence de langage soit souvent une preuve d'impuissance, ce n'était pas le cas de Bonaparte qui, en possession

1. « Vous ne devez recevoir aucune distinction ni présents quelconques du roi de Naples ni d'Acton. C'est le seul cabinet qui, par son horrible conduite a mérité l'exécration de toute l'Europe. On m'a dit que le cardinal Ruffo doit vous offrir un cheval. Vous devez également refuser ; cet homme a joué un rôle trop méprisable. » 22 mars 1801.

Digitized by Google

maintenant d'un précieux avantage, était bien déterminé à en user au gré de ses volontés. Mais il appréhendait que sa conduite ne fût mal jugée en Russie et qu'il n'en résultât des froissements. Au surplus l'horizon dans le nord s'était tout à coup assombri. Un événement tragique venait de plonger l'Europe dans l'effroi. Pendant la nuit du 23 au 24 mars, Paul Ier avait été assassiné dans son lit, victime d'une de ces conspirations de palais dont le XVIIIe siècle avait déjà offert le spectacle. L'avènement de son fils Alexandre, qui avait des sentiments anglophiles, avait lieu d'éveiller les inquiétudes du premier consul. Ne profiterait-il pas du refus d'écouter les observations russes pour abandonner la politique de son père? Cependant si les dépêches du général Duroc, arrivé depuis peu à Saint-Pétersbourg, instruisirent Bonaparte de la déconvenue d'Alexandre, elles ne parlaient nullement de son intention de changer le système de l'Empereur défunt. Il y était même beaucoup plus question de ses regrets que de sa colère au sujet de la manière dont, en traitant à la hâte avec Naples, la France avait paru négliger comme à plaisir les bons offices de la Russie. Même sur le point de l'occupation d'Otrante, Alexandre, d'après Duroc, avait été assez calme. Il s'était plutôt récrié contre les cessions territoriales, atteinte au principe de l'intégrité du royaume posé comme base de la négociation, et l'obligation pour Ferdinand de nourrir et solder l'armée française, d'autant que, vu la pénurie de son trésor, il aurait grand peine à remplir cet engagement. En somme ces renseignements rassurèrent Bonaparte. Il pensa que ses explications ultérieures et le temps auraient raison de la mauvaise humeur d'Alexandre ; aussi s'applaudit-il d'avoir obtenu des Deux-Siciles une convention favorable à ses intérêts, laquelle, s'il avait attendu plus longtemps, aurait peut-être été tout autre [1].

1. Archives, Aff. ét. Fonds Russie, 140.

Digitized by Google

Quant à la Cour de Naples, cette paix lui causait une profonde amertume. Bien que les aliénations stipulées fussent peu importantes, elle était très différente de celle de 1796 qui lui laissait la faculté entière de garder la neutralité vis-à-vis de l'Angleterre. Cette fois, c'était un changement radical qu'on exigeait d'elle, changement pénible à son orgueil et contraire à ses sympathies. D'étroite alliée de la Grande-Bretagne qu'elle avait été, elle était condamnée à évoluer dans l'orbite de la France, à lui prêter son territoire, à entretenir ses troupes. Quelle nouveauté depuis la Révolution ! Passer du camp de la coalition dans le camp de la République française à laquelle allaient toutes ses haines, la transition était brusque. Et comment la tranquilliser, comment lui garantir que l'établissement des garnisons, dont la durée ne devait pas officiellement dépasser une année, ne se prolongerait pas davantage? Si, ce délai expiré, la guerre maritime se continuait encore, Bonaparte ne trouverait-il pas un prétexte à ajourner l'évacuation ? Jusqu'à la dernière heure, Ferdinand avait espéré que cette humiliation lui serait épargnée; il avait compté sur le czar, mais la diplomatie moscovite était intervenue trop tardivement pour réussir. Et, s'il n'avait pas résisté avec plus d'énergie, c'est qu'il sentait en Bonaparte un homme redoutable dont il eût été téméraire de provoquer le courroux. Lorsque le continent était pacifié, n'eût-il pas été insensé, de la part de ce faible monarque, de poursuivre à lui seul les hostilités? En dehors des Anglais, dont l'action était incapable de protéger son royaume contre une invasion terrestre, sur qui se fût-il appuyé? Mais si la Cour de Naples se séparait de l'Angleterre, elle n'eut pas à subir les représailles de celle-ci. Le cabinet britannique était trop au courant des événements pour voir dans la modification de la politique sicilienne une attitude malveillante à son endroit. Il savait que le roi avait eu la main forcée, que ni lui, ni la reine, ni Acton ne seraient jamais de cœur avec la France, et

Digitized by Google

qu'en conséquence il devait éviter de se brouiller avec un gouvernement qui, au fond, restait son ami. Cela lui semblait d'autant plus nécessaire que la nation napolitaine était également peu satisfaite. Certes, ayant soif de repos, elle appréciait les bienfaits de la paix; mais il lui était d'une suprême ironie que le moment où l'on déposait les armes était précisément celui où 12.000 Français franchissaient la frontière et s'installaient dans la province d'Otrante. Elle ne réfléchissait pas un instant qu'il avait fallu consentir à l'entrée de cette division pour empêcher la conquête du royaume, et que ces Français, si désagréable qu'en fût la présence, ne venaient pas en ennemis qui soumettent tout à leur loi, molestent les populations et bravent les autorités. Il n'y avait guère à se réjouir que les nombreux exilés auxquels le traité de Florence rouvrait les portes de leur patrie. Ceux-là, loin de maudire la France, applaudissaient à ses triomphes. Ils chantaient les louanges du général qui présidait à ses destinées, ils exaltaient avec transport son nom. A ses mérites de stratége incomparable, n'ajoutait-il pas celui bien plus appréciable à leurs yeux de justicier et de libérateur? Aussi se demandaient-ils joyeusement s'il n'était pas appelé à régénérer prochainement leur infortuné pays, dont ils attribuaient les malheurs à leurs souverains détestés.

Digitized by Google

CHAPITRE VII

LES CONSÉQUENCES DE L'ENTENTE AVEC LA FRANCE

Alquier est nommé ambassadeur à Naples. — Son caractère, ses qualités, ses défauts. — Froideur de la société à son égard. — Sa lettre à Murat. — Prestige de la France. — Nécessité pour la Cour de Naples de respecter ses engagements, et son intérêt à désirer la paix des mers. — Opportunité d'une entente cordiale entre elle et l'Espagne.— Mariages royaux. — Joie éprouvée par la nouvelle de la réconciliation de la France et de l'Angleterre. — L'amnistie. — Evacuation de la province d'Otrante occupée par les Français. — Traité d'Amiens. — Retour du roi et de la reine.— Les conversations d'Alquier avec Marie-Caroline. — Omnipotence d'Acton.— La paix maritime est menacée par la question de l'île de Malte. — Duplicité de l'Angleterre — Fautes de Bonaparte. — Naples est disposée à céder Lampédouse. — Guerre inévitable.

I

La paix ayant été rétablie avec les Deux-Siciles, le gouvernement français ne crut pas pouvoir mieux faire que d'accréditer à cette Cour l'habile négociateur du traité de Florence. Cette nomination ne surprit pas Alquier. A la vérité, il l'avait un peu sollicitée ; il avait même insisté pour recevoir le titre d'ambassadeur qui ne lui fut pas refusé. Désormais Alquier, auparavant ministre en Espagne, prenait rang parmi les hommes d'ordre. Il avait, en effet, derrière lui, un passé révolu-

Digitized by Google

tionnaire dont il n'aurait pas aimé qu'on évoquât maintenant le souvenir. Vendéen d'origine[1], il était procureur du roi à La Rochelle à l'ouverture des Etats généraux. La Révolution l'enflamma aussitôt. Elu à l'Assemblée constituante, il appuya habituellement les motions jacobines; puis, député à la Convention, il vota la mort de Louis XVI, avec cette restriction à son excuse que l'exécution en serait différée jusqu'à la paix, et qu'alors la peine serait commuée si la France n'était pas envahie par les armées de la coalition. Soit par ambition, soit par peur, il avait eu recours à cet artifice qui lui permettait de ne pas s'aliéner les bonnes grâces des puissants du jour. Chargé ensuite de diverses missions, il représenta le Directoire auprès de l'électeur de Bavière et fut transféré, au commencement du Consulat, à Madrid. Les talents qu'il déploya dans ce poste attirèrent sur lui l'attention de Bonaparte. Aussi, quand il s'agit de mener à une prompte et heureuse solution les pourparlers avec Naples, n'hésita-t-il pas à s'adresser à ses lumières. Alquier ne trompa pas la confiance du maître; il réussit sans brusquerie, par sa seule habileté, à obtenir les conditions que nous savons.

Malgré ses réelles qualités, la carrière diplomatique d'Alquier aurait dû s'arrêter là; il avait contre lui son vote condamnant Louis XVI, quelqu'atténué qu'il fût. Or, si Bonaparte désireux de réconcilier entre eux tous les Français, tenait à se servir du concours des régicides, il était préférable de les utiliser à l'intérieur plutôt qu'au dehors, ces derniers, en dépit des mérites qu'ils pouvaient avoir, ne paraissant pas devoir être un article d'exportation à l'usage des Cours étrangères. Quelle figure étaient-ils susceptibles de faire, même sous un gouvernement fort comme le régime consulaire, devant des souverains auxquels leur nom rappelait un des plus sombres drames de la Révolution? Ils

1. Il était né à Talmont, près des Sables-d'Olonne, le 13 octobre 1752.

Digitized by Google

n'inspireraient que défiance, antipathie ; ils gêneraient en étant eux-mêmes gênés et ils seraient les premiers à sentir que leur activité aurait été mieux employée ailleurs. Dans tous les cas Alquier était assurément le plus apte des conventionnels régicides à exercer des fonctions diplomatiques. N'appartenant nullement à l'école de ces néo-diplomates dépourvus de tact, manquant d'éducation, dont nous avons eu l'occasion d'esquisser la silhouette, il se recommandait par sa courtoisie et la distinction de ses manières. Avec cela adroit, fin, perspicace, vigilant, il était un précieux auxiliaire de son pays, et ses jugements sur la politique napolitaine furent la plupart du temps marqués au coin de la sagesse et de l'exactitude. Si parfois il fut entraîné à grossir certaines choses, à pousser les soupçons à l'excès, il ne commit jamais sur ce point d'erreur grave. Il lui arriva même, tout en ne cessant de dénoncer à Bonaparte la duplicité des gouvernants de Naples, de reconnaître l'exagération de ses prétentions à leur égard. Acte d'autant plus méritoire que, courtisan par nature, il brûlait volontiers de l'encens aux dispensateurs des places et des honneurs. Mais il excellait surtout par un esprit prime-sautier, vif, mordant. Sa correspondance d'une tournure très littéraire a un humour, un charme, un piquant qui animent les sujets les plus ternes et en rend l'exposé plein d'intérêt. On y trouve des portraits délicieusement brossés, tels que celui de Marie-Caroline [1], et des aperçus d'ensem-

1. Nous reproduisons in extenso d'après les archives étrangères ce portrait qui généralement a été publié dans les histoires ou inexactement ou incomplètement : « Au vrai, la reine n'est ni bonne ni méchante. Née avec infiniment d'esprit et de grâces naturelles, et devant à l'éducation que lui donna l'impératrice plus d'instruction que n'en n'ont communément les femmes, elle eut la prétention assez raisonnable de gouverner, lorsqu'en arrivant à Naples elle trouva sur le trône un homme incapable de régner. Le goût le plus vif pour le plaisir se joignit à la passion de dominer, et de là les doubles intrigues des affaires et de la galanterie, et de là aussi ce nombre infini de contrariétés qui ont irrité l'esprit le plus irritable qui fût jamais. La vie de la reine n'est qu'une longue crise de vapeurs, et c'est par l'effet de cette mobilité

Digitized by Google

ble d'une clarté remarquable. Mais, particularité tout d'abord surprenante et très explicable quand on a pénétré le personnage, il n'y a aucune pondération dans ses appréciations sur les hommes et celles sur les événements. Alquier, si bon juge de ceux-ci, se trompe souvent sur le compte de ceux-là. La raison de cette contradiction n'est autre qu'un orgueil excessif, défaut commun à beaucoup de révolutionnaires. Combien d'entre eux de moyens ordinaires, de capacités discutables, s'imaginaient être des intelligences hors ligne parce qu'ils avaient la parole facile ou le verbe haut; combien

d'organisation qu'elle a été successivement amie tendre ou ennemie implacable, exorable ou vindicative, dévote et galante, maîtresse sans frein et femme jalouse à l'excès, et que dans le même jour elle s'occupait d'intriguer à Vienne, à Londres, à Pétersbourg et de savoir ce qui se passait dans le ménage d'une bourgeoise de Naples. Elle eût été une reine parfaite si elle se fût bornée à être épouse et mère ; mais la nature en a ordonné autrement, et les prestiges du rang suprême ont encore ajouté à l'impulsion de la nature. A l'exemple de sa mère, elle a bien élevé ses filles avec lesquelles elle vit dans une familiarité douce et touchante. Elle dédaigne son fils aîné, qui, dans l'enfance, a rebuté ses soins par une nullité absolue de dispositions et qui l'humilie par des goûts ignobles et puérils. On a exalté sa générosité ; en effet, elle donne beaucoup, mais sans choix comme sans mesure, et cette prodigalité n'a pas peu contribué à la ruine de l'état. C'est surtout l'étendue et la force de son esprit qu'on a vantées : c'est une erreur. Cet esprit-là, déplacé de la sphère des femmes et tourmenté de la prétention de diriger la politique, a dégénéré dans une habitude de tracasserie qui a toujours été funeste à la reine et au royaume et quelquefois peut-être à l'Europe. La reine nous hait assurément ; mais peut-elle ne pas nous haïr ? et la légitimité de ses ressentiments ne la justifie-t-elle pas trop bien de l'animosité qu'elle nous témoigne ? Le besoin d'intriguer et d'agiter la tourmente encore et ne s'éteindra jamais. Elle passe les jours dans son cabinet et à son bureau, et nul ministre n'écrit autant de lettres que la reine de Naples. Mais l'éloignement des affaires, dans laquelle l'a placé le chevalier Acton, a bien affaibli l'importance de cette activité ; et, ne pouvant plus avoir de rapports avec les Cours, elle s'occupe au moins de l'espionnage des cafés. Un autre goût qui a marqué dans sa vie, celui du plaisir, ne l'a pas abandonné, et le commandeur Ruffo, que vous avez vu ambassadeur à Paris, est obligé d'y subvenir et de vivre auprès de ce débris de tant de grâces et de galanteries. Enfin, cette femme, dont on parle depuis si longtemps et si diversement en Europe, est à peu près tout ce qu'elle pouvait être. Placée dans une condition privée, elle aurait offert les mêmes résultats ; elle eût fait les délices de quelques hommes, mais elle aurait été le tourment de son mari et l'effroi du voisinage. »

Digitized by Google

étaient disposés à attribuer une fortune inespérée, qu'ils ne devaient qu'à l'intrigue, à des talents éclatants dont ils étaient privés? Certes Alquier ne pouvait être rangé dans cette catégorie et il s'en différenciait par une valeur réelle. Toutefois il s'en rapprochait par l'étalage d'une suffisance insupportable. Son avancement, ses succès l'avaient grisé : et c'est ainsi que, se croyant doué d'un génie supérieur, il n'estimait personne digne de lui. Aussi comprend-on qu'il ait émis des opinions si justes sur la politique et si fausses sur ses acteurs. Si en traitant de la première il s'inspirait de sa clairvoyance, il n'obéissait en appréciant les seconds qu'à sa vanité. Ses jugements sur des esprits d'élite sont absolument déconcertants. D'après lui, Pie VII, ce pontife si éclairé dont la sereine douceur n'excluait pas une fermeté admirable, est « tout ce qu'il y a de plus médiocre [1] »; le cardinal Consalvi, ce négociateur du concordat d'une habileté consommée, d'une finesse toute italienne, est « niais et médiocre [2] » ; enfin Nelson, ce grand capitaine « ne vaut quelque chose que par son expérience de la mer et est sous les autres rapports de tous les hommes le plus médiocre et le plus irréfléchi [3]. » Alquier, on l'observera, chérissait spécialement l'épithète de *médiocre* dont il se servait à tout propos et hors de tout propos. Juger de la sorte Nelson, n'est-ce pas méconnaître la profondeur de ses combinaisons stratégiques, la sûreté de son coup d'œil et la précision de ses ordres ? Nul moins que le héros d'Aboukir et de Trafalgar ne ressembla aux maréchaux de Napoléon qui, sabreurs incomparables sur le champ de bataille,

1. « Comptez que le Pape est tout ce qu'il y a de plus médiocre... Cacault croit que le Pape est un homme très fort, je ne peux pas être de cet avis-là. »

2. « J'avoue que ce que j'ai appris de sa conduite (de Consalvi) dans cette circonstance a complètement déconcerté mes observations sur son compte. Je ne l'avais cru que niais et médiocre, il est faux et méchant. »

3. Archives Aff. ét. Fonds Naples, 129.

Digitized by Google

soldats à la bravoure légendaire, ne possédèrent pas pour la plupart la culture intellectuelle leur permettant de raisonner scientifiquement leurs plans. Tout, par contre, chez Nelson, était minutieusement étudié ; et, si sa passion pour lady Hamilton trahit une véritable irréflexion, qui l'amena à se conduire en forcené dans la répression de l'insurrection républicaine de Naples, cette absence n'apparut jamais dans le cours de sa glorieuse carrière militaire. En s'exprimant avec ce dédain sur des contemporains qui le surpassaient infiniment, Alquier se rendait ridicule au possible ; il l'était également lorsqu'il parlait du marquis de Gallo, devenu ambassadeur à Paris. A l'entendre, son collègue aurait été sans mérite. Il n'ignorait pourtant pas sa compétence dans les questions diplomatiques, le prestige dont il jouissait dans les chancelleries, ses services antérieurs ; mais il était trop importuné de ses qualités pour s'incliner devant elles. C'était si bien la supériorité de ses semblables dont il était jaloux que, quand ils avaient peu de talents, son orgueil n'ayant pas alors à souffrir de la comparaison, le sens critique reprenait chez lui le dessus et il montrait chacun sous son vrai jour.

Arrivé à Naples au printemps de 1801, Alquier n'y rencontra ni le roi ni la reine. Ils étaient restés l'un à Palerme, l'autre à Vienne, et on n'annonçait pas leur retour. Si cet éloignement convenait à merveille à des époux entre lesquels n'existait guère de tendresse, il ne convenait pas moins à des souverains à qui le contact avec leur peuple était assez désagréable. Les souvenirs de la réaction sanglante dont ils étaient les auteurs n'étant pas effacés, ils attendaient le calme des esprits avant de revenir dans leur capitale. Au surplus Marie-Caroline n'ayant pas le cœur à la joie préférait vivre dans la retraite. Le traité de Florence l'avait remplie de tristesse. Si elle avait souhaité la paix lorsqu'elle crut tout perdu, elle avait eu l'illusion de supposer que son royaume n'aurait à souscrire à aucun sacrifice.

Digitized by Google

Maintenant que son rêve s'était évanoui, il était pénible à sa fierté, à sa volonté despotique, de voir une armée étrangère, l'armée de cette France détestée, occuper une de ses provinces aux frais du trésor national. Les bons offices de la Russie avaient été impuissants à lui épargner, malgré qu'elle se fût flattée du contraire, une obligation qu'elle estimait être une humiliation et un danger. Sous l'influence de son caractère ombrageux et de son imagination ardente elle envisageait toute chose au pire. Déjà elle assimilait l'occupation française à l'entrée de l'ennemi dans l'intérieur de la place. Rapprochant cet événement de l'élévation de la dynastie de Parme au trône de Toscane, elle considérait que par ce changement le nouveau monarque s'acheminait vers la couronne des Deux-Siciles. N'y avait-il pas, de la part de la France et de l'Espagne étroitement unies, une manœuvre savante à l'effet d'exécuter ce projet avec l'aide des troupes installées dans ses états ? Telle était la pensée qui l'agitait. Puis l'impopularité qui pesait sur elle et dont elle avait conscience lui était une crainte de plus d'être renversée. Cette impopularité était si marquée qu'elle avait frappé immédiatement Alquier, mais elle ne provenait pas d'un attachement quelconque à la France, du désir de la nation de s'appuyer sur elle ; elle avait uniquement sa cause dans les cruautés de la reine et la tyrannie de son administration. En eût-il été autrement, Alquier aurait été l'objet de prévenances. Or il n'en fut rien ; on affecta de le laisser se morfondre dans son isolement. Si le prince héritier, qui, en l'absence de Ferdinand exerçait la régence, put ordonner d'aller s'inscrire chez lui, il ne put lui ouvrir la porte des salons. Les sympathies ne sauraient s'imposer et il n'est pas de prescription capable de triompher des répugnances naturelles. Aux yeux de la société napolitaine Alquier avait le tort de représenter le gouvernement de la France révolutionnaire ; en outre il était régicide : double motif pour elle de le tenir à l'écart, même si la Cour eût réellement voulu

Digitized by Google

le soustraire à un ostracisme injurieux. Aussi évita-t-on constamment d'avoir des relations avec lui pendant les quatre années de son ambassade[1]. En somme les Napolitains, en majorité royalistes, continuaient à être hostiles à la France ; même il ne manquait pas d'anciens partisans de la république parthénopéenne parmi ceux que le bannissement n'avait pas atteints qui jugeaient avoir peu de raisons de lui témoigner de l'amitié, puisqu'après s'être compromis pour elle ils en avaient été abandonnés. S'ils méprisaient leurs souverains, ils n'avaient que méfiance et rancune pour notre pays, et ce n'est pas sur leur empressement qu'Alquier devait compter. Quant aux proscrits rentrés ou autres qui chantaient les louanges de Bonaparte, loin de les encourager, on recommandait la circonspection à leur égard, appréhendant que leurs imprudences ne produisissent des complications. N'était-ce pas eux que semblait viser ce passage des instructions ministérielles où il était dit : « S'il se trouvait dans les Deux-Siciles des » esprits turbulents ou exagérés qui cherchassent à cir- » convenir l'ambassadeur de leurs plaintes et de leurs » ressentiments, il n'est pas besoin de lui rappeler » qu'il ne doit nourrir aucun de leurs sentiments de » haine, aucune de leurs idées d'innovation. »

Entouré de cette atmosphère de malveillance dès le début de son séjour à Naples, Alquier qui avait sollicité d'y être nommé fut saisi d'un de ces ennuis insurmontables contre lesquels il est difficile de réagir, et, comme il arrive dans ces accès de mélancolie, il éprouva le besoin irrésistible de décharger son âme. Seulement, au lieu de s'adresser à quelqu'un de sûr, il commit la faute de s'épancher auprès de Murat, l'homme le plus disposé à abuser de ses confidences. Il ajouta encore à sa maladresse en caressant les velléités belliqueuses de

1. Alquier écrivait lui-même au mois de mars 1805. « Elle (la reine) m'a fait éprouver des peines par l'isolement absolu dans lequel elle me force à vivre depuis quatre ans, en éloignant de moi la Cour et la ville. »

Digitized by Google

celui-ci. Il lui déclarait notamment que la paix devant être rompue il « remonterait bientôt à cheval » et aurait à occuper la capitale du royaume, « précaution d'un intérêt majeur. » La flatterie était accompagnée de l'expression du dégoût intense que lui inspiraient les agissements d'un cabinet dirigé par Acton « anglais jusqu'au délire » et l'attitude de la population [1]. Murat, jaloux d'Alquier auquel il ne pardonnait pas de l'avoir supplanté lorsqu'il espérait signer lui-même le traité de Florence, ne fut pas fâché de s'en venger. Il envoya au premier consul cette lettre inconsidérée qui ne pouvait que provoquer son mécontentement. Conçoit-on un agent diplomatique transmettant à un général, de son initiative privée, des observations politiques exclusivement réservées à ses supérieurs hiérarchiques et estimant une rupture nécessaire pour le sortir des embarras de sa position personnelle ? Peu importait que, dans l'intention de son auteur, la lettre fût confidentielle ; du moment où elle était divulguée, elle revêtait un caractère officiel et Bonaparte avait à en examiner l'opportunité. En conséquence Talleyrand fut invité à administrer à Alquier un blâme sévère. « Vous avez oublié, » lui écrivait-il très judicieusement, que vos rapports » avec les généraux de la République devaient plutôt » tendre à contenir qu'à exciter l'ardeur naturelle qui » les porte à la guerre, et à les modérer plutôt qu'à » les aigrir. » Il faisait également remarquer que, si l'animosité d'Acton était un obstacle à l'entente loyale avec la France, rien ne l'empêchait d'essayer, le cas échéant, d'obtenir son éloignement sans parler pour cela du renouvellement des hostilités. A la réception de cet avertissement, Alquier dut réfléchir sur l'inconvénient qu'il y avait à placer sa confiance en de faux amis. Il comprit la leçon, et, honteux de sa bévue qui jurait avec son habileté ordinaire, il tâcha de se

1. Lettre d'Alquier à Murat (17 août 1801). Archives, Aff. ét., Naples, Fonds 127.

Digitized by Google

consoler en consacrant toute son attention à la situation nouvelle créée par la pacification.

Quoique la Cour des Deux-Siciles eût ses sympathies inébranlablement acquises à l'Angleterre, les conditions auxquelles elle avait souscrit la contraignaient de changer de système. Ce n'était pas en vue de favoriser le jeu du ministère britannique qu'elle était tenue de fermer ses ports aux vaisseaux anglais ; ce n'était pas davantage dans ce but que 12,000 Français commandés par le général Soult campaient sur son territoire et qu'il s'établissait de la province d'Otrante des relations de commerce directes avec l'Égypte destinées à aider au succès de Bonaparte. Bon gré, mal gré, elle devait briser la solidarité qui, depuis 1793, avait déterminé tous ses actes, même à l'époque où de 1796 à 1798 elle était en paix avec la France. Et cette fois il lui était impossible de violer, comme jadis, les engagements du pacte stipulé ; car, à la moindre tentative de s'en affranchir, elle eût été rappelée à l'obéissance par le corps de troupes dont la présence lui était si pénible. La différence entre les événements était un motif non moins péremptoire de se montrer soumise. Sous le Directoire, la France, en dépit des victoires de ses armées, était un pays sans grandeur et sans force. L'anarchie morale qui y régnait, l'incapacité et la malhonnêteté de ses gouvernants la discréditaient devant l'Europe en même temps qu'elles y entretenaient un principe permanent de faiblesse. Aussi les nations étrangères n'hésitaient-elles pas à la braver. La seconde coalition qui s'était si rapidement formée, quels qu'eussent été les échecs du passé, avait prouvé combien on était peu convaincu de la solidité de la République. Mais aujourd'hui les circonstances étaient tout autres. Bonaparte gouvernait la France. Après l'avoir couverte de gloire, il lui apportait, bienfait plus précieux parce qu'il lui était plus indispensable, l'ordre et la tranquillité intérieure. Du coup les esprits avaient été remplis d'un immense soulagement. Ils avaient acclamé

Digitized by Google

avec enthousiasme ce sage dictateur qui, en révoquant des décrets iniques, œuvre de l'arbitraire et instrument d'oppression, et en faisant des avances au chef de l'Église, s'efforçait de réconcilier les Français si profondément divisés. Alors la France avait repris avec des institutions transformées son prestige et sa puissance d'autrefois et, après avoir été le scandale de l'Europe, elle en devenait l'honneur et lui en imposait au plus haut point, d'autant que Bonaparte, premier consul, avait continué le cours de ses exploits militaires. On s'explique dans ces conjonctures le danger irrémédiable auquel s'exposerait la monarchie napolitaine si elle s'attirait la colère de la France. C'est pourquoi elle avait beau être en communauté de sentiments avec les Anglais, elle était guidée par les conseils de la prudence et ne songeait pas à se soustraire à ses obligations. Et si elle n'avait cessé précédemment de se réjouir de la longue lutte de la Grande-Bretagne contre la République, son intérêt la poussait au contraire à cette heure à en désirer la fin, puisque plus tôt la guerre se terminerait, plus tôt elle serait délivrée de l'occupation française.

Un rapprochement avec l'Espagne semblait devoir être le corollaire de ce renoncement au système britannique. Ainsi le pensait Talleyrand qui avait pressé Alquier d'employer son activité à restaurer l'harmonie entre les deux branches des Bourbons. L'union sincère des Cours de Madrid et de Naples ne serait-elle pas, si elle se réalisait, la meilleure garantie pour la France de l'orientation de la politique sicilienne dans un sens plus amical ? L'Espagne était l'alliée de la République : à peine avait-elle conclu la paix avec elle qu'elle s'était empressée de la convertir en un traité offensif et défensif (1796) : d'où rupture avec l'Angleterre qui bloqua ses ports et s'empara de ses colonies, mais protection de la glorieuse épée de Bonaparte grâce à laquelle la maison espagnole régnant à Parme venait d'être appelée au trône de Toscane.

Digitized by Google

N'était-ce donc pas le moment pour Naples de s'entendre avec l'Espagne? Du côté de cette dernière il ne surgirait pas d'obstacle, il y avait longtemps qu'elle avait abandonné toute prétention de dominer Ferdinand. Du côté des Deux-Siciles s'élèveraient peut-être quelques difficultés, facilement surmontables d'ailleurs. D'abord le roi avait pour son frère Charles IV une véritable affection, en raison de laquelle il avait particulièrement souffert de la zizanie qui avait existé entre les deux dynasties. Maître d'agir à sa guise, il aurait préféré éviter d'y donner naissance en sacrifiant même l'indépendance dont sa couronne avait besoin. Mais Acton et Marie-Caroline, qui avaient mis fin à la tutelle espagnole, veillaient, et Ferdinand s'était laissé entraîner par eux dans les voies nouvelles. A la vérité, Acton exerçait toujours son pouvoir, il était même plus puissant depuis la chute de la République parthénopéenne. Hostile aux principes de la Révolution, c'était bien l'homme sur l'autorité duquel le craintif monarque pouvait se reposer du soin de réprimer les complots dirigés contre la royauté. Toutefois Acton n'était pas un ennemi de l'Espagne comme de la France révolutionnaire. L'affranchissement d'une dépendance étrangère, non la brouille, avait été son objectif. Si à Madrid on l'avait jadis compris autrement, il n'était pas responsable de l'erreur qui avait amené le conflit. Aussi ne serait-ce pas de lui qu'émanerait l'opposition à une entente tendant non à asservir le royaume, mais à le fortifier. Quant à Marie-Caroline, celle dont il était possible qu'on eût à redouter le mauvais vouloir, son crédit était en décroissance, Acton ayant accaparé toutes les influences, et, malgré ses intrigues incessantes, ce n'était pas de Vienne, même si on avait été enclin à écouter ses suggestions, qu'elle eût été capable de faire prévaloir ses vues. Il lui aurait fallu rentrer dans sa capitale ; or l'heure de son retour ne lui paraissait pas encore avoir sonné. Ce rapprochement avec l'Espagne, dont l'idée était suggérée par la France,

Digitized by Google

était d'autant plus désirable qu'il était une occasion d'adoucir les exigences de Bonaparte. Entre son penchant à exagérer celles-ci et la résistance naturelle de la Cour de Naples se manifesterait l'intervention modératrice du Bourbon espagnol. Le premier consul serait plus malléable si son allié protestait auprès de lui de la sincérité du ministère sicilien ; en revanche, Ferdinand aurait moins lieu de se livrer à des menées équivoques si de Madrid on l'avertissait qu'il avait intérêt à se conduire avec franchise.

Nul moyen de rétablir l'harmonie n'était plus efficace que la conclusion de mariages entre les deux maisons royales. Précisément, le prince des Asturies, l'héritier présomptif, était en âge de s'unir en justes noces. Des engagements avaient été pris, il est vrai, avec la fille de l'électeur de Saxe. Mais, en politique, on ne se gêne pas d'oublier les promesses; et, comme la raison d'Etat détermine habituellement les unions princières, tant que les choses sont en expectative, on ne craint pas de se dégager si la même raison d'Etat l'ordonne. Effectivement, ce prince, tournant d'un autre côté son cœur et ses visées, se fiança à la princesse Antoinette, un des enfants de Marie-Caroline. Il fut encore célébré d'autres fiançailles, au sujet desquelles on put constater combien les affections ont peu de place dans les milieux royaux. L'archiduchesse Clémentine, la princesse héréditaire, venait de mourir en pleine jeunesse (novembre 1801). Douce, bonne, gracieuse, elle fut universellement regrettée. Mais les regrets passent vite, et sa tombe était à peine fermée, quand on apprit que son mari, le prince François allait convoler avec l'infante Isabelle, la sœur du prince des Asturies. Cette double alliance, qui semblait confirmer le changement de système inauguré depuis le traité de Florence, plaisait assurément à la France, et Alquier n'était pas le dernier à s'en réjouir. La nomination du marquis de Gallo à l'ambassade de Paris, demandée par Bonaparte, et survenant au même moment, contribuait également à dis-

Digitized by Google

siper les méfiances des Tuileries. De tous les diplomates napolitains, Gallo était celui qui se recommandait le plus aux sympathies françaises. Ses nobles efforts à Campo-Formio, en faveur de la pacification continentale, étaient un souvenir qu'aimait à évoquer le premier consul. Etait-ce à cause de cela qu'il était peu prisé de la reine? Il serait difficile de le dire. En tout cas, il était certain qu'il apporterait dans ses rapports avec la France officielle le plus grand esprit de conciliation. Si les dispositions plus bienveillantes du gouvernement sicilien à l'égard de la République tranquillisaient Bonaparte, il s'inquiétait cependant des clauses susceptibles d'être insérées dans les contrats de mariage. Les deux Cours ne seraient-elles pas tentées de profiter des circonstances pour élaborer un arrangement, qui permettrait de placer sur une seule tête l'une et l'autre couronne? Le bruit persistant d'une entrevue à Barcelone des souverains respectifs l'amenait à le supposer. Or, il était bien résolu à empêcher un semblable projet, l'installation de l'Espagne à Naples ou de Naples en Espagne étant une combinaison qui pourrait contrecarrer ses plans éventuels. Mais la supposition était purement gratuite; elle était le fait de la nature ombrageuse de Bonaparte, chez qui l'ambition grandissante excitait facilement les soupçons. Au surplus, il fut impossible à la Cour des Deux-Siciles de fournir un témoignage plus probant de condescendance envers la France qu'en lui communiquant le contenu des contrats. Ainsi Bonaparte, comme s'il eût déjà appartenu aux dynasties régnantes, recevait leurs confidences, relativement à leurs événements de famille.

Digitized by Google

II

Mais, malgré l'importance pour le royaume de ces unions, tout cédait le pas à l'heureuse réconciliation, qui s'annonçait partout, de l'Angleterre et de la France. La paix des mers, problème paraissant jusqu'alors insoluble, était en train de se négocier. A la nouvelle de la signature des préliminaires, la joie avait été générale parmi les Napolitains. Peu importait qu'en haut lieu les sentiments fussent anglais; il y avait une chose dont chacun se plaignait, à savoir les charges résultant du séjour des 12,000 Français. Or, maintenant que les hostilités prenaient fin, cette occupation n'avait plus de raison de se continuer. C'était à ce point de vue qu'on envisageait le rétablissement des relations pacifiques entre les deux nations belligérantes; aussi n'avait-on pas tort d'y applaudir. Les cercles officiels crurent que l'évacuation serait immédiate; ils prièrent même le cabinet britannique d'insister à ce sujet. Mais Bonaparte, si prompt à occuper les pays étrangers, était beaucoup moins pressé de les évacuer; et, redoutant toujours un obstacle à la pacification, il ne voulut consentir à l'abandon de ses positions qu'après la conclusion définitive du traité. Quelque désagréable que fût cette déception, elle ne pouvait troubler la satisfaction qu'on éprouvait d'être bientôt délivré de la présence de troupes qui rappelaient trop l'amertume de la défaite. Seule Marie-Caroline était irritée de la cessation de

Digitized by Google

cette longue guerre maritime, parce qu'elle pressentait les avantages qu'en retirerait la France.

Tandis que Bonaparte s'appliquait à procurer le repos à l'Europe, Alquier, dans sa sphère plus modeste, s'efforçait de guérir à Naples les plaies de la réaction royaliste en assurant l'exécution de l'amnistie. Comme la Cour, peinée d'être obligée de l'accorder, était disposée à en restreindre les effets ou à entraver son accomplissement par des lenteurs calculées, force lui avait été d'intervenir personnellement. Mais si ses démarches avaient été fermes, elles avaient été constamment empreintes d'un esprit conciliant et d'une sage patience. A voir, d'une part, les hommes qui bénéficiaient de la clémence royale, et ceux, d'autre part, qui en étaient exclus, on était de suite fixé sur les sentiments du gouvernement. Les condamnés d'un rang social secondaire, même si leur rôle dans la révolution napolitaine avait été marqué par le crime, étaient élargis, alors que les personnages les plus éminents obtenaient difficilement leur libération. Cette différence de traitement démontrait péremptoirement que la profession des idées républicaines étant aux yeux de Ferdinand la suprême offense, il lui répugnait surtout de pardonner à ceux que leur naissance et leur éducation auraient dû faire les défenseurs de son trône. Il fallut les observations de l'ambassadeur de France pour que la grâce s'étendît à tous, sans distinction de classe. Toutefois, cela ne suffisait pas à quelques-uns des amnistiés qui avaient la prétention d'être réintégrés dans les fonctions publiques dont ils avaient été chassés. Persuadés de l'existence là-dessus d'articles secrets, d'autant qu'un discours prononcé au Tribunat par Guinguené l'avait faussement laissé entendre, ils obsédaient Alquier de leurs instances. Mais celui-ci n'avait pas à se constituer l'interprète de ces exigences, la convention de Florence n'ayant rien stipulé de pareil. Quoique révolutionnaire, Alquier n'avait d'ailleurs qu'une sympathie médiocre pour ces Napolitains; il les trouvait compromettants et

Digitized by Google

ne se gênait guère de railler une certaine princesse de Belmonte qui, au temps de la république parthénopéenne, s'était signalée par ses excentricités [1]. Quant aux réfugiés restés en France en dépit de la paix, ils lui inspiraient encore moins de confiance. Il citait notamment l'attitude équivoque de Moliterno, celui-là même qui, après avoir été envoyé solliciter, en 1799, l'appui du Directoire, avait échoué dans sa mission, et était resté à Paris dans l'espoir de jours meilleurs. Les soupçons d'Alquier n'étaient pas sans fondement; ils avaient été provoqués par les confidences d'Acton, décidé, à cause des intentions subversives qu'il avait des motifs de lui attribuer, à empêcher le retour de son compatriote. La poursuite du désordre était si bien le but de Moliterno, qu'il alla demander au représentant officieux de l'Angleterre en France l'appui du cabinet britannique afin de soulever une insurrection, s'engageant, s'il réussissait, à livrer le royaume aux Anglais [2]. Etrange patriotisme de mécontents qui, pour satisfaire leurs haines, s'adressaient indifféremment au concours des nations étrangères les plus opposées. Moliterno, on le pense, fut prestement éconduit; ses agissements furent même dénoncés au marquis de Gallo, et, lorsqu'il se préparait à franchir le détroit, la police française, dûment avertie, le fit arrêter. Ainsi Acton avait rencontré un soutien dans Alquier en vue de la répression des menées organisées contre la couronne. Est-ce cette méfiance commune des républicains napolitains, ou quelque autre raison qui modifia, très passagèrement à la vérité, le jugement de l'ambassadeur français sur le compte du ministre dirigeant des Deux-Siciles? Dans

1. « Que pourrais-je pour la princesse de Belmonte que vous avez à » Paris... Dans les temps de la fondation de la république, elle parcou- » rait les rues de Naples, suivie d'une troupe de lazzaroni; et, lorsqu'au » spectacle le public faisait entendre le cri de *Vive la République!* elle » criait, en s'avançant hors de sa loge: *Mort au tyran et à la Messa-* » *line.* »

2. Archives Aff. ét. Fonds Naples, 128.

Digitized by Google

tous les cas, après l'avoir déclaré, dès le début de son séjour, un ennemi à jamais irréconciliable, et insisté sur la nécessité de l'éloigner des affaires, il en arrivait à vanter ses qualités; bien plus, il estimait désirable son maintien au pouvoir. « C'est le seul homme capa-» ble d'en imposer aux factieux, écrivait-il en parlant » de lui à Talleyrand, et de réparer les maux qu'ont » occasionnés une guerre si follement entreprise et des » dissensions civiles... Je suis donc parfaitement con-» vaincu qu'il importe à la conservation de l'Etat de » Naples que le chevalier Acton garde encore *pendant* » *quelques années* les rênes de l'autorité [1]. » On ne se serait pas attendu chez Alquier à tant de sollicitude pour le trône de Ferdinand. Mais il revint bientôt à ses premiers sentiments, et ne vit de salut que dans la démission d'Acton. Désormais, cela fut une idée fixe, dont il ne cessa d'entretenir Bonaparte, jusqu'au jour où il parvint à arracher au roi apeuré la disgrâce de son conseiller favori.

Les négociations entamées entre l'Angleterre et la France avaient abouti le 27 mars 1802 à la conclusion du traité d'Amiens, qui mettait fin aux hostilités maritimes. Comme il n'y avait plus de prétexte à la prolongation de l'occupation française, l'évacuation eut lieu aussitôt à la grande joie de la nation, délivrée ainsi d'un désagrément pénible et de lourdes dépenses dont le chiffre ne s'était pas élevé à moins de 26 millions de francs. Pas un seul instant cependant les Napolitains n'avaient songé à soulever les esprits contre nos troupes, et l'accueil que celles-ci avaient reçu avait partout été correct. Le premier consul en exprima même sa satisfaction à la Cour de Naples. Les trois frégates dont la jouissance avait été laissée à la France furent également rendues, de sorte que le terme des sacrifices obligés fit oublier l'amertume d'y avoir consenti. Mais, si la paix était l'objet

1. Dépêche du 1er mai 1802.

Digitized by Google

de l'approbation générale, la proclamation de l'indépendance de Malte qui devait être restituée aux chevaliers de Jérusalem contrariait quelque peu la couronne. Non qu'elle souhaitât l'établissement définitif des Anglais dans cette île de la Méditerranée, nous savons, au contraire, combien elle avait gémi autrefois de leur installation. Mais les droits de suzeraineté que depuis Charles-Quint elle avait sur cette île étaient passés sous silence ; et si elle était autorisée à y entretenir une garnison de 2.000 hommes, cette autorisation qui ne pouvait dépasser la durée d'une année ne remplaçait pas la reconnaissance de ses prérogatives. Le mutisme relatif au Piémont était aussi un autre point qui touchait directement le gouvernement sicilien. Charles-Emmanuel, le souverain régnant alors à Turin, avait en effet été dépossédé en 1798 de ses états de terre ferme ; et, comme cette dépossession s'était produite sous la forme d'une renonciation forcée arrachée par les baïonnettes françaises, Bonaparte était bien résolu à s'en prévaloir contre lui. Vainement en 1801, au cours de la mission de M. de Kalitscheff à Paris, la Russie avait demandé la restitution du Piémont à son légitime possesseur, Bonaparte, dont les idées étaient déjà arrêtées, avait toujours évité de répondre franchement. Il ne doutait pas que, plus la question demeurerait en suspens, plus il aurait chance d'imposer l'annexion formelle de ce pays ardemment convoité, en arguant précisément de l'abdication de son propre roi. Ce dernier d'ailleurs n'avait guère d'illusion sur son sort. Il était venu chercher dans la capitale des Deux-Siciles le repos et l'oubli; et, son ombre de royauté semblant lui être à charge, il avait abdiqué en faveur de son frère, le duc d'Aoste, qui devint Victor-Emmanuel I^er^. Au moment de la signature du traité d'Amiens, le nouveau monarque se trouvait à Naples où son séjour, qui s'écoulait loin des intrigues et dans un calme parfait, avait toutefois le don d'éveiller les inquiétudes de la France. Craignant que sa pré-

Digitized by Google

sence n'intéressât Ferdinand à sa cause et n'amenât celui-ci à entreprendre des démarches à son intention, Talleyrand aurait voulu voir Victor-Emmanuel se retirer en Sardaigne. C'est pourquoi il poussait Alquier à lui persuader que c'était la meilleure manière de s'acquérir la bienveillance du premier consul. Langage qui ne manquait pas d'ironie, car il était étrange de parler de bienveillance quand on était absolument déterminé à ne rien restituer. Pour Bonaparte qui prenait à chaque instant mais ne rendait jamais, les destinées du Piémont étaient fixées. Il allait l'annexer sans scrupule à la France et il croyait encore faire grand honneur à ce prince en daignant le reconnaître comme le véritable roi de Sardaigne. « C'est à ce titre que toutes ses espérances doivent se borner », lit-on dans une dépêche de Talleyrand[1]. Dans ces conditions Victor-Emmanuel aurait bien inutilement réclamé ce qui lui appartenait.

En contraste avec cette attitude brutale vis-à-vis du Piémont, était celle pleine de condescendance à l'égard du Saint-Siège. Nous avons dit que le Saint-Siège possédait dans le royaume de Naples les deux enclaves de Bénévent et de Ponte-Corvo. Mais, depuis les défaites qu'avaient essuyées en 1799 les armées françaises, elles étaient occupées par les troupes napolitaines qui ne paraissaient pas disposées à les évacuer. De là l'intervention de Bonaparte qui pressa Ferdinand d'en remettre l'administration au Pape. Ainsi le futur auteur de l'enlèvement de Pie VII et de l'incorporation de Rome se constituait le défenseur de l'intégrité du pouvoir temporel. La chose était si bizarre qu'elle méritait d'être signalée. Il est vrai qu'à cette heure Bonaparte était en coquetterie marquée avec le pontife romain, avec qui il avait conclu tout récemment le Concordat. La Cour des Deux-Siciles éprouvait donc le double ennui d'être contrainte d'abandonner Bénévent et

1. Dépêche du 3 août. 1802 Aff. ét. Fonds Naples, 127.

Digitized by Google

Ponte-Corvo et d'assister impuissante au dépouillement du roi de Sardaigne. Et ce dépouillement qui réduisait à deux les trônes indépendants en Italie achevait de menacer l'équilibre de la Péninsule. La France s'établissant définitivement en Piémont et étendant partout son influence grâce à la république ligurienne, à la république italienne dont Bonaparte s'était décerné la présidence et au royaume d'Étrurie son vassal, l'Autriche installée sur le territoire de Venise à la place des anciens doges, quelle sécurité restait-il aux Bourbons et au Saint-Siège ?

Depuis quatorze mois qu'Alquier se morfondait dans son isolement, il n'avait encore vu ni Ferdinand ni Marie-Caroline, qui continuaient à résider au dehors. Enfin, après trois années d'absence, ils rentrèrent l'un et l'autre à Naples : le roi d'abord, la reine ensuite. La première rencontre d'Alquier avec Ferdinand le confirma entièrement dans son opinion. Suivant les appréciations qu'il avait recueillies de la bouche de plusieurs, il le savait insignifiant, sans esprit, d'une médiocrité complète. Aussi n'avait-il aucune hâte de s'aboucher avec lui et ne tint-il pas à recommencer lorsqu'il eut été présenté. Sa pauvreté de conversation l'avait fâcheusement impressionné. Il n'était pas davantage désireux d'approcher Marie-Caroline; il connaissait trop sa haine de la France, légendaire en Europe, pour que la perspective d'un tête à tête avec elle ne lui causât pas un réel sentiment de malaise. D'ailleurs, n'aurait-il pas à entendre, lui, le régicide, des allusions blessantes à son passé, ne serait-il pas, en tout cas, l'objet d'un accueil glacial qui aurait sa signification? Par bonheur, Alquier éprouva une agréable surprise. Là où il avait appréhendé de rencontrer une princesse altière et renfrognée, dont il n'avait à attendre que froideur et dédain, il eut affaire à une femme vive, spirituelle, enjouée, hardie et franche dans ses propos, au point d'en être déconcertante. Certes, ce n'était plus la souveraine à la troublante beauté, capa-

Digitized by Google

ble d'enflammer les cœurs et de provoquer de violentes passions. Marie-Caroline avait aujourd'hui cinquante ans. Ses cheveux avaient blanchi, son teint s'était fané, les rides creusées sur son visage, et l'art cherchait en vain à y dissimuler les ravages de l'âge. Mais ce qu'elle avait perdu du côté des charmes physiques, elle l'avait peut-être gagné du côté de l'entente de la diplomatie, de la connaissance des cours et de l'expérience des hommes. Non qu'elle eût l'étoffe d'une grande reine aux vues profondes, aux combinaisons savantes. Sous ce rapport, elle ne ressemblait guère à sa mère. Ses conceptions n'avaient rien de méthodique et d'étudié; tout chez elle était spontané et prime-sautier. Il n'était pas jusqu'à son aversion pour la France qui ne revêtit ce caractère, cette aversion provenant plus de la sensibilité d'une âme impressionnable à l'excès que de la réflexion d'un jugement fortement mûri. Mais peu de princesses avaient autant de culture, un goût plus marqué, malgré l'amour du plaisir, pour les occupations sérieuses, et moins d'illusions sur le compte de l'humanité. Les événements, dont elle avait été le témoin attristé, lui avaient démontré combien la politique, même en apparence la plus loyale, s'inspire peu des principes et beaucoup des intérêts. Le succès, non le droit et la justice, tel est habituellement le but. Aussi, en dépit de son hostilité contre Bonaparte qui incarnait la Révolution victorieuse et assagie, ne pouvait-elle s'empêcher d'admirer ce soldat toujours heureux, dont l'habileté avait réussi à désarmer l'Europe au profit de la France, rallier à l'intérieur tous les concours et substituer un gouvernement solide à une anarchie sans nom. En comparant sa fortune à la sienne, elle était prise d'amertume, regrettant qu'au fur et à mesure de son élévation son trône à elle fût devenu plus chancelant[1],

1. « La reine me parla du premier consul. Il me serait sans doute » pardonnable de ne pas l'aimer; eh bien, je ferais volontiers 200 pos- » tes pour le voir. Si j'osais me comparer à ce grand homme-là, je

Digitized by Google

Alquier avait été frappé de suite de la conversation de Marie-Caroline, conversation étrange, originale, à travers les incohérences de laquelle il y avait constamment quelque observation précieuse à glaner. Le faible de cette femme, quand elle parlait, était une volubilité incroyable. Une fois lancée sur un sujet, il fallait qu'elle l'épuisât. Alors elle n'avait plus de retenue et, se grisant de ses propres paroles, elle révélait des intrigues, découvrait des ambitions, se laissait aller à des aveux qu'il eût mieux valu taire. Un jour, elle eut le cynisme de déclarer que la princesse héritière était née du commerce adultérin de la reine d'Espagne avec Godoï, le prince de la Paix[1]. A ce jeu étourdissant, elle se contredisait si bien, que l'interlocuteur, qui n'était pas au courant de ses caprices, s'exposait à se forger des idées fausses sur le fond de sa pensée. Cela arriva parfois à Alquier. Quoiqu'il n'ignorât pas sa haine de la France, ayant eu l'occasion de la remarquer de lui-même dès le début, il en venait par moment, devant ses déclamations contre les autres princes, à douter de l'intensité de cette haine, et se demandait si des flatteries adroitement ménagées ou des avantages territoriaux ne parviendraient pas à en triompher. Et, si Alquier tombait

» dirais que j'ai un sentiment en commun avec lui, c'est l'amour de la » gloire. Mais il a poursuivi son objet en grand et dans le monde entier, » et il l'a obtenu, au lieu que j'ai cherché la gloire dans les buissons » et que je ne suis parvenue qu'à me piquer le bout des doigts. Lorsque » vous écrirez, faites bien mes compliments au premier consul, présen- » tez-lui tous mes hommages, et dites-lui surtout que je ne me lasse » pas d'admirer l'adresse avec laquelle il a su profiter d'un temps où, » Catherine et Frédéric n'existant plus, il n'y a sur tous les trônes de » l'Europe que des hommes très méprisables.» — « Je supplie la reine, » répondis-je, de vouloir bien me dire si elle exige que j'obéisse ponc- » tuellement, et si je dois exécuter l'ordre tout entier.» — « Oui, reprit- » elle en riant, absolument tout entier. Je ne veux pas que vous en re- » tranchiez un seul mot, je l'exige. » Archives Aff. ét. Fonds Naples, 128.

1. La Reine sait parfaitement, et *elle me l'a dit*, que la jeune infante, que vient d'épouser le prince héréditaire, est fille du prince de la Paix, et que la ressemblance est trait pour trait. (Archives Aff. ét. Fonds Naples, 128).

Digitized by Google

dans cette erreur, la faute n'en était pas seulement aux contradictions de Marie-Caroline, elle était aussi son fait à lui, révolutionnaire nanti, qui, très fier de fréquenter les cours, très fier surtout de recevoir les confidences d'une souveraine, fille et mère d'impératrice, appartenant à l'illustre famille des Habsbourg, cédait un peu à sa vanité, de sorte qu'il ne défendait pas assez son esprit des chimères. C'est pourquoi il interprétait de travers les sentiments de Marie-Caroline, dont certaines avances calculées ou quelques déclarations de sympathie, résultat d'une imagination exaltée, lui paraissaient sincères. Son aversion à l'égard de la France était cependant la chose sur laquelle il était le moins possible de se tromper. Elle la détestait, parce qu'elle avait symbolisé la révolution dont les violences tendaient à renverser les couronnes et avaient immolé une victime qui lui était chère dans la personne de sa sœur Marie-Antoinette ; elle la détestait aussi parce que, gouvernée par un capitaine de génie, elle fut sous son gouvernement une menace à l'indépendance de son royaume et à celle de l'Europe. Toutefois, Alquier ne s'enorgueillissait pas plus qu'il ne convenait de ces prétendus secrets; il savait trop que la reine, avec sa manie de s'épancher, les criait à tout le monde et que souvent la domesticité du Palais en avait la primeur.

Peu de temps après le retour de Marie-Caroline, on célébra les mariages du prince François et de la princesse Antoinette. A cette occasion, il y eut de nombreuses fêtes qui remplirent la population d'allégresse. Mais le voyage de Ferdinand à Barcelone, dont il avait été question et auquel Bonaparte avait déjà attribué une importance considérable, n'eut pas lieu. Acton était, de tous, celui qui semblait le plus gagner à cet événement de famille. Charles IV le comblait d'honneurs et lui conférait notamment la Toison d'or, la plus haute distinction espagnole. L'ambassadeur extraordinaire, envoyé à Naples dans cette circonstance, avait

Digitized by Google

soin également de le flatter, tant on était désireux de conquérir à l'Espagne l'appui d'un ministre qui passait à Madrid pour si hostile à l'harmonie entre les deux pays. D'ailleurs, ces prévenances s'expliquaient facilement, le crédit d'Acton étant hors de conteste. Comme, grâce à l'absence prolongée de la reine, il avait attiré à lui toute l'autorité, on tâchait de capter ses bonnes grâces quand on voulait obtenir quelque chose. Mais Marie-Caroline, qui n'était pas femme à rester dans l'ombre, n'allait pas s'accommoder d'une semblable situation, et, maintenant qu'elle était rentrée dans sa capitale, elle était bien décidée à ressaisir, par tous les moyens, son influence d'autrefois. Seulement, si elle ne devait cesser de dominer dans l'Etat, elle se heurterait à la résistance d'Acton, obstiné à n'admettre d'autre volonté que la sienne. Et ce ne serait pas un des moindres dépits de cette ambitieuse souveraine que d'être obligée par instant de disputer pied à pied le pouvoir à l'homme dont elle avait fait la fortune, et auquel elle avait jadis donné son cœur. Aussi pourquoi avoir laissé prendre dès l'origine à Acton un empire absolu ? Elle comprenait trop tard le danger qu'il y a de permettre à un favori d'être trop puissant. Ne sont-ce pas généralement les mauvais procédés plutôt que la reconnaissance qu'on a à attendre de lui ? Effectivement, Acton, qui aujourd'hui marié n'était plus arrêté par son affection pour Marie-Caroline, prétendait l'évincer de la direction de l'administration à laquelle elle l'avait appelé, et il ne redoutait pas d'engager une lutte à ce sujet, assuré qu'il était de ne pas succomber. Il se sentait trop nécessaire à son roi, trop utile au gouvernement dans les conjonctures présentes, pour croire qu'on le disgrâcierait. Tout présageant une rupture entre la France et le cabinet de Londres, le moment n'aurait-il pas été mal choisi pour remplacer aux affaires ce partisan convaincu de la Grande-Bretagne, sur lequel reposait la confiance royale. Non qu'on eût l'intention à Naples, si la guerre éclatait, de se jeter dans les bras de l'An-

Digitized by Google

gleterre, le système que l'on voulait suivre étant au contraire celui de l'abstention. Acton tout le premier, malgré ses préventions contre la France et ses sympathies britanniques, ne concevait pas une autre ligne de conduite. S'attaquer à Bonaparte, arrivé à un degré d'omnipotence inouïe, lorsque l'Europe continentale tenait à jouir des bienfaits de la paix, n'aurait-ce pas été une insigne folie que personne dans les sphères officielles ne songeait à commettre ? Mais la collaboration d'Acton, dans l'éventualité de la reprise des hostilités maritimes, était jugée d'autant plus précieuse à sa Cour, que cette dernière craignait d'avoir à subir de la part des Français des exigences incompatibles avec le principe d'une absolue neutralité. Or, si l'Angleterre avait l'idée de reprocher au royaume des Deux-Siciles de s'y soumettre, Acton ne manquerait pas d'expliquer l'impérieuse nécessité qui empêchait Ferdinand d'agir autrement. Ses sentiments bien connus étaient la meilleure garantie d'une politique favorable aux intérêts anglais, même si elle avait l'apparence de pencher trop du côté de Bonaparte.

Quoi qu'il en fût de l'avenir, il était difficile à la France et à l'Angleterre de vivre plus longtemps dans l'acuité de rapports où elles se trouvaient. Il était urgent de résoudre le grave conflit qui les divisait, sinon la brouille était fatale. L'île de Malte était entre elles l'objet du litige. Par le traité d'Amiens, l'Angleterre avait promis de l'évacuer et de la restituer aux chevaliers de Jérusalem ses anciens possesseurs. Mais la pensée d'abandonner cette position stratégique de premier ordre, qui la rendait maîtresse de la Méditerranée, était un crève-cœur effroyable : et plus approchait l'échéance, plus elle multipliait les prétextes afin de différer l'évacuation. Bonaparte la pressait-elle d'exécuter ses promesses, elle objectait l'article 10 du traité, lequel stipulait préalablement la nomination d'un grand maître. Cependant, quand ce grand maître, l'italien de Tommassi, eut été élu et qu'il se prépara à

Digitized by Google

quitter Messine, sa résidence, à l'effet de recevoir l'île en dépôt, elle continua de susciter des obstacles de tout genre. Et plus marchaient les événements, plus la nation britannique affirmait sans vergogne la résolution de ses gouvernants de conserver Malte. Alquier, bien placé pour voir se dérouler les phases de la crise, était frappé de l'unanimité avec laquelle les nombreux insulaires de passage à Naples se prononçaient dans l'occurrence. Le commissaire anglais travaillait lui-même les Maltais, il les excitait à manifester des vœux en faveur de la suprématie de l'arbitre des mers, et chaque manifestation dans ce sens était autant de raisons invoquées à Londres contre le retrait des troupes. Au fond, l'Angleterre n'eut jamais une minute l'intention de se conformer à ses engagements. Malte était, à ses yeux, un nouveau Gibraltar; or, lorsqu'on unit comme elle un esprit pratique admirable à un mépris ordinaire des conventions restrictives de l'expansion nationale, on ne se dessaisit pas d'un gage de cette valeur. Mais, si elle montra dans cette affaire une duplicité indéniable, il faut avouer que Bonaparte s'ingénia, en quelque sorte, à la pousser dans cette voie.

Le traité d'Amiens avait été conclu dans des conditions inespérées pour lui. Alors que la France gardait ses conquêtes, la Grande-Bretagne devait rétrocéder les siennes, n'acquérant pour prix de sa longue lutte que la Trinité et Ceylan. C'était peu et l'on est encore à se demander, après un siècle, pourquoi elle n'exigea pas davantage ou plutôt pourquoi elle ne s'opposa pas plus énergiquement aux prétentions de Bonaparte, qui voulait la contraindre à renoncer aux fruits de ses succès. En somme, ce pacte diplomatique lui était très défavorable : il consacrait la prépondérance continentale de la France sans la payer des nombreux subsides qu'elle avait mis à la disposition de l'Europe et des pertes qu'entraîne la guerre. Et, puisqu'elle avait été constamment victorieuse sur mer de même que la

Digitized by Google

France l'avait été sur terre, on ne s'explique guère cette différence de traitement. A l'une on accordait tout, à l'autre presque rien en comparaison de sa rivale. Aussi, par cela seul que Bonaparte retirait des avantages considérables, tout l'invitait à être modéré dans son triomphe, en n'éveillant pas par des ingérences ou des annexions hors de propos l'humeur ombrageuse de l'ennemie d'hier. Mais la modération était une qualité inconnue de son génie, et, comme s'il n'était pas satisfait de son lot, il s'immisçait par l'acte de médiation dans l'organisation intérieure de la Suisse et convertissait le Piémont et l'île d'Elbe en départements français : bref, il agissait ouvertement contre la lettre et l'esprit des traités en en prenant à son aise avec l'indépendance des nations. A son sens tout devait lui obéir; il en était tellement persuadé qu'il commit l'énorme maladresse de dicter la loi à l'Angleterre. Irrité des attaques des journaux que les émigrés royalistes publiaient à Londres, il réclama la suppression de leurs feuilles. C'était ignorer complètement les traditions du peuple anglais, son respect de la liberté, son droit d'asile séculaire et surtout la jalousie du self gouvernement qui ne tolérait aucune intrusion extérieure dans le jeu de la constitution. Cette fois Bonaparte n'était point en présence d'un état faible enclin à capituler; il avait affaire au pays le plus fier de l'Europe, au pays qui voulait être maître chez lui quand la plupart des cabinets se courbaient sous sa main de fer; c'est pourquoi il éprouva un refus formel dont souffrit cruellement son orgueil. Ainsi, au lieu de désarmer par une politique sage et prudente les rancunes du ministère britannique, ses fautes répétées qui ressemblaient à autant de provocations donnaient à celui-ci l'envie folle de recommencer les hostilités. Témoin d'un pareil abus de la victoire, témoin aussi des menées de Savary, Sébastiani et Decaen, officiers qui parcouraient l'Égypte, la Turquie et l'Inde dans l'intérêt des ambitions françaises, l'Angleterre estima

Digitized by Google

qu'elle aurait tort de se gêner avec la France qui se gênait si peu et elle annonça sa détermination d'occuper Malte pendant dix ans[1]. Le premier consul protesta. On sait la scène orageuse qu'il eut à cette occasion avec lord Whitworth, l'ambassadeur anglais : « J'aimerais mieux vous voir, lui disait-il, en possession des hauteurs de Montmartre que de cette île » et il lui exprima en termes acerbes son mécontentement. C'était son habitude, lorsqu'il se heurtait à la résistance d'un représentant étranger, de perdre son calme et d'oublier jusqu'aux règles de la courtoisie. Ainsi s'était-il comporté à Campo-Formio envers les plénipotentiaires impériaux, ainsi devait-il se comporter plus tard à Dresde avec Metternich. Il ne comprenait pas que l'impassibilité de ses interlocuteurs était une arme bien supérieure à sa colère, et il n'eut pas plus raison en 1803 du flegme imperturbable de lord Whitworth qu'il ne parvint à déconcerter un seul instant en 1813 le sang-froid du chancelier d'Autriche.

Devant l'imminence de la rupture, Bonaparte songea à se réserver partout des sûretés et, comme il n'admettait les droits des autres États qu'autant qu'ils ne contrariaient pas ses desseins, il se flattait d'obtenir, de la Cour de Naples, par l'appât des promesses, des mesures contre le commerce de l'Angleterre. S'il avait osé, il l'aurait priée de lui déclarer la guerre. Dès maintenant s'ébauchait dans son cerveau le plan du blocus continental. Sentant que sa marine ne pouvait lutter contre les flottes britanniques, il pensait déjà atteindre son adversaire par terre et essayait de lui fermer ses débouchés. Dans ce but il recommandait aux puissances, plus tard il leur ordonnera de ne plus trafiquer avec les Anglais. Talleyrand l'écrivait nettement à Alquier[2].

1. Thiers.

2. La France sera toujours plus disposée à user libéralement de ses avantages. Dans une guerre à venir, quelles pourraient être ses vues, sinon d'ajouter à la prospérité et d'assurer de plus en plus l'indépendance des Etats qui auraient fait cause commune avec elle ? Dans ces

Digitized by Google

En récompense de ce concours « Malte serait placée sous la domination immédiate » de Naples, en un mot, la suzeraineté de cette dernière, cessant d'être contestée, serait officiellement reconnue. Mais cette proposition, agréable en soi aux souverains siciliens, ne l'était plus lorsqu'on la subordonnait à des conditions susceptibles de leur créer des complications. Or, en interdisant l'importation des produits de l'industrie anglaise, ne s'exposaient-ils pas à se brouiller avec l'alliée d'autrefois, à s'attirer dans tous les cas des représailles sérieuses? Et n'était-ce pas une amère dérision de la part de Bonaparte d'affecter à leur endroit de la générosité, quand, en se prêtant à ses vues, ils étaient certains d'avoir leurs ports bloqués? De la sorte, la navigation étant suspendue, il serait très difficile au royaume de se ravitailler et la famine ne manquerait pas d'y sévir. De quelque côté qu'elle se tournât, la Cour des Deux-Siciles apercevait donc un horizon assombri. Aussi désirait-elle la paix, dont ses intérêts lui conseillaient le maintien, et, pour la conserver, elle qui s'était inspirée si longtemps des passions belliqueuses, était disposée à aliéner Lampédouse. Lampédouse était une île napolitaine située entre Malte et l'Afrique, dont le cabinet de Saint-James demandait la cession avec l'intention avouée de la fortifier. A ce prix seulement il consentirait à restituer Malte, dès que les fortifications de Lampédouse auraient été terminées. C'était le moyen terme auquel on s'était arrêté à Londres. Mais ce projet

vues, la Cour de Naples a plus d'un vœu à former. Elle peut désirer que Malte, dont le renouvellement des hostilités pourrait remettre le sort en discussion, fût placée sous sa domination immédiate. Le premier consul ne verrait aucun inconvénient politique à favoriser en ce point-là le vœu de S. M. Sicilienne et il aimerait ainsi à reconnaître les efforts qu'elle aurait faits pour mettre un frein à l'ambition d'un ennemi commun... Le premier consul *a le droit d'attendre qu'aucun accès ne sera donné à l'introduction des marchandises anglaises...* Il est d'une vérité évidente que l'Angleterre ne peut faire la guerre que par le secours du commerce étranger. Or, lui supprimer ce secours c'est la contraindre à renoncer à ses projets perturbateurs ». Archives, Aff. ét. Fonds Naples, 128

Digitized by Google

ne fut pas jugé plus acceptable par Bonaparte, aux yeux duquel l'installation de l'Angleterre à Lampédouse, devenue place forte, paraissait aussi grosse de dangers que son installation à Malte. Et puis Lampédouse eût-elle présenté moins de périls qu'il avait à s'inquiéter de la continuation de l'occupation anglaise à Malte. Qui pouvait lui garantir que l'Angleterre n'usait pas d'un subterfuge pour différer de plus en plus l'évacuation! Ne ferait-elle pas durer indéfiniment les travaux stratégiques de telle façon, qu'en espérant trouver une solution amiable, la France aurait multiplié les obstacles devant elle. Aussi Naples n'eut-elle pas à souscrire à une aliénation à laquelle elle se résignait sans détour avec la plus entière loyauté[1]. Mais la guerre qui éclata allait lui imposer un sacrifice bien plus lourd, source de froissements perpétuels, cause d'un malaise effroyable par suite duquel elle fut menacée à chaque moment de perdre son indépendance.

1. « J'ai appris les arrangements projetés sur la cession de l'île de Lampédouse et la contre-opposition des Anglais de garder Malte jusqu'à ce que la nouvelle possession fût bâtie et fortifiée... Le chevalier Acton m'a beaucoup parlé de Lampédouse, il n'hésitera pas à la céder et le roi se croira trop heureux, en contribuant à ce prix au maintien de la paix, d'échapper à tous les dangers dont le menace le premier coup de canon tiré entre la France et l'Angleterre. » — Dépêche d'Alquier à Talleyrand.

Digitized by Google

CHAPITRE VIII

LA CHUTE D'ACTON

Reprise des hostilités entre la France et l'Angleterre. — Exigences de Bonaparte à l'égard des puissances neutres. — Réoccupation de la province d'Otrante contrairement aux traités. — Protestations du roi et de la reine. — Arrivée de Gouvion Saint-Cyr dans le royaume. — Ses procédés arbitraires. — Indignation de Marie-Caroline. — Dissentiment entre Talleyrand et les autorités militaires sur le respect dû à la souveraineté napolitaine. — Passion de la reine pour M. Saint-Clair. — — Armements dans les Calabres. — Menaces de Bonaparte. — Hostilité d'Alquier contre Acton. — Il incline à s'appuyer sur la reine. — Sympathies de la Cour de Naples pour l'Angleterre et la Russie. — Nouvelles menaces de Bonaparte. — Impression causée par l'exécution du duc d'Enghien. — Craintes de Marie-Caroline. — Refus d'Alquier de traiter avec Acton. — Sa lettre au roi. — Nomination du chevalier de Micheroux au Département des Affaires étrangères. — Note de Talleyrand à Gallo. — Renvoi d'Acton. — Jugement sur ce personnage.

I

La querelle entre la France et l'Angleterre ne regardait qu'elles seules. Celle-ci eût-elle eu tous les torts et celle-là se fût-elle conformée aux traités que les pays qui y étaient étrangers étaient légitimement fondés à se tenir à l'écart. Mais Bonaparte ne l'entendait pas ainsi. Il inaugurait désormais un système à sa

Digitized by Google

façon, système de violence et d'aberration ; et, sous prétexte qu'il combattait les Anglais, il ne permettait pas à l'Europe de rester spectatrice désintéressée. Ce n'était pas encore le régime du blocus continental qu'il voulait imposer ; car, pour le faire, il lui fallait l'alliance d'une grande puissance, et cette alliance n'allait se cimenter qu'à Tilsitt. Toutefois, il s'opposait déjà, du moins quand il était le plus fort, à ce que les états fussent absolument neutres. Son esprit despotique envisageant la neutralité comme une quasi-hostilité à son endroit, on n'était assuré d'échapper à sa colère qu'à la condition de guerroyer dans son camp ou de mettre son territoire, ses trésors, un secours quelconque à sa disposition s'il l'estimait nécessaire à ses desseins. Vainement lui objectait-on le respect des conventions, l'obligation de ne pas violer sa parole, le désir de demeurer en paix avec chacun, les difficultés de tout genre, il était sourd aux arguments de la justice et de la raison, et, sous peine d'être frappés de déchéance ou d'avoir à subir l'invasion de ses armées, les différents monarques devaient bon gré mal gré se soumettre. Qu'on examine sa politique à partir de l'année 1803, époque où commence son duel terrible avec l'Angleterre, elle n'est qu'une série d'atteintes, sous une forme ou sous une autre, à l'indépendance des nations européennes qu'en dépit de leurs répugnances il a la prétention exorbitante de vouloir forcer à participer à la lutte maritime. Jusqu'en 1807, lorsqu'il ne peut obtenir d'elles leur alliance positive, il en réclame un appui indirect ; puis, à dater de ce moment, il ne leur laisse d'autre alternative que d'être en guerre avec son adversaire ou en guerre avec lui.

C'est en vertu de ces conceptions césariennes qu'aussitôt sa rupture consommée avec la couronne britannique, il songea à reprendre ses anciennes positions du royaume de Naples. A la nouvelle d'une pareille exigence, la Cour fut atterrée, elle protesta de suite, et, si jamais protestation fut justifiée, ce fut assurément

Digitized by Google

celle-là. L'installation de ses troupes dans les ports du sud de la Péninsule italienne était sans contredit très avantageuse à Bonaparte; mais, comme elle était en contradiction avec le traité de Florence le seul applicable dans l'espèce puisqu'il était le seul consenti par Naples relativement à ses engagements, on ne voit pas quel motif il pouvait invoquer dans l'occurrence sinon son bon plaisir. Il eût été préférable de le déclarer ouvertement plutôt que de chercher à couvrir d'une apparence légale une violation flagrante de ses promesses. Naples n'était-elle pas en paix avec la France? Cette paix n'avait-elle pas été conclue en 1801 à la condition de supporter dans la province d'Otrante, pendant un temps qui ne dépasserait pas un an, l'établissement d'une garnison française? La clause n'avait-elle pas été loyalement exécutée? Donc Naples était maintenant libérée sur ce point de ses devoirs envers la France. Comment la casuistique officielle aurait-elle prévalu contre ces vérités aussi simples qu'évidentes? Le traité était catégorique. S'il disait que Ferdinand « avait voulu s'associer d'intentions et de vues aux principes qui venaient de former une réunion de puissances pour mettre fin aux usurpations de l'Angleterre », il ne disait nullement que cette association d'intérêts et de vues autorisait indéfiniment la prolongation de l'occupation: loin de là, il en limitait strictement la durée[1]. Or il est constant en matières juridiques, et un contrat international rentre dans cette catégorie, qu'aucune charge, qu'aucune contrainte ne saurait s'étendre par voie d'interprétation. Prétendre le contraire, c'est s'inscrire en faux contre les préceptes élémentaires du droit public et privé. Et ici la chose était si claire qu'il n'y avait pas sujet à controverse. A moins de nier le sens des mots, il était impossible de soutenir qu'une

1. Il est convenu que les troupes susmentionnées ne pourront séjourner dans l'état de Naples au delà d'une année à dater du jour de l'échange des ratifications du présent arrêté (art. I de la partie secrète du traité de Florence).

Digitized by Google

occupation fixée à douze mois pouvait toujours être recommencée.

Mais c'était mal connaître Bonaparte que de le supposer arrêté par ses propres serments et, feignant d'ignorer le traité de Florence sur lequel pour leur défense s'appuyaient les souverains siciliens, il répondait par l'argumentation suivante basée entièrement sur le déplacement de la question. La France s'est engagée à Amiens vis-à-vis de l'Angleterre à évacuer les ports napolitains ; mais le pacte diplomatique étant devenu caduc, par le refus du ministère britannique de restituer Malte, cesse d'être naturellement obligatoire pour nous, et alors nous nous ressaisirons des avantages dont nous avons besoin afin d'assurer nos communications avec le Levant. Il n'était pas contestable que, si l'Angleterre violait la convention d'Amiens, la France n'était plus tenue de l'observer. Seulement ce n'était pas cette convention, mais bien celle de Florence qui avait stipulé avec Ferdinand l'évacuation de son territoire à la date précitée en dépit de toute continuation des hostilités. Et, comme au cas où la paix maritime n'aurait pas abouti en 1802 les Français n'auraient pas moins dû sortir des Deux-Siciles, *a fortiori*, leur était-il interdit de réoccuper leurs positions une fois la trêve rompue. Toutefois Bonaparte semblait triompher des articles d'un autre traité négocié avec la Russie au mois d'octobre 1801. Mais ce traité condamnait plutôt qu'il ne justifiait ses exigences. Ne portait-il pas que les effectifs français se retireraient dès que le sort de l'Égypte aurait été décidé ? et ce sort avait été réglé par la pacification générale. On ne pouvait même retourner l'acte contre Naples sous prétexte que la reprise des opérations militaires rouvrait le problème égyptien ; car, quand la Russie avait signé, il s'était agi de dénouer la situation pendante, non toutes les situations futures qui résulteraient d'événements quelconques. S'il en avait été autrement, l'arrangement russe, au lieu d'être d'après les inten

Digitized by Google

tions du czar, la consécration du traité de Florence, en eût été la négation. Les stipulations[1] concernant les Deux-Siciles garantissaient éventuellement leur neutralité et étaient rédigées en leur faveur de sorte que, si les préliminaires de paix conclus avec l'Angleterre le 1er octobre étaient suivis immédiatement d'un traité formel, l'évacuation du royaume de Naples se produirait sur l'heure. Par là la Russie voulait s'opposer à ce que Bonaparte, dont elle se défiait, arguât pharisaïquement du texte de Florence pour maintenir ses garnisons pendant une année, même si on obtenait auparavant le désarmement définitif. Si elle n'avait pas réussi à sauver jadis l'intégrité des états napolitains, elle était désireuse d'alléger les sacrifices qui leur incombaient. Aussi la dialectique du premier consul n'était qu'un distinguo hypocrite. Escobar ne l'eût pas désavouée, et il était malséant de se servir contre Ferdinand soit du traité d'Amiens dont il n'était pas garant, soit de celui avec la Russie qui interprété, à la façon française, lui forgeait de lourdes chaînes. En somme l'unique convention qui obligeait les souverains siciliens était la convention de Florence, et c'était la seule qu'on taisait avec une mauvaise foi peu commune, parce qu'elle était la meilleure preuve de leur bon droit et de la fausseté des allégations de Bonaparte.

Pourquoi Naples, qui entretenait des relations pacifiques avec la France, aurait-elle été soumise arbitrairement à des engagements nouveaux à cause d'une guerre à laquelle elle était étrangère? Tant qu'elle avait bataillé aux côtés de l'Angleterre, tant que sa politique avait été liée à la sienne, nous étions certai-

1. Art. IV. Les troupes françaises qui occupent les pays de Bari et d'Otrante n'y demeureront que jusqu'à ce que le sort de l'Égypte soit décidé.

Art. V. Il est convenu que le royaume de Naples sera considéré comme puissance neutre et jouira de tous les bénéfices de la neutralité après que le sort de l'Égypte sera décidé.

Digitized by Google

nement fondés, lorsqu'elle demanda la paix, à la contraindre de séparer ses intérêts de ceux du Cabinet de Londres comme de nous établir momentanément chez elle à titre de garantie ou de nécessité stratégique. Mais aujourd'hui les circonstances étaient différentes. Naples avait déposé les armes; depuis deux ans elle s'était réconciliée avec la république, et, quoi qu'on pût penser des sentiments anglophiles de Marie-Caroline et d'Acton, on n'avait pas à l'accuser d'un manquement à ses promesses. Ferdinand même s'était personnellement appliqué à se montrer agréable à Bonaparte. Il avait envoyé à Paris un de ses chambellans M. de la Vega à l'effet de lui remettre un riche présent; il avait permis encore que le célèbre compositeur Paisiello répondit à l'invitation du consul qui s'efforçait de l'attirer dans sa capitale, et cela quand il était peu payé de retour, quand le gouvernement français faisait mille difficultés pour restituer les planches gravées de la collection d'Herculanum si utiles à ses musées et que finalement on échangea contre la Pallas de Velletri, une superbe antique. Alquier était donc mal venu à se plaindre systématiquement des procédés de la Cour des Deux-Siciles et à attribuer à ses démarches des idées malveillantes. Ainsi le rappel du prince de la Pantellaria, commandant des troupes napolitaines de Malte, lui paraissait une condescendance coupable à l'égard de l'Angleterre qui aurait soi-disant pris ombrage de la fermeté de cet officier. D'ailleurs Alquier était en train de donner à la France des conseils bien dangereux. C'était lui qui avait prêché la réoccupation du royaume; si on l'avait écouté, il aurait fallu placer une garnison à Naples même afin d'empêcher les Anglais de se livrer à la contrebande. Que pouvait-on espérer de la modération de Bonaparte, lorsqu'une semblable recommandation contraire au droit des gens émanait de son propre ambassadeur? Quelle confiance également accorder à sa parole quand, dans le moment où il reprochait à la Grande-Bretagne à la face de l'Europe de ne

Digitized by Google

pas observer les conventions, il déchirait déloyalement celle qu'il avait contractée en 1801 avec la monarchie sicilienne ? N'allait-il pas jusqu'à vouloir lui imposer, à l'exemple du passé, l'entretien complet des 12.000 hommes qu'il se préparait contre toute équité à transporter sur son territoire ? En réalité on traitait Ferdinand en ennemi, comme s'il combattait toujours la France, comme si le pacte diplomatique qu'il avait signé était lettre morte puisque sa teneur était la condamnation des prétentions injustifiables de Bonaparte. « Sous quel rapport, déclarait Gallo à Talleyrand, peut-» on exiger que le roi de Naples solde les troupes ? La » France est-elle en guerre avec sa Majesté ? Le roi s'y » est engagé une fois en vertu d'un traité, mais *pour* » *un temps déterminé*[1]. » Et Ferdinand eût-il été disposé à souscrire à de tels desiderata qu'il se fût heurté au déficit du trésor. Les finances, qui n'étaient guère prospères, traversaient une crise inquiétante. Depuis plus de six mois, faute de ressources suffisantes, ni l'armée, ni la marine, ni la maison royale, ni d'autres administrations n'avaient reçu leurs émoluments et, comme si tous les maux à la fois devaient fondre sur la nation, la disette avait sévi, d'où obligation d'importer les blés du dehors et de les acquitter en espèces, ce qui avait occasionné la sortie de 16 millions de francs. Devant l'inutilité des réclamations formulées par le canal d'Alquier ou de Gallo, les souverains ne virent d'autre parti que d'exposer eux-mêmes à Bonaparte les conditions pénibles dans lesquelles se débattait leur patrie. Ils lui écrivirent tous les deux en abandonnant leur sort à sa justice. Du moins cette intervention directe fut-elle couronnée d'un demi-succès et, s'ils ne parvinrent pas à conjurer l'occupation dont ils étaient menacés, ils furent exemptés d'avoir à rémunérer et à habiller les bataillons français. Les vivres furent aussi en principe à la charge de la France ; toutefois ils

1. Archives, Aff. ét. Fonds Naples, 128.

Digitized by Google

devaient être fournis par le gouvernement local qui serait désintéressé de ses débours. Mais ce fut une promesse illusoire, et, malgré ses observations, Naples ne fut jamais remboursée d'un centime.

Ce n'était pas tout d'avoir cherché, sans avoir réussi, à s'opposer à l'entrée des Français, il était urgent, maintenant que la chose allait être un fait accompli, de s'en expliquer auprès de l'Angleterre ; car l'Angleterre était autorisée à trouver qu'il y avait là une violation de la neutralité, d'autant que Bonaparte prétendait interdire aux vaisseaux anglais l'accès des ports siciliens. Il y avait précisément à Naples un ministre britannique, sir Elliot, qui parlait haut, insistait sur la nécessité de conserver la balance égale entre les belligérants et demandait fort justement l'exclusion des navires français si on excluait ceux de son pays. De suite, il est vrai, Ferdinand avait transmis au cabinet de Saint-James sa déclaration de neutralité. Comment cependant la concilier avec des actes qui semblaient un peu en être la contradiction ? La situation ne laissait donc pas d'être délicate, et c'est pourquoi il fut d'un grand avantage au royaume d'avoir toujours eu avec l'Angleterre des relations amicales et surtout d'être gouverné par Acton qui seul était en mesure d'adresser à Londres des explications satisfaisantes, tirées de l'impossibilité de résister à Bonaparte sans s'attirer immédiatement la guerre. De la part de toute autre Cour, une attitude de ce genre eût revêtu un caractère suspect. Mais l'Angleterre, de même qu'en 1801, eut la sagesse de s'incliner devant les raisons qui avaient dicté la soumission de Ferdinand aux injonctions du premier consul et, si elle bloqua les ports d'Allemagne et d'Italie occupés par les armées françaises, elle se garda d'ordonner le blocus de ceux des Deux-Siciles. Mieux valait pour elle demeurer en bonne intelligence avec le roi de Naples que de se brouiller avec lui. La France par contre aurait voulu qu'il en fût autrement, et l'influence d'Acton auprès du Cabinet anglais, dont il savait faire bénéficier

Digitized by Google

sa patrie d'adoption, ne cessait de l'importuner. Depuis longtemps Alquier souffrait de son maintien au pouvoir. Dès que les hostilités avaient paru imminentes, il s'était empressé de renouveler son vœu de le voir écarté du gouvernement. Frappé de cette insistance, Bonaparte crut enfin l'occasion venue de manifester personnellement là-dessus son opinion et, dans sa réponse aux lettres de Ferdinand et de Marie-Caroline, il leur déclara catégoriquement combien les sentiments d'Acton éveillaient sa défiance[1]. Cette invitation significative de renvoyer le ministre dirigeant ne produisit pas l'effet désiré. Acton, loin d'être disgracié, resta aux affaires et continua de jouir de son ascendant habituel; ce ne fut pas même la nomination à la direction des finances de son rival, le chevalier de Médici, qui put un instant ébranler son crédit.

Le marquis de Gallo avait énergiquement protesté contre la reprise des positions de la province d'Otrante; il avait démontré ce qu'elle avait de contraire aux traités, d'attentatoire à l'indépendance et à la neutralité de Naples, il avait dit les dangers qui en résulteraient si un conflit éclatait avec l'Angleterre. Au fond il était très irrité contre Alquier aux suggestions duquel il attribuait non à tort cette décision et il se flattait d'amener Bonaparte à résipiscence en lui prouvant la sincérité de l'esprit pacifique de son maître. De son côté la Russie intervenait. Elle chargeait M. de Markoff, son re-

1. Napoléon à Marie-Caroline, 23 juillet 1803.

« Mais je veux répondre par une confiance sans réserve à celle de V. M. Comment veut-elle que je considère le royaume de Naples dans ses rapports géographiques et politiques, lorsque je vois à la tête de toutes les administrations un homme étranger à son pays et qui a centralisé en Angleterre ses richesses et toutes ses affections? Cependant le royaume de Naples se gouverne moins par la volonté et les principes du souverain que par ceux de son premier ministre, j'ai donc été décidé par une sage prévoyance à considérer Naples comme un pays gouverné par un ministre anglais. Il me répugne beaucoup de me mêler des affaires intérieures des autres états; ce n'est que pour être sincère envers V. M. que je lui donne la véritable raison qui justifie toutes les mesures prises envers Naples et dont elle pourrait avoir à se plaindre. »

Digitized by Google

présentant à Paris, de remettre une note où elle rappelait la France au respect de sa parole. Mais ces démarches furent en pure perte. Bonaparte ne connaissait que la force et, comme il constatait qu'on ne songeait pas à y recourir, il prescrivit au général Gouvion Saint-Cyr de prendre le commandement de la division destinée à tenir derechef garnison dans le royaume. L'espoir de la Cour de désarmer tôt ou tard les exigences de Bonaparte était si persistant que, malgré la douleur causée par cette réoccupation, elle accueillit Gouvion Saint-Cyr avec la meilleure grâce. On offrit en son honneur un dîner à Portici et il n'y eut pas d'attentions dont il ne fut comblé. Seulement Gouvion-Saint-Cyr ne répondit guère à ces prévenances. A peine avait-il établi son quartier général à Tarente qu'il avait déjà eu le talent de mécontenter tout le monde.

Il ne faut pas oublier que la convention de Florence avait stipulé formellement la reconnaissance du fonctionnement régulier de la juridiction napolitaine dans les endroits où résideraient les Français. Le général Soult, pendant les douze mois de son séjour, s'était scrupuleusement conformé à cette loi ; jamais il ne s'était immiscé dans l'administration intérieure, jamais il n'avait cherché à en contrarier le jeu. Quand il avait eu à se plaindre d'agissements hostiles des populations, au lieu de les punir lui-même, il avait prié les autorités compétentes de les réprimer. Mais Gouvion Saint-Cyr et ses auxiliaires se conduisirent différemment. Telle était leur habitude de n'admettre à l'étranger aucune résistance à leurs prétentions qu'ils s'imaginèrent pouvoir traiter les districts occupés en pays conquis. A la vérité ils étaient bien un pays conquis. N'était-ce pas en vertu de la force triomphante, en violation des serments échangés, que la France s'y était installée ? et, puisqu'on n'avait pas craint de commettre une première atteinte au droit des gens en les envahissant, on ne craignait pas d'en commettre une seconde en se jouant des prérogatives du gouvernement légal.

Digitized by Google

Sans souci de ce qui était dû à l'autonomie de l'état, Gouvion Saint-Cyr se croyait tout permis. Il enfreignait les règlements de douane et de santé, hébergeait ses soldats partout où il le jugeait à propos, même dans les hôpitaux, même dans les couvents qui, par décrets royaux, étaient exempts de l'obligation de loger des troupes, sans préjudice de nombreux abus qu'il favorisait ou tolérait. Par exemple il laissait les corps italiens, dont se composait son armée, enrôler des Napolitains dans leurs rangs, il ne sévisssait pas contre ceux de leurs officiers qui se signalaient par leurs vexations à l'égard des habitants et leur intempérance de langage vis-à-vis de la couronne. Joignez à cela des inconvénients non moins fâcheux, comme l'entrée sans passeport dans le royaume de gens qui s'étaient glissés derrière ses hommes, inconvénients assurément dont il n'était pas responsable, mais auxquels Ferdinand était fondé à exiger qu'on remédiât. Rien d'étonnant dans ces circonstances si les indigènes directement lésés détestaient les Français, auteurs de ces tracas et de ces molestations.

Mais, en dépit de l'intensité de leur haine, il n'y avait personne à les maudire autant que Marie-Caroline. Celle-ci considérait leur présence comme une humiliation, un réel danger, et elle se répandait en imprécations violentes sur le compte de Bonaparte qui lui imposait ce sacrifice [1]. Il était dur, il faut l'avouer pour sa dignité de reine, d'être témoin du sans-gêne avec lequel le premier consul, dédaigneux de ses protestations, disposait arbitrairement de son territoire. Cependant elle était peut-être indignée davantage de sa duplicité. Car n'en était-ce pas une manifeste que de méconnaître un pacte solennel qui, quelles que fussent les éventualités, limitait à une année l'établissement des garnisons françaises ? Comment désormais pourrait-elle ajouter foi

1. « Je ne nie pas que je maudis celui qui nous contrarie et nous » persécute injustement et nous ravale, nous souverains, au rang de ses » préfets, et que je le tiens pour plus dangereux que Robespierre. » Passage d'une lettre de Marie-Caroline à l'empereur François, cité par Helfert.

Digitized by Google

à ses allégations, à ses déclarations amicales ? N'aurait-elle pas lieu de les rapprocher de sa conduite qui en était la contradiction flagrante ? Aussi pensait-elle que Bonaparte verrait bientôt dans son trône une proie de nature à tenter son ambition et elle appréhendait, suivant son expression originale, d'être *avalée* par lui [1]. Cette occupation injuste se justifiait d'autant moins que, depuis la paix de Florence, la Cour des Deux-Siciles ne s'était livrée à aucune hostilité contre la France ; et, si ses sympathies anglaises permettaient de supposer chez elle quelque malveillance, il était toujours temps d'attendre la perpétration d'un acte coupable avant d'en arriver à cette extrémité. La situation était simple. Ou dans la guerre actuelle Naples, conformément à ses vœux, resterait neutre, et, tant qu'elle ne se départirait pas de la correction de son attitude, Bonaparte avait à respecter son indépendance ; ou, sous couvert de neutralité elle servirait les intérêts britanniques, et dans ce cas seulement, après l'avoir rappelée vainement à l'observation de ses engagements, il serait autorisé à exercer des représailles contre elle. Par malheur Bonaparte n'écoutait que ses caprices. Quand il avait décidé une chose, peu lui importait le droit des nations ; au risque de froisser le patriotisme général, il agissait despotiquement. Dans l'occurrence les ports napolitains convenant à l'exécution de ses plans, il y plaçait sans plus de façon ses effectifs ; il se figurait même avoir témoigné une grande magnanimité à Ferdinand en ne mettant pas à sa charge leur entretien. Encore n'était-ce pas par générosité qu'il s'était désisté de ses demandes ; seule l'impossibilité matérielle, où se trouvait le trésor de subvenir à de lourdes dépenses, l'avait déterminé à renoncer à ses prétentions primitives.

Après cela, pourquoi être surpris des mauvaises dispositions de Marie-Caroline à son égard ? Ce qui déconcerte, en effet, le jugement, c'est l'étonnement de

1. Archives Aff. ét. Fonds Naples 129.

Digitized by Google

Bonaparte devant le mécontentement que provoquait partout sa politique conquérante. Il violait les traités dans leur esprit et dans leur lettre, renversait les dynasties les plus anciennes, foulait aux pieds les traditions des peuples, et il voulait de plus que les victimes de son omnipotence acceptassent avec sérénité leur triste sort. S'il désirait s'acquérir les bonnes grâces de Marie-Caroline et d'Acton, il ne devait pas commencer par envahir le royaume des Deux-Siciles sous prétexte de ses nécessités. Les violences ne sachant triompher des sentiments, mieux valait rassurer ceux dont il se flattait de gagner l'appui moral que de les humilier cruellement. Et puis quelle utilité retira-t-il de son occupation ? Pour quelques facilités militaires octroyées, il s'aliéna irrévocablement la Cour de Naples, et causa parmi les populations un trouble, une excitation profondément regrettables. Ainsi la tentative de dominer dans cette monarchie, que d'autre part il avait poursuivie, échoua totalement. Au lieu d'avoir des sécurités de ce côté, il fut sans cesse sur le qui-vive, soit qu'il crût découvrir dans le moindre mouvement la préparation à un soulèvement, soit qu'il redoutât à chaque instant les vengeances de la reine. Comme nous venons de le dire, les conséquences fatales de l'installation des Français n'avaient pas tardé à se faire sentir. L'ennui de les subir, aggravé par les procédés arbitraires de Gouvion Saint-Cyr et l'arrogance de ses soldats, avait poussé à son comble l'irritation publique, et les plaintes arrivaient interminables à Ferdinand qui, impuissant lui-même à obtenir justice, s'empressait de protester à Paris par voie diplomatique. Faible ressource à la vérité. Car, si Talleyrand très soucieux, pour adoucir de durs sacrifices, de défendre l'intégrité de la juriction locale, tâchait de s'interposer, il se heurtait continuellement à la mauvaise volonté de l'administration de la guerre. A ses réclamations, basées sur le droit des gens, celle-ci lui opposait les ordres de Bonaparte ou les besoins de l'armée jugés incompa-

Digitized by Google

tibles avec les ménagements dus aux autorités napolitaines. Et, tandis que Talleyrand gémissait d'agissements susceptibles de créer la zizanie entre les deux pays, Gouvion Saint-Cyr, fort de la confiance de ses chefs, estimait qu'aucun moyen de favoriser ses troupes n'était à négliger, si contraire qu'il fût aux conventions et à l'équité.

Au milieu de ces graves conjonctures Marie-Caroline éprouvait une passion amoureuse à laquelle, malgré son âge, elle s'abandonnait avec transport. Ce n'est point d'Acton dont nous voulons parler, il y avait beau temps que la souveraine lui avait repris son cœur ; et d'ailleurs, Acton absorbé par ses devoirs de mari et de père avait reporté sur sa jeune épouse et un enfant au berceau la tendresse qu'il avait eue autrefois pour sa royale maîtresse. Non, la reine était toute à une liaison avec un gentilhomme français, le marquis de Saint-Clair émigré à Naples depuis le début de la Révolution. Mais cette liaison ne sortait pas du domaine des affections réciproques, Marie-Caroline ne songeant nullement à transformer son amant en instrument politique. Elle cherchait uniquement à se consoler de ses nombreux déboires. Son âme au fond était remplie de mélancolie, tellement les événements avaient été à l'encontre de ses désirs. Elle qui avait caressé si souvent l'idée de jouer un grand rôle en Europe était en train de se morfondre sur un trône de plus en plus effacé, sans espoir de réussir jamais. Elle avait aspiré à la gloire et, comme elle le confessait à Alquier, elle n'était parvenue « qu'à se piquer le bout des doigts ». Quel tourment insupportable pour cette femme altière que d'assister au succès toujours grandissant de Bonaparte, dont les exigences mortifiaient tant son orgueil ! Alors elle demandait à l'amour l'oubli des tristesses présentes, sans perdre cependant de vue les affaires de l'État. Précisément les injonctions comminatoires que Gallo recevait en ce moment de Talleyrand l'auraient ramenée, à défaut de toute autre circonstance, à la réalité des choses, en lui montrant combien sa couronne de reine était instable sur sa tête.

Digitized by Google

II

Quel que fût le mécontentement suscité dans la province d'Otrante par l'attitude de Gouvion Saint-Cyr, les populations si vindicatives de cette région de l'Italie s'étaient abstenues de se livrer sur ses troupes à des actes répréhensibles qui auraient été sévèrement réprimés ; elles se bornaient seulement à exprimer leurs doléances plus ou moins bruyamment. Cela suffisait toutefois pour que Gouvion Saint-Cyr, témoin de l'hostilité dont il était l'objet, se tînt sur ses gardes et observât attentivement l'esprit des habitants au milieu desquels il vivait. Jusqu'à l'automne de 1803, aucun mouvement belliqueux ne s'était produit autour de lui, quand il apprit qu'on procédait activement en Calabre à l'armement des indigènes. A cette nouvelle, il devint perplexe et ne douta pas qu'on se préparait à le combattre. Sous l'influence de ses pensées ombrageuses, il soupçonnait même dans cette mesure la main perfide de l'Angleterre, affirmant qu'elle répandait partout son or, dénonçant particulièrement la connivence de Nelson[1].

1. « Il paraît que le roi de Naples cède aux insinuations perfides de » l'Angleterre ; il fait armer les habitants des deux Calabres, et vous » pouvez être assuré que ces armements sont destinés contre nous... Les » Anglais répandent de l'argent dans ces contrées pour organiser une » levée contre les Français. On assure que les corps qui s'organisent en » Calabre sont à leur solde. On assure aussi que l'amiral Nelson leur » promet des secours. » (Dépêche de Gouvion Saint-Cyr au ministre de la guerre, octobre 1803).

Digitized by Google

Ces faits furent vite connus de Bonaparte, qui en conçut également les plus vives inquiétudes. La Calabre, le théâtre de cette agitation, n'était-elle pas la contrée d'où était parti, quatre années auparavant, le signal de la guerre de délivrance, sous les coups de laquelle s'était effondrée la république parthénopéenne ? Et de suite, à l'évocation de ce souvenir, il craignait que la Cour des Deux-Siciles n'organisât une seconde levée d'hommes dans l'intention arrêtée de chasser du royaume la division qui l'occupait. Il n'était pas loin de redouter une attaque soudaine, imaginée par quelque cardinal Ruffo. La personne de ce haut dignitaire ecclésiastique, qui avait tant contribué à la restauration de Ferdinand, avait le don de l'exaspérer. Aussi, soucieux de conjurer un danger qu'il croyait imminent, recourut-il à un parti énergique. Sur ses ordres, Talleyrand fit savoir à Gallo, par une note aigre-douce, combien aux Tuileries on était irrité de la mobilisation des paysans calabrais. La rapprochant de celle de 1799, citant le nom détesté de Ruffo, il déclarait que les milices improvisées mettaient en péril l'existence de l'armée française, et que, si elles n'étaient pas désarmées immédiatement, un corps de réserve franchirait sur l'heure la frontière, afin de secourir Gouvion Saint-Cyr.

Gallo fut surpris de cette sommation dont il ne comprenait pas la raison, les préparatifs en question ne visant pas les Français, et étant prescrits par la nécessité impérieuse de défendre les côtes méridionales contre les incursions des Barbaresques. Les Barbaresques, on ne l'ignore pas, étaient le fléau de la Méditerranée. De tout temps, Naples avait eu à en souffrir, et, maintenant que sa marine était très affaiblie, elle était exposée plus que jamais à leurs déprédations incessantes. Elle venait justement de subir à Lisicata en Sicile un assaut sérieux. Trois de leurs vaisseaux y avaient débarqué des équipages prêts à commettre les pires violences, et c'était grâce au courage des citadins qu'après un combat sanglant, ces pirates redoutables avaient été

Digitized by Google

rejetés à la mer. Quoi qu'il en soit, cette échauffourée avait été un avertissement, qui avait décidé les gouvernants à ordonner l'armement des habitants. Encore, afin d'ôter tout prétexte aux réclamations ou aux suspicions mal fondées de la France, seule la population côtière avait-elle été autorisée à prendre les armes, lorsque les signaux maritimes annonceraient l'approche des pillards. La chose était si vraie, et cachait tellement peu de prétendus desseins malveillants, que le rapport d'Acton, qui transmettait ces explications à Gallo, fut communiqué en *original* à Talleyrand. Vainement aurait-on objecté qu'il avait été rédigé pour les besoins de la cause, puisqu'il avait été écrit avant les représentations officielles. En eût-il été autrement, et la conduite de la Cour eût-elle été réellement coupable, qu'Alquier, d'habitude si soupçonneux, n'aurait pas manqué de protester. Or, il n'avait rien dit, ce dont l'avait blâmé son gouvernement. Néanmoins, en dépit de ce blâme, force lui fut bien de constater la véracité des allégations d'Acton. Quant à Gallo, il ne lui avait pas été possible de convaincre Talleyrand, et, quelles que fussent sa sincérité et les preuves fournies à l'appui, il dut être l'interprète auprès de son roi des exigences de Bonaparte. Il fallait donc se hâter, la communication de Talleyrand ayant eu lieu le 30 octobre, et le désarmement des Calabrais étant demandé avant le 20 novembre. Malgré ce que cet ultimatum avait de désagréable pour les souverains siciliens, ils n'hésitèrent pas à s'y soumettre, sachant pertinemment que, s'ils avaient la velléité de résister, le corps de réserve dont on les menaçait envahirait leur royaume.

Cet incident était la démonstration de l'antipathie invincible qui régnait contre Acton dans les sphères ministérielles de Paris. On ne pouvait y oublier qu'il détestait la France, et que son amitié semblait irrévocablement acquise à l'Angleterre, l'ennemie mortelle, la rivale abhorrée. C'est pourquoi on se défiait des actes de Ferdinand, dictés par un semblable conseiller, et on

Digitized by Google

leur attribuait volontiers des mobiles équivoques. Talleyrand ne se gênait pas de l'avouer à Alquier. « Le » premier consul, tels étaient ses termes, a vu dans » cette apologie des protestations et des assurances qui sans » doute lui inspireraient toute confiance, si la gravité des » événements et des circonstances dans l'époque actuelle » et dans celle qui a précédé la dernière guerre entre la » France et l'Etat de Naples ne ramenait sans cesse à l'es« prit des soupçons que le *caractère connu du chef du mi*» *nistère napolitain n'est que trop propre à justi*» *fier*[1]. » Alquier, au demeurant, s'appliquait à entretenir son pays dans ce sentiment. Il répétait, dans la plupart de ses dépêches, qu'Acton avait l'âme anglaise, qu'il était entièrement dévoué à la Grande-Bretagne, sa véritable patrie; bref, qu'aucun changement de système n'était à espérer s'il conservait le pouvoir. Sous cette impression persistante, il en arrivait à chercher un utile contrepoids dans l'autorité de la reine. Depuis qu'il était honoré de ses confidences, sa mauvaise humeur à son endroit était insensiblement tombée et avait cédé la place à un commencement de bienveillance pour elle. Cette souveraine, qui lui parlait de tout, aussi bien de ses affaires de famille les plus intimes que des conceptions politiques les plus savantes, lui apparaissait comme une femme étrange dont il s'efforçait de pénétrer le for intérieur. Se serait-on mépris sur son compte, penchait-il à penser, poursuivait-elle d'une haine si implacable la France républicaine; et lui, Alquier, en l'approchant de près, ne parviendrait-il pas à saisir à travers ses bizarreries la vraie Marie-Caroline, à la montrer sous un jour exact un peu différent de l'opinion courante? Or l'idée qu'il s'en faisait, était celle d'une princesse n'aimant guère à la vérité les Français, mais dont les sympathies anglaises, ne découlant d'aucune affection naturelle, s'évanouiraient si Bonaparte savait calmer ses craintes. Il y avait certes une contradiction manifeste

1. Archives Aff. ét. Fonds Naples, 129.

Digitized by Google

entre ce langage et l'invitation antérieure, émanée du même Alquier, à occuper les positions du sud de la Péninsule et à établir garnison à Naples, moyen brutal, destiné plutôt à alarmer qu'à tranquilliser. La seule manière de rassurer la Cour des Deux-Siciles était d'évacuer le royaume. Les bonnes paroles, au contraire, ne signifieraient rien, elles seraient sans portée et de pure ironie, surtout quand il n'était pas de tracasseries qu'elle n'eût à souffrir de notre part. Ainsi on lui avait contesté le droit de se protéger contre les Barbaresques. A peine avait-elle procédé dans ce but à l'armement des Calabrais, qu'étaient parties à son adresse les protestations et les menaces. Mais, s'il s'agissait d'obtenir le redressement de ses griefs, Bonaparte mettait une lenteur désespérante à lui accorder satisfaction. Nous connaissons la série d'infractions qu'elle reprochait à Gouvion Saint-Cyr d'avoir commises. Ce général ne s'en était pas tenu là, et il avait jugé tout simple d'armer des bâtiments en course dans les eaux napolitaines. Cette fois, il n'y avait pas seulement une atteinte à la juridiction royale, il y avait encore une grave violation de la neutralité, qui pouvait entraîner de fâcheuses conséquences. Ces corsaires, en effet, devaient attaquer les vaisseaux anglais. Or, les ports, où Gouvion Saint-Cyr exerçait son commandement, transformés de la sorte en lieux d'opérations militaires contre la flotte britannique, couraient risque d'être bloqués en représailles par celle-ci.

Malgré la guerre maritime dans laquelle les dirigeants de Naples étaient obligés de favoriser l'action de la France, leurs vœux allaient ardents et sincères à l'Angleterre, qui ne l'ignorait pas. Acton particulièrement jouissait de la confiance personnelle de Nelson. Il était en correspondance suivie avec lui et apprenait par ses lettres quelle haute protection Dumouriez avait trouvée dans l'illustre amiral, grâce auquel il avait été autorisé à habiter la Grande-Bretagne. Ces deux hommes, dont la carrière était si différente, puisque l'un

Digitized by Google

avait tant contribué à la grandeur de sa patrie et que l'autre avait, par dépit, cherché à l'abaisser, ces deux hommes s'étaient rencontrés à Hambourg, à l'époque où Nelson, accompagné de lady Hamilton, était revenu récevoir à Londres le tribut d'éloges qui était dû au vainqueur d'Aboukir. C'était aux environs de la ville hanséatique que Dumouriez avait alors fixé sa résidence après avoir longtemps erré sur le continent ; c'était même là qu'il avait publié ses mémoires fameux. Cependant il avait toujours aspiré à vivre au milieu des Anglais, désireux qu'il était d'employer son épée à leur défense. Il avait finalement réussi, étant à cette heure, non seulement l'hôte, mais encore le pensionné de la nation britannique. On pense, qu'honoré de pareilles confidences, Acton ne négligeait pas d'informer Nelson des inquiétudes que causait à ses maîtres l'omnipotence de Bonaparte. Et c'était certainement en vue d'apaiser les terreurs de Ferdinand et de Marie-Caroline qu'un vaisseau anglais mouillait dans la rade de Naples, lequel devait les transporter en Sicile à la première irruption des Français. Les officiers de ce navire ne restaient pas inactifs. Non qu'ils s'agitassent dans des menées contre notre pays, mais ils s'ingéniaient à se rappeler aux sympathies de la population et offraient souvent des fêtes à bord où l'épouse d'Acton, qualifiée de milady, était entourée des plus gracieuses attentions. Si la société napolitaine y était conviée, il n'y manquait pas non plus l'élément étranger, à savoir les émigrés français. Par contre, Alquier en était exclu, et c'était par des comparses qu'il en recueillait l'écho affaibli.

Mais les Anglais n'étaient pas le seul peuple en qui la Cour de Naples avait placé ses espérances, elle se reposait aussi sur la Russie du soin d'appuyer ses desiderata. Depuis les événements de 1799 l'union avec elle était des plus étroites. Elle se souvenait avec reconnaissance du service qu'elle lui avait rendu en

Digitized by Google

intercédant en sa faveur auprès de Bonaparte et elle comptait derechef sur son intervention afin d'obtenir de lui le retrait de la division de Gouvion Saint-Cyr. En ce moment elle ménageait le meilleur accueil au comte Panin, un important dignitaire de Saint-Pétersbourg, dont la présence fort remarquée donnait naissance à des bruits plus ou moins fantaisistes. Quelques-uns ne disaient-ils pas qu'elle se rattachait à un débarquement imminent des Russes dans le royaume? Assurément, si le czar n'eût écouté que ses propres sentiments, il aurait envoyé des troupes dans la Péninsule pour contraindre la France à retirer les siennes. Mais il fallait compter avec l'approbation de Ferdinand dont il prétendait seconder les intérêts. Or Ferdinand ne voulait point permettre une démonstration navale qui serait vraisemblablement le signal d'une rupture ; et, s'il réclamait énergiquement le départ du corps d'occupation, il le réclamait par les voies pacifiques de la bonne volonté de Bonaparte, et non en le menaçant d'une agression moscovite. Toutefois la coïncidence de ces rumeurs avec de nouveaux armements maritimes et terrestres laissait croire à Alquier que, dès maintenant, les souverains siciliens se préparaient à entrer dans une troisième coalition. Les circonstances lui semblant critiques, il ne perdait aucune occasion de s'éclairer et de solliciter les explications d'Acton. Naturellement on lui répondait par la nécessité où l'on était toujours de se protéger contre les Barbaresques dont on signalait l'activité à Tunis et à Alger, jointe à cette autre nécessité de porter à 19,000 hommes les contingents de l'armée napolitaine, qui étaient restés incomplets dans ces dernières années. Seulement, cette fois ces raisons ne satisfirent pas Alquier, auquel elles parurent autant de prétextes mensongers. Elles satisfirent bien moins encore Bonaparte, qui, comme son ambassadeur, était persuadé qu'en procédant ainsi, Naples avait l'intention d'attaquer la France le jour où une guerre continentale

Digitized by Google

serait déchaînée en Europe. Tout même le confirmait dans cette opinion : et les grandes dépenses qu'entraînerait l'augmentation des effectifs et qui, vu la pénurie du trésor de l'État, ne pouvaient être couvertes que par les subsides de l'Angleterre, et les coquetteries du gouvernement avec les cabinets de Londres et de Pétersbourg, et les intrigues de Marie-Caroline auprès des différentes puissances dont le Prince de la Paix et ses agents lui dénonçaient la recrudescence. Il renouvela donc ses protestations et avertit la Cour des Deux-Siciles qu'en persistant dans cette attitude équivoque elle s'attirerait ses vengeances, car il était résolu, si ses observations n'étaient pas prises en considération, à séquestrer les revenus des provinces où Gouvion Saint-Cyr tenait garnison sans préjudice du doublement de ses forces. D'autre part, il faisait prier Alquier de n'ajouter aucune foi aux racontars extravagants de Marie-Caroline. Alquier profita du conseil et à partir de ce moment ses appréciations sur le compte de la reine se modifièrent totalement. Cessant de voir en elle une femme avec laquelle le premier consul pourrait éventuellement s'entendre, il ne la dépeignit plus que sous les couleurs les plus noires.

Ce fut au milieu de cette inquiétude, née de ces divers événements, qu'on apprit à Naples l'exécution du duc d'Enghien. La nouvelle en avait été transmise par les dépêches détaillées de Gallo, qui n'oubliait pas de mentionner la violation du territoire badois. L'émotion fut profonde, l'indignation générale, et il fallait qu'Alquier eût l'esprit de courtisanerie poussé au dernier point pour approuver un crime aussi odieux. On reconnaissait bien là l'ancien conventionnel, qui avait voté la mort de Louis XVI. Tout autre qu'un régicide se fût abstenu d'applaudir au versement du sang d'une noble victime, et, si le blâme à cette occasion était interdit aux fonctionnaires de Bonaparte, l'approbation n'était pas obligatoire. A tout le moins était-on en droit d'attendre d'eux un silence qui est la

Digitized by Google

leçon des despotes. Au fond, Alquier n'avait pas entièrement dépouillé le vieil homme. S'il valait mieux que la plupart de ses ex-collègues de la Convention, il était, à leur exemple, rempli d'ambition et prêt pour l'assouvir à flatter tous les maîtres. Après avoir servi la Révolution, il suivait maintenant la fortune de Bonaparte qui, devenu empereur, lui conféra le titre de baron en récompense de son concours. Non content de faire chorus avec les thuriféraires officiels, il contestait même qu'on eût violé la neutralité du margraviat de Bade[1]. Mais il se berçait de singulières illusions s'il s'imaginait qu'il imposerait à la Cour sa version suspecte, et les renseignements ultérieurs prouvèrent à l'Europe de quelle manière perfide avait agi Bonaparte afin de se débarrasser d'un prince de la maison de Bourbon qui lui donnait de l'ombrage.

Si cet attentat venait grossir la liste des griefs de Marie-Caroline, il n'était pas de nature à provoquer de sa part une rupture. Avant tout, la conduite de la reine était dirigée par la crainte de perdre sa couronne. Rien n'avait pu dissiper ses appréhensions à ce sujet, et si elle était disposée, le cas échéant, à se rallier à la politique de la Russie qui, d'ores et déjà, préparait une coalition, c'était moins dans le but de venger la mort du duc d'Enghien que de se défendre contre les velléités agressives qu'elle supposait à Bonaparte. Elle conservait toutefois une certaine prudence et, quoiqu'elle intriguât secrètement au dehors, quoiqu'elle désirât susciter des ennemis à la France, elle ne voulait pas prendre publiquement une attitude

1. « Le jugement et la mort du duc d'Enghien ont fait une impression profonde sur la Cour, mais cet *exemple salutaire*, que rien ne semblait annoncer, a excité encore plus d'étonnement que de douleur.., D'après les dépêches du marquis de Gallo, la Cour a dit et fait dire que le territoire de Baden avait été violé, et que ce n'était qu'après avoir repassé le Rhin avec les prisonniers qu'on avait fait demander à l'électeur son autorisation. J'ai rétabli les faits comme ils devaient l'être et mon explication a prévalu sur celle de la Cour ».
Alquier à Talleyrand. Archives, Aff. ét., Fonds Naples, 129.

Digitized by Google

susceptible de lui attirer la guerre. Aussi, soucieuse de s'épargner le courroux de Bonaparte, ordonna-t-elle la suspension des armements incriminés. Mais les rapports entre les deux pays étaient si tendus que les hostilités semblaient près à chaque instant d'éclater. La correspondance diplomatique n'était guère tranquillisante; elle respirait une note belliqueuse peu propre à opérer l'harmonie. Le langage de Talleyrand vis-à-vis de Gallo n'était pas moins acerbe que celui d'Alquier vis-à-vis d'Acton; et, comme des deux côtés on était très méfiant, les animosités réciproques ne diminuaient pas. On en était arrivé au point où, si la partie la plus faible tient à subsister, elle est obligée de céder sur toute la ligne à l'autre. D'ailleurs, bien que la Cour de Naples fût décidée à éviter de se brouiller avec la France, les rumeurs, auxquelles ses actes prêtaient une apparence de fondement, continuaient à semer l'inquiétude. La plupart des informations alarmantes provenaient de Gouvion Saint-Cyr plus que d'Alquier. Acton ne l'ignorait pas, et, pour fournir un gage de sincérité, il s'empressa de protester auprès de lui des sentiments pacifiques du roi et de la reine. A cet effet il lui dépêcha un émissaire spécial, le chevalier de Micheroux, négociateur du traité de Florence dont la personne devait, en raison de son rôle passé, inspirer confiance. Mais la malchance voulut que la mission de Micheroux coïncidât avec les bruits d'un débarquement d'un corps d'Albanais. Alors Gouvion Saint-Cyr s'émut plus que jamais et en référa immédiatement à Bonaparte. On juge de la colère de celui-ci en apprenant la chose. Il se croyait décidément autorisé à penser que, les allégations des gouvernants napolitains étant hypocrisie absolue, leurs paroles rassurantes et leurs belles promesses étaient uniquement destinées à masquer des projets hostiles. Aussi, coupant court à toute équivoque, menaça-t-il de déclarer la guerre aux souverains siciliens, si le corps d'Albanais, dont on annonçait incessamment l'appari-

Digitized by Google

tion, n'était aussitôt licencié dès son entrée dans le royaume.

La menace était sérieuse et Bonaparte n'aurait certes pas reculé devant son exécution. Elle était d'autant plus capable d'impressionner qu'elle avait lieu au moment où Alquier, à bout de patience, refusait de traiter désormais les affaires avec Acton. Il n'y avait rien d'étonnant à ce qu'Alquier, vu sa tournure d'esprit, en fût venu à cette extrémité ; et quand on connaît ses plaintes perpétuelles contre le ministre dirigeant, quand on a été témoin de l'irritation que lui causait son anglomanie, on est surpris que l'éclat ne se soit pas produit plus tôt. En tout cas, leurs relations étaient empreintes d'une telle suspicion et leur antipathie était si profonde que le moindre incident devait fatalement précipiter le dénouement. Le sang-froid d'Acton, qui jusqu'ici avait constitué sa force, allait l'abandonner dans une circonstance d'une importance secondaire et Alquier, vainement appliqué depuis longtemps à le prendre en défaut sur ce point, fut assez habile pour saisir l'occasion rêvée et l'exploiter à son profit. S'il ne savait pas maîtriser la nervosité de son caractère, il savait déployer l'activité la plus vigilante. Occupé qu'il était à diriger partout son attention, rien ne lui échappait. C'est pourquoi il avait découvert, au cours de ses investigations, un véritable plan d'embauchage organisé à Naples par l'Angleterre. Celle-ci avait l'audace d'y recruter de nombreux soldats qu'elle envoyait renforcer sa garnison de Malte. Le colonel anglais Law et le hollandais Van Kempen étaient spécialement préposés à cette besogne qu'afin de détourner les soupçons ils accomplissaient la nuit. Le succès couronnait généralement leurs efforts, car ils ne marchandaient pas l'or à ceux dont ils recherchaient le concours. C'était, sans nul doute, une violation de la neutralité, violation assurément beaucoup moins grave que l'occupation, contre tout droit, des ports napolitains par les troupes françaises, mais violation à

Digitized by Google

laquelle Alquier, qui avait à cœur de protéger les intérêts de la France, ne pouvait rester indifférent. Il demanda donc à Acton de mettre un terme à ces manœuvres répréhensibles. Acton promit de s'interposer. Cependant Alquier, à qui les demi-mesures ne suffisaient pas, exigea l'arrestation des coupables. Acton consentit encore; mais son étonnement fut grand quand il fut spécialement sommé d'arrêter Van Kempen. Non que, si la culpabilité de ce dernier était démontrée, il ne fût pas punissable. Seulement Van Kempen étant le secrétaire privé de sir Elliot, l'ambassadeur d'Angleterre, se trouvait jouir du fait de ses fonctions des immunités diplomatiques, qui le soustrayaient à l'action de la police locale. Et il était, en conséquence, interdit au premier ministre de procéder à son égard avec la même liberté avec laquelle il procédait à l'égard de nationaux impliqués dans le délit en question. Aussi Acton excipa-t-il de la situation particulière de Van Kempen et, comme Alquier n'apportait contre lui que des présomptions, non des preuves positives, il combattit énergiquement ses prétentions. Il fallait évidemment autre chose que des allégations vagues pour non pas emprisonner un agent subalterne de la légation britannique, mais réclamer sa révocation et, faute de recevoir satisfaction, lui retirer son caractère. Mais Alquier outré de voir contester ses affirmations autant que d'éprouver un refus se fâcha, se permettant des personnalités déplacées sur son interlocuteur. Certes il eût été préférable qu'Acton opposât son impassibilité habituelle à une colère de ce genre. Toutefois il n'est pas d'homme si maître de soi, qui, dans un moment d'aigreur, ne cède une fois à l'emportement et, les récriminations d'Alquier l'ayant fait sortir de son calme, il lui riposta sur un ton hautain qui blessa mortellement l'orgueil du Français. Alquier tenait maintenant sa vengeance. Quelles que pussent être les explications ultérieures, il était fermement décidé à la poursuivre jusqu'au bout en donnant

Digitized by Google

à la scène une publicité tapageuse. Inconsciemment, Acton était devenu l'artisan de sa chute. Quelques mots prononcés par mégarde et que son rival avait provoqués devaient être sa condamnation, tandis que les critiques et les réclamations émises depuis plus de trois ans par le représentant de Bonaparte avaient été impuissantes à produire l'effet désiré. De suite, Alquier avait informé directement Ferdinand de l'altercation dont le palais de la chancellerie avait été le théâtre [1]. Naturellement il taisait ses propres torts, et rejetait entièrement les responsabilités sur Acton; et, comme cet appel au roi n'avait d'autre but que de lui arracher par intimidation la démission de son conseiller, il lui déclarait nettement qu'il n'aurait plus, à l'avenir, de rapports avec lui.

On devine l'émotion de la Cour à cette nouvelle. A la vérité l'opinion des cercles officiels de la République sur Acton lui était connue. Sans avoir besoin de remonter à l'époque du Directoire où son éloignement avait été formellement demandé, elle savait la méfiance qu'il inspirait à la France. Talleyrand ne cessait de le dire à Gallo, et nous avons raconté que Bonaparte n'avait pas dissimulé à Ferdinand et surtout à Marie-Caroline sa pensée à ce sujet. Toutefois il y avait loin des griefs manifestés sous cette forme à la sommation catégorique de congédier Acton, le refus d'Alquier de s'aboucher avec lui ayant cette signification. Si jusqu'alors Ferdinand avait pu faire la sourde oreille, il lui était difficile maintenant de dédaigner pareille mise en demeure. La démarche inusitée d'Alquier s'adressant à sa personne ne prouvait-elle pas que son mécontentement était au paroxysme et qu'en se conduisant ainsi il était

1. « Le ministre m'a répondu avec une extrême vivacité... Au reste, « a-t-il ajouté, vous le prendrez, monsieur l'ambassadeur, comme « vous voudrez. A ces raisonnements inconcevables et à l'inconvenant « propos que je viens de citer, j'ai répondu avec une extrême modération... Je supplie Votre Majesté de vouloir bien m'indiquer le « ministre avec lequel Elle désire que je traite désormais. » Lettre d'Alquier au roi Ferdinand.

Digitized by Google

certain de répondre d'avance aux intentions de son gouvernement ? Néanmoins on essaya en haut lieu de conjurer le malheur redouté. La reine qui, malgré l'omnipotence de son ex-favori dont elle avait souffert plus d'une fois, souhaitait son maintien, intervint en sa faveur. Quoiqu'il dût en coûter à sa fierté, elle dépêcha à Alquier un de ses gentilhommes, chargé d'apaiser son ressentiment. Mais Alquier avait trop intérêt à obtenir la disgrâce d'Acton pour entrer dans les voies de la conciliation, et ce n'était pas quand, après tant d'efforts, il était à la veille de triompher, qu'il allait renoncer à sa victoire. D'ailleurs, dans le moment où il avertissait le roi, il avait également prévenu Talleyrand et insisté sur la nécessité d'imposer à la Cour des Deux-Siciles le renvoi de son ministre. Et ce renvoi il le voulait complet, entendant par là non seulement la résignation des pouvoirs d'Acton, mais son départ de la capitale où il craignait que, s'il y résidait encore, son influence ne continuât de s'exercer au détriment de la France. Il proposait même, en cas d'objections ou de faux-fuyants possibles, d'être autorisé à se retirer à Rome, tellement il était persuadé que cette attitude comminatoire aurait raison des dernières hésitations royales. Aussi, s'il écouta avec une politesse marquée le porte-parole de Marie-Caroline, ne céda-t-il pas à ses sollicitations. Plus celui-ci était pressant, plus au contraire il persistait dans son intransigeance, goûtant, lui bourgeois, un plaisir extrême à être supplié au nom d'une princesse dont, en repoussant la prière, il augmentait l'humiliation.

Le résultat de la réponse négative d'Alquier ne se fit pas attendre. A peine les souverains siciliens en furent-ils informés qu'ils appelèrent le chevalier de Micheroux à la direction du département des relations extérieures. Bien qu'Acton fût toujours le chef de l'administration, cette nomination ne laissait pas de revêtir un sens très précis. Elle était à la fois la défaite de la Cour forcée de se soumettre à une volonté in-

Digitized by Google

flexible et le prélude de la chute irrévocable de son *alter ego*. Peu importait effectivement à Alquier qu'Acton ne présidât plus officiellement aux destinées de la diplomatie napolitaine si, en s'éternisant aux affaires, il en était au fond le maître et si les gouvernants en général s'inspiraient de ses conseils et subissaient son ascendant. En cherchant par cette mesure à satisfaire Bonaparte et à désarmer les rancunes de son ambassadeur, Ferdinand et Marie-Caroline n'avaient pas l'illusion de croire qu'ils parviendraient à sauver Acton. Ils avaient trop bien saisi la portée de la sommation d'Alquier, ils étaient trop fixés depuis longtemps sur le désir du cabinet des Tuileries d'être débarrassé à tout jamais d'un personnage antipathique, pour ne pas être convaincus que l'heure de la retraite de celui-ci avait définitivement sonné. Aussi était-ce avec une tristesse manifeste que Micheroux, en annonçant son élévation, écrivait de leur part cette phrase à Alquier « S. M. » espère finalement que le premier consul voudra res- » tituer à *tous* ses ministres sa pleine confiance et » qu'elle n'exigera pas des sacrifices qui coûteraient » trop à sa dignité et à son cœur. » L'épée de Damoclès était suspendue sur la tête des monarques de Naples ; ils le savaient péremptoirement et, s'ils tentaient une suprême démarche, c'était sans conviction, feignant d'espérer contre l'évidence et se raccrochant à la dernière planche de salut. Au surplus l'attente si pénible en semblable occurrence ne fut pas de longue durée. Une communication qu'ils reçurent de Paris à la fin du mois de mai 1804 leur fit comprendre qu'il leur fallait écarter Acton, sinon ils se brouilleraient irrémédiablement avec Bonaparte. Non qu'il s'agît d'une protestation du gouvernement français relativement à la scène dont nous avons parlé. C'était le texte d'une note de Talleyrand à Gallo, laquelle, muette sur un incident alors encore ignoré à Paris, exposait les préventions insurmontables de la France contre Acton regardé comme l'instigateur des préparatifs militaires

Digitized by Google

signalés à diverses reprises par Gouvion Saint-Cyr. Cette note était conçue dans des termes si explicites que Gallo avait jugé de son devoir d'attirer particulièrement sur elle l'attention de Ferdinand et qu'il est indispensable de la citer dans ses passages saillants, puisqu'elle hâta le renvoi d'Acton qui était décidé en principe. « Plus d'une fois le soussigné, lisait-on, s'est » vu dans la désagréable nécessité de séparer les intentions du Prince de celles de son ministère. Déjà cette » différence fatale a, contre le gré du souverain, excité » les plaintes de la France... La perpétuité de la même » cause doit faire craindre pour l'avenir le renouvellement des mêmes résultats... *Pendant que le roi* » *de Naples dit tout ce qui peut satisfaire et rassurer, le ministre fait tout ce qui peut aigrir et* » *inquiéter. Un tel état de choses est inconciliable* » *avec la paix intérieure et la bonne harmonie que* » *Sa Majesté le roi paraît jalouse de maintenir avec* » *la France...* Les gouvernements étrangers savent » parfaitement par quels rapports ils doivent être liés » avec le gouvernement napolitain, mais ils supposent » avant tout que la politique de ce gouvernement sera » napolitaine. S'il en est autrement, si un étranger » connu dans toute l'Europe par son dévouement au » gouvernement anglais dirige tout, quel appui restera-t-il à la confiance des gouvernements étrangers... » Cette puissance de la France, que le premier consul » aimerait à employer à la préservation de l'état de » Naples... ne peut l'être ainsi qu'autant que la sagesse » du souverain mieux éclairée *aura enfin fait disparaître la cause première de toutes les intrigues, de* » *toutes les menées, contre lesquelles le plus sacré* » *de tous les intérêts fera toujours à la France une* » *loi de se garantir par tous les moyens...* [1]. » La Cour des Deux-Siciles se trouvait donc en présence d'un véritable ultimatum qui, quoique rédigé dans une

1. Archives Aff. ét. Fonds Naples 129.

Digitized by Google

forme courtoise, n'en aboutissait pas moins à cette conclusion : Ou vous renverrez Acton ou tôt ou tard les hostilités seront déchaînées. La situation était trop tendue pour qu'en cas de refus il y eût place à autre chose qu'à une rupture. Ferdinand le sentait si bien que, contrairement à ses habitudes, il n'essaya pas de discuter ou d'ajourner la solution impérieusement réclamée. Préférant la paix à la guerre, il pria Acton de résigner ses fonctions et l'invita à se retirer en Sicile. Mais, pour montrer qu'il avait la main forcée et que son ministre n'avait nullement démérité à ses yeux, il lui témoigna publiquement sa reconnaissance en lui concédant en propriété transmissible à ses descendants le duché de Modica dans la province de Syracuse.

Ainsi se terminait une carrière de 25 années, durant laquelle Acton avait exercé un pouvoir absolu sur toutes les branches de l'administration. Quand il était arrivé, en 1779, dans le royaume, comment se serait-il douté qu'un si brillant avenir lui était réservé ? Sans être dépourvu de toute valeur, ses capacités étaient ordinaires, son passé peu éclatant. Mais il avait mis dès le début, au service de son ambition, une souplesse remarquable, qui fut la principale raison de son succès. Grâce à elle, il avait vite gagné la confiance de ses maîtres. Aussi son concours leur avait-il semblé si nécessaire, que, jusqu'à cette date fatale de mai 1804, il avait constamment triomphé des obstacles nombreux accumulés sous ses pas. Ni les cabales de ses rivaux, ni les graves conjonctures auxquelles il avait eu à faire face, ni l'opposition acharnée de la France, ni ses propres erreurs, rien n'avait pu ébranler son crédit. Marie-Caroline et Ferdinand le soutenaient envers et contre tout. Il avait flatté l'une en s'efforçant de soustraire la couronne à la tutelle de l'Espagne : il avait plu à l'autre par une activité incessante qui suppléait à sa nonchalance incurable. Son anglomanie ne s'était éveillée que tardivement, sous l'empire des événements. Certes, il avait toujours eu de la prédilection pour l'Angleterre.

Digitized by Google

Cette prédilection cependant, qui à l'origine était exempte de toute exagération, n'avait pas empêché le roi d'entretenir jusqu'en 1789, des rapports pacifiques avec la France. D'ailleurs, Acton n'avait aucune haine préconçue contre notre pays. Il y était né, il y avait été élevé, il avait servi dans sa marine : autant de motifs, si les circonstances eussent été différentes, de se ménager son amitié. Le reproche même de n'avoir pas souscrit au pacte de famille, adressé par quelques historiens aux Bourbons de Naples, ne saurait atteindre Acton qui n'était pas au ministère à l'époque de sa conclusion, mais Tanucci, fort jaloux de l'indépendance de sa patrie, dont il ne voulait sacrifier à la monarchie très chrétienne aucun intérêt politique ou commercial. Seulement, lorsque Acton vit la France en proie à l'anarchie révolutionnaire, ses sentiments se modifièrent complètement. Sous l'influence de la reine, et à l'exemple de la plupart des princes et ministres dirigeants, il considéra le régime nouveau qui s'implantait chez les Français, comme un danger de chaque instant, contre lequel il se crut obligé de se défendre. Et, eût-il été tenté pour son compte de répondre aux avances de la Convention sollicitant un moment l'alliance des Deux-Siciles, qu'après l'exécution de Louis XVI il lui aurait été impossible de réussir contre Marie-Caroline et Ferdinand, qui n'auraient pas hésité à le briser. C'est alors qu'apparut à ceux-ci la nécessité de s'allier avec l'Angleterre. Acton adopta cette idée avec chaleur, contribuant par son autorité à obtenir la signature de la Convention du 20 juillet 1793, et de ce jour se déclara son anglomanie, qui dégénéra rapidement en frénésie. Les crimes de la Convention à l'intérieur, ses succès au dehors, couronnés par les glorieux traités de Bâle, puis la propagande subversive du Directoire auprès des peuples voisins, et ses empiétements en Italie ne firent même que l'accroître. La paix de Florence, qui rompait la solidarité avec la Grande-Bretagne, aurait dû changer ses dispositions. Mais il était trop in-

Digitized by Google

féodé au système britannique et se méfiait trop de Bonaparte, en qui il apercevait le continuateur de la Révolution, doublé d'un conquérant redoutable, pour sympathiser avec la France consulaire. S'il gouverna suivant les principes de l'évolution de 1801, son âme n'y fut jamais acquise. Demeurée gallophobe, elle eut surtout de violentes colères quand, à la reprise de la guerre maritime, Bonaparte, contre tout droit et au mépris de promesses solennelles, replaça des garnisons dans la province d'Otrante. Les antipathies, qui doivent être refoulées au dedans, ne sont-elles pas en effet les plus irréconciliables? Aussi, contraint par la neutralité de conserver vis-à-vis de la France des apparences correctes, cherchait-il à assouvir ses rancunes en soupirant ardemment après la victoire de l'Angleterre. C'est sur elle qu'il se reposait du soin de venger prochainement Naples de l'humiliation que lui infligeait Bonaparte; et, comme tout homme aux heures où ses passions le dominent arrive à être convaincu de ce qu'il souhaite, il était persuadé que, plus ses vœux iraient à l'Angleterre, plus sa situation se consoliderait. Mais ses calculs furent déjoués, et il devint la victime de ses sentiments haineux. Si depuis longtemps il était odieux aux maîtres de la France, il ne l'était pas moins aux Napolitains. A part les souverains, tout le monde le détestait. Il avait trop fait peser son despotisme, trop froissé de gens, trop provoqué de jalousies pour être populaire. Et puis il avait le tort aux yeux de la nation d'être un étranger auquel on ne pardonne pas volontiers son élévation. En tout cas, il lui aurait fallu, pour qu'on l'acceptât, se montrer modeste et généreux. Or, ni la modestie, ni la générosité ne furent les vertus d'Acton. Son orgueil, au contraire, était insupportable; son caractère, vindicatif et perfide. C'est pourquoi il partit chargé de la malédiction publique, et le souvenir des services qu'il avait rendus à sa patrie d'adoption s'effaça devant la joie qu'on éprouva de son départ. Bientôt son nom se perdit dans l'oubli, et lui, qui avait

Digitized by Google

tenu une place si importante dans le royaume, mourut obscurément quelques années après. Telle fut la fin de cet être étrange, qu'on ne saurait appeler un profond politique, et qui ne fut autre chose qu'un type achevé d'aventurier.

Digitized by Google

CHAPITRE IX

LE TRAITÉ DE NEUTRALITÉ

Le renvoi d'Acton ne saurait mettre fin à l'hostilité de la Cour.— L'empire français. — Satisfaction d'Alquier. — Naples reconnaît le nouvel empire. — Continuation des procédés arbitraires de Gouvion Saint-Cyr. — Exécution d'un Napolitain accusé d'embauchage. — Protestation énergique de la Cour. — Napoléon augmente les effectifs du corps d'occupation. — Suprême démarche du roi et de la reine. — Garanties qu'ils proposent. — Rétablissement des Jésuites. — Napoléon prétend obliger Naples de rompre avec l'Angleterre.— Il exige la destitution de M. de Damas. — Rôle modérateur d'Alquier. — Renvoi de Damas. — Napoléon roi d'Italie. — Observations de Ferdinand avant de lui reconnaître ce titre. — Caractère violent de la correspondance de Marie-Caroline. — Couronnement de Napoléon à Milan. — Sa sortie contre Marie-Caroline. — Mœurs de cette princesse. — Impression produite en Europe par la scène de Milan. — Dispositions prises par Marie-Caroline. — Présence de généraux russes à Naples. — Effervescence de la population. — Conclusion d'un traité de neutralité. — Attitude de Gallo. — Réserve des souverains. — Conseils d'Alquier. — Conditions du traité.

I

Si Alquier et Bonaparte, en imposant le renvoi d'Acton, se flattaient l'un et l'autre de ramener la monarchie des Deux-Siciles à des sentiments plus favorables à la France, ils s'exposaient à de singulières méprises. Pour parvenir à ce résultat, il eût fallu un

Digitized by Google

concours de circonstances qui étaient loin d'exister. La première condition était que l'animosité envers notre pays émanât seulement du ministre congédié. S'il en avait été ainsi, si en réalité Acton eût été l'unique obstacle à l'établissement de relations amicales avec la France, lui écarté, une politique de confiance réciproque eût pu succéder à la politique de piqûres d'épingles du présent. Or, il n'en était rien. La haine dont le gouvernement français était l'objet n'était pas spéciale à Acton, elle était générale, on la trouvait à la Cour, au sein du cabinet, dans la société, gravitant autour du trône, partout en un mot où une influence quelconque était susceptible de s'exercer. La reine, nous l'avons dit maintes fois, et il est inutile d'en répéter les raisons, avait pour la France une aversion invétérée. Le roi n'était pas moins hostile, bien que son hostilité se manifestât avec plus de modération et pût par moment être désarmée. Toutefois, s'il était conciliant, c'était le fait de sa nature ennemie par elle-même des complications et avide de repos, non d'une intelligence éclairée ou d'un jugement sûr. Qu'espérer, dans les crises décisives, d'un monarque sans résistance, complètement subjugué par sa femme? Ne l'avait-on pas vu, en 1798, céder aux excitations belliqueuses de son entourage, quoiqu'il désirât la paix? Le même esprit régnait chez les conseillers de Ferdinand, y compris le chevalier de Médici, représenté à tort comme un ami de la France, sans doute parce qu'il était l'adversaire d'Acton [1]. Comment aurait-on voulu que, dans un pays où l'absolutisme royal n'avait pas de frein, il y eût dans les hautes sphères de l'État, dans les rangs élevés de l'administration la moindre sympathie française. Ceux coupables de ce crime eussent été renvoyés sur l'heure, sans préjudice d'ennuis de toute sorte. Les rares partisans

[1]. Médici avait remplacé le ministre Zurlo, accusé injustement de concussion, et dont l'innocence fut enfin reconnue après un emprisonnement de seize mois.

Digitized by Google

de nos institutions ne participaient aucunement au pouvoir. D'ailleurs, ils se faisaient oublier, soit qu'ils fussent d'anciens coryphées de la république parthénopéenne, soit qu'à cette époque ils eussent évité de se compromettre. Quant à l'ensemble de la nation, qui était habituée à recevoir les directions de la Cour, elle n'avait d'autres idées que les siennes. En somme, là où il n'y avait pas de haine contre la France, il y avait des préventions très vives que n'expliquaient que trop les envahissements perpétuels de Bonaparte. Le principal grief, qu'il était urgent d'apaiser, était cette occupation ruineuse pour les finances, pénible pour l'amour-propre, dont un caprice arbitraire avait imposé l'humiliation aux Napolitains. Tant qu'elle durerait, le trouble serait grand, et les meilleures intentions paralysées. Aussi, si Bonaparte tenait réellement à nouer avec Naples des liens d'amitié, au lieu d'invoquer à chaque instant la force, il aurait dû rappeler la division de Gouvion Saint-Cyr. Le roi et le marquis de Gallo l'avaient souvent prié de le faire, et nulle occasion ne semblait plus propice à la satisfaction de désirs ardents que la disgrâce d'Acton. Car, si Ferdinand, en se débarrassant de ce dernier, avait agi entièrement sous l'aiguillon de la menace, la France n'avait insisté si énergiquement auprès de lui, qu'afin de supprimer un ferment de discorde qui empêchait l'harmonie entre les deux gouvernements. Or, cette harmonie était-elle possible, lorsque de son côté Bonaparte s'obstinait dans ses errements? On objectera sans doute les sentiments hostiles de la Cour. Cependant, quelqu'intenses qu'ils fussent, ils n'autorisaient pas une violation de territoire si, comme c'était le cas, ils ne s'étaient pas traduits par des actes délictueux. Et, du moment que Bonaparte pensait par la démission d'Acton opérer un rapprochement, n'était-il pas habile et loyal de le faciliter en mettant fin à un abus criant de son omnipotence? Mais il ne l'entendait pas ainsi, et s'il prétendait qu'on lui cédât, il ne voulait céder à qui que ce

Digitized by Google

soit, lui eût-il même été nécessaire de réparer ses torts. On conçoit donc le mécontentement des souverains siciliens. Le titre d'empereur héréditaire qu'il venait de prendre leur causait également quelque humeur. Cette fois, ce n'était pas seulement sa personne, c'était sa dynastie qui se substituait à la famille des Bourbons. L'Europe, le champion du principe de la légitimité, subissait un échec, atteignant tous les trônes, et l'amertume des rois était surtout profonde, quand ils constataient que les complots dirigés contre le général de la révolution avaient puissamment contribué à ce résultat.

S'il y avait un triomphateur à la Cour des Deux-Siciles, c'était assurément Alquier. Tout lui souriait. Après avoir obtenu par la persévérance de ses efforts le renvoi d'Acton, voici qu'il assistait maintenant à l'apogée de la fortune du maître qu'il servait. Comment ce courtisan du succès n'aurait-il pas applaudi chaleureusement ! Cette couronne posée sur la tête de son protecteur n'était-elle pas une promesse pour lui, une assurance que sa carrière s'en ressentirait avantageusement? C'est pourquoi il avait rivalisé d'adulations, à mesure que s'étaient dessinées les ambitions de Bonaparte. « Si ce changement, avait-on pu lire sous « sa plume, est désirable pour la tranquillité du monde « entier, il est aussi le seul tribut de reconnaissance « et de justice qu'un grand peuple puisse offrir au « grand homme qui l'a régénéré au bonheur et à la « gloire. » Et encore « l'élévation prochaine du premier consul à la dignité impériale héréditaire comble tous mes vœux [1]. » Rappelons, si le lecteur était tenté de l'oublier, que l'auteur de ces compliments était l'ancien révolutionnaire, qui, à la Convention s'était enrôlé sous la bannière des régicides.

Malgré sa défiance à l'égard d'un empire édifié sur

1. Dépêches d'Alquier à Talleyrand, Archives, Aff. ét., Fonds Naples, 125.

Digitized by Google

les ruines de la monarchie française, la Cour de Naples n'avait pas hésité à le reconnaître immédiatement avant de savoir même comment se comporteraient les autres gouvernements. Et Napoléon, très flatté, car lorsque les honneurs étaient en jeu la moindre marque d'approbation avait, à ses yeux, son prix. Napoléon avait estimé que tant d'empressement était la conséquence directe de l'éloignement d'Acton. Il y avait certes une part de vérité dans cette supposition. Toutefois, le mobile principal qui avait guidé Ferdinand et Marie-Caroline était à chercher dans le besoin de se ménager la bienveillance du nouveau César en vue du retrait de son armée. Mais ils n'étaient guère récompensés de leurs prévenances et on aurait dit que plus ils les multipliaient, plus redoublaient les procédés arbitraires de la France. Comme s'il ne suffisait pas d'une occupation qui leur coûtait plus de 500.000 francs par mois, Gouvion Saint-Cyr s'ingéniait par tous les moyens à en aggraver les désagréments. Fort de l'impunité dont il jouissait, puisque Talleyrand était impuissant à réprimer ses agissements, rien ne l'arrêtait : ni les protestations des autorités locales ou de la Cour dont il n'avait cure, ni les règles les plus élémentaires du droit des gens, qui doivent être sacrées à tous. Si, sans souci de la neutralité du royaume, il avait déjà armé en course, contre l'Angleterre, avec la propre artillerie des ports napolitains, la propriété anglaise lui paraissait naturellement de bonne prise et il s'était emparé des effets d'un navire britannique échoué à Tarente, en dépit de la loi qui assure à la propriété ennemie en pays neutre la même inviolabilité qu'à l'autre. Il continuait également à se jouer des prescriptions douanières qu'on lui avait recommandé de respecter, et son sans-gêne était poussé si loin qu'Alquier fixait à un demi-million la diminution mensuelle des recettes par suite d'importations ou d'exportations frauduleusement pratiquées. Une fois lancé dans une pareille voie, il est difficile de se

Digitized by Google

modérer. Aussi ne craignit-il pas d'ordonner la saisie de bâtiments autrichiens et espagnols à destination de la Sicile, sous prétexte qu'en transportant dans cette île désolée par la famine de nombreuses cargaisons de blé, on raréfiait le grain et empêchait les fournisseurs des troupes françaises de se le procurer à bon marché. On voit que Gouvion Saint-Cyr n'était jamais à court d'arguments pour justifier ses vexations. Il se heurta cependant dans l'occurrence à la résistance des négociants lésés qui, désireux de ne pas perdre le fruit de vastes spéculations engagées sur les céréales, défendirent avec âpreté leurs intérêts, et, comme ils étaient soutenus par l'Autriche et l'Espagne, force lui fut, afin d'éviter une querelle avec ces puissances, de relâcher les bâtiments séquestrés.

Mais le mépris le plus complet de la souveraineté de l'État montré par Gouvion Saint-Cyr fut l'exécution d'un Napolitain qu'il accusait d'avoir embauché des soldats. Assurément un général commandant un corps d'occupation ne peut admettre que la population cherche à détourner ses hommes de leur devoir et la punition exemplaire des coupables s'impose à sa conscience. Elle s'impose tellement qu'ils sont déférés sur-le-champ à un Conseil de guerre, qui généralement les condamne à mort. Seulement, pour pouvoir exercer de lui-même cette répression en pays étranger, il faut que le général l'occupe, en vertu de la conquête. Or, ce n'était pas ici le cas, les Français n'avaient aucunement conquis la province d'Otrante, ils s'y étaient installés en pleine paix et de plus le maintien absolu de la juridiction locale avait été formellement stipulé par traité. Gouvion Saint-Cyr n'avait donc qu'à imiter l'exemple de Soult, son prédécesseur, qui, si jaloux qu'il eût été de protéger la discipline militaire contre les tentatives criminelles de civils, avait laissé à la justice royale le soin de poursuivre les embaucheurs. Mais les temps de l'observation des lois étaient passés. En vain, le marquis de Rodio, le commissaire du roi,

Digitized by Google

avait-il exigé la remise de Joseph Paolo le Napolitain incriminé en promettant de le traduire devant les tribunaux, en vain avait-il rappelé l'attitude de Soult et la satisfaction qui avait toujours été accordée à l'honneur de la France, en vain encore avait-il sollicité un délai de 24 heures, permettant d'élucider quelques points obscurs. Gouvion Saint-Cyr avait été inflexible. Sur ses ordres, le malheureux Paolo avait été fusillé, bien que ses antécédents eussent été excellents et que, rien n'ayant prouvé des intelligences entre lui et des brigands au profit desquels il aurait fait de l'embauchage, sa condamnation avait été prononcée sur l'allégation d'un seul témoin, soupçonné lui-même d'avoir déserté. La Cour de Naples fut indignée de cette mesure. Elle la flétrit énergiquement, la qualifiant de « monstrueuse », s'étonnant « que les troupes françaises se conduisissent comme si elles fussent en territoire ennemi et violassent ouvertement et d'une façon aussi scandaleuse les droits inviolables et sacrés de S. M. sicilienne[1]. » Ce qui ajoutait à l'indignation c'est que le délit reproché à Paolo aurait été commis contre des Cisalpins, non contre des Français, et que sa comparution en Conseil de guerre provenait de l'initiative du général Lecchi, un Italien connu par ses idées révolutionnaires et spécialement antipathique à Ferdinand. Alquier, à la vérité, dans l'impossibilité où il était d'opposer une raison sérieuse aux protestations officielles, tenta de rejeter exclusivement la faute sur lui et réclama même de Talleyrand son renvoi. Mais si la responsabilité de Lecchi était engagée dans cette triste affaire, celle de Gouvion Saint-Cyr l'était tout autant, puisqu'il disposait de l'autorité suprême. S'il l'avait voulu, il aurait pu incontestablement empêcher la mise en jugement de Paolo; il aurait pu et dû surtout écouter les prières du fonctionnaire royal qui l'invitait à ajourner l'exécution. Or

1. Dépêche du chevalier de Micheroux à Alquier, août 1804.

Digitized by Google

Gouvion Saint-Cyr ne reçut aucun blâme, et il continua, à la désolation de la Cour, à régner en despote à Tarente. Seulement, comme une iniquité profite rarement à son auteur, il devait un jour être cruellement victime des vicissitudes de la fortune. Lorsqu'en 1813, bloqué de toutes parts dans Dresde, il se résignera à capituler sous la condition d'avoir pour son armée la liberté sauve, les monarques coalisés refusant de sanctionner la capitulation exigeront que chefs et soldats soient emmenés en captivité. Flagrant arbitraire, mais dont, en ce qui le concerne personnellement, il sera mal fondé à se plaindre; car quiconque a abusé de la force ne doit pas être surpris que tôt ou tard elle se retourne contre soi.

Quand les Français se livraient à des excès de ce genre dans un pays en paix avec eux, il était difficile de s'attendre à ce que la sourde hostilité dont ils étaient depuis longtemps l'objet cessât avec le départ d'Acton. Même le gouvernement le plus enclin à favoriser Napoléon eût eu lieu d'être grandement irrité en voyant qu'on négligeait systématiquement de satisfaire à ses réclamations les plus légitimes. La seule réparation consentie avait été le déplacement de l'officier commandant à Pescaire, lequel ne se gênait pas de prélever une taxe sur tous les navires entrant au port ou en sortant. Heureuse encore la Cour des Deux-Siciles si, à chaque perpétration d'une injustice, les réprimandes lui étaient épargnées. En s'élevant contre le supplice de Paolo, elle n'avait pas manqué de demander une fois de plus le rappel de la division de Gouvion Saint-Cyr, cause du malaise insupportable dont souffrait la population. Mais, loin d'obtenir le moindre adoucissement, elle apprit, à sa profonde stupéfaction, que la garnison allait être augmentée de 5,000 hommes. Napoléon avait de ces ironies. Sa reconnaissance vis-à-vis des peuples s'exprimait par un redoublement de charges. Ne déclarait-il pas à l'occasion, par le canal de son ministre des relations exté-

Digitized by Google

rieures, que « l'administration napolitaine devait accueillir les nouvelles troupes françaises comme des auxiliaires disposés à la seconder[1]. » Il est douteux que Talleyrand ait pu écrire, sans rire, de pareilles énormités. Outre sa diplomatie, la presse de Napoléon avait la mission d'expliquer ses bienfaits à qui ne les comprenait pas. Ferdinand ayant établi un impôt afin de combler le déficit créé par le corps d'occupation, le *Moniteur* s'efforça de démontrer que cette occupation était une source de prospérité. A l'en croire, le développement des importations et des consommations qui en résultait, l'introduction de l'argent destiné à solder les effectifs étaient autant d'aubaines dont bénéficiaient les Napolitains[2]. Mais le *Moniteur* omettait naturellement de dire que les recettes douanières diminuaient en raison du refus de Gouvion Saint-Cyr d'acquitter les tarifs et que, si la fourniture des vivres aurait dû rapporter quelque chose au Trésor, c'était à condition d'en rembourser le prix — ce qui ne se faisait pas, malgré la promesse de la France. Une armée étrangère, qui pressure une nation, définie un élément d'enrichissement était une trouvaille à laquelle jusqu'alors n'avaient pas songé les économistes ! Il est vrai que Naples, la principale intéressée, ne partageait pas cette opinion. En tout cas, Napoléon, qui avait besoin de justifier ses prétentions, invoqua à leur appui l'activité militaire dont l'île de Corfou était le théâtre. Il persistait à penser que les Russes se pré-

1. Dépêche de Talleyrand à Alquier, Archives. Aff. ét., Fonds Naples, 129.

2. « On n'a pas de peine à croire que le roi ait établi un nouvel impôt sur ses sujets. L'administration de ce royaume n'a été conduite par aucun principe de sentiment ou d'intérêt à recommander au souverain les grandes maximes de modération et d'économie... Mais qu'on ait cherché un prétexte dans le séjour des armées françaises, *qui, par l'activité des importations nouvelles et l'accroissement des consommations locales enrichit ce pays* et y introduit annuellement par la solde seule que paie la France plus de 12 millions de numéraire, la supposition est trop absurde pour qu'on y croie. » *Moniteur* du 12 fructidor an XII (31 août 1804).

Digitized by Google

paraient à débarquer à la pointe de l'Italie pour en déloger Gouvion Saint-Cyr. Ce projet lui paraissait savamment organisé, il était à son sens encouragé par Marie-Caroline et s'expliquait d'autant mieux que la France n'avait pas répondu à la note de M. d'Oubril, le chargé d'affaires de Russie à Paris, relative à l'évacuation des positions de la province d'Otrante. Cependant, en dépit des craintes de Napoléon, la réalité était tout autre. La Cour des Deux-Siciles, si désireuse qu'elle fût d'être débarrassée des Français, n'appelait pas les Russes à son secours. C'était plutôt le contraire puisque, dans le but de le détourner de toute intervention armée en sa faveur, elle agissait diplomatiquement sur le cabinet de Saint-Pétersbourg. M. de Serra Capriola son ambassadeur, qui multipliait les démarches à ce sujet, parvenait sans peine à déconseiller au czar toute imprudence, grosse de conséquences, dont le royaume de Naples aurait été la première victime. Comment, d'ailleurs, quand les souverains siciliens entretenaient les relations les plus cordiales avec Alexandre, celui-ci aurait-il eu l'idée de leur rendre contre leur volonté formelle des services dangereux? Aussi, les rassemblements de Corfou ne visaient-ils nullement la Péninsule et se produisaient à l'instigation de l'Angleterre qui, persuadée que la France avait des vues sur le Levant, était résolue, de concert avec la flotte moscovite, à arrêter toute expédition dirigée de ce côté.

Décidés à remédier à la situation critique dans laquelle ils se trouvaient, Ferdinand et Marie-Caroline tentèrent une suprême démarche. Après s'être défendus d'avoir poussé les Russes à mobiliser, ils offrirent de payer jusqu'à la fin de la guerre maritime une indemnité convenue, si Napoléon consentait à retirer la division de Gouvion Saint-Cyr qu'il se proposait précisément d'augmenter. Et sur l'objection que seule une question de sécurité, non un objet de spéculation avait été le motif déterminant de l'entrée des Français, ils

Digitized by Google

s'engagèrent à s'opposer par la force à tout débarquement et à prêter ainsi leur appui à la politique impériale. Ces garanties étaient sérieuses. Données par toute autre Cour que par celle de Naples, elles auraient été susceptibles d'être prises en considération. Mais Napoléon se défiait des promesses émanées de telle source et, comme depuis l'exécution du duc d'Enghien, ses rapports avec la Russie étaient très tendus, tout gouvernement en bons termes avec elle lui était suspect en principe. Cette suspicion redoublait notamment vis-à-vis du roi et de la reine des Deux-Siciles dont il savait les antipathies. Ils avaient beau affirmer leur intention d'empêcher une incursion étrangère sur leur territoire, qui pouvait lui assurer que, le cas échéant, ils seraient fidèles à leur parole ? et dans les conjonctures actuelles il redoutait plutôt un éclat de leur part. Pour lui inspirer un commencement de confiance, il aurait fallu du moins que Naples et la Russie ne fussent pas unies par une amitié dont l'étroitesse contrastât avec l'état d'aigreur qui existait entre l'empire moscovite et l'empire français. Or jamais la Cour n'avait manifesté plus ouvertement ses sentiments sympathiques envers le czar ; on aurait presque dit qu'elle en oubliait l'Angleterre. Non que le crédit de cette dernière fût en décroissance. La communauté de haines et d'intérêts ne le permettait pas. Mais enfin en apparence l'influence de la Russie était en ce moment prépondérante à Naples. Son représentant M. de Karpoff y étant *persona grata*, on n'avait rien à lui refuser. L'autorisation qui lui avait été accordée de faire construire pour ses compatriotes une église orthodoxe en était la preuve évidente ; car, dans ce royaume si fermement attaché au catholicisme et d'où les cultes dissidents étaient exclus, un privilège semblable était rarement concédé. L'intimité des deux nations s'accusait également à Saint-Pétersbourg par la faveur dont jouissait M. de Serra Capriola. Ce diplomate apportait même dans ses effusions un ton antifrançais, croyant sans doute nécessaire d'imiter

Digitized by Google

l'exemple de son collègue Castelcicala à Londres, lequel n'était pas plus modéré dans ses conversations fréquentes avec M. de Woronzoff l'ambassadeur d'Alexandre.

Ces divers détails qui étaient connus de Napoléon lui étaient une raison de plus de ne pas accéder à la prière de Ferdinand. Conformément au proverbe, il aimait mieux tenir que courir. Le voisinage des Anglais à Malte et la concentration des Russes dans les îles Ioniennes ne lui présageaient rien de bon. Évacuer dans ces conditions les ports napolitains, n'était-ce pas à son sens exposer des souverains malveillants à la tentation irrésistible d'attirer chez eux leurs quasi-alliés? C'est pourquoi, loin de retirer ses garnisons, il les renforça, comme il l'avait décidé, de 5,000 hommes. La violation du traité de Florence était donc encore aggravée, et Napoléon n'avait qu'à s'en prendre à lui de l'hostilité qui ne cessait de régner à Naples contre la France. Alquier constatait le fait avec amertume, un désenchantement complet ayant succédé dans son âme à la joie d'avoir renversé Acton. Il s'émouvait plus qu'il n'en valait la peine des intrigues qu'aurait déployées, affirmait-il, sir Elliot afin d'obtenir la réintégration du ministre congédié. Attribuant à Nelson des menées identiques, il lui semblait que l'Angleterre organisait une sérieuse campagne au profit de sa victime. Mais ces inquiétudes sans fondement partaient d'un esprit troublé. En réfléchissant, comment supposer, qu'après avoir écarté Acton sur les sommations de la France, Ferdinand le remettrait à la tête des affaires pour complaire au cabinet britannique? Le rappel d'Acton dans ces circonstances aurait été une sorte d'affront infligé à Napoléon, pire que le refus de consentir à son renvoi, et chacun à la Cour, la reine la première, y était opposé. Sous ce rapport Alquier pouvait être tranquille ; la disgrâce de son ennemi était définitive, il ne reviendrait plus jamais à Naples.

Mais il était un autre événement qui le préoccupait énormément, à savoir le rétablissement des Jésuites. Cet

Digitized by Google

ordre, dont l'expulsion, à la fin du XVIII[e] siècle, des différents états gouvernés par les Bourbons et la suppression arrachée à Clément XIV avaient provoqué des luttes si violentes, cet ordre se reconstituait silencieusement en Italie ; et le même Ferdinand, qui avait concouru à sa ruine lui ouvrait maintenant toutes grandes les portes de son royaume, s'empressant de lui restituer ses biens non aliénés jadis confisqués. Dès la première nouvelle de cette restauration, Alquier avait prévenu son gouvernement. Il avait montré le petit noyau de l'institut qui survivait en Pologne tentant de s'étendre par delà son rayon restreint ; il avait signalé la présence à Naples du procureur général dont il louait l'habileté ; il avait insisté sur l'appui spécial qu'en vue de la réalisation de ses desseins, avait rencontré celui-ci dans Acton, et au soin méticuleux avec lequel il notait les informations relatives aux Jésuites, on sentait un homme assez inquiet des conséquences possibles de leur réapparition. Non qu'il fût de ceux disposés à ajouter créance aux billevesées débitées sur leur compte, aux méfaits dont les accusait la sottise ou la mauvaise foi. Toutefois, comme son esprit n'était pas exempt de certains préjugés, il chercha à rattacher un acte purement religieux à des calculs politiques, et on ne sera pas peu étonné d'apprendre de lui que les Jésuites réunis à Naples ou à Rome étaient destinés à jeter par terre l'empire français. Aussi l'éloge de la célèbre Compagnie qui s'étalait dans les colonnes de quelques gazettes avait-il le don de l'importuner ; et, quand à l'occasion de la réouverture de ses collèges dans les Deux-Siciles, le journal des *Débats* se fut livré à une apologie en règle, il ne put s'empêcher de protester [1]. Que ne

1. « Il y a près d'un an j'informai des mesures prises par la Cour de » Naples pour le rappel des Jésuites ; j'observai que ce projet tenait à » un plan vaste dirigé par des mains habiles et qu'en rétablissant cette » société dans le fond de l'Italie on préparait les moyens qui devaient » opérer son retour en France. J'ai suivi avec beaucoup d'attention tou » ce qu'on a fait pour l'exécution de ce dessein, parce que j'ai la con-

Digitized by Google

laissait-il les Jésuites tranquilles à l'heure surtout où la gravité de la situation réclamait toute son attention ?

L'Angleterre, mécontente de l'aide que l'Espagne fournissait à la France, venait en effet de lui déclarer la guerre (oct. 1804). Cette rupture, qui élargissait le champ des hostilités, ne touchait pas la Cour de Naples désireuse de rester en dehors du conflit. Mais Napoléon aurait voulu qu'il en fût autrement et il éleva la prétention insolite de l'obliger à rompre avec la Grande-Bretagne. Dans son idée la chose ne souffrant pas la discussion, il indiquait déjà les mesures que Ferdinand devrait immédiatement ordonner. C'étaient la saisie des marchandises anglaises, la mise sous séquestre des bâtiments britanniques amarrés dans les ports, l'emprisonnement des sujets de Georges III [1]. Napoléon ne connaissait que les partis extrêmes et, fait à peine croyable, pour justifier ses exigences il invoquait hypocritement l'honneur et la sécurité de Naples. Ce royaume n'était-il pas menacé au même titre que l'Espagne, puisqu'il avait avec la France des liaisons identiques et coopérait directement à son œuvre ? Donc, s'il était soucieux de sa dignité, il lui fallait prévenir une injure imminente, il lui fallait aussi frapper les premiers coups avant d'en recevoir. Tels étaient les arguments impériaux. Mais en réalité Napoléon n'avait cure de l'honneur et de la sécurité des souverains siciliens. Son intérêt, non celui des autres, était son objectif, et, quand il s'efforçait de susciter un ennemi de plus à l'Angleterre, il espérait l'atteindre dans son commerce en enlevant à ses denrées un marché important. Seulement, à supposer

» viction qu'il *est dirigé contre l'ordre de choses établi en France. La* » *Cour de Rome et même celle de Naples ignorent sans doute qu'elles ne* » *sont que les instruments employés pour faire réussir la seule conception* » *profonde peut-être qu'aient eue jusqu'ici les partisans de la maison de* » *Bourbon.* »

1. Archives, Aff. ét., Fonds Naples, 130.

Digitized by Google

que Naples eût été résolue à lui prêter son concours, était-il certain d'en retirer les avantages escomptés? Ne se produirait-il pas au contraire des événements qui déjoueraient ses combinaisons? Les Anglais bien entendu riposteraient à l'agression napolitaine par la prise de la Sicile. La conquête leur en serait d'autant plus facile que, maîtres de Malte, ils n'avaient qu'à allonger le bras. Ainsi un débouché dont on se flattait de les priver tomberait entièrement dans leurs mains, sans compter l'augmentation de force que sous le rapport stratégique leur procurerait la possession de l'île. On devait en outre s'attendre à ce qu'ils bloquassent les deux passes de la rade de Naples, rendant de la sorte impossible le ravitaillement de la capitale et du pays environnant, lequel ravitaillement avait lieu presque exclusivement par la voie maritime. Ces graves dangers que Napoléon dans sa précipitation avait semblé trop négliger, c'était Alquier qui, appliqué dans l'occurrence à éviter les complications, jugeait nécessaire de les faire ressortir. Dans tous les cas s'il était un moyen d'alarmer la Cour de Naples, de porter même son anxiété et son irritation à leur paroxysme, n'était-ce pas de la contraindre à se brouiller avec l'Angleterre? Napoléon avait-il réfléchi que, si elle n'avait plus la liberté de demeurer neutre, elle préférerait s'allier contre lui avec la Grande-Bretagne, sa politique et principalement ses sympathies la poussant de son côté.

L'agitation qu'on aurait dû prévoir dans les conseils de l'empereur ne manqua pas d'éclater. A peine furent-ils informés des intentions de Napoléon que Ferdinand et Marie-Caroline décidés à la résistance enjoignirent d'armer. M. de Damas, un Français depuis longtemps au service napolitain et qui s'était signalé dans les campagnes précédentes, fut appelé au commandement des troupes. On convoqua les chefs des milices provinciales, on approvisionna les forts de Gaëte, de Capoue et de Naples: bref tout le royaume

Digitized by Google

fut placé en quelques semaines sur le pied de guerre. D'ailleurs on ne se gênait pas de déclarer publiquement qu'on était déterminé à repousser l'invasion préméditée par la France. Le ministre britannique sir Elliot encourageait cette activité militaire. Pour qu'il ne faiblît pas, il promettait au gouvernement l'alliance de son pays et faisait miroiter à ses yeux des compensations agréables. Témoins de ces préparatifs significatifs, les Français qui résidaient dans les Deux-Siciles commençaient à s'effrayer. Quelques-uns même, non des moins notables, songèrent à fuir et demandèrent des passeports : tels les parents des divers agents consulaires, telle la propre femme du général Gouvion Saint-Cyr. Il n'y avait guère qu'Alquier à garder son sang-froid, ce qui lui permit d'arrêter un exode dont les suites pouvaient être des plus fâcheuses, car il aurait encore accentué le trouble que cependant pour le maintien de la paix on avait tant besoin de calmer. La Cour ne fut pas la dernière à le sentir, surtout quand elle vit Mme Gouvion Saint-Cyr disposée à partir, et c'est à sa prière qu'Alquier engagea ses compatriotes à renoncer à leur projet de départ : prière correspondant entièrement à ses sentiments et à ses désirs. Mais, si la tranquillité des esprits renaissait peu à peu, le roi et la reine n'en persistaient pas moins à se croire menacés dans leur indépendance. Quelles précautions ne prenaient-ils pas? Après avoir pourvu à la défense de l'État, ils allaient jusqu'à envoyer en Sicile les trésors de leur fortune personnelle. Le refus qu'ils avaient opposé aux desiderata de Napoléon les obligeait à rester sur le qui-vive et, au milieu de leurs transes continuelles, ils étaient consolés par les manifestations de l'opinion. Il n'y avait qu'une voix parmi elle pour blâmer les exigences de l'empereur. Étrangers et Napolitains étaient du même avis. Une femme de haut rang, la Princesse Dolgorouki, se montrait particulièrement catégorique, et cela était d'autant plus à remarquer qu'elle avait été l'objet durant son récent

Digitized by Google

séjour à Paris des faveurs de la famille impériale. Alquier ne lui pardonnait pas sa franchise, il en était si irrité qu'il aurait voulu que la presse française stigmatisât cette grande dame. Toutefois lui, qui déconseillait les exagérations de conduite et s'efforçait d'apaiser les inquiétudes, aurait dû comprendre combien étaient légitimes les protestations soulevées par le despotisme de son maître. Avait-on l'idée d'un conquérant qui prétendait empêcher les peuples de respirer en paix, sous prétexte qu'il était en guerre avec l'Angleterre? Et, si la situation d'Alquier n'était guère enviable en raison de l'écart où depuis son arrivée on le tenait toujours, la cause de cet ostracisme n'était-elle pas en partie à chercher dans les prétentions insupportables de Napoléon, dont, à chaque instant, il devait se constituer l'interprète? S'il eût été le représentant d'un monarque réellement pacifique et soucieux de respecter les droits de tous, cet ancien conventionnel aurait fini par désarmer les préventions et on eût mieux accueilli celui qui, au lieu de transmettre des ultimatums comminatoires, aurait proféré des paroles aimables et rassurantes. En regard de l'isolement où se morfondait Alquier, les prévenances à l'adresse des ambassadeurs des puissances amies apparaissaient davantage. Après M. de Karpoff, personne n'était plus courtisé que sir Elliot. Il avait au Palais ses entrées permanentes, tandis qu'Alquier très mécontent de la différence de traitement était obligé conformément au protocole de solliciter audience. Chose, qui si froissante qu'elle pût être, était des plus naturelles. Car, autant dans l'habitude ordinaire de la vie on est porté à recevoir avec empressement, en supprimant toute étiquette, les hommes sympathiques n'ayant à la bouche que les compliments ou des mots d'encouragement, autant on s'ingéniera à multiplier les formalités pour écarter les importuns ou les maussades dont la visite est d'un attrait médiocre.

A l'annonce de la perturbation profonde à laquelle

Digitized by Google

le royaume de Naples avait été un instant en proie, Napoléon se mit à réfléchir et, constatant que l'exécution de ses plans produirait un résultat défavorable à ses intérêts, il n'insista plus. Ferdinand et Marie-Caroline furent donc laissés libres de ne pas attaquer l'Angleterre. Cependant, il voulut leur imposer des obligations. S'il s'était borné à réclamer la cessation de leurs armements, rien n'aurait été plus rationnel. Mais cela ne lui suffisait pas. Outre sa sécurité à garantir, il avait son orgueil à ménager, et, comme il était contraint de reculer, parce qu'il reconnaissait s'être engagé sur une fausse route, il s'appliqua à dissimuler son échec sous une exigence susceptible celle-là d'être remplie sans danger. Il est difficile d'admettre une autre explication à la demande qu'il formula de la destitution de Damas. Le reproche d'appartenir à l'émigration, articulé contre lui, n'était pas sérieux. Bien d'autres Français, dont on n'avait jamais pensé à exiger le renvoi, servaient alors dans les armées étrangères. Et puis Damas n'était pas, à proprement parler, un émigré, en ce sens qu'il n'avait pas quitté sa patrie à la suite de la Révolution. Il s'était rendu à Naples, antérieurement aux événements de 1789, en revenant de Russie, sous les drapeaux de laquelle il avait combattu, et, depuis cette époque, il n'était plus rentré en France. Quoi qu'il en soit, on s'apercevait un peu tard d'une qualité dont on ne s'était pas offusqué auparavant, et, du moment qu'on avait pas éloigné Damas des emplois militaires à la signature du traité de Florence qui terminait une guerre où il avait joué un rôle actif, il n'y avait aucun motif de le congédier maintenant. Mais peu importaient les motifs à Napoléon : il avait ordonné, il fallait lui obéir. Et Marie-Caroline, si prompte à la résistance, quand il s'était agi de ne pas adhérer à une alliance offensive contre l'Angleterre, était sur ce point plus disposée à céder. Une lettre récente de l'Empereur, où celui-ci, au milieu des flatteries, lui prédisait sa déchéance et celle des siens, l'avait complè-

Digitized by Google

tement atterrée[1]. D'autre part, se soumettre à ses injonctions, n'était-ce pas subir une humiliation pénible, n'était-ce pas surtout l'accoutumer à s'ingérer continuellement dans les affaires intérieures du royaume? Si, après la disgrâce d'Acton, il voulait encore la révocation de Damas, qui pouvait affirmer qu'une fois ce sacrifice consenti, le chapitre des concessions serait épuisé? Aussi, de quelque côté que les souverains siciliens envisageassent la question, ils se voyaient froissés dans leur amour-propre, atteints dans leurs prérogatives royales, et exposés à la tyrannie d'une ambition insatiable. D'autant que l'éloignement de Damas n'était pas l'unique sommation sous laquelle Napoléon masquait sa reculade. Il prétendait de plus ramener les contingents napolitains à 10,000 hommes, et forcer Ferdinand à reléguer sir Elliot en Sicile, parce que la présence du ministre britannique à la Cour lui donnait de l'ombrage.

Cette dernière exigence était suffisante pour démontrer combien le capitaine incomparable qu'était Napo-

1. « Madame, la lettre de V. M. m'a été remise par M. le marquis de » Gallo. Il m'est difficile de concilier les sentiments qu'elle contient » avec les projets hostiles que l'on paraît nourrir à Naples. J'ai dans » mes mains plusieurs lettres de V. M. qui ne laissent aucun doute sur » ses véritables intentions secrètes. Quelle que soit la haine que V. M. » paraît porter à la France, comment, après l'expérience qu'elle a faite, » l'amour de son époux, de ses enfants, de sa famille, de ses sujets ne » lui conseille-t-il pas un peu plus de retenue et une direction politi- » que plus conforme à ses intérêts? V. M., qui a un esprit si distingué » entre les femmes, n'a-t-elle donc pas pu se détacher des préventions » de son sexe, et peut-elle traiter les affaires de l'Etat comme les affai- » res du cœur?... Que V. M. écoute cette prophétie, qu'elle l'écoute sans » impatience : à la première guerre dont elle serait cause, elle et sa » postérité auraient cessé de régner ; ses enfants, errants, mendieraient » dans les différentes contrées de l'Europe des secours de leurs parents. » Par une conduite inexplicable, elle aurait causé la ruine de sa famille, » tandis que la Providence et ma modération la lui avaient conservée. » Renonce-t-on ainsi à un des plus beaux royaumes de l'univers? Je ne » fais pas ma cour à V. M. par cette lettre : elle sera désagréable pour » elle. Cependant, qu'elle y voie une preuve de mon estime. Ce n'est » qu'à une personne d'un caractère fort et au-dessus du commun que je » me donnerais la peine d'écrire avec cette vérité. » (Napoléon à Marie-Caroline, 2 janvier 1805).

Digitized by Google

léon avait peu la notion des lois de la diplomatie et des principes les plus élémentaires de la courtoisie internationale. Ainsi lui, qui s'imaginait faire une grande faveur au roi et à la reine en leur permettant de conserver la neutralité avec l'Angleterre, les invitait en réalité à la provoquer par une mesure injurieuse dont l'application n'était pas facile. Conçoit-on un prince quelconque prescrivant au représentant d'une puissance avec laquelle il est en paix d'exercer désormais ses fonctions, non au siège des pouvoirs publics, non à la résidence du corps diplomatique, mais au loin dans une province retirée? Quel refus dédaigneux ne s'attirerait-il pas? Et, si nous intervertissons la situation, se figure-t-on le gouvernement français sommé de renvoyer de Paris, sur l'ultimatum d'un Palmerston ou d'un Bismarck, l'ambassadeur d'un pays ami qui serait prié de passer en Corse ou en Algérie? En somme, c'était le droit de haute police que Napoléon tentait de s'arroger sur les ministres étrangers, comme il se l'arrogeait sur ses propres sujets. Dans tous les cas, pareille proposition était tellement déraisonnable, que des monarques, si désireux qu'ils eussent été de se ranger à ses vues, ne pouvaient songer un instant à y souscrire. Il eût été préférable pour la Cour de Naples de déclarer immédiatement la guerre au cabinet de Londres, le renvoi de sir Elliot ayant cette signification. Mais, puisqu'elle tenait à vivre en bons termes avec tous, elle opposa à Napoléon une fin de non recevoir. Si celui-ci, vaincu par l'évidence, eut la sagesse de ne pas s'obstiner dans son idée, il apporta par contre une intransigeance farouche dans la poursuite de la démission de Damas. Naturellement, il repoussa les observations de Ferdinand et de Marie-Caroline qui, résignés s'il le fallait absolument à se séparer de cet officier de talent, avaient cependant à cœur de le garder, et, pour avoir raison de leurs lenteurs, il enjoignit à Gouvion Saint-Cyr de marcher sur Naples, si Damas n'était pas écarté et si, en général, les armements ne cessaient pas aus-

Digitized by Google

sitôt. Il lui ordonnait même de se saisir de la personne de Damas, au cas où il se risquerait dans les cantonnements français[1]. Si aucune influence modératrice ne fût venue à cette heure contrarier l'exécution de semblables ordres, il est probable que le roi et la reine eussent été aux prises avec des difficultés qui auraient mis leur trône grandement en péril. Mais, dans la circonstance, Alquier, dont Marie-Caroline incriminait si souvent l'attitude, essaya de conjurer un malheur peut-être irréparable. Certes, son rôle était fort ingrat. Toujours il intervenait pour réclamer de nouveaux sacrifices, et cette fois les événements ne laissaient pas d'être graves. La destitution de Damas ou l'occupation de Naples : tel était le dilemme brutal en face duquel il avait à placer la Cour. Seulement, il sut user de patience, ménager les susceptibilités légitimes, et, lorsqu'il vit Gouvion Saint-Cyr décidé à frapper le coup fatal, il eut le courage de l'arrêter. Dès lors, le roi et la reine ne pensèrent plus à ajourner la solution attendue. N'ignorant pas que Gouvion Saint-Cyr était prêt à agir, ils renvoyèrent Damas, comme ils avaient renvoyé l'année précédente Acton. Damas se rendit en Sicile, comblé à la vérité d'honneurs. Mais ces honneurs, conférés à celui qui s'était distingué au service de l'armée napolitaine, étaient une revanche bien impuissante des souverains. Finalement, ils étaient humiliés, et cette humiliation, ajoutée à tant d'autres, n'était pas de nature à apaiser leurs rancunes, dans un moment surtout où chacun en Europe était irrité des agrandissements de la France et des prétentions de son empereur à la domination universelle.

1. Lettres de Napoléon à Berthier (16 et 19 janv. 1805) relatives aux instructions à transmettre à Gouvion Saint-Cyr.

Digitized by Google

II

La chose, qui mécontentait les princes et principalement les princes italiens, était le titre de roi d'Italie dont s'était revêtu Napoléon (mai 1805) à la suite de l'érection en royaume de la république cisalpine. Tout d'abord il n'avait pas eu l'intention de ceindre cette couronne qu'il avait offerte à son frère Joseph. Ce dernier toutefois ayant refusé de renoncer à ses droits à l'empire français établis par le sénatus-consulte de l'an XII, il n'hésita plus à restaurer en sa faveur le sceptre des rois lombards. Les chancelleries en furent d'autant plus troublées que déjà il avait annoncé à l'Empereur d'Autriche son intention de nommer Joseph ; et, bien que la royauté de son frère aîné eût dû ressembler à un protectorat déguisé de la France, ce protectorat eût été moins inquiétant que la double souveraineté de Napoléon. Naples ne manqua pas d'être remplie de crainte. L'Etat sorti des conceptions napoléoniennes ne lui disait rien qui vaille. Un royaume d'Italie, c'était bon au temps où il n'existait dans la Péninsule d'autre roi que celui régnant en Lombardie. Mais aujourd'hui où, à côté de l'Autriche installée en Vénétie, du territoire indépendant du Saint-Siège si réduit qu'il fût, il y avait dans la confédération italique les royaumes de Sardaigne, d'Etrurie et des Deux-Siciles, que signifiait une appellation aussi vague et

Digitized by Google

générique? Quoi que pût prétendre Talleyrand chargé de calmer les anxiétés de Ferdinand, le nom de royaume d'Italie résonnait en ce moment plus belliqueusement que celui de république. Les mots n'ont-ils pas une éloquence impérieuse et spécialement quand, n'étant pas purement conventionnels, ils répondent à une réalité dont il est difficile de nier l'importance? Or, si la dignité de président de la république italienne décernée en 1802 à Napoléon avait déjà surpris et alarmé, combien plus grandes devaient être la surprise et l'alarme en présence du titre, à l'allure conquérante, de roi d'Italie? Le nouveau monarque, en effet, n'était pas un personnage effacé et pacifique de l'autorité duquel on n'a rien à redouter, mais le héros dont les exploits militaires retentissaient dans toute l'Europe, celui-là même qui, après s'être fait proclamer empereur héréditaire des Français, trouvait insuffisant son empire et aspirait encore à régenter le peuple italien. En vain Talleyrand affirmait-il que les frontières de l'État en question ne dépassaient pas celles de l'ancienne république, il avait de la peine à convaincre les esprits du désintéressement de son maître, et on avait trop de motifs de considérer cet empiètement comme une menace indirecte à la Péninsule entière. Si jamais quelques-uns s'étaient à ce sujet leurrés d'illusions, ils durent sûrement avoir les yeux dessillés lorsque, le mois suivant, la Ligurie fut incorporée à la France. Avant de reconnaître la royauté de Napoléon, Ferdinand avait exprimé toutes les méfiances qu'elle lui inspirait et ce n'était pas sans amertume qu'il s'était incliné. « Le roi de Naples, avait-il déclaré en subs-
» tance, qui possède deux royaumes en Italie, croit
» n'être pas moins roi d'Italie que le roi de Lombardie,
» il ne pourrait donc concourir à lui donner cette déno-
» mination générale sans blesser ses propres droits;
» car la qualification spécieuse de roi d'Italie, sans
» aucune modification en indiquant les limites, peut
» être la source de projets d'ambition qui livrent

Digitized by Google

» l'Italie à des troubles. » Pas n'était besoin d'être prophète pour tenir ce langage, et peu de jours après Ferdinand apprit combien sa couronne était devenue chancelante.

L'occupation des ports de la province d'Otrante, les charges et le malaise croissant qui en résultaient, la prétention un instant émise par Napoléon de voir Naples se retourner contre l'Angleterre, son immixtion persistante dans ses affaires intérieures comme le prouvait le récent renvoi de Damas, tout cela, nous l'avons relaté, avait profondément ulcéré l'âme des monarques siciliens. Plus que jamais ils attendaient le salut de l'Europe, plus que jamais ils fondaient leurs espérances sur la Grande-Bretagne et la Russie. Ce n'était pas d'aujourd'hui qu'ils avaient pris leurs précautions et, dans le traité défensif du 6 novembre 1804 signé entre le czar et François II, il y avait un article qui promettait secours à Naples si elle était attaquée par la France. Mais si Ferdinand montrait quelque retenue, la patience ne convenait guère à la nature altière et irascible de Marie-Caroline. Il fallait que cette femme impressionnable et exubérante à l'excès s'épanchât sans cesse, dût-elle découvrir maladroitement son jeu. Active depuis longtemps était sa correspondance avec les différents cabinets, surtout avec ceux qu'elle supposait les plus disposés à servir ses vengeances. Gallo lui avait pourtant recommandé d'être extrêmement prudente. Mais aucun avertissement ne pouvait calmer sa fougue. Elle s'y abandonnait d'autant plus volontiers que son trône lui semblait à la veille de lui être enlevé par Napoléon, et, devant les provocations de son ennemi mortel, ce lui était une satisfaction des plus vives de laisser déborder pleinement sa haine. Aussi avait-elle le cynisme d'écrire partout qu'elle *saurait bien renouveler les vêpres siciliennes* pour être débarrassée des 17,000 Français, installés dans son royaume. Le hasard voulut que les lettres, où elle manifestait de la sorte ses désirs méchants, tombassent dans les mains de Napoléon, au moment où il se ren-

Digitized by Google

dait à Milan pour poser sur sa tête la couronne de fer des rois lombards (26 mai 1805). Circonstance fâcheuse entre toutes, l'empereur allant mettre dans ses observations un éclat qui, en raison de son ton indigné et de l'endroit où il se produisit, devait porter un coup sensible à la réputation déjà très décriée de la reine. A cette occasion la plupart des souverains, notamment ceux d'Italie, plus par crainte que par déférence, avaient envoyé des ambassadeurs extraordinaires auprès de Napoléon, et Naples, en ce qui la concernait, avait choisi le prince de Cardito, un grand seigneur que l'on disait jouir de la confiance particulière de Marie-Caroline. Dans cette cérémonie qui, bien qu'elle fût la consécration d'un événement politique de la plus haute importance, était toute d'apparat, Napoléon n'avait pas à étaler publiquement ses griefs. La place était à la joie, aux politesses protocolaires, à l'admiration de commande. En tout cas, s'il n'avait pas lieu de féliciter le représentant des Deux-Siciles, les égards dus aux assistants et sa propre dignité demandaient qu'il s'abstînt d'outrager qui que ce fût. Mais il ne comprenait pas ainsi les choses. Et la sortie violente contre la reine de Naples, à laquelle il se livra devant Cardito au milieu d'une foule nombreuse, est la preuve que ni le génie, ni la gloire, ni la puissance ne peuvent remplacer en certaines occurrences la maîtrise de soi-même. Cardito comme tous les témoins de cette scène inoubliable tremblèrent d'effroi. Évidemment les injures détonnaient par trop au sein d'une assemblée aussi brillante. Les rapports officiels rédigés pour les besoins de la cause ont adouci la colère de Napoléon, en donnant à ses paroles une forme correcte. On n'y trouve aucun de ces qualificatifs méprisants qu'il eut alors sur les lèvres. Cependant il est facile de lire à travers les lignes, et, si suivant la version de Talleyrand, il déclara que le vaisseau anglais mouillé dans la rade de Naples n'empêcherait pas la reine d'être détrônée, on

Digitized by Google

s'imagine de quels mots flétrissants il accompagna sa menace [1].

L'histoire a souvent agité la question de savoir quelles expressions il employa exactement vis-à-vis de Marie-Caroline, s'il l'appela Athalie, Messaline ou Frédégonde. Quelle que soit celle de ces tristes héroïnes du passé à laquelle il la compara, toujours est-il qu'il incrimina ses mœurs de la façon la plus malséante, la dépeignant comme une femme coupable de vices contre nature, et c'est ici qu'il faut rechercher si Marie-Caroline a vraiment été la créature abominablement dévergondée que des écrivains, sur les allégations de Napoléon, se sont plu à présenter à la postérité. Certes la fidélité conjugale ne fut pas une de ses vertus ; sa liaison célèbre avec Acton, celle moins connue avec Saint-Clair et peut-être avec d'autres suffisent à établir la légèreté de sa conduite. Mais de là aux immoralités dégradantes, dont on l'a accusée, il y a loin. Pour peu que bannissant l'esprit de parti on discute avec la logique nécessaire en toute science, on doit avouer que les accusations de sodomie reposent sur des bases bien fragiles ; le dossier en est exclusivement constitué par de misérables racontars dénués de toute portée. Un historien contemporain, M. Helfert, trop enclin d'ailleurs en qualité d'Autrichien à blanchir les actions de

1. « S. M. a dû se plaindre d'autant plus vivement devant le prince » de Cardito, envoyé extraordinaire, que ce ministre est le confident » intime de la reine. S. M. lui a déclaré que si, après tant d'années de » règne, la reine ne savait pas mettre du calme et de la modération » dans sa conduite et dans ses discours, le vaisseau anglais qu'elle tient » dans la rade de Naples ne la sauverait pas. L'Empereur n'a cepen- » dant aucune volonté de marcher sur le royaume de Naples, mais il a » cru devoir avertir la reine de ce qu'il pouvait. Lorqu'aucun frein ne » peut la retenir et qu'elle ne prend conseil que de ses passions hai- » neuses et exaltées, il faut bien lui montrer qu'elle courrait à sa » ruine et que S. M. qui, en s'établissant en Italie, désire n'y entre- » tenir avec les autres Cours que des relations de bon voisinage et » d'amitié, ne souffrira pas qu'il lui arrive des menaces du côté où la » présence des troupes françaises la mettrait plus à portée de les » réprimer. » (Dépêche de Talleyrand aux ambassadeurs de France à l'étranger.) Archives, Aff. ét., Fonds Naples, 130.

Digitized by Google

Marie-Caroline, a fort judicieusement remarqué que les objurgations impériales sont la réminiscence presque textuelle du passage d'un libelle intitulé *Mémoires secrets et critiques des cours, des gouvernements et des mœurs des principaux états d'Italie*. L'auteur le comte Gorani, un aventurier italien, qui, après avoir séjourné à Naples avant la Révolution, avait versé dans le jacobinisme le plus farouche, le publia à Paris en 1793, à l'heure par conséquent où les satires contre les rois avaient chance d'être accueillies avec transport par l'opinion française. C'est dire que l'ouvrage est un livre de circonstance dont *a priori* les affirmations sont suspectes; et effectivement dans ces pages la violence le dispute à chaque instant à la mauvaise foi [1]. Une phrase particulièrement « la reine de Naples réunit toute la lubricité d'une Messaline aux goûts hétéroclites d'une Sapho » ne manque pas de frapper l'attention surtout quand, selon M. Helfert, la fameuse imprécation de l'empereur à Milan aurait été celle-ci. « Ce n'est pas seulement la pire des Messaline de son temps, c'est encore une t... » Aussi M. Helfert n'hésite-t-il pas à conclure que Napoléon a puisé dans l'œuvre de Gorani, lue avec avidité en France, les insultes qu'il adressa à Marie-Caroline à la face de l'Europe. En réalité, si en ressuscitant les cancans scandaleux d'un

1. Le livre de Gorani n'a rien de commun avec la vérité ; c'est un libelle plutôt qu'une histoire. L'épigraphe

« Des tyrans trop longtemps nous fûmes les victimes,
» Trop longtemps on a mis un voile sur leurs crimes
» Je vais le déchirer. »

en indique suffisamment l'esprit. Il est rempli d'attaques haineuses contre les rois et d'injures continuelles à l'adresse de la religion qui rappellent beaucoup les clichés de la presse anticléricale actuelle. Pour donner une idée de la mentalité de l'auteur, disons qu'il attribue à Marie-Caroline, dès le début de son règne, le projet de faire rentrer le royaume des Deux-Siciles sous la domination de l'Autriche en concourant en quelque sorte à l'extinction de la branche mâle des Bourbons de Naples : affirmation d'autant plus absurde qu'à défaut d'héritier présomptif le trône de Naples fût revenu aux Bourbons d'Espagne ou de Parme, et non à la maison de Habsbourg.

Digitized by Google

pamphlet il avait obéi à un autre sentiment qu'à la colère, si en un mot il eût prétendu être un justicier ou l'interprète d'une vérité incontestable, nul doute que dans la correspondance diplomatique on eût parlé des vices révoltants de cette souveraine. Or pas une seule fois ni sous la Convention, à la veille de la rupture avec la France, ni sous le Directoire, lorsque la République est représentée par des Jacobins du genre de Trouvé et de Lachèze, ni sous le Consulat et l'Empire, pendant l'ambassade d'Alquier assez friand d'anecdotes grivoises, ni plus tard après la perte de la couronne de Marie-Caroline quand on dénonce ses intrigues avec l'Angleterre, il n'est fait la plus petite allusion à ce sujet. Et, comme aux différentes époques où la France fut aux prises avec le royaume des Deux-Siciles, ses ministres ne négligeaient pas de mentionner les galanteries de la reine, on peut être certain que, s'il y avait eu la moindre chose à relever touchant des dérèglements honteux, ils n'auraient pas dédaigné de s'y arrêter.

Que n'a-t-on pas raconté, par exemple, dans des histoires inspirées par la passion politique sur le caractère de son intimité avec lady Hamilton? Assurément cette amitié, affichée sans vergogne avec une courtisane qui avant son mariage avait traîné dans les bas-fonds de Londres, était des plus blâmables, et chacun à Naples était choqué d'une pareille absence de dignité. Toutefois, si des penchants criminels l'eussent attirée vers cette femme, non seulement les agents étrangers eussent jasé là-dessus, mais dans les nombreux billets qu'elle lui écrivait il en eût transpiré un aveu. Une nature aussi nerveuse, aussi fantasque, aussi ennemie des conventions se serait trahie en effleurant quelque peu la matière. Or rien de cela. Les lettres de Marie-Caroline à lady Hamilton débordent de haine contre la France, d'admiration pour l'Angleterre, d'indignation contre les républicains napolitains : bref, elles révèlent l'exaltation outrée dont son âme était susceptible. Mais, envisagées au point de vue de la morale, elles sont

Digitized by Google

irréprochables ; l'esprit le plus prévenu y chercherait vainement une expression équivoque. On ne saurait davantage objecter par ce silence l'intention de tromper son public, ces lettres n'étant pas des mémoires composés avec le souci de se montrer à la postérité, mais des confidences strictement réservées à une amie. La reine les rédigeait au jour le jour sous l'influence du moment, sans songer qu'elles seraient divulguées. Il n'est donc pas permis d'insister sérieusement sur ses mœurs inavouables, quand il n'en est pas trace dans les documents officiels où sûrement il en serait question si la chose était patente et lorsque la propre correspondance de Marie-Caroline est le meilleur des témoignages en sa faveur. C'est une légende qui, semblable aux calomnies répandues contre sa sœur Marie-Antoinette, est née de libelles diffamatoires dont celui indiqué ici, auquel l'apostrophe de Napoléon donna un regain d'actualité, fut même entièrement corrigé par son auteur. Mais l'aversion de Marie-Caroline pour la France ayant rendu cette souveraine odieuse à nos historiens, quelques-uns d'entre eux, écoutant trop leurs rancunes, ont rapporté l'accusation de Napoléon comme un fait authentique, au lieu d'y voir simplement un mouvement d'emportement. Loin de nous la pensée, en émettant ces observations, de nier les fautes de la reine des Deux-Siciles. Nous aurions d'autant moins de motifs de nous inscrire en faux qu'elles sont indiscutables et que sa perfidie poussée jusqu'à la déraison amènera bientôt la ruine de son pays. Toutefois l'impartialité nous obligeait à protester contre des allégations qui sont plutôt du domaine du roman que de l'histoire critique.

Le coup d'éclat de Napoléon eut un retentissement immense en Europe. De l'avis de beaucoup le glas de la dynastie des Bourbons de Naples avait sonné ; d'ores et déjà on sentait dans les chancelleries que leur royaume allait être annexé à l'empire français ou offert à un des frères de l'empereur. Gallo et Alquier, témoins de l'altercation, s'en retournèrent à leurs postes res-

Digitized by Google

pectifs dans des dispositions bien différentes : l'un souffrant de constater, devant la gravité des événements, l'inutilité de son rôle pacifique, l'autre peu fâché dans son for intérieur de la chute éventuelle de celle qu'il détestait maintenant cordialement après avoir eu un faible à son endroit, prêt même, si c'était possible, à hâter l'échéance fatale sans se départir cependant de sa correction. Quant à Marie-Caroline, à peine fut-elle au courant des menaces dont elle avait été l'objet qu'elle résolut de prendre ses sûretés, en multipliant les recrues et liant partie avec la Russie. Elle évita au reste d'agir ouvertement, car elle tenait à sauver les apparences par crainte des représailles immédiates de la France. Mais Alquier fut vite fixé sur ses menées. Il apprit que le gouvernement organisait en milices urbaines les paysans qui avaient figuré en 1799 dans les cadres de l'armée de Ruffo. Des papiers, saisis par ordre de Gouvion Saint-Cyr sur des employés napolitains, ne laissaient aucun doute à ce sujet. Alquier remarqua encore des indices autrement sérieux prouvant nettement les desseins éventuels de Naples à l'égard de la coalition qui se préparait. Depuis quelque temps il avait été frappé par les allures mystérieuses de deux personnages nouveaux venus dont les intelligences avec la Cour étaient certaines. Leur identité ne tarda pas à lui être connue. C'étaient des généraux russes, de Lascy et Hopermann, chargés de relever les positions militaires du pays. Alquier, qui avait acheté leurs éclaireurs, finit par être informé de chacune de leurs excursions stratégiques, et on les aurait grandement étonnés si on leur avait dit qu'ils étaient dénoncés au ministre de France par ceux-là mêmes qui les accompagnaient. Ils ne furent bientôt plus les seuls officiers de leur nation à être présents à Naples ; peu à peu arrivèrent de Corfou d'autres de leurs collègues d'un rang moins élevé, dont la plupart avaient guerroyé dans la Péninsule pendant la campagne de 1799. L'un d'eux, le capitaine Alexandre, avait remis entre les

Digitized by Google

mains des royalistes le château de Caserte qu'il avait enlevé aux insurgés. Leur connaissance des lieux les désignait d'avance au rôle de chefs d'avant-garde d'un corps de débarquement, dont les généraux de Lascy et Hopermann devaient avoir le commandement.

Ces actes significatifs démontraient combien un froissement, éprouvé récemment par la légation de Russie à l'occasion de l'expulsion du prince de Scherbatoff, avait peu nui aux relations des deux Cours. Ce jeune gentilhomme moscovite, qui avait tué autrefois, à Saint-Pétersbourg, dans une affaire d'honneur le chevalier de Saxe, parent du roi, s'était rendu à Naples sans penser qu'il s'exposait à des désagréments. Or sa présence n'avait pas été plutôt signalée qu'on l'avait arrêté et conduit à la frontière de l'état romain : d'où protestation diplomatique. Mais, comme la politique était étrangère à la mesure de police et que Scherbatoff avait eu le tort de ne pas comprendre le sentiment de convenance qui l'empêchait de paraître à Naples, l'incident n'avait eu aucune suite. Les relations d'amitié entre le czar et Ferdinand étaient au contraire si étroites qu'ils n'étaient pas éloignés de combattre ensemble Napoléon. Au fait la Russie n'était pas l'unique puissance à entrer en lice. Outre l'Autriche qui manifestait ses intentions belliqueuses, il y avait toujours l'Angleterre, dont l'influence considérable dans les conseils royaux contrecarrait avec succès celle de la France. Sa mauvaise humeur, provoquée par le renvoi de Damas, avait été de courte durée. Si le cabinet britannique avait été, sur le moment, mécontent de la soumission des monarques siciliens aux sommations impériales, son mécontentement était tombé devant la preuve qu'ils n'auraient pu résister sans danger. Suivant son habitude, Elliot déployait beaucoup d'activité. Aiguisant les ressentiments de la reine, qui n'avaient pas besoin d'être excités, il la pressait de hâter les armements. Ses paroles ne furent pas inefficaces et on s'aperçut bientôt qu'il s'opérait une recru-

Digitized by Google

descence dans les préparatifs de mobilisation. A Naples on fondait des canons, on distribuait des uniformes aux lazzaroni. De plus, les prédications guerrières dont retentissaient les églises, les menaces proférées publiquement dans les cafés contre les Français annonçaient l'imminence d'un conflit. Somme toute, n'était-ce pas la répétition plus ou moins exacte de ce qui avait eu lieu en 1798 à la veille de la rupture ? Maintenant, comme jadis, Marie-Caroline était l'âme de la résistance. Prudente au début, elle ne cherchait plus à dissimuler et avait jeté franchement le masque. Ses entretiens fréquents avec les recruteurs de milices, son ardeur à communiquer à tous le feu sacré attiraient vers elle l'attention, et son appel était d'autant mieux entendu que gouvernement et population étaient fatigués des agissements des soldats français.

Dans les provinces qu'ils occupaient, la situation devenait intolérable. Indépendance de l'état, dignité de la couronne, droits des habitants, Gouvion Saint-Cyr et ses lieutenants n'en avaient cure et s'ingéniaient à les braver. Officiers et fonctionnaires de Ferdinand étaient traités presque en ennemis. On leur défendait d'escorter, conformément à leurs instructions, les voitures de la poste, on les obligeait à rendre compte de leur service. A Otrante, notamment, le sans-gêne dépassait les bornes. Le commandant de la place s'y conduisait en vrai tyran, faisant de la contrebande à main armée, décachetant les lettres qui arrivaient par le courrier des îles loniennes, retenant les étrangers munis de passeports réguliers au risque de susciter les protestations des puissances intéressées. Dans une autre ville à Foggia s'étaient produites des scènes d'une gravité exceptionnelle. Certes, il faut le déclarer à l'honneur de la France, sa responsabilité n'était pas engagée, puisque seul un bataillon suisse était en cause. Néanmoins le bataillon dépendant de la division de Gouvion Saint-Cyr, la Cour de Naples était autorisée à se plaindre amèrement auprès de Napoléon des excès dont ses

Digitized by Google

ressortissants avaient été victimes. Le refus du capitaine Febler d'accepter pour sa troupe les logements préparés dans la caserne de la cité avait tout gâté. Prétendant les loger au dehors, il s'était heurté à l'opposition du commissaire royal, qu'il avait menacé de son sabre. Ce que voyant, ses hommes avaient enfoncé les portes des maisons particulières, brisé les meubles et exigé de l'argent pour cesser le pillage. La population, heureusement, gardant son sang-froid, avait évité de riposter par des violences. Et tous ces abus, toutes ces atteintes flagrantes à la propriété et à la souveraineté se commettaient en pleine paix quand Napoléon avait pris l'engagement de respecter les pouvoirs compétents. En vérité, on se demande comment il se serait comporté s'il n'avait rien promis. N'était-il pas le premier à donner l'exemple de l'arbitraire, en promulguant un décret qui réservait à ses commissions militaires le jugement des espions et des embaucheurs dans tous les pays où il y aurait des cantonnements français? La juridiction locale, il le savait bien, ne pouvait pourtant être dessaisie qu'en temps de guerre. Il fut question, en outre, d'envoyer des renforts à Gouvion Saint-Cyr. Toutefois Napoléon recommanda de laisser ignorer cette mesure. Peut-être craignait-il une explosion populaire si la chose était ébruitée d'avance. En tout cas on avait ordre, si la Cour réclamait des explications, de lui dire que ce nouveau contingent était simplement un contingent de remplacement, chargé de veiller à la sécurité des Français[1]. Il était douteux que Ferdinand et Marie-Caroline fussent jamais dupes d'un pareil manège. Serait-ce là la réponse à leur désir de voir retirer la division de Gouvion Saint-Cyr, désir que, malgré leurs insuccès répétés et l'augmentation d'effectifs qu'ils avaient eu à subir, ils avaient renouvelé récemment? C'était à la suite du tremblement de terre

1. Dépêche de Talleyrand à Alquier (août 1805). Archives, Aff. ét., Fonds Naples, 130.

Digitized by Google

(26 juillet 1805) qui venait de détruire une quarantaine de villages et de faucher 6.000 existences humaines [1]. Aussi se flattaient-ils d'espérer que devant le récit de cette terrible catastrophe, l'empereur ne demeurerait pas sourd à la voix de la pitié ni aux arguments de la raison. Mais celui-ci n'était guère accessible au sentiment et, si les garnisons ne furent pas renforcées, si même on évacua totalement le royaume, ce fut grâce à un concours de circonstances qui amenèrent, au moment où l'on y pensait le moins, la conclusion d'un traité de neutralité entre la France et les Deux-Siciles.

Les préparatifs militaires, auxquels se livrait la Cour de Naples, n'avaient naturellement pas échappé à la vigilance de Napoléon. Journellement les détails lui en étaient fournis par Alquier et Gouvion Saint-Cyr. C'est pourquoi il avait la conviction absolue que, dès le commencement des hostilités, Ferdinand irait grossir les rangs des coalisés. A cette mobilisation inquiétante s'ajoutaient d'ailleurs des actes qui avaient une signification très claire. Ainsi on parlait sérieusement d'appeler à la succession du chevalier de Micheroux décédé M. de Circello odieux à la France par son engouement de l'Angleterre où il avait été ambassadeur. Ainsi encore l'abbé de Saint-Cernin, ancien grand vicaire du diocèse de Cahors, antérieurement à la Révolution, et émigré depuis à Naples où il jouissait de la confiance de la reine, avait été éloigné de la capitale sur les suggestions de la Russie à laquelle on n'avait rien à refuser. M. de Karpoff, en effet, était agacé de l'intimité qui existait entre cet ecclésiastique et Alquier, et il avait voulu supprimer les moyens d'informations que ce dernier se procurait continuellement par le canal de l'abbé. Dans ces conditions, Napoléon n'hésita pas à prévenir son ennemi. Il ordonna à Gouvion Saint-Cyr, aussitôt la frontière d'Allemagne franchie par son armée, de marcher sur Naples, d'y

1. Colletta.

Digitized by Google

renverser le gouvernement et de soutenir le parti hostile à la dynastie. Dans son idée il fallait écraser la monarchie des Deux-Siciles avant qu'elle eût été secourue par les Anglo-Russes. Les renforts dont il avait médité l'envoi lui semblaient même nécessités par la crainte d'un débarquement. Mais, en dépit des précautions dont il cherchait à entourer ce projet, Ferdinand en eut connaissance préalablement à son exécution et c'est alors que le marquis de Gallo, avisé par son maître, alla trouver Talleyrand pour plaider les intérêts de sa patrie. Il lui dépeignit la misère du pays, aggravée par les récents tremblements de terre, il insista sur les sacrifices auxquels on avait été obligé de souscrire, surtout il affirma que ses souverains désiraient le maintien de la paix, leurs armements ayant uniquement un caractère défensif. Cette affirmation, dans la bouche d'un diplomate assez en faveur à la Cour des Tuileries, où il passait pour sympathique à la France, était de nature à arrêter l'attention de Talleyrand. Si, dans son scepticisme, le ministre de Napoléon se souciait médiocrement des malheurs dont l'entretenait son interlocuteur, son esprit pratique appréciait les avances qu'il lui faisait. Or Gallo, demandant à quel prix le royaume de Naples serait autorisé à rester neutre, il lui exposa les vues impériales. D'abord, on devait désarmer sans délai, les cadres napolitains seraient ramenés à un chiffre normal, on exclurait de leur sein tous les émigrés, Damas et Acton toujours suspects malgré leur disgrâce seraient chassés de Sicile où ils étaient accusés d'intriguer contre la France. Et, comme garantie de cette politique conciliante, comme preuve de la sincérité de Ferdinand et de Marie-Caroline, un ministère entièrement renouvelé, composé d'hommes n'ayant aucune attache avec l'Angleterre et dégagés également de l'influence russe, prendrait la direction des affaires. Talleyrand n'ajouta pas et, c'était cependant le souhait le plus ardent de Napoléon, qu'une vraie marque de confiance serait de nommer un

Digitized by Google

général français au commandement des troupes. Peut-être craignait-il de tout compromettre en manifestant cette intention.

Lorsque ces propositions inattendues parvinrent à Naples, les souverains les accueillirent avec une extrême réserve. Si Gallo voyait en elles le salut, eux au contraire étaient moins rassurés. A la vérité, Napoléon promettait de respecter leur neutralité. Mais de quelle façon l'entendait-il? Etait-ce simplement en s'abstenant de les attaquer, tout en employant à ses fins leur territoire et leurs finances. Son silence sur le rappel du corps d'occupation de Gouvion Saint-Cyr était d'un fâcheux augure. Or ce rappel ils le réclamaient énergiquement, il devait être la base de l'arrangement et, s'il ne leur était pas possible de l'obtenir par les voies pacifiques, ils étaient maintenant résolus à l'imposer par la force en entrant dans la coalition. Ils le déclarèrent nettement à Alquier, de sorte que Napoléon n'eut plus le choix qu'entre la rupture ou l'évacuation de positions dont il sentait l'importance stratégique. Après mûre réflexion, il adopta la seconde solution et se montra prêt à retirer ses garnisons si la Cour de Naples lui accordait par traité les sûretés qu'il était en droit d'exiger. Cette fois l'ouverture était acceptable, et elle n'aurait pas dû rencontrer d'objection de principe. Mais, d'une part, le roi et la reine n'étaient pas aussi sincères que le croyait réellement Gallo, ils étaient même déjà trop liés avec l'Angleterre et la Russie pour se rapprocher de la France : d'autre part ils nourrissaient trop de haine contre Napoléon, Marie-Caroline principalement, pour adhérer franchement à un système préconisé par lui, en choisissant des ministres sur son indication et en bannissant les personnages qui avaient le don de lui déplaire. Et puis l'un et l'autre avaient peu foi en sa parole. S'il triomphait des efforts réunis des puissances européennes, auraient-ils la certitude de conserver leur couronne ? C'est pourquoi, sous l'empire de leurs appréhen-

Digitized by Google

sions, ils préféraient s'appuyer sur les coalisés, qui pourtant allaient les abandonner à l'heure du péril, plutôt que sur la solide armée de l'Empereur des Français. Ces sentiments intimes des monarques siciliens, Alquier de tout temps les avait pénétrés, et jamais plus qu'en ce moment où son maître espérait les rattacher à sa cause par une concession qui coûtait à son orgueil. Le remède à la situation était, suivant Alquier, dans le renversement de la dynastie. « Il importe enfin à la tranquillité de l'Italie et à nos relations dans la Méditerranée que le gouvernement du pays passe en d'autres mains. Je ne crains pas d'affirmer que ce changement, *devenu indispensable*, est appelé par les vœux de tout ce qu'il y a de grands, de riches, de sages et d'éclairés dans la nation [1] » Telle était l'opinion qu'il exprimait, lorsque Talleyrand l'informait du projet de Napoléon et l'invitait à agir en conséquence. On juge de son étonnement à cette nouvelle. De suite il lui sembla qu'à Paris on s'engageait dans une fausse voie et, malgré son esprit de courtisanerie, il s'empressa de le dire. Modifier radicalement et sur-le-champ la politique antifrançaise de la Cour de Naples au moyen d'une administration, soustraite à la tutelle anglo-russe, lui paraissait une impossibilité absolue. Oubliait-on aux Tuileries que la reine, qui gouvernait, ne le permettrait pas et que nul n'était en état de résister à ses volontés, nul, sinon Acton dont la France avait voulu précisément détruire l'ascendant en le faisant écarter? Assurément Alquier ne se refusait pas à être l'interprète des suggestions impériales. Toutefois il doutait de l'efficacité des résultats et, si on tenait à ne pas augmenter les difficultés, il fallait, à son sens, éviter de poser la question de confier à un général français le commandement des troupes napolitaines : car il pensait que « cette proposition serait rejetée avec une répugnance invincible. »

2. Archives, Aff étr., Fonds Naples, 130.

Digitized by Google

Les observations de son ambassadeur n'empêchèrent pas Napoléon de poursuivre ses négociations avec Ferdinand et Marie-Caroline. S'il les savait perfides, il ne supposait pas que leur perfidie irait jusqu'à trahir leurs intérêts. Et puisque Gallo protestait de leur amour de la paix, il n'avait pas à repousser un *modus vivendi* destiné, à la veille de la conflagration, à diminuer le nombre de ses ennemis. Sa loyauté qui était entière pouvait bien être payée de retour. N'offrait-il pas à Naples un avantage manifeste, celui de n'avoir plus chez elle de soldats français? Dès lors ses ordres à Gouvion Saint-Cyr étaient caducs. Au lieu de prendre l'offensive, son lieutenant quitterait le royaume. Les clauses qu'en revanche il stipulait n'étaient pas de celles qui annulaient les effets de son amitié. Disposé à la conciliation, ses prétentions premières étaient tombées peu à peu. Il avait cessé d'exiger la nomination d'un ministère à sa convenance et l'expulsion de Damas et d'Acton. En dehors de l'obligation pour les souverains siciliens de s'opposer à un débarquement anglo-russe et de ne mettre aucun étranger ni émigré à la tête de leur armée, il leur demandait de ne jamais réintégrer Acton dans ses fonctions et de ne reconnaître la souveraineté de l'Angleterre sur l'île de Malte qu'avec le consentement de la France. Ces conditions n'étaient donc guère léonines et s'expliquaient tout naturellement, l'engagement relatif à Acton confirmant sa révocation antérieure. Aussi, étant données les choses, les pourparlers entamés à Paris aboutirent-ils rapidement. Gallo, qui se plaçant au-dessus des passions haineuses de la Cour était enchanté de l'évacuation, n'avait négligé aucune occasion de travailler au rapprochement des deux pays et, le 21 septembre, il avait apposé sa signature au bas d'un traité de neutralité parfaitement en règle. Mais à Naples les sentiments furent bien différents. La lenteur, avec laquelle Ferdinand échangea les ratifications, acheva de démontrer la justesse des objections d'Alquier. Sans doute le roi était circon-

Digitized by Google

venu par la Russie et l'Angleterre qui, jalouses de le retenir dans leur alliance, rivalisaient auprès de lui d'efforts et d'intrigues. Lascy et Hopermann notamment faisaient miroiter à ses yeux le bonheur sans mélange qu'allait lui procurer à brève échéance la victoire de leurs bataillons. N'importe, s'il eût réellement désiré se ranger aux vues impériales, il aurait dédaigné les arguments fallacieux des coalisés ; surtout, il n'eût pas prétexté maladroitement la soi-disant absence des pleins pouvoirs de Gallo pour ajourner indéfiniment sa réponse. Seule la menace d'Alquier de réclamer ses passeports le détermina à sanctionner à contre-cœur une convention qui sauvegardait son indépendance et que, par espoir d'agrandissements problématiques ou crainte des objurgations de la reine, il eut bientôt la folie de violer.

Digitized by Google

CHAPITRE X

DÉCHÉANCE DES BOURBONS DE NAPLES

Scepticisme d'Alquier au sujet de la fidélité du roi et de la reine. — La guerre continentale. — Victoires des Français. — Conduite suspecte de Ferdinand et de Marie-Caroline. — Bataille de Trafalgar. — Mort de Nelson. — Fin de lady Hamilton. — Violations de la neutralité. — Débarquement des Anglo-Russes. — Alquier se retire à Rome. — Mécontentement de la population. — Sottise de la politique napolitaine. — Explications piteuses fournies à la France. — Bataille d'Austerlitz. Proclamation de Napoléon annonçant la déchéance des Bourbons. — Vains efforts de Marie-Caroline pour sauver sa couronne. — Mission du cardinal Ruffo. — Retraite des Anglo-Russes. — Energie de Marie-Caroline. — L'armée française sous le commandement de Masséna franchit les frontières du royaume. — Départ de la reine pour la Sicile. — Entrée de Joseph Bonaparte à Naples. — Il établit un ministère. — Le marquis de Gallo se rallie au nouveau régime. — Joseph Bonaparte roi de Naples. — Maladresse et injustice de ses premières mesures. — Ferdinand et Marie-Caroline sont les victimes de leur propre perfidie.

I

« Je prends date pour prévenir que cette puissance n'observera pas ses engagements » Ainsi écrivait Alquier en transmettant à Paris l'instrument diplomatique revêtu de la signature royale plutôt arrachée que librement consentie, et il ne devait pas attendre longtemps pour voir les événements confirmer ses affirmations

Digitized by Google

d'une façon éclatante. Effectivement Alquier n'avait que trop de motifs de préjuger l'avenir. Quand il avait été témoin des hésitations inconcevables de Ferdinand, quand il avait remarqué avec quel regret ce prince avait ratifié un traité aussi favorable, comment aurait-il eu confiance dans la parole d'une Cour dont la mauvaise foi semblait être la règle de conduite? Déjà le passé avait prouvé le peu de cas que les souverains de Naples faisaient de leurs serments, et si, après avoir tant insisté sur le départ des Français, ils avaient l'air de s'en soucier médiocrement lorsque Napoléon y acquiesçait, leur attitude ne laissait pas d'être équivoque et de provoquer tous les soupçons. Ils ne pouvaient même pas objecter qu'on exigeait d'eux des sacrifices incompatibles avec leur sécurité ou le but à atteindre. Cette fois l'empereur se comportait avec franchise. Neutres ils prétendaient être, neutres ils seraient, n'ayant à prêter à la France aucune aide d'aucune sorte. Mais la haine de Marie-Caroline était tenace et, si grand que fût son intérêt à être fidèle à ses promesses, elle aimait mieux au risque de perdre sa couronne pactiser avec les ennemis de Napoléon. D'ailleurs une passion poussée à l'extrême engendre l'aveuglement. La femme outragée à Milan n'avait pas pardonné et, toute à l'idée d'assouvir sa vengeance, elle ne réfléchissait plus et n'avait cure de la prudence la plus élémentaire. Son faible mari ne se dissimulait pas les dangers auxquels elle exposait le royaume. Mais, habitué à subir son joug et incapable d'une initiative quelconque, il s'abandonnait à l'influence qui menait le pays à la ruine. Pourquoi cependant ne réagissait-il pas en adoptant résolument une politique sage et circonspecte? La chose était facile; il n'avait qu'à se conformer à la convention de neutralité. La cause de tant d'ennuis, du malaise insupportable dont on avait souffert deux années durant, avait enfin disparu. Gouvion Saint-Cyr venait d'évacuer ses positions, et la nation satisfaite d'être délivrée du cau-

Digitized by Google

chemar de l'occupation française ne demandait qu'à goûter les bienfaits de la paix. Aussi les esprits sérieux, même ceux auxquels la France était peu sympathique, applaudissaient-ils à l'œuvre de Gallo et, s'ils eussent été consultés sur leurs préférences, ils auraient certainement protesté contre tout acte de nature à entraîner des complications.

Dès que la guerre eut éclaté, Napoléon renonçant à débarquer en Angleterre frappa ses coups sur le continent. Ses armées débouchèrent dans la vallée du Danube, livrèrent avec succès les combats de Donauwerth, Gunzbourg et Elchingen, enfermèrent Mack dans Ulm, puis le forcèrent à capituler (19 oct. 1805). Ce début de la campagne excita la colère de nos adversaires. A Naples, particulièrement dans les cercles de la Cour, on en éprouva un violent dépit, pareille défaite du général autrichien ravivant le souvenir de celle qu'il avait essuyée en 1798 quand il commandait les Napolitains. En tout cas, malgré l'amertume dont nos victoires remplissaient leur âme, Ferdinand et Marie-Caroline auraient dû être trop heureux de ne pas s'être enrôlés sous le drapeau de la coalition, puisque la fortune lui était si contraire. Mais, aberration incroyable, ce fut le moment qu'ils choisirent pour céder aux intrigues incessantes tendant à rompre un pacte, dont chaque jour démontrait les avantages. Leur maladresse était telle qu'ils ne cherchaient même pas à cacher leur jeu. Naturellement Alquier, de tout temps incrédule au sujet de leur sincérité, observait attentivement leurs faits et gestes. D'abord il avait constaté leur mécontentement à l'annonce de nos premiers exploits. Ce fut bien pis lorsque se répandit le bruit de l'échec de Murat [1]. Comme on avait raconté qu'après s'être em-

1. « Il est impossible qu'on ait à Vienne, à Pétersbourg et à Londres » même, des transports de joie plus vifs que ceux que la Cour de Naples » fait éclater avec une indécence si révoltante quinze jours après avoir » signé la neutralité. » (Alquier à Talleyrand).
Archives Aff. ét., Fonds Naples, 130.

Digitized by Google

paré de sa personne l'archiduc Ferdinand l'avait transféré à la citadelle de Klagenfurt, leur joie se manifesta avec une exaltation qui détonnait assez, étant donnée la tranquillité du principal intéressé, le comte de Kaunitz ambassadeur d'Autriche. Non que celui-ci ne se réjouît pas de l'action d'éclat attribuée à un des princes de la maison de Habsbourg et dont à cette heure il ne mettait pas en doute la véracité. Seulement héritier de la réserve de son illustre aïeul et peu partisan d'une rupture qui ne lui présageait rien de bon, il demeurait calme en présence des événements. Au reste la Cour dut bientôt en rabattre de son allégresse. La captivité de Murat n'était qu'une fausse nouvelle. Loin d'être tombé dans les mains des Autrichiens, il les déconcertait partout par sa bravoure et son habileté, et la situation s'aggravait de plus en plus pour les ennemis de la France. L'avant-garde russe qui, sous les ordres de Kutusoff, était échelonnée le long de l'Inn s'était repliée en Moravie, où le czar était arrivé avec le gros de ses forces. François avait imité son exemple, laissant à découvert le chemin de sa capitale. L'écrasement à Trafalgar (21 oct.) de la flotte franco-espagnole ranimait, il est vrai, les espérances de l'Europe. Mais cette bataille était chèrement payée par la mort de Nelson qui avait été tué à bord de son vaisseau le *Victory*. L'Angleterre perdait son plus grand amiral, un homme de mer d'un génie incontestable, et la pompe dont elle entoura ses funérailles, les dotations qu'elle accorda à sa famille furent le plus beau témoignage de la reconnaissance nationale envers les services du glorieux héros. Lady Hamilton pour qui il avait déserté le foyer conjugal devait finir moins triomphalement. Après avoir eu du vivant de son mari une fille à laquelle elle eut l'impudeur de donner le nom de son amant, elle lui appartint, une fois veuve, sans partage. Tant qu'il vécut, elle connut le bonheur et l'opulence. Mais ensuite les tracas commencèrent. En butte aux réclamations des parents d'Hamilton et de Nelson qui lui avaient légué des biens considérables,

Digitized by Google

criblée de dettes par suite d'un luxe qu'elle ne pouvait soutenir, elle fut amenée, pour se soustraire aux poursuites de ses créanciers, à passer à l'étranger, et c'est dans la plus noire misère qu'elle s'éteignit à Calais le 15 janvier 1815.

La journée de Trafalgar privait Marie-Caroline de son libérateur, de celui qui aux heures sombres de 1798 et 1799 l'avait vengée des humiliations du Directoire et de la république parthénopéenne; et, si elle célébra la victoire de Nelson, par laquelle la prépondérance de la marine britannique était définitivement assurée, elle fut douloureusement attristée de voir succomber le vainqueur dans toute la maturité de l'âge. Ses désirs de représailles parurent alors s'éveiller, et, violant ses promesses, elle favorisa ouvertement le jeu des Anglais. Elliot, dont le cabinet de Londres ne cessait d'encourager les passions gallophobes, avait obtenu la permission d'acheter des chevaux de remonte. Ses agents agissaient publiquement sous les propres fenêtres du Palais-Royal. En vain, Alquier protesta-t-il contre cette infraction à la neutralité; on n'écouta pas ses représentations, et le trafic continua sans entraves. Deux autres incidents plus significatifs éclairèrent complètement Alquier sur les intentions des gouvernants. Damas, exilé depuis un an, fut rappelé de Sicile pour être investi d'un commandement; en même temps, on admit les navires russes en libre pratique à Syracuse. Aussitôt, afin d'avoir des explications, il sollicita une audience du roi; elle lui fut refusée; il écrivit à la reine, sa requête fut rejetée derechef. Et, quand il s'adressa au prince de Luzzi, chargé provisoirement du département des relations extérieures, il se trouva en face d'un personnage singulièrement embarrassé, dont le langage equivoque et plein de réticences dissimulait mal la félonie de ses maîtres. Si manifeste que fût cette atteinte à la lettre et à l'esprit de la convention de septembre, aggravée par le refus des souverains de recevoir Alquier, celui-ci jugea à propos de patienter, et

Digitized by Google

attendit résolument le dénouement. Certes, il avait raison de ne pas quitter encore son poste; car il était nécessaire que le représentant de la France fût témoin de la violation la plus flagrante des engagements solennellement stipulés; et, comme il ne doutait pas que ces mouvements étaient le prélude d'une mobilisation, il tenait à être à ce moment sur les lieux. Il ne s'était pas trompé. La semaine suivante, le 20 novembre, il entra dans la rade une escadre anglo-russe, composée de nombreux vaisseaux, qui débarqua 20,000 hommes de troupes; et, lorsque le débarquement eut été terminé, les généraux des deux nations se rendirent assister à Portici à un conseil présidé par la reine. Ce dernier fait aurait suffi, en dehors de tant d'autres, à attester que Marie-Caroline était l'âme d'une politique incompréhensible, où la sottise se réunissait à la duplicité. Elle avait tout combiné en vue de sa trahison, et, à diverses reprises, elle avait expédié à Corfou des courriers qui devaient hâter les préparatifs des Russes. Devant une aussi insolente perfidie qui s'étalait au grand jour, il n'était plus permis à Alquier de rester à Naples. Un défi était lancé à la France, il n'avait qu'à le relever en partant. Et puis sa propre sécurité n'était-elle pas en danger? Qui lui garantissait qu'un gouvernement, poussant à ce point la déloyauté, respecterait l'immunité de son caractère? Effectivement, Marie-Caroline avait tellement perdu le sang-froid, qu'elle songea à l'emprisonner au château de l'Œuf, et, sans l'intervention de M. de Tatistchef, le nouveau ministre du czar, peut-être ce projet machiavélique aurait-il été exécuté[1]. Alquier réclama donc immédiatement ses passeports et se retira à Rome avec tout le personnel de la légation.

Ce coup de théâtre remplit les Napolitains de stupeur et d'indignation. Il n'y eut qu'une voix parmi eux pour flétrir la fourberie de la Cour. On se demandait

1. Archives Aff. ét. Fonds Naples, 131.

Digitized by Google

quel vent de folie avait soufflé sur elle, quand elle bravait inutilement Napoléon, à l'instant même où ses armées poursuivaient en Autriche le cours de leurs succès. Encore si cette fourberie eût été susceptible de sauver le royaume d'une situation critique, elle se serait expliquée, tout en étant condamnable. Mais, précisément, le bon sens populaire se refusait à admettre un acte déraisonnable qui allait attirer sur le pays un châtiment certain. Pourquoi dans l'occurrence se brouiller avec la France? Se conduisait-elle en ennemie? Nullement, puisqu'elle avait consenti à reconnaître la neutralité des Deux-Siciles à des conditions, qu'étant données les exigences habituelles de l'empereur, on ne pouvait guère espérer. Si elle avait voulu frapper Ferdinand, elle l'aurait attaqué au début de la guerre, lorsque Gouvion Saint-Cyr occupait la province d'Otrante, lorsque, par conséquent, la partie était trop avantageuse pour n'être pas tentée. En réalité, à quelque point de vue qu'on se place, soit qu'on partage les griefs de la Cour de Naples contre la France, soit qu'on l'approuve de sympathiser avec la ligue antinapoléonienne et de souhaiter son triomphe, pareille conduite était le comble de l'aberration. Une entente avec la coalition se comprenait si Napoléon, en maintenant ses garnisons eût violé les droits des neutres, elle se comprenait également si la campagne d'Autriche eût été un désastre pour lui. Dans ce cas, les souverains siciliens, soucieux de se ménager l'amitié de l'Europe, auraient eu des motifs de se ranger de son côté. Au contraire, le drapeau tricolore était partout victorieux sur le continent et dans la vallée du Danube avec l'empereur des Français, et dans le Tyrol avec Augereau, et en Vénétie avec Masséna; quelques jours même avant l'irruption des Anglo-Russes, il flottait sur les murs de Vienne, qu'avait abandonné François II. Quand Marie-Caroline apprit cette série d'exploits, elle sentit enfin l'étendue de sa faute et pensa l'atténuer en modifiant ses desseins primitifs qui consistaient à envoyer en Toscane, sur le

Digitized by Google

flanc de notre armée d'Italie, les troupes coalisées. Il fut donc convenu qu'elles ne franchiraient pas la frontière et seraient employées à la défense du royaume. Le général de Lascy, que nous avons vu si empressé à examiner les positions stratégiques, en prit le commandement et les fit camper de suite aux environs de la capitale. Mais ce changement de plan ne pouvait en rien diminuer les responsabilités de Marie-Caroline, et, comme elle n'avait pas hésité à perpétrer une insigne félonie qui n'avait même pas l'excuse d'être intelligente, elle devait s'attendre aux pires éventualités. Déjà le mécontentement de la population, qui grandissait à mesure qu'on exigeait d'elle des sacrifices jugés inutiles, lui montrait combien elle avait été mal inspirée de se mettre à la remorque d'alliés impuissants.

Si la Cour des Deux-Siciles n'était pas pardonnable d'avoir foulé aux pieds ses serments, elle ne l'était pas davantage de fournir au cabinet des Tuileries des explications dépourvues de la moindre vraisemblance. Assurément, ses agissements étaient tellement insensés qu'il était difficile de les justifier par des arguments sérieux. Aussi plaida-t-elle sa surprise et sa faiblesse. A l'entendre, l'escadre anglo russe s'était présentée devant Naples, à l'étonnement profond du roi et, malgré ses protestations, avait pénétré dans le port. Réduit à ses modestes forces, Ferdinand avait été dans l'impossibilité d'empêcher le débarquement. D'ailleurs, en s'inclinant devant cette dure nécessité, ses sentiments à l'égard de la France étaient restés les mêmes, et, la meilleure preuve, c'est qu'il avait publié un édit spécial pour sauvegarder la personne et les biens des Français. Telle était la substance d'une dépêche rédigée par Gallo, d'ordre de son souverain. Gallo le diplomate, si fin et si pondéré, se faisant l'interprète d'un récit aussi faux que ridicule, la chose ne manquait pas de piquant ! Il fallait qu'il eût bien à cœur d'épargner à Ferdinand et à Marie-Caroline les foudres impériales, pour se résigner à jouer un rôle, qui jurait étrangement avec la

Digitized by Google

loyauté de son caractère et les lumières de son esprit. Si aucun gouvernement, tant soit peu avisé, ne pouvait ajouter foi à ce plaidoyer piteux, combien plus celui qui avait à sa tête un homme d'un génie merveilleux, et dont la diplomatie était dirigée par Talleyrand, le plus expérimenté et le plus retors des politiques! N'était-ce pas puéril de prétendre avoir été surpris, quand Alquier n'avait cessé de dénoncer les manœuvres louches de la Cour? Que signifiait alors le retour de Damas, coïncidant avec les achats de chevaux, auxquels procédait Elliot? Que signifiait encore la présence persistante des officiers russes qui, si le roi et la reine eussent été désireux d'observer leurs engagements, auraient dû partir dès la signature du traité de neutralité? Tout ne dénotait-il pas plutôt la préméditation? Car, sans les sollicitations pressantes de Marie-Caroline, les Anglo-Russes n'auraient pas eu l'idée de débarquer dans le royaume. Quoi qu'il en soit, s'il en avait été autrement, s'ils avaient réellement agi contrairement aux volontés formelles de la Cour, celle-ci, dès l'apparition de leur flotte, avant toute tentative de débarquement, n'aurait pas manqué de protester auprès d'Alquier de l'agression dont elle allait être victime. C'eût été répudier des connivences coupables, prouver la sincérité de ses intentions. Mais, loin qu'il en fût ainsi, elle tint notre ambassadeur à distance, et demeura sourde à ses demandes d'éclaircissements les plus légitimes.

La nouvelle de cette violation outrageante de la convention de septembre parvint à la connaissance de Napoléon à la veille de la bataille d'Austerlitz. Malgré la colère qu'il en éprouva, il ne se laissa pas distraire de ses combinaisons stratégiques et, même après la grande victoire du 2 décembre qui terminait virtuellement les hostilités, il ne révéla pas de suite le projet qu'il avait de détrôner les Bourbons de Naples. Mieux valait se taire que de soulever cette question par une déclaration précipitée qui aurait été de nature à retarder la conclusion de la paix. Assurément l'Autriche

Digitized by Google

était trop occupée de ses intérêts pour songer à Marie-Caroline. L'intégrité de ses frontières, son équilibre à conserver en Allemagne, objets sur lesquels elle fut obligée à consentir à de coûteux sacrifices, absorbaient exclusivement son attention. Néanmoins la menace de toucher à la couronne des Deux-Siciles, se joignant aux points en litige, eût augmenté les difficultés. Au lieu que les ratifications une fois échangées l'Autriche était liée et son opposition, si elle se produisait, n'était pas autant à craindre. Les négociations qui aboutirent au traité de Presbourg se déroulèrent donc, sans que le sort de la monarchie napolitaine eût été discuté un seul instant. Mais le lendemain de la pacification Napoléon adressait à son armée une proclamation foudroyante, qui était un véritable arrêt de mort. Si connue qu'elle soit, il importe de la citer intégralement parce qu'en étant la manifestation de l'indignation de l'empereur elle résume parfaitement ses griefs multiples contre une Cour abhorrée. « Soldats, disait-il, » depuis 10 ans j'ai fait tout pour sauver le roi de » Naples, il a tout fait pour se perdre. Après les » batailles de Dego, de Mondovi et de Lodi, il ne pou- » vait m'opposer qu'une faible résistance ; me fiant aux » paroles de ce prince, je fus généreux envers lui. » Lorsque la seconde coalition contre la France fut » dissoute à Marengo, le roi de Naples, qui avait le » premier commencé cette injuste guerre, abandonné à » Lunéville par ses alliés, resta seul et sans défense. » Il m'implora, je lui pardonnai une seconde fois. Il y » a peu de mois vous étiez aux portes de Naples. » J'avais d'assez légitimes raisons de suspecter la trahi- » son qui se méditait et de venger les outrages qui » m'avaient été faits ; mais je fus généreux, je reconnus » la neutralité de Naples : Je vous ordonnai d'évacuer » ce royaume, et, pour la troisième fois, la maison » des Bourbons fut affermie sur le trône et sauvée. » Pardonnerions-nous une quatrième fois ? Nous fierons- » nous encore à une Cour sans foi, sans honneur, sans

Digitized by Google

» raison? Non, non ! La dynastie de Naples a cessé de » régner ; son existence est incompatible avec le repos » de l'Europe et l'honneur de ma couronne. Soldats, » marchez, abîmez dans les flots, si tant est qu'ils vous » attendent, ces débiles bataillons des tyrans des mers. » Montrez au monde de quelle manière nous punissons » les parjures. Hâtez-vous de m'apprendre que l'Italie » tout entière est soumise à mes lois et à celles de mes » alliés ; que le plus beau pays de la terre est enfin » affranchi du joug des hommes les plus perfides ; » que la sainteté des traités est vengée et que les » mânes de mes braves soldats égorgés dans les ports » de Sicile à leur retour d'Egypte, après avoir échappé » aux périls des naufrages, des déserts et des combats » sont enfin apaisés. Soldats, mon frère marchera à » votre tête, il connaît mes projets ; il est le déposi- » taire de mon autorité, il a toute ma confiance, envi- » ronnez-le de toute la vôtre[1] »

On juge de la terreur du roi et de la reine à l'annonce de cette décision dont l'exécution n'était plus qu'une question de jours. S'ils n'avaient que trop de motifs de la redouter, ils s'étaient flattés, tant qu'elle n'avait pas été signifiée, de désarmer le courroux du vainqueur. N'est-ce pas le propre de la nature humaine d'espérer contre toute espérance ? Or, comme dans les cas désespérés on se raccroche aux chances les plus problématiques, ils avaient voulu voir dans le silence prolongé de Napoléon ou dans la continuation du séjour de leur représentant à Paris des indices favorables à un accommodement. L'anxiété, à la vérité, l'emportait chez eux sur la confiance ; et l'embarras à excuser leur attitude, qui éclatait dans les dépêches adressées à Gallo, montrait combien leur cause leur paraissait mauvaise. Ces dépêches, d'ailleurs peu susceptibles de conjurer l'inévitable, tombèrent dans les mains du gouvernement français, qui n'avait pas

1. Correspondance de Napoléon.

Digitized by Google

besoin d'aveux mal déguisés pour pénétrer à fond la duplicité napolitaine. Toutefois Marie-Caroline, n'étant pas femme à se résigner à sa déchéance, n'hésita pas, afin de sauver son trône, à user de tous les moyens. Elle écrivit directement à Napoléon et s'efforça de l'apitoyer sur sa destinée. Mais si celui-ci était ordinairement peu sensible à la corde de l'émotion, il le fut moins que jamais dans cette circonstance où, par sa trahison, la souveraine s'était enlevé toute sympathie. Aussi évita-t-il de répondre à sa lettre. L'intervention de Marie-Caroline ne se borna pas à cette démarche personnelle. Elle chargea également Ruffo d'aller plaider à Rome, auprès d'Alquier et de Mgr Fesch ambassadeur à la Cour papale, les intérêts de son malheureux royaume. Naturellement le cardinal fut éconduit. Alors il résolut de se rendre à Paris et demanda des passeports. Fesch les lui refusa. Ruffo ne se découragea pas pour cela. Comme il apportait une volonté opiniâtre au service d'un patriotisme ardent, que de plus il avait ordre de rejoindre l'empereur partout où il se trouverait, il se retourna du côté de Talleyrand. Il supposait par cet intermédiaire obtenir les papiers nécessaires à son voyage en France : supposition exagérée, Napoléon ne voulant, à aucun prix, accepter un arrangement. Et la réponse qu'il reçut de Talleyrand quand, déjà les armées françaises étaient aux portes de la capitale des Deux-Siciles, fut, non l'autorisation de venir à Paris, mais l'avis que « le sort de l'état de Naples était déterminé sans retour ». Le ministre impérial soulignait encore sa déconvenue en lui recommandant d'employer son influence à prêcher à ses compatriotes la soumission au conquérant. Ce langage ironique, qui dans l'occurrence était particulièrement pénible à entendre, n'était-il pas une vengeance contre le cardinal Ruffo auquel la France n'avait pu pardonner l'énergie qu'il avait mise à restaurer, en 1799, l'autorité de Ferdinand ?

Les propositions, que le ministre plénipotentiaire de la reine avait mandat de transmettre et dont le duc de

Digitized by Google

San Theodoro, un second négociateur envoyé dans la ville éternelle, avait révélé la teneur à Alquier, ne laissaient pas d'être singulières. Elles consistaient en une alliance offensive contre l'Angleterre entre la Cour sicilienne et la France, moyennant quoi Napoléon consentirait à oublier le passé [1]. En réalité, Marie-Caroline, qui s'imaginait par là déployer une habilité consommée, continuait à accumuler maladresses sur maladresses : car bien que la peur ou l'ambition explique les pires palinodies, comment prendre au sérieux pareille ouverture, comment surtout ne pas être frappé de son invraisemblance lorsque son initiatrice était celle qui, pendant si longtemps avait applaudi à toutes les intrigues britanniques? Et cette comédie se jouait au moment même où Marie-Caroline invitait les Anglais à dire qu'ils s'empareraient de la Sicile, si les Français envahissaient le territoire de Naples. Au reste, Alquier priait vivement Napoléon de ne pas souscrire à cette politique fallacieuse, preuve d'une souveraine aux abois à laquelle les engagements les plus contradictoires coûtaient d'autant moins qu'elle était plus prête à les violer. Dans la crainte où il était de le voir céder, il insistait sur la nécessité indispensable qu'il y avait à réclamer le bannissement de Marie-Caroline. « J'affirmerai, écrivait-il, que si le roi » et son fils offrent un gage de leurs dispositions pacifi- » ques... (et je déclare que je n'y crois pas) on ne » doit attacher aucune confiance à leurs promesses si » Sa Majesté n'exige pas que la reine soit renvoyée des » Deux-Siciles et *qu'elle ne puisse y rentrer sous* » *aucun prétexte* [2]. » Et cette garantie ne lui semblant pas suffisante, il ajoutait qu'il fallait expulser Acton de Palerme, destituer Medici et écarter Circello de la Cour : conseils absolument inutiles puisque la vengeance de Napoléon était en train de s'accomplir.

1. Archives, Aff. ét., Fonds Naples, 131.

2. Dépêche d'Alquier à Talleyrand (16 janvier 1806).

Digitized by Google

II

La proclamation que l'empereur avait adressée à ses troupes n'était pas en effet une vaine menace, et ni les protestations de la Russie, ni la déclaration de l'Angleterre de s'établir en Sicile ne devaient tempérer les rigueurs qui y étaient contenues. C'est pourquoi un corps d'armée, commandé par le maréchal Masséna et accompagné de Joseph Bonaparte, se dirigeait à la hâte vers Naples. Devant l'insuccès de leurs démarches, Ferdinand et Marie-Caroline comprirent que la résistance était l'unique moyen de sauver leur couronne et ils firent appel au concours de leurs alliés. Mais ils éprouvèrent une cruelle déception quand le général de Lascy, soutenu par son collègue anglais le général Craig, avoua la quasi-impossibilité où l'on était de défendre le royaume contre les forces supérieures de la France. Malgré les supplications du roi et de la reine et les objections d'autres officiers, l'opinion de Lascy prévalut et le retrait des bataillons coalisés fut décidé. Abandonné ainsi sans pudeur par ceux qui auraient dû le secourir jusqu'au bout, Ferdinand parla de se retirer à Palerme où il était assuré de rencontrer cette fois la protection britannique. Les ministres heureux d'échapper par la fuite aux responsabilités du pouvoir comme aux dangers éventuels approuvèrent cette résolution. Mais Marie-Caroline, seule à ne pas désespérer, repoussa ces avis pusillanimes. Désireuse de

Digitized by Google

prévenir la catastrophe, elle essaya de ranimer les courages défaillants en évoquant les événements de 1799. Elle rappela les exploits de Ruffo, la chute de la république parthénopéenne ; elle indiqua le plan des opérations, assigna même à chacun son rôle dans la lutte à engager et, électrisée par son imagination, elle promettait déjà la victoire si tous ses sujets savaient remplir leur devoir [1]. A coup sûr de telles paroles étaient inspirées par une âme énergique et bien trempée, seulement elles ne répondaient plus aux dispositions des esprits. Sans aimer les Français, les Napolitains s'étaient détachés de leurs maîtres. Ils leur reprochaient la répression terrible qui avait suivi le rétablissement de leur autorité, la violation de la capitulation signée de bonne foi, les malheurs que leur mauvaise administration avait déchaînés sur le pays. Puis le souvenir des pillages par lesquels s'étaient signalées les bandes de Ruffo empêchait plutôt les grands d'appeler le peuple aux armes, dans la crainte où ils étaient d'avoir comme jadis leurs terres et leurs immeubles dévastés. Surtout la politique inconsidérée de Marie-Caroline, qui jouait avec le feu et provoquait à plaisir Napoléon, avait mécontenté tout le monde. Aussi, quand la reine voulut passer à l'action, sa voix resta sans écho et ce lui fut un amer désenchantement de constater combien rares étaient les partisans d'une guerre de destruction. A part Fra Diavolo qui avait réussi à recruter quelques troupes avides de rapines, les efforts de ses hommes de confiance en faveur d'un soulèvement national avaient misérablement échoué. Cette indifférence confirma Ferdinand dans ses projets de départ et, après avoir nommé le prince royal lieutenant du royaume, il n'hésita plus à se réfugier en Sicile (23 janvier). Par contre Marie-Caroline, s'obstinant toujours à combattre, prit toutes les mesures pour la défense de la capitale.

1. Colletta.

Digitized by Google

Sur ces entrefaites l'armée impériale était arrivée à la frontière de l'état ; le 8 février elle franchissait le Garigliano. Mais, dans le but de tranquilliser les populations et d'éviter le plus possible l'effusion du sang, Joseph-Bonaparte publia le lendemain, de son quartier de Ferentino, un édit où il protestait, au nom de Napoléon, du respect de la religion, des lois et des propriétés. Les habitants, disait-il, n'avaient rien à redouter ; il ne s'agissait que de punir la conduite d'une Cour insolente et parjure [1]. Tandis que les divisions de Masséna et du général Lecchi s'avançaient presque sans obstacle, celle du général Reynier fut immobilisée à Gaëte. Là le prince de Hesse répondit par le canon à la sommation de livrer la place, déterminé qu'il était à résister. Cette résistance, qui dura de longs mois et honora son auteur, n'arrêta pas toutefois la marche du gros des bataillons français. Bientôt ils parurent à Capoue où Joseph se vit proposer un armistice par les députés de la ville de Naples. Semblable proposition était la conséquence du brusque revirement qui s'était produit dans les intentions de Marie-Caroline. La veille encore pleine de feu, elle avait résolu le 11 février, en présence des progrès de l'ennemi, de rejoindre Ferdinand en Sicile. Tout alors avait été changé. Les contingents réguliers avaient abandonné la capitale et s'étaient acheminés, sous le commandement de Damas, vers la Calabre. On espérait que dans cette province la lutte pourrait être plus efficacement tentée. D'un autre côté le prince héritier, avant de se rendre sur le théâtre des opérations militaires, avait institué une régence qu'il autorisa à traiter sous la réserve de ne pas céder les forteresses. Mais le premier soin de Joseph fut d'en exiger la remise des messagers de paix et ceux-ci finirent par se résigner, tellement

1. « Peuples, vous n'avez rien à craindre, ce n'est pas contre vous que sont dirigées ces armes. Les autels, les ministres de votre culte, vos lois, vos propriétés seront respectés. Les soldats français seront vos frères. »

Digitized by Google

ils avaient à cœur de se ménager les bonnes grâces du vainqueur et d'assurer la tranquillité publique. Seulement on était tombé d'un écueil dans un autre. Le peuple de Naples qui se prétendait trahi s'attroupa et menaça de se venger. Les pires désordres étaient donc à craindre. Que deviendrait la cité s'il mettait ses menaces à exécution et si, contrairement à la convention stipulée avec Joseph, il attaquait les Français ? Les citoyens sages et éclairés surent heureusement aviser. Ils s'entendirent avec les régents qui, dans l'intérêt général, recommandèrent le calme à la foule exaltée, surtout ils organisèrent de nombreuses patrouilles destinées à réprimer sévèrement tous les excès [1]. Nos soldats pouvaient désormais être tranquilles, ils n'auraient pas à se heurter cette fois, comme en 1799, au choc des lazzaroni. Et quand le 14 février les colonnes d'avant-garde se disposèrent à pénétrer dans Naples, elles ne trouvèrent nulle part des masses armées décidées à leur en barrer l'entrée. Le jour suivant l'occupation par Masséna de l'ancienne résidence de Marie-Caroline était un fait accompli et Joseph, dès son arrivée, prit « l'engagement inviolable et sacré que la dynastie des Bourbons ne régnerait jamais sur ces contrées. »

Ce n'était point en roi que se présentait le frère aîné de l'empereur; car, s'il était dans les desseins de ce dernier de lui donner la couronne de Ferdinand, il ne devait la recevoir qu'un mois après. Jusque-là, il n'était que le mandataire de Napoléon, sur les injonctions duquel il s'emparait du royaume et confirmait la déchéance des souverains en fuite. Afin même de couper court à toute discussion là-dessus, il lui avait été prescrit de se saisir du prince royal s'il était resté à Naples, et de le faire conduire en France [2]. Joseph, à qui incombait la

1. Colletta.

2. « C'est là mon ordre exprès, je ne vous laisse aucune latitude sur cet » objet. » Correspondance de Napoléon, lettre à Joseph du 31 janvier 1806.

Digitized by Google

mission de rallier les Napolitains à la cause française, n'était pas de ces hommes fats et présomptueux qui s'imaginent posséder toute science sans avoir besoin d'étudier. Soucieux de s'instruire sur le pays qu'il était appelé à gouverner, il n'avait pas manqué de demander à Alquier les avis propres à inspirer utilement ses débuts. Effectivement, nul n'était plus apte à le renseigner que cet ambassadeur accrédité pendant quatre ans à la Cour des Deux-Siciles, qui en connaissait par conséquent admirablement les différents acteurs, et en avait découvert toutes les intrigues. C'est de sa bouche que Joseph apprit le nom des personnages les mieux disposés à l'égard de la France, et dont la nomination au ministère faciliterait la tâche du conquérant. Aussi profita-t-il de ses observations en arrêtant son choix sur eux. Parmi ces collaborateurs, le plus remarquable de tous était le marquis de Gallo, auquel fut confié le portefeuille des affaires étrangères. Gallo, on le sait, avait représenté Ferdinand à Paris depuis la conclusion du traité de Florence. Toujours il s'était employé à adoucir entre les deux gouvernements l'aigreur de leurs rapports, et, s'il n'avait pas mieux réussi, c'est que les intérêts en jeu et les tendances des monarques rivaux semblaient incompatibles. D'ailleurs, son esprit de conciliation ne s'était point affirmé aux dépens de sa patrie. Il n'avait cessé de protester avec fermeté contre les exigences inadmissibles de Napoléon ; finalement même il avait triomphé. Le retrait du corps de Gouvion Saint-Cyr avait été consenti ; et la neutralité réelle de la monarchie napolitaine, garantie par un pacte diplomatique en partie son œuvre, lui laissait espérer pour elle des destinées meilleures, quand la trahison de ses maîtres lui causa la plus profonde tristesse. Il avait trop de finesse pour ajouter foi aux arguments ridicules qu'on le priait d'exposer. Toutefois, pensant malgré tout sauver le trône du roi et de la reine, il ne s'était pas refusé à les servir dans ce moment critique; mais lorsqu'il vit Napoléon résolu à les renverser, et

Digitized by Google

qu'il eut été sommé de quitter Paris, il n'y tint plus et fut le premier Napolitain à prêter serment à Joseph. A la verité, l'évolution était un peu brusque ; en dépit de son mécontentement provoqué par la perfidie de Ferdinand et de Marie-Caroline, il oubliait trop rapidement les bienfaits dont ils l'avaient comblé, et nul doute que l'ambition ne fût le principal mobile qui le dirigea. Désormais même ses appréciations officielles, où disant le contraire d'autrefois il critiquera ses anciens souverains, auront lieu d'étonner sous la plume d'un homme dont la loyauté jusqu'alors ne s'était pas démentie. Quoi qu'il en soit, une pareille recrue pour le régime nouveau n'était pas négligeable ; elle avait chance d'entraîner les hésitants, et Napoléon, qui l'annonçait à son frère, n'avait pas tort de se réjouir. Le cabinet ne se composait pas exclusivement de Napolitains ; deux Français d'abord, trois ensuite en furent membres. C'étaient, à la police, le Corse Salicetti, un régicide que nous avons retrouvé sous le Directoire commissaire aux armées d'Italie ; à la guerre, le conseiller d'Etat Miot, futur comte de Melito, et aux finances le sénateur Rœderer, remplaçant M. de Bisignano, démissionnaire. Jaloux, à l'exemple de tout prince, de son indépendance, Joseph se serait volontiers passé du concours de compatriotes et aurait préféré s'appuyer uniquement sur l'élément indigène. Mais il n'ignorait pas que le royaume de Naples devait être à l'avenir un vassal du grand empire et que, faute de se conformer à la volonté de Napoléon, il se brouillerait fatalement avec lui. Telle était l'explication de cette administration hybride, mélange de deux nationalités, dont le successeur des Bourbons attendait un dévouement absolu.

Tout en organisant le gouvernement, Joseph se préoccupait également de conquérir à ses armes les provinces méridionales de la Péninsule, et il avait suivi en Calabre le général Reynier qui, après avoir infligé à Campotanese une sérieuse défaite aux troupes de Damas, put momentanément pacifier le pays. C'est au milieu

Digitized by Google

de cette campagne que lui parvint le décret du 30 mars, qui lui conférait la royauté de Naples et de *Sicile*. Il n'en fut pas surpris, tellement il y était préparé, et, reprenant le chemin de sa capitale, il y entra le 11 mai avec le déploiement d'une pompe splendide. Mais, tandis qu'il comptait impressionner par ce faste la population et déchaîner son enthousiasme, il rencontra un accueil glacial, mauvais présage pour la continuation de son règne. Pourquoi alors avoir débuté par des actes aussi injustes que maladroits? Ainsi, il s'intitulait un libérateur, un vengeur de l'oppression, et, dès le 13 mars, par un édit promulgué de Calabre, il avait frappé de séquestre les biens des Napolitains, dont le seul crime était d'avoir accompagné à Palerme la dynastie déchue. Encore pouvait-il dire que c'était une réponse à une mesure semblable ordonnée par Ferdinand contre les partisans des Français! Mais que penser de la façon dont il traitait les prisonniers de guerre qui, s'ils refusaient de lui jurer fidélité, étaient incarcérés? Que penser notamment de l'exécution du marquis de Rodio? Rodio était le commissaire royal qui n'avait cessé de dénoncer les procédés arbitraires de Gouvion Saint-Cyr. Naturellement, le vainqueur ne lui pardonnait pas son audace; aussi, quand il eut été pris à Campotanese où il combattait en qualité d'officier, on ne consentit pas à le considérer comme un belligérant régulier, et il fut déféré, sous l'inculpation de rébellion, à une commission militaire. Bien qu'il eût été acquitté, Salicetti pressa Masséna de le traduire devant un autre tribunal qui le condamna à mort. Certes, Joseph absent de Naples à l'époque où Rodio fut fusillé, n'était en rien complice. Puisque cependant il réprouvait ce procès odieux, il devait à son retour en punir les auteurs; et, pour ne l'avoir pas fait, l'iniquité perpétrée par ses lieutenants lui fut durement reprochée[1]. Le sans-gêne de Napoléon à l'égard de la fortune privée de l'ancien roi,

1. Mémoires du comte Miot de Melito.

Digitized by Google

n'était à la vérité que trop de nature à intimider Joseph et à l'empêcher de protester. Nous voulons parler de ce qui s'était passé à Rome. Ferdinand y possédait des immeubles que leur caractère de propriété personnelle et la neutralité du territoire pontifical auraient dû doublement mettre à l'abri de toute atteinte. Mais les scrupules n'embarrassaient guère Napoléon, et, prétendant avoir hérité, par l'intronisation de son frère, de tous les droits des Bourbons, il en prescrivit la saisie, en dépit des réclamations du Saint-Siège. Le cardinal Fesch, son ambassadeur, facilita l'expropriation en envoyant des soldats et des notaires au palais Farnèse, faiblesse d'autant plus à remarquer que, dans le même temps, il s'élevait noblement contre les exigences de son impérial neveu vis-à-vis de Pie VII [1].

La déchéance de Ferdinand et de Marie-Caroline était donc maintenant une chose irrévocable. S'ils en souffraient cruellement, ils étaient mal venus de se plaindre. Eux seuls, par leur perfidie, avaient été les artisans de leur chute; et, quelles que soient les violences dont s'est rendu coupable Napoléon, il n'y a pas lieu dans l'occurrence de le blâmer d'avoir agi ainsi. L'attitude équivoque de cette Cour déloyale, dont rien ne

1. C'était à l'occasion de menaces à adresser au Pape s'il accueillait dans ses Etats des sujets des puissances avec lesquelles il était en guerre. « Je frissonne, écrivait Fesch, en réfléchissant sur les événements ultérieurs. Sans m'arrêter aux censures et peines ecclésiastiques que je pourrais encourir, que deviendrais-je aux yeux des catholiques du monde chrétien? Sire, si j'avais le malheur de contribuer activement à un événement qui en amènerait d'autres qu'on ne peut pas prévoir, il ne me resterait que le choix d'un cloître pour me cacher aux yeux du monde. Sire, vous ne devez pas douter de mon dévouement et de mon zèle pour votre service, j'ai même l'amour-propre de croire que je puisse être de quelque utilité. Je ne dois ni juger ni préjuger les vues ou les opérations de mon souverain, mais il n'est jamais permis à un prêtre, à un cardinal, à un archevêque de sortir de la ligne tracée par sa vocation, qui est d'être ministre de conciliation et de paix, et qui finit où on doit employer la force. Que V. M. daigne s'occuper un instant de la position terrible où je me trouve, et je suis sûr qu'elle me déchargera d'une responsabilité que je ne puis pas contracter. » (3 mars 1806).

Digitized by Google

l'aurait corrigée, était un danger trop continuel pour qu'il n'eût pas raison cette fois de se défendre par des moyens énergiques. Sans doute, les Bourbons de Naples, même s'ils avaient respecté leurs engagements, auraient tôt ou tard disparu. La politique de compression du blocus continental que Napoléon, dès l'année suivante, commencera à imposer à l'Europe, et qui entraînera tant de ruines et brisera plus d'une couronne, n'aurait pas manqué de les acculer aux pires extrémités. S'y fussent-ils résignés, que leurs intérêts économiques et le cri de leurs peuples les eussent amenés fatalement à commettre des infractions. Or, on sait de quelle façon brutale ces infractions étaient ordinairement réprimées. Napoléon aurait d'autant moins hésité à chasser les souverains légitimes, qu'il établissait par là sa domination sur l'Italie entière. Comment, en effet, après que le Pape eut été dépouillé de ses États, aurait-il résisté à la tentation de s'emparer de l'unique royaume de la Péninsule ayant encore conservé son indépendance? Comment, quand les dynasties telles que les Bourbons d'Espagne, qui l'avaient fidèlement servi, étaient traîtreusement détrônées, aurait-il eu le plus léger scrupule à jeter par terre celle dont il connaissait les haines implacables? Il lui fallait bien pourvoir sa nombreuse famille, fût-ce au mépris de la justice la plus élémentaire, fût-ce en froissant le sentiment national. Or, Naples, par son climat merveilleux, sa situation ravissante, ses charmes enchanteurs, était un fief trop alléchant pour échapper aux convoitises de quelque Bonaparte ambitieux. Mais, malgré la rigueur du sort auquel ils étaient voués, Ferdinand et Marie-Caroline ne sont pas excusables d'avoir par leur faute précipité leur perte. N'avaient-ils pas maints motifs de demeurer fidèles à leur parole? N'auraient-ils pas été forts de leur loyauté pour condamner dans la suite la tyrannie de Napoléon; et, s'ils n'eussent dû leur effondrement qu'à un caprice de despote, ils auraient emporté dans leur malheur les sympathies qui allèrent à Pie VII et

Digitized by Google

à la maison d'Espagne. Au contraire, comme leur renversement était le châtiment mérité de leur fourberie, personne ne s'apitoya sur eux ; ceux-là mêmes qui les avaient le plus poussés à trahir, furent les premiers à les abandonner. L'Angleterre, il est vrai, va les placer sous l'égide de sa flotte redoutable. Mais elle ne les protègera qu'en vue de maintenir sa prépondérance maritime. Elle s'habituera même à se sentir si bien chez elle en Sicile, qu'elle y parlera en maîtresse, introduisant presque de force ses principes constitutionnels peu goûtés de l'absolutisme royal. Et la brouille finale de Marie-Caroline avec ses protecteurs, causée par son opposition, ne sera pas un des spectacles les moins ironiques que nous réserve l'histoire d'une princesse si fertile en événements de tout genre.

Digitized by Google

CHAPITRE XI

LES DERNIÈRES ANNÉES DE MARIE-CAROLINE

Fragilité du régime français. — Nécessité de s'emparer de la Sicile. — Érection en fiefs des enclaves pontificales. — Soulèvement des provinces. — Exécution de Fra Diavolo. — Complots contre Joseph Bonaparte. — Tentative d'assassinat contre Salicetti. — Joseph Bonaparte est appelé en Espagne. — Murat est nommé roi de Naples. — Accueil sympathique qui lui est fait. — Prise de Capri. — Divergences de vues de Murat et de Napoléon. — Brigandage en Calabre : sa répression sévère. — Insuccès des Anglais, qui tentent de débarquer à Naples. — Mariage de la princesse Amélie. — Echec de l'expédition de Sicile. — Politique intéressée de l'Angleterre. — Lord Bentinck. — Son intervention dans les affaires intérieures. — Ferdinand abandonne au prince royal la direction du gouvernement. — Bruit d'une entente secrète entre Marie-Caroline et Napoléon. — Constitution libérale. — Arbitraire de lord Bentinck. — La reine est mise en demeure de quitter la Sicile. — Rapports tendus entre Murat et Napoléon. — Leur brouille. — Arrangement de Murat avec les Anglais. — Départ de Marie-Caroline pour Vienne. — Sa mort. — Jugement sur cette princesse.

I

Malgré l'accession de Joseph au trône de Naples et l'obligation où elle avait été de se réfugier en Sicile, Marie-Caroline avait un caractère trop fier et une volonté trop opiniâtre pour accepter sa déchéance. D'ailleurs, sans lui être favorables, les conjonctures lui

Digitized by Google

permettaient encore d'espérer. Gaëte, la seule place qui avait refusé de capituler, en dépit des conditions souscrites par le Conseil de régence, tenait toujours, immobilisant autour de ses murs de nombreux contingents ; Capri, le jour même de l'entrée solennelle de Joseph dans sa capitale, était tombé dans les mains des Anglais ; les Calabres, un moment soumises, étaient devenues un foyer d'insurrection, à la suite du débarquement du général Stuart dans la baie de Sainte-Euphémie et de l'échec qu'il avait infligé à Reynier. Voilà pour le côté militaire. Quant au côté politique, si les Napolitains des grandes familles se ralliaient au vainqueur, si notamment le duc de San Theodoro imitant l'exemple de Gallo était maintenant fonctionnaire du nouveau roi, les masses populaires restaient froides et méfiantes. Tout cela ne prouvait-il pas la fragilité du gouvernement récemment installé ? Joseph, qui le sentait plus qu'aucun autre, était particulièrement frappé du danger dont le menaçait le voisinage des monarques dépossédés. Il craignait qu'ils ne cherchassent, avec l'aide de l'Angleterre, à fomenter des complots et à jeter des troupes sur la côte ; il craignait aussi que leur influence morale ne continuât à s'exercer au détriment de la sienne. Tant que la Sicile ne serait pas occupée par les armées françaises, la perspective d'un retour des Bourbons n'empêcherait-elle pas l'ensemble de la nation d'être franchement dévouée à Joseph ? Effectivement le souvenir de 1799 était présent aux esprits, parce qu'il y avait beaucoup d'analogie entre hier et aujourd'hui. C'était même attitude provocatrice à l'égard de la France, même découragement devant les revers, même retraite hâtive à Palerme. Qui sait si l'analogie allant jusqu'au bout, Ferdinand et Marie-Caroline ne reviendraient pas bientôt à Naples sous les plis du drapeau britannique? On se demandait alors de quelles peines on aurait à payer sa soumission à un régime que les maîtres d'autrefois taxaient naturellement d'illégal. C'est pourquoi il était nécessaire,

Digitized by Google

si l'on voulait consolider le trône de Joseph, de conquérir la Sicile, d'autant qu'il était ridicule pour ce prince de s'intituler souverain d'une île qui ne cessait d'être régie par l'ancienne dynastie. Comprenant l'importance de cette conquête, Napoléon avait vivement pressé son frère de la tenter sans délai[1]. Mais comment engager l'entreprise? Les difficultés n'étaient-elles pas insurmontables? La France n'avait plus de marine. Trafalgar, où avait été détruit ce qui subsistait de notre flotte, venait de compléter l'œuvre d'Aboukir. Quant à un envahissement au moyen de barques légères qui transporteraient à travers le détroit de Messine le corps d'occupation, il n'y fallait pas songer. Si les Anglais n'étaient pas encore solidement établis en Sicile, leurs croiseurs n'en sillonnaient pas moins les parages. A la première alerte ils eussent couru sus aux Français, et c'est à peine si ceux-ci auraient pu débarquer un régiment. Et puis les Anglais s'étaient emparés de Scilla (16 juillet) le point le plus rapproché du cap Faro; aussi le projet de descente fut-il ajourné à des temps meilleurs, tellement à cette heure il semblait impossible. Pour Marie-Caroline, qui avait déjà cru voir l'ennemi faire irruption en Sicile, l'événement était un véritable soulagement. L'échec des négociations entamées par la France avec l'Angleterre et la Russie n'était pas non plus de nature à lui déplaire. Les symptômes pacifiques avaient disparu les uns après les autres. Le czar ne ratifia pas le traité qu'avait signé son représentant à Paris; Fox, le chef du cabinet britannique qui désirait tant s'entendre avec Napoléon, mourut prématurément (6 sept.) et le parti de la guerre à Londres, un instant en défaveur, redevint tout-puissant.

Tandis qu'il mettait la main sur le royaume de

1. « Surtout ne perdez pas un moment, une heure, pour tâcher d'en-« lever la Sicile. Beaucoup de choses sont faciles dans ce premier » moment qui seront difficiles après. » (9 fév. 1806), Correspondance de Napoléon.

Digitized by Google

Naples, Napoléon s'était bien gardé de respecter les enclaves pontificales de Bénévent et de Ponte-Corvo. Il les avait érigées en fiefs au profit de Talleyrand et de Bernadotte, sous prétexte qu'une fois la suppression d'un certain nombre de couvents décrétée par Joseph, elles ne devaient pas servir de refuge aux moines renvoyés de leurs cloîtres. Napoléon, qui n'avait même pas consulté Pie VII, se flattait de le décider à un sacrifice, en échange duquel il lui promettait des dédommagements. Dans tous les cas, si le Pape se refusait à accorder son consentement, il était résolu à passer outre. Mais tout en étant constitués en majorats français comme le furent Otrante, Reggio, Tarente et Gaëte, Bénévent et Ponte-Corvo ne produisaient guère de revenus. Aussi Talleyrand, dont le désintéressement n'était pas la vertu dominante, s'en plaignit à Gallo[1]. En vérité, Gallo avait à se préoccuper de choses plus sérieuses que des intérêts pécuniaires de Talleyrand. Les conséquences de l'avortement des pourparlers avec la Russie et l'Angleterre l'inquiétaient davantage et il s'apercevait que cette rupture avait une répercussion fâcheuse sur la situation intérieure. Malgré la capitulation de Gaëte (18 juillet 1806) il y avait peu d'amélioration dans les provinces. Les Calabres, les Abruzzes, la Terre de Labour étaient toujours soulevées. Lassés d'une si longue résistance, les généraux français sévissaient impitoyablement contre les bandes révoltées. Pillage, incendie, fusillade, pendaison, lapidation, tous les modes de représailles étaient employés pour étouffer l'insurrection. L'historien Colletta, dont le témoignage n'est pas suspect puisqu'il était rallié à Joseph, déclare avoir été témoin de l'empalement d'un homme condamné à cet horrible

1 « Ma principauté n'est jusqu'ici qu'honorifique, je désire l'améliorer. Outre l'inconvénient direct de ne pas avoir de revenus, il y a dans cette privation un côté ridicule que je désire m'épargner et pour lequel j'ai recours à votre amitié et à vos bons avis. » Archives, Aff. ét., Fonds Naples, 131.

Digitized by Google

supplice par ordre d'un colonel. Il est juste de dire que, parmi ces insurgés, beaucoup étaient de vulgaires brigands dont le vol et l'assassinat étaient les actions habituelles. Un des plus fameux fut Fra Diavolo, qui, réduit après la perte successive de ses dignes acolytes à se cacher dans les montagnes, finit par être pris et expia par une exécution sommaire toute une série de forfaits. A ce soulèvement populaire, s'ajoutèrent, dans le courant de 1807, des complots dirigés en haut lieu contre le gouvernement. D'abord on relégua en Piémont le conseiller d'État Vecchioni, coupable de connivence criminelle avec les Anglais. Puis, lorsque le prince de Hesse Philipstadt, l'intrépide défenseur de Gaëte, eut opéré un débarquement à Reggio (mai 1807), des membres de l'aristocratie encouragés par ce succès, conçurent l'idée de renverser le régime établi. Cela obligea Joseph à une répression sévère. On procéda à de nombreuses arrestations. Le duc de Filomarino et le marquis de Palmieri, les plus compromis, périrent sur l'échafaud, les autres furent punis de prison. L'agitation, loin de se calmer, se déchaîna de plus belle. Bientôt, en effet, le souverain fut menacé dans sa vie. On arrêta un nommé Agostino Mosca au moment où il se préparait à le tuer. Comme on trouva sur lui un billet de Marie-Caroline rédigé en termes équivoques et une mèche d'elle, Joseph ne douta pas qu'il était l'instrument de la reine. « Cette femme, » écrivait-il, est réellement un prodige de méchanceté, » d'activité et d'impudence ; elle prodigue aux assassins » ses lettres et jusqu'à des colliers de cheveux et des » bracelets. » Quoi qu'il en soit de la culpabilité de Marie-Caroline, Agostino Mosca fut supplicié sur une des places de Naples avec un appareil affreux, destiné à épouvanter la population, dont on voulait briser l'opposition.

Mais si le trône de Joseph était peu stable, la Cour de Palerme n'en était pas moins dans le marasme. La guerre du continent qui avait recommencé à l'au-

Digitized by Google

tomne de 1806 avait encore accru la force de son mortel ennemi. L'armée prussienne. dont l'Europe escomptait la victoire, écrasée à Iéna, les Hohenzollern fuyant jusqu'aux extrémités de leur royaume, l'entrée triomphale de Napoléon à Berlin, ses exploits en Pologne, Friedland succédant à Eylau et achevant la défaite de la Russie, le traité de Tilsitt confirmant définitivement à la France son hégémonie et lui assurant en même temps l'alliance dont elle avait besoin pour poursuivre contre l'Angleterre sa lutte à outrance, tels étaient les graves événements qui venaient de remuer si profondément le monde. Marie-Caroline qui avait tant harcelé les cabinets étrangers ne pouvait plus compter sur la coalition pour recouvrer sa couronne. L'empereur d'Autriche son gendre, le czar partisan de ses droits avaient reconnu Joseph : autant de déceptions pénibles. Il ne lui restait plus que l'appui de la Grande-Bretagne, appui le plus précieux de tous s'il s'agissait de la maintenir en Sicile, mais insuffisant à la ramener dans le palais de sa capitale. Si même Joseph avait été chassé par une révolution ou eût succombé à un attentat, elle ne l'aurait pas remplacé tellement Napoléon, qui avait intérêt à la voir hors de Naples, l'aurait combattue sans merci. Cependant les perpétuels déboires qu'elle éprouvait ne ralentissaient pas l'activité de cette princesse. Elle était en intelligence suivie avec le prince de Canosa qui de l'île de Ponza favorisait ses intrigues, elle avait dans toute la Péninsule des affidés, elle épiait les moindres actes de Joseph, et le voyage qu'il fit à Venise à la fin de l'année 1807 eut le don d'exciter particulièrement sa curiosité. Joseph allait conférer avec son frère, de passage en Vénétie, au sujet des plans de l'avenir, recevoir ses ordres relativement à l'application du blocus continental et apprendre peut-être que la royauté d'Espagne lui était réservée. C'est peu après ce déplacement qu'un incident tragique causa une émotion considérable à Naples. Parmi les ministres de Joseph, l'un des plus habiles et des plus

Digitized by Google

redoutés était Salicetti qui avait la direction de la police. La nature de ces fonctions si importantes dans cette période troublée lui avait attiré beaucoup d'ennemis. On ne lui pardonnait pas d'avoir déjoué les entreprises criminelles et fait châtier leurs auteurs. Sa vigilance étant un obstacle au succès des mécontents, il fallait à tout prix se débarrasser de cet homme gênant: aussi un complot fut-il organisé contre lui. Une nuit de janvier, une explosion formidable détruisit une aile de la maison qu'il habitait. De suite, avant même d'avoir su aucun détail, l'opinion publique désigna Marie-Caroline comme l'instigatrice du crime. Certainement, pensait-on, cette vindicative souveraine, déjà soupçonnée d'avoir attenté aux jours de Joseph, n'avait pas hésité à supprimer son meilleur collaborateur.

L'accusation, basée sur de simples présomptions, se précisa davantage après l'arrestation de l'apothicaire Viscardi, sur qui la découverte d'une machine explosive dans sa pharmacie installée au sous-sol de l'immeuble de Salicetti, jointe à sa détestable réputation et à son attachement aux Bourbons, laissait peser de lourdes charges. S'il avoua finalement son méfait, il déclara n'avoir été que l'exécuteur des volontés de l'ancienne reine. Cette déclaration eut pour conséquence un redoublement de rigueurs. Partout eurent lieu des perquisitions ; partout furent incarcérés de nombreux Napolitains dont on prétendait établir la complicité. Nul n'était à l'abri des vexations policières. Le procès qui se déroula ne retint toutefois qu'un petit nombre de coupables. Viscardi qu'on s'attendait à voir périr eut lui-même la vie sauve; car, pour échapper au bourreau, ce père indigne n'avait pas craint de dénoncer ses fils dont l'un fut condamné à mort. Quant à la culpabilité de Marie-Caroline il serait téméraire de l'affirmer, puisque le seul témoignage porté contre elle est celui de Viscardi, personnage trop suspect pour être cru sur parole[1].

1. Colletta, mémoires de Miot de Melito.

Digitized by Google

Mais les événements d'Espagne absorbèrent bientôt toute l'attention, parce qu'ils entraînèrent le départ de Joseph auquel Napoléon avait offert la couronne en déshérence. Pendant l'interrègne qui fut de courte durée, s'il ne se produisit à Naples aucun désordre, l'anxiété fut assez vive. Chacun se demandait quelle serait la condition du royaume et on appréhendait que, perdant son indépendance apparente, il ne fût annexé à la France. Enfin la nomination de Murat, qui avait espéré succéder à Ferdinand VII, dissipa toutes les inquiétudes. La Cour de Palerme, on le comprend, s'intéressait avec passion à la crise qui provoquait ce changement de souverain. Marie-Caroline notamment se réjouissait de l'insurrection dont la monarchie espagnole était le théâtre. L'antipathie qu'elle lui avait toujours manifestée, et qui avait survécu au mariage de sa fille Marie-Antoinette avec l'infant détrôné, s'était subitement transformée en commisération, tant une infortune commune contribue à rapprocher les cœurs les plus irréconciliables. Elle avait aussitôt désiré marquer sa solidarité en envoyant son second fils, le prince Léopold, combattre sous le drapeau castillan. Néanmoins sa joie n'était pas sans mélange et dans sa tendre sollicitude de mère elle écrivait à la reine de Sardaigne : « Je suis actuellement bien agitée et inquiète, mon fils Léopold étant parti avant-hier soir sur un bateau anglais pour aller à Gibraltar ». Cela ne l'empêchait pas d'être remplie de confiance. Après les échecs des Anglo-Siciliens que Reynier avait chassés de Scilla et de Reggio, le salut semblait lui devoir venir de la révolte de l'Espagne. Ne serait-ce pas grâce à elle qu'elle reconquerrait son sceptre? De fait la capitulation de Baylen, imposée par des guérillas aux armées françaises réputées invincibles, prouvait quelles merveilles est capable d'enfanter la résistance d'un peuple, dont le patriotisme a été cruellement blessé. Et si Napoléon était maintenant puni de la duplicité avec laquelle il s'était comporté à Bayonne, toutes les puissances vaincues par son

Digitized by Google

génie militaire reprenaient courage et se flattaient déjà de lui faire restituer ses conquêtes. Quelle situation pour Murat de remplacer Joseph dans de telles conjonctures; il ne pouvait débuter sous de plus mauvais auspices. Certes ni un passé brillant de la part de son prédécesseur, ni une popularité difficile à égaler ne se dressaient contre lui. Joseph, en effet, malgré de sages réformes introduites dans l'administration et les finances, avait eu un rôle peu éclatant; il avait su encore moins gagner les sympathies. On incriminait les cruautés de ses généraux, la rigueur excessive avec laquelle avaient été réprimés les complots, les procédés arbitraires de sa police qui, sous prétexte de sécurité, emprisonnait des innocents: toutes choses dont son affabilité et des qualités réelles avaient été impuissantes à effacer le souvenir. C'est pourquoi il n'avait été aucunement regretté.

Cependant, outre les circonstances de son avènement, Murat avait un côté de nature à inspirer méfiance. Si sa bravoure plaisait aux Napolitains, ils n'oubliaient pas qu'il était exclusivement un soldat ayant récolté gloire et grades sur les champs de bataille. Cela laissait craindre qu'il ne se lançât dans les aventures militaires, quand la nation soupirait ardemment après le repos. On connaissait aussi sa conduite en Espagne, la sévérité qu'il avait déployée en étouffant dans le sang le soulèvement de Madrid. N'était-ce pas un indice peu rassurant? Et puis Murat, malgré son ambition ou plutôt à cause de cette ambition, arrivait dépité dans son nouveau royaume, disposition qui n'était guère susceptible de lui concilier les esprits. Il avait pensé en récompense de son concours obtenir la couronne de Ferdinand VII, or c'était précisément un autre qu'on appelait à sa place. Comment la royauté de Naples qu'il estimait au-dessous de ses mérites pourrait-elle calmer son amertume? Mais les âmes impressionnables passent facilement d'un extrême à l'autre, et Murat en était une. Ce lui fut une telle satisfaction d'être

Digitized by Google

acclamé partout à son entrée dans la ville (6 sept. 1808) que sa mauvaise humeur disparut aussitôt. Puissance de la séduction qui se dégage de certains hommes ! Il lui avait suffi d'exhiber un splendide costume, dont sa figure martiale contribuait à rehausser l'éclat, pour que les plus prévenus contre lui le fêtassent bruyamment. L'attitude des femmes était caractéristique. A leur nombre, à l'empressement qu'elles avaient mis à se parer de leurs plus beaux atours, à l'allégresse qui se lisait sur leurs visages, on sentait qu'elles éprouvaient de la fierté à avoir comme roi un aussi élégant cavalier. D'ailleurs Murat ne négligeait rien pour maintenir l'enthousiasme. Il souriait gracieusement, il adressait à tous un mot aimable et, quand il reçut de l'archevêque la bénédiction de Dieu, il put croire qu'il avait scellé une union indissoluble avec le peuple napolitain. Mais les paroles et les gestes d'encouragement n'étaient rien s'ils n'étaient accompagnés d'actes correspondants. Murat qui le comprit accorda une amnistie, pria la police de se relâcher d'une surveillance tyrannique et annonça son intention de promouvoir la prospérité et la tranquillité. Des routes devaient être construites, les établissements d'éducation multipliés ; par contre les dépenses consacrées aux troupes d'occupation furent diminuées.

Les débuts heureux de ce règne ne manquaient pas d'importuner désagréablement Marie-Caroline. Elle avait escompté à la faveur de l'insurrection d'Espagne un détachement complet des Français, et c'était le contraire, au moins apparemment, qui se produisait ; elle s'était imaginé que Murat serait plus impopulaire que Joseph, et l'accueil chaleureux dont elle apprenait les détails démentait ses prévisions. Mais une chose l'irritait profondément, à savoir la jeunesse, la beauté, les charmes de la reine, de cette Caroline Bonaparte à l'influence de laquelle Murat était redevable de son diadème ; et cette irritation était moins provoquée par les mécomptes de la souveraine déchue

Digitized by Google

que par la jalousie de la femme ravissante d'autrefois, sur qui l'âge exerçait de plus en plus ses ravages. La similitude de prénom redoublait son dépit. Quoi ! une autre Caroline régnait en ce moment à Naples, ornée de toutes les grâces physiques qu'elle avait si longtemps possédées, et c'était la compagne d'un parvenu, la propre sœur de l'usurpateur de sa couronne. L'arrivée de Caroline avait effectivement suivi de près celle de Murat ; et, si la réception n'avait pas été aussi grandiose que pour le roi, il s'était manifesté autant de sympathie à son endroit. Chacun avait été charmé de sa distinction et de son aménité qui paraissaient être un gage de bonheur et faisaient oublier avantageusement l'air revêche et commun de l'épouse de Joseph.

Tout au commencement servit la fortune de Murat. Sans vouloir abandonner la poursuite d'améliorations utiles, il jugea nécessaire de déloger les Anglais de l'île de Capri, voisinage dangereux pour la sécurité de sa capitale et humiliant pour sa dignité royale. Il décida donc d'organiser immédiatement une expédition où il réussit au delà de ses espérances. Le débarquement eut lieu le 4 octobre, et à peine quinze jours après le général Lamarque forçait l'ennemi à capituler. Particularité curieuse, la capitulation fut signée par le colonel Lowe, celui-là même qui allait être à Sainte-Hélène le geôlier de Napoléon. Fier de ce succès dont il augurait les meilleurs résultats, Murat tint à le célébrer par une mesure aussi habile que généreuse et rapporta le malencontreux décret de Joseph séquestrant les biens de ceux qui s'étaient enfuis en Sicile. Mais il s'attira les reproches de son impérial beau-frère aux yeux duquel cette générosité était intempestive, celui-ci ayant une conception absolument différente du gouvernement à implanter à Naples. Car pour Napoléon le royaume en question, quoique séparé de la France, ne devait pas conserver l'indépendance dont il jouissait sous les Bourbons ; il était devenu un état vassal soumis à sa direction et dont par conséquent le chef était

Digitized by Google

son feudataire. Le traité du 15 juillet 1808 conclu à Bayonne avait nettement établi cette situation d'infériorité, puisqu'il obligeait Murat à ajouter à son titre de monarque celui de grand amiral de l'empire français comme Joseph avait eu le titre de grand électeur. Il n'était pas possible de déclarer plus clairement à Murat, en l'élevant à un trône, qu'il était moins roi que lieutenant de l'empereur. Mais Murat était trop jaloux de son autorité et trop sous l'ascendant de l'ambitieuse Caroline pour accepter une subordination semblable. De plus les intérêts de ses nouveaux sujets qu'il avait pris très à cœur l'invitaient à agir en souverain libre de toute entrave étrangère. Certes il ne voulait pas faire acte d'hostilité contre Napoléon et la France, que ce dernier lui demandait de ne pas oublier, lui était chère ; seulement il estimait que, tout en entretenant avec lui d'excellents rapports, il n'avait point à recevoir des ordres nuisibles à la prospérité des Napolitains. Aussi, tandis que Napoléon trouvait hors de propos sa sollicitude pour l'instruction et le développement de la richesse intérieure, lui Murat la regardait comme très compatible avec les soucis de sa défense. Les mesures de rigueur, quand elles étaient inopportunes, lui semblaient devoir être supprimées et, puisque le système répressif de son prédécesseur avait laissé une fâcheuse impression, puisque notamment la confiscation des biens atteignant les partisans des Bourbons avait plutôt augmenté que diminué leur nombre, pourquoi se serait-il obstiné dans cette voie ?

Les débuts de son règne démontrèrent son désir de promouvoir une politique opposée à celle de Joseph. Au lieu d'imiter son attitude résignée, il chercha à échapper à un joug pesant ; au lieu de sacrifier à l'omnipotence de Napoléon les aspirations des Napolitains, il s'appliqua à les satisfaire. Ce n'était pas qu'insouciant et léger il ignorât les dangers dont il était menacé. Il savait aussi bien que quiconque combien Marie-Caroline était active ; et, si par elle-même elle

Digitized by Google

était peu redoutable, elle le devenait avec l'aide des Anglais qui encourageaient ses haines et excitaient ses espérances. A l'exemple de Joseph il comprenait la nécessité qu'il y avait à s'emparer de la Sicile, le foyer de ses intrigues. Toutefois, avant de tenter une entreprise dépassant de beaucoup en difficultés le siège de Capri, il attendait le concours d'effectifs plus nombreux que ceux maintenant à sa disposition. Et puis, s'il était bon d'aller frapper ses ennemis au centre de leur puissance, encore fallait-il commencer par pacifier son propre royaume. Or la Calabre était toujours le théâtre d'un brigandage effréné. Pour ceux qui en étaient les auteurs, la question du trône des Bourbons a reconquérir n'était actuellement qu'un prétexte. Ils pillaient et tuaient non par dévouement à Marie-Caroline, non même par horreur des Français, mais par manie, par métier, par une habitude invétérée. Les Anglais, il est vrai, ne négligeaient pas d'exploiter leurs détestables instincts afin de rencontrer en eux des auxiliaires utiles et ils leur prêchèrent une guerre d'insurrection. Ils étaient en effet résolus à reprendre l'offensive qui jusqu'alors leur avait peu réussi. Seulement cette fois il s'agissait d'autre chose que de guerroyer au sud de la Péninsule, ils voulaient débarquer à Naples. Ils essayaient donc de mettre toutes les chances de leur côté en soulevant les populations par le moyen des brigands calabrais, tandis qu'ils attaqueraient la capitale. Mais il était indispensable de se presser. Si une circonstance était favorable à l'accomplissement de ce plan, c'était assurément la rentrée en campagne de l'Autriche au printemps de 1809, lorsqu'elle remporta quelques succès. Malheureusement pour elle l'Angleterre laissa passer l'occasion et, quand elle se décida en juin à mobiliser sa flotte, il était trop tard, déjà la fortune des armes s'était retournée en faveur de la France. Eckmühl, Ratisbonne avaient été autant de victoires qui avaient permis à Napoléon d'occuper Vienne, et, malgré des pertes terribles essuyées

Digitized by Google

par ses soldats, la bataille d'Essling devait préparer le triomphe final de Wagram. Cependant, si l'escadre anglo-sicilienne put facilement être maîtresse des îles d'Ischia et de Procida, elle se heurta devant Naples à une résistance qui la surprit. Cela refroidit l'audace britannique. D'ailleurs le pays en dépit des excitations de toute sorte était resté tranquille. Aussi les Anglais renoncèrent-ils à leur projet de débarquement ; ils évacuèrent même Ischia et Procida qu'il ne leur était pas aisé de ravitailler et regagnèrent la Sicile. Ce fut le moment que choisirent les brigands pour redoubler de violence. Mécontents de voir le peuple demeurer sourd à leur appel, ils s'en vengèrent en portant partout la terreur. Ni l'âge, ni le sexe ne leur était sacré ; ils massacraient tous ceux qui leur tombaient sous la main. Si enclin que fût Murat à user de clémence, il y aurait eu pusillanimité de sa part à ne pas s'opposer par une répression énergique à de pareils forfaits. Dans ces conditions, il promulgua un édit leur refusant le bénéfice de l'amnistie et les déclarant hors la loi. Aussitôt arrêtés, ils étaient déférés à une commission militaire qui, dans les vingt-quatre heures, prononçait contre eux la peine de mort. Mesures nécessaires, commandées par la justice et un besoin de préservation absolu : car ces hommes, couverts de tous les crimes, n'avaient rien de commun avec des patriotes luttant pour l'indépendance de leur sol et le salut de la monarchie légitime. Le meurtre et la rapine étaient leur seul objectif.

Digitized by Google

II

L'échec de l'expédition anglo-sicilienne avait profondément abattu Marie-Caroline. Elle, qui s'était imaginé recouvrer rapidement sa couronne, constatait mélancoliquement, après trois années d'exil sur la terre sicilienne, l'inefficacité totale de ses efforts. L'aide du prince de Canosa, son âme damnée, n'avait pas répondu davantage à ses espérances. Les machinations, que depuis 1806 cet émissaire n'avait cessé de tramer à l'île de Ponza, n'avaient pas réussi à renverser le régime établi à Naples, et il dut bientôt, faute de ressources suffisantes à lui fournies, rejoindre la Cour qui l'employait. N'était-ce pas humiliant pour l'orgueil d'une femme, dévorée d'ambition, d'être amenée à reconnaître successivement sur toute la ligne son impuissance? Mais, si Marie-Caroline était contrainte de s'avouer vaincue, elle n'avait pas la noblesse de sentiments lui permettant de supporter dignement les épreuves de l'adversité. Son caractère irascible s'aigrissait en raison des malheurs dont elle était accablée : c'étaient perpétuellement des scènes pénibles entre elle et le roi, dont l'indolence l'exaspérait. Quel réconfort lui aurait donné Ferdinand, époux indifférent autant que souverain incapable, qui, malgré la gravité des événements, continuait à être absorbé par la chasse et la pêche ses éternelles passions? Toutefois, si intense que soit le chagrin d'une créature humaine, il lui arrive de goûter

Digitized by Google

quelques joies, et Marie-Caroline en goûtait dans l'intimité de ses enfants, particulièrement de sa fille Amélie qu'elle maria, le 25 novembre 1809, au duc d'Orléans. Se doutait-elle, à cette heure de pleine déchéance, quand tous les Bourbons chassés de leurs États traînaient à son exemple une existence misérable, que celle dont l'union se célébrait modestement à Palerme, deviendrait un jour reine de France? Le duc d'Orléans, sur lequel avait pesé si lourdement le souvenir de son père régicide, ne pouvait faire un meilleur choix. Il épousait une princesse modèle d'élévation d'esprit et de désintéressement, qui, dans la crise traversée par sa patrie, avait généreusement sacrifié toute sa fortune personnelle pour la défense du pays[1]. Du coup, il rentrait en grâce auprès des maisons d'Europe et il ne tardera pas à leur offrir des gages en proposant ses services à la junte de Séville, dans le but de contribuer à délivrer l'Espagne de la domination napoléonienne.

Néanmoins, Marie-Caroline ne trouvait dans l'établissement de sa dernière fille qu'une consolation bien passagère de ses tristesses. Non seulement ses chances de restauration diminuaient de plus en plus, mais elle n'était pas même assurée d'être toujours à l'abri d'une invasion française. Le traité de Vienne, qui avait été un succès de plus pour Napoléon, laissant à celui-ci sa liberté du côté de l'Allemagne, n'était-il pas à craindre qu'il ne tentât enfin ce débarquement dont il avait été tant question un an auparavant? L'entreprise lui semblait précisément d'autant plus urgente qu'il avait pu en parler avec Murat, venu assister à Paris, à l'automne de 1809, aux fêtes qui avaient lieu à l'occasion de la paix. Or, Murat poussait à l'action et réclamait en conséquence les navires et les contingents nécessaires. La solidité de son trône dépendait de la conquête de cette île si ardemment convoitée. Dès l'instant où l'ancienne

1. Helfert.

Digitized by Google

dynastie n'y aurait plus pied, l'hostilité du peuple qui couvait sourdement disparaîtrait, et la fidélité de ses partisans, appartenant surtout aux classes supérieures, se fortifierait. Aussi l'expédition fut-elle décidée, et, Murat, de retour à Naples, en commença les préparatifs. Mais les Anglais, qui eurent connaissance du projet, cherchèrent à l'entraver en envoyant croiser dans le golfe quelques vaisseaux. Des escarmouches s'ensuivirent, dans lesquelles les Napolitains eurent le dessous (mai 1810). Loin d'être intimidé, Murat y puisa un motif de plus de déployer son énergie, et il fut bientôt en mesure de conduire à Reggio une armée de 25,000 hommes, où indigènes et Français étaient confondus. Elle fut renforcée de nombreux bâtiments de transport. Mais, quand il s'agit d'engager l'offensive, Murat dut constater combien l'opération était difficile. Installés solidement à Messine, les Anglais surveillaient sans relâche la côte et n'épargnaient guère leurs adversaires. Pendant trois mois ce fut une série de combats où, malgré des défaites et des victoires réciproques, l'avantage resta finalement à l'Angleterre, puisque Murat avait été dans l'impossibilité de jeter un seul de ses soldats en Sicile. L'union, qui fait la force, aurait dû régner dans son camp. Or, il n'en était rien, et il disputait continuellement avec les officiers français auxquels il reprochait leur inertie. Enfin, las d'être immobilisé au même endroit, Murat résolut de risquer un suprême effort en débarquant ses troupes à Scaletta. Mais le général Grenier, jugeant l'essai par trop périlleux, refusa de coopérer à la descente. Les Napolitains furent donc livrés à eux-mêmes, de sorte que ceux qui franchirent le détroit furent entièrement taillés en pièces (18 septembre). Cette fois, Murat était découragé. Il voyait qu'il n'avait plus à compter sur sa bonne étoile, et, renonçant à la partie, il reprit tristement le chemin de sa capitale. Il eut cependant à se réjouir durant cette même année de l'extirpation du brigandage des Calabres. Le mérite en revint au général Manhès,

Digitized by Google

chargé spécialement de cette mission peu enviable. Ce ne fut pas sans exercer de terribles rigueurs que triompha ce dernier, et, s'il n'avait été impitoyable que contre des malfaiteurs indignes de pitié, sa mémoire serait inattaquable. Mais, sous prétexte que toute intelligence avec eux était un crime, il fusilla des innocents, les propres membres de leur famille, femmes, pères et enfants qui leur portaient des vivres, et c'est pourquoi l'histoire ne saurait l'absoudre de pareilles cruautés.

Si, après l'échec retentissant de Murat, Marie-Caroline n'avait plus de longtemps à redouter une irruption des Français en Sicile, elle n'en avait pas fini avec les tracas, et l'indépendance de son embryon de royaume devait être menacée par les Anglais dont elle avait toujours brigué l'alliance. En s'établissant dans l'île, ils avaient moins songé en effet à défendre les intérêts des Bourbons qu'à maintenir leur prépondérance dans la Méditerranée. Ils voulaient à tout prix empêcher la France de faire cette conquête, dont leur station de Malte aurait subi directement le contrecoup fâcheux. Aussi avaient-ils tenu à avoir la haute main sur le commandement. C'est pour cela que dans le traité de subsides de 1808 ils avaient exigé d'être mis en possession de Messine et des autres places fortes. Tout en étant la première à profiter d'un concours sans lequel la Sicile eût été immédiatement conquise, Marie-Caroline supportait avec impatience la façon dont il était accordé, et elle sentait s'éveiller en elle de telles rancunes que la perspective d'être obligée de se réfugier, le cas échéant, dans la Grande-Bretagne la navrait atrocement. « Je prie Dieu, » écrivait-elle à Vienne [1]; pour que Murat échoue dans » son entreprise, ce serait un malheur horrible, étant » bien déterminée à ne pas aller mendier une aumône » en Angleterre, je préférerais plutôt le sort du duc » d'Enghien. » Toutefois les Anglais s'étaient abstenus jusqu'alors de s'immiscer dans l'administration du pays.

1. Lettre du 10 mars 1810, citée par Helfert.

Digitized by Google

Lord Amherst, le représentant du ministère britannique, assez conciliant par nature, évitait tout ce qui sur ce terrain était susceptible de froisser Marie-Caroline. Mais sa modération déplaisant à ses compatriotes, il fut remplacé par lord Bentinck, un de ces personnages audacieux et cassants que n'arrêtent ni scrupules ni obstacles. Le roi et la reine étaient à ses yeux d'humbles protégés qui, sous peine d'être brisés, devaient se plier à toutes ses volontés. L'occasion d'intervenir dans les affaires intérieures lui fut d'ailleurs fournie par une réclamation des barons siciliens se prétendant lésés dans leurs droits. Il faut dire que les barons, véritable féodalité, jouissaient de nombreuses immunités notamment en matière d'impôts. Or la Cour, dont, en dépit des subsides de l'Angleterre, les ressources étaient restreintes, avait, en vue de pourvoir à ses besoins, décrété une taxe sur les contrats applicable à tous les sujets. La mesure troubla profondément les intéressés qui, avec l'âpreté des castes privilégiées, se répandirent en violentes protestations contre l'édit royal. La Cour décidée à sévir répondit à cette levée de boucliers par l'arrestation de cinq des principaux protestataires qu'elle déporta dans des îles environnantes. Mais les barons étaient une aristocratie trop fière pour capituler. On avait eu beau avoir éloigné leurs chefs, ceux qui tels que les seigneurs d'Aci, de Belmonte, de Villafranca, de Villarmosa, Petrulla étaient les plus redoutables, loin d'être désarmés, ils en référèrent à lord Bentinck. Celui-ci invita aussitôt Ferdinand à retirer le décret et à rappeler les bannis ; puis, montrant son intention de dominer, il demanda l'établissement à Palerme d'une garnison anglaise, tandis que 10,000 soldats siciliens seraient expédiés sur les champs de bataille de l'Espagne. Ces exigences étaient trop insolites pour qu'il n'y fût pas opposé un refus formel. Seulement Marie-Caroline, qui était l'âme de la résistance, connaissait mal ses alliés, si elle se figurait en être quitte si facilement.

Digitized by Google

Au contraire, Bentinck furieux de son insuccès s'était rendu à Londres solliciter un mandat illimité et, quand il rentra en Sicile au mois de décembre 1811, il n'hésita pas à agir en maître. Un homme peut-être serait parvenu à le modérer, c'était Acton appliqué sans cesse au milieu des tiraillements entre la reine et les Anglais à jouer le rôle de conciliateur. Mais Acton était mort peu de mois auparavant (12 août) et Bentinck, n'ayant plus aucun ménagement à garder, commença par emprisonner une quinzaine de Palermitains chauds partisans de Marie-Caroline, qu'il accusait de trahir la cause britannique. Cet acte d'autorité, qui fit trembler la Cour, lui permit d'opérer sans trop de difficulté la révolution gouvernementale dont il attendait une augmentation de puissance. Son plan était de substituer à Ferdinand le prince François, son fils aîné, le souverain ayant le tort à son sens de se laisser diriger par Marie-Caroline au crédit de laquelle il attribuait l'échec de sa récente intervention. Du moins l'héritier présomptif, dénué de moyens et faible de caractère comme son père, échappait davantage à l'influence de sa mère qui gémissait de sa médiocrité. Il serait par conséquent l'instrument très docile que rêvait Bentinck. Se réservant de brusquer Ferdinand s'il refusait de se soumettre, l'astucieux lord chercha par des paroles doucereuses à arriver à son but. Il le flatta adroitement, parut se préoccuper de son état de santé, lui conseilla le repos, puis l'amena finalement à résigner ses pouvoirs en faveur de son fils qu'il institua vicaire général (16 janvier 1812). Désormais le prince François était le roi de fait, ou plutôt c'était Bentinck et partant l'Angleterre qui allait gouverner la Sicile sous son couvert.

On pense que cette quasi-abdication imposée à Ferdinand n'était pas du goût de Marie-Caroline, qui maintenant était déchaînée contre les Anglais au point d'être soupçonnée de méditer leur perte. Effectivement un bruit étrange et qui s'accréditait de plus en plus cou-

Digitized by Google

rait depuis quelque temps en Europe. Il n'était question de rien moins que d'une entente secrète entre Marie-Caroline et Napoléon, d'une sorte de promesse verbale en vertu de laquelle l'ex-reine de Naples, après avoir aidé à chasser l'armée anglaise de Sicile, serait replacée sur son trône. Le mariage de l'empereur des Français avec Marie-Louise aurait été l'origine de ce rapprochement inattendu. L'archiduchesse autrichienne étant la petite-fille de Marie-Caroline, les deux ennemis de la veille auraient estimé qu'il y avait là une circonstance inespérée à utiliser, et ainsi aurait été ébauché un projet de réconciliation dont l'Angleterre odieuse à chacune des parties aurait payé les frais. Telle était l'opinion de gens se prétendant informés, qui citaient à l'appui de leurs allégations une lettre de Napoléon à Marie-Caroline publiée en mai 1810 dans les journaux espagnols. Par malheur cette lettre était apocryphe ; la teneur seule eût suffi à en prouver la fausseté. Napoléon, qui y exprimait le regret (chose bien en contradiction avec ses dispositions d'esprit et l'histoire) d'avoir été forcé malgré lui de détrôner la reine, s'engageait, on ne s'en serait guère douté, à lui procurer un établissement sur le Danube. Ce n'était certes pas pour un pareil sort que celle, qui était tant affligée d'avoir perdu sa couronne de Naples, aurait offert ses services à la France. De rares initiés fondaient encore leurs suppositions sur un arrangement dont un colonel sicilien nommé d'Amitia aurait transmis les clauses au maréchal Marmont, gouverneur des provinces illyriennes. Mais ce d'Amitia, soi-disant émissaire de la Cour de Palerme, n'était qu'un aventurier besogneux se prévalant d'une mission imaginaire et que Napoléon, qui l'enferma à Vincennes, ne prit jamais au sérieux[1]. Sa démarche, que des historiens se sont ingéniés à rattacher au mariage de Marie-Louise, ne pouvait avoir de rapport avec cet événement ; car, quand elle se produisit tout au com-

1. Helfert.

Digitized by Google

mencement de 1810, les intentions matrimoniales de Napoléon étaient ignorées de l'Europe et lui-même ne savait pas s'il épouserait une fille des Habsbourg. A la vérité, l'union du nouveau Charlemagne avec une princesse d'Autriche qui étonna le monde dut moins surprendre Marie-Caroline, puisqu'à l'en croire l'empereur François, dès l'époque du Consulat, n'aurait pas répugné à la conclure [1].

Dans tous les cas, si la collusion entre Napoléon et la reine de Sicile est du domaine de la légende, aucune preuve n'ayant été fournie à ce sujet et contemporains ou postérité n'ayant relaté que des faits controuvés ou formulé de vagues présomptions, il est incontestable qu'on en jasa alors avec persistance. Les chancelleries discouraient là-dessus, Bentinck personnellement était convaincu de l'existence de l'entente et, soucieux avec raison de découvrir la vérité à travers les racontars des uns et des autres, il surveilla étroitement les agissements de Marie-Caroline. La correspondance de celle-ci avec le continent, toujours très active, fut sans cesse espionnée. Au reste, Bentinck avait d'autant plus de motifs de se méfier de Marie-Caroline que des intelligences de sa part avec Napoléon n'eussent eu rien d'invraisemblable. En politique surtout, lorsque l'intérêt est en jeu, les alliances les plus disparates sont possibles. De tout temps on a vu des nations de traditions absolument opposées et divisées même par des inimitiés

1. Voici la conversation qu'elle avait eue autrefois avec Alquier. « Cette princesse me parlait dernièrement de la Cour de Vienne. Le premier consul, me disait-elle, ne sait peut-être pas jusqu'à quel point sa renommée a subjugué l'empereur. Je vais vous raconter un fait qui s'est passé pendant mon dernier voyage en Allemagne et qui vous en fera juger. Nous déjeunions un jour en famille l'empereur, l'impératrice, mes trois autres filles et moi : c'était à Schoenbrunn. On parla beaucoup du consul, et je ne fus pas de l'avis de tout le monde. François me répondit : Quoi que vous disiez, ma mère, si Bonaparte me demandait ma fille en mariage, je la lui donnerais. — Quoi, vous le feriez ? — Assurément oui, ajouta-t-il du ton le plus affirmatif, et, si demain il me faisait cette proposition, je l'accepterais indubitablement. »
Archives Aff. ét., Fonds Naples, 129.

Digitized by Google

profondes se tendre la main afin d'atteindre un but commun. Or l'Angleterre, mécontentant Marie-Caroline dans toutes ses prétentions et lui rendant intolérable le séjour de l'île, elle aurait pu à la rigueur, à défaut d'autre concours, s'appuyer sur le bras de Napoléon à l'effet de la combattre, et cette attitude n'aurait pas été plus extraordinaire que le mariage du général de la Révolution avec l'archiduchesse, dont il avait si durement humilié le père. Ne fallait-il pas aussi compter avec le caractère de Marie-Caroline? Impressionnable à l'excès, poussée souvent à la violence par son tempérament nerveux, elle était très susceptible, comme toutes les natures exaltées, de passer d'un extrême à l'autre ou plutôt elle demeurerait la même, haineuse à fond; seulement l'objet de sa haine serait moins Napoléon que la Grande-Bretagne. Et, si l'on se représente l'amertume qu'elle éprouvait en se sentant abaissée par la puissance en qui elle avait constamment mis ses espérances, on comprendra combien elle devait être désireuse de s'en venger. C'est pourquoi elle parlait volontiers de ses intrigues avec Napoléon, moyen d'importuner la Cour de Saint-James et de relever son influence tombée [1].

Le premier soin de Bentinck, une fois la régence établie, fut de révoquer la taxe sur les contrats et de rappeler les cinq barons bannis. Puis il forma un ministère à sa dévotion dans lequel entrèrent Belmonte, d'Aci et Villarmosa pour qui en somme l'exil avait été le marchepied des honneurs. Ayant ainsi ses coudées franches, il dota bientôt la Sicile d'une constitution libérale (juillet 1812), calquée exactement sur celle de l'Angleterre. Dans un pays où régnait le plus pur

1. « On ne révoque nullement en doute une correspondance entre » Caroline et l'empereur. Elle s'en vante au moins ouvertement. Il est » vrai que, menacée par les Anglais, elle doit naturellement se vanter » de la protection impériale pour soutenir son crédit plus que chance- » lant. » Lettre de Murat au duc de Champo Chiaro, son ambassadeur à Paris (sept. 1811).

Digitized by Google

absolutisme, c'était un changement radical que ne prisaient aucunement Ferdinand et Marie-Caroline, et très peu le prince héritier qui y avait souscrit. Seul dans les sphères royales, le duc d'Orléans, partisan des institutions anglaises, approuvait la réforme. Mais par une flagrante anomalie, Bentinck, qui se flattait d'émanciper les Siciliens, se comportait par moments en vrai despote. Si les journaux censuraient sa conduite, il les supprimait quoique la liberté de la presse fût inscrite dans la constitution ; s'il jugeait gênants des courtisans tels que d'Ascoli et Castrone, il les reléguait en Sardaigne ; s'il trouvait que son autorité avait à craindre quelque atteinte de la part des garnisons indigènes, il les expédiait en Espagne et les remplaçait par des régiments britanniques. Au milieu de tout cela le peuple n'était guère satisfait. Peu en état d'apprécier les bienfaits du régime constitutionnel, il s'apercevait par contre que la disette sévissait sérieusement, et, le blé renchérissant, il accusait les Anglais de cette hausse au lieu de s'en prendre au marasme de l'agriculture. Il était plus fondé à reprocher à Bentinck d'avoir amené des ouvriers de Londres, dont la concurrence réduisait à vil prix le salaire des artisans siciliens. Ces plaintes populaires étaient encouragées par le clergé, qui voyait d'un œil ombrageux la prépondérance dans l'île d'une nation protestante, et même, au sein du gouvernement, pourtant si dévoué à l'Angleterre, une opposition à l'omnipotence de Bentinck commençait à se dresser. C'était celle de Cassaro, le ministre de la justice, soucieux de réintégrer Ferdinand dans ses prérogatives. Il le pressait de quitter sa campagne la *Favorite* où il s'était retiré et de revenir à Palerme exercer ses pouvoirs de souverain. Malgré sa timidité, le roi suivit ce conseil. Il reparut inopinément dans la ville et déclara que, sa santé s'étant améliorée, il était décidé à gouverner en personne. Mais Bentinck, qui ne pouvait repousser officiellement sa demande, songea à l'effrayer en déployant devant lui un appareil mili-

Digitized by Google

taire menaçant. Il rassembla les nombreuses troupes dont il disposait, les passa bruyamment en revue et affecta une telle arrogance que le malheureux Ferdinand se sentit son prisonnier. Aussi ne se risqua-t-il pas à contrarier un homme qui avait à son service les forces du Royaume-Uni et il retourna tout penaud dans sa retraite. Désormais il ne fut plus question de modifier la moindre chose du système en vigueur[1]. Cette victoire, toutefois, ne suffisait pas à Bentinck ; il ne serait content que quand il serait débarrassé complètement de Marie-Caroline. Elle avait beau avoir été écartée des affaires et privée de ses attributions, sa présence en Sicile l'importunait encore. N'était-elle pas capable dans son dépit, pensait-il, de favoriser une descente des Français? Il se rendit donc à sa résidence où elle menait une existence ennuyée, n'ayant d'autre consolation que de dénoncer en termes acerbes à l'empereur François, son gendre, les procédés des Anglais à son égard, et il la somma sans phrase de partir pour l'Autriche dans le plus bref délai. Bien qu'il fût entouré d'un certain nombre de soldats destinés à l'impressionner, sa manœuvre ne réussit pas comme avec Ferdinand et il éprouva un refus formel. La reine était une nature autrement énergique et fière que son pauvre mari. Mais la lutte était par trop inégale pour se continuer longtemps et Marie-Caroline eut à subir tant d'affronts qu'elle finit par comprendre la nécessité de chercher un asile au dehors. En annonçant cette décision, elle tint à affirmer qu'elle ne cédait pas aux menaces de Bentinck, mais agissait uniquement dans l'intérêt de sa famille et de ses sujets au bonheur desquels elle ne voulait pas être un obstacle. Quoi qu'elle pût prétendre, elle était vaincue, irrévocablement vaincue, et, ce qui ajoutait à son humiliation et à sa douleur, c'était d'être traitée par l'Angleterre son alliée préférée, comme ne l'avait pas traitée Napoléon. Après

1. Helfert.

Digitized by Google

tout, celui-ci n'était parvenu à ne la chasser que de ses possessions de terre ferme, tandis que celle-là l'obligeait à se réfugier à l'étranger.

Coïncidence bizarre, la dispute entre Marie-Caroline et lord Bentinck avait son pendant à Naples. Là aussi Murat se querellait avec son impérial beau-frère, et leur querelle d'abord légère s'envenima au point de se terminer par une rupture éclatante. N'est-ce pas le sort presque fatal de ces rois improvisés, qui ne doivent leur couronne qu'à l'intervention d'un puissant protecteur, de se brouiller finalement avec lui? Heureux au début d'avoir rencontré une protection de ce genre, ils ne tardent pas à remarquer combien elle ressemble à un joug asservissant. Vient alors le moment où ils sont résolus à s'émanciper, fût-ce en sacrifiant leur honneur. Non que pour Murat l'ambition n'ait pas été la principale cause de sa défection. Mais, si Napoléon n'avait pas manifesté à son endroit tant d'exigences, s'il s'était abstenu de s'immiscer à chaque instant dans l'administration intérieure de son royaume, il ne se serait pas aliéné définitivement les sympathies d'un parent, qui, plus maître de lui-même quand les fallacieuses promesses de l'ennemi lui furent adressées, serait resté fidèle à la France. Or Murat, qui au commencement de ses dissentiments avec l'empereur, eût considéré comme le pire outrage tout soupçon de trahison, arriva à commettre insensiblement, en 1813, une insigne félonie. L'origine du désaccord, nous le savons déjà, provenait de ce que Murat voulait être libre de son action, contrairement aux intentions de Napoléon qui s'obstinait à limiter ses pouvoirs. Mais, si en raison de la divergence de politique les mesures adoptées par le premier étaient systématiquement blâmées par le second, les rapports personnels n'en avaient pas trop souffert et on s'était supporté tant bien que mal, lorsqu'un décret de Murat provoqua l'indignation de Napoléon. C'était l'interdiction de conférer des emplois aux étrangers, s'il n'étaient naturalisés

Digitized by Google

Napolitains (14 juin 1811). Du coup, les Français étaient directement atteints et avaient à choisir entre la perte de leur nationalité ou la résignation de leurs fonctions. La prohibition sembla à Napoléon une injure, et, aussi soucieux de sauvegarder la dignité de la France que de garantir à ses ressortissants la conservation de leurs places, il menaça Murat de retirer son ambassadeur, si un seul Français était renvoyé de sa charge. Murat, jugeant périlleux d'entrer en guerre ouverte avec l'empereur, s'inclina et déclara que les Français n'étant pas des étrangers le décret ne leur serait pas appliqué. Toutefois, s'il se soumettait aux ordres des Tuileries, son âme était profondément aigrie, elle l'était surtout d'avoir vu que Napoléon attribuait sa détermination à des calculs malveillants. Rien cependant n'était plus éloigné de sa pensée, il n'avait été poussé que par le désir de satisfaire au vœu de son peuple.

Ce qui aviva encore son ressentiment, c'est l'insistance que Napoléon apporta à lui rappeler sa condition de vassal, se disant son suzerain, parlant avec une impertinence inacceptable de la façon généreuse dont il avait daigné disposer d'un trône vacant en sa faveur. C'en était trop, et Murat sans cesse humilié et réprimandé confessa nettement à M. Durant, le ministre de France, qu'il était décidé à abdiquer, si l'empereur ne mettait un terme à ses objurgations[1]. Bien qu'une accalmie s'en fût suivie, la confiance entre les deux beaux-frères était désormais détruite. Napoléon regardait Murat comme un ambitieux dangereux, prêt à écouter les suggestions les plus équivoques, tandis qu'aux yeux de celui-ci l'empereur était un protecteur tyrannique qui foulait aux pieds tous ses droits. La principale crainte de Napoléon était que Murat ne se créât à son détriment une situation prépondérante en Italie. En effet, la Péninsule, autrefois divisée par des

1. Archives, Aff. ét., Fonds Naples, 137.

Digitized by Google

compétitions diverses, avait aujourd'hui, sous l'égide de la France, mêmes lois et même administration. Il en résultait qu'elle aspirait à l'unité. Mais cette unité elle ne la voulait pas subordonnée à la domination du vainqueur de l'Europe, il la lui fallait indépendante sous l'hégémonie d'un prince partisan des idées nouvelles et connaissant les populations italiennes. Aussi Murat, qui réunissait ces avantages, était-il le monarque indiqué et, quoiqu'il n'eût jamais songé alors à jouer ce rôle, il apprit un jour que l'empereur l'accusait de s'y prêter volontiers. Immédiatement il accourut à Paris (on était à la veille de rompre avec le czar) pour protester contre cette accusation. Il lui suffisait de gouverner le royaume de Naples, sans avoir besoin d'étendre son autorité au delà de ses frontières. Mais, si Murat à cette époque était sincère, les événements devaient bientôt confirmer la supposition de Napoléon. En attendant, la campagne de Russie, dans laquelle Murat s'illustra par sa bravoure ordinaire, permit à l'empereur d'avoir sous la main son compagnon d'armes. La guerre n'était-elle pas le meilleur moyen de l'arracher à l'influence des intrigues des cabinets? Cela alla bien tant que dura l'expédition. Loin de ses États et occupé à batailler, Murat se montrait plus général que souverain. Mais, après la terrible retraite qui tourna au désastre, il se ressouvint de sa royauté et, déposant le commandement suprême dont l'avait investi Napoléon, il se hâta de regagner Naples. L'appréhension que son absence prolongée ne compromît le sort de sa couronne, l'avait déterminé à agir ainsi. Il se méfiait de la régence de son épouse, qui pourtant s'était acquittée avec habileté, durant plusieurs mois, de sa mission difficile. Les menées des Anglais l'inquiétaient. Assurément leur dernière entreprise n'avait guère réussi. Les brigands qu'ils avaient cherché à jeter l'été précédent sur la côte avaient été arrêtés et 13 d'entre eux avaient subi la peine capitale. Toutefois cette persistance à attaquer son trône lui paraissait

Digitized by Google

d'un mauvais augure. Si son royaume avait échappé aux incursions de l'ennemi comme lui-même avait échappé un an auparavant à un complot tramé contre sa personne et dont il avait noblement gracié les auteurs, était-il certain, quand le prestige de la France avait reçu une grave atteinte, d'être toujours aussi heureux? Salicetti, l'homme qui savait le mieux déjouer les desseins criminels, n'était plus; il s'était éteint à la fin de 1809, et d'ailleurs sa réputation de vigilance avait été fortement entamée par la tentative d'assassinat dont il avait failli être victime.

Mais, si Murat estimait sa présence indispensable à Naples, Napoléon ne pouvait tolérer qu'il abandonnât sans son autorisation la grande armée. C'est pourquoi il fut si irrité de son départ, qu'il lui infligea un blâme dans le *Moniteur*[1]. Les conséquences de cette réprimande publique furent funestes. Murat en conçut une profonde amertume, et, perdant toutes les notions du devoir, il entra peu après en arrangement avec les Anglais; car des Napolitains, interprètes du sentiment de beaucoup d'Italiens qui désiraient la création d'un royaume d'Italie soustrait à la tutelle française, avaient, à la suite du communiqué officiel révélant la brouille des deux beaux-frères, jugé opportun de s'ouvrir auprès de lui de leurs intentions. Ils avaient insisté sur le caractère patriotique de leurs vues, représenté la nécessité, à l'heure où la fortune trahissait Napoléon, d'en poursuivre sans retard la réalisation et fait appel dans ce but au concours du roi de Naples. Or, celui-ci, qui avait en même temps son ambition à satisfaire et une vengeance à exercer, n'avait que trop répondu à leurs avances. Seulement, le succès dépendant de l'appui de l'Angleterre, la réconciliation avec elle s'imposait. La perspective d'une semblable entente n'était pas de nature à déplaire à Murat, ce lui était même un moyen de réparer les maux que causait au commerce

1. Numéro du 27 janvier 1813.

Digitized by Google

national la guerre maritime. Il n'hésita donc pas à traiter avec lord Bentinck qui, dûment averti, se rendit à Ponza, nouvellement conquise par ses troupes. Mais Murat, une fois les pourparlers engagés, ne s'arrêta pas à mi-chemin, et son envoyé, Robert Jones, avoua à Bentinck qu'il était prêt à attaquer Napoléon, si l'Angleterre et les autres puissances reconnaissaient sa souveraineté. Bentinck avait trop intérêt à détacher Murat de la France pour repousser de telles propositions. Pensant cependant à bon droit qu'avec un homme disposé à combattre sa patrie il avait des précautions à prendre, il exigea, en dehors de la remise de Gaëte, que, dès le commencement de la campagne, 25,000 Anglais occupassent l'Italie. Si Murat était consentant, l'Angleterre le soutiendrait énergiquement, sauf en Sicile, dont la possession avait été réservée à Ferdinand. Ces conditions provoquèrent un certain désenchantement chez Murat. S'il ne répugnait pas à son honneur de guerroyer contre Napoléon, il convenait peu à ses convoitises de recevoir l'armée britannique dans la Péninsule et d'être privé de l'île sicilienne. Mais Bentinck tenant à son idée, force lui fut de céder[1]. Ainsi, dès le début de 1813, Murat ne rougissait pas de pactiser avec les ennemis de son pays. Il se ressaisit néanmoins, et son départ pour l'Allemagne, à la reprise des hostilités (août 1813), l'empêcha d'exécuter sur-le-champ ses projets de défection. Sans avoir pénétré le fond des choses, Napoléon soupçonnait les intrigues de son beau-frère. L'attitude équivoque à Vienne de Cariati, l'aide de camp du roi, son refus de lui fournir les contingents qu'il lui réclamait, les observations de Durant sur l'état d'âme inquiétant du prince, surtout un article du *Morning Chronicle*, étaient autant d'indices présageant une trahison. Comment notamment serait-on demeuré indifférent aux Tuileries aux déclarations de la gazette très informée de Londres, qui, en parlant de

1. Colletta.

Digitized by Google

l'existence d'un *modus vivendi* commercial entre Bentinck et Murat, ajoutait sur un ton de persiflage : « Il serait curieux de voir un autre maréchal français, élevé au trône, se ranger au nombre de nos amis et de nos alliés ? » (juin 1813).

Ce fut précisément à ce moment que Marie-Caroline s'embarqua pour Zante sur une corvette anglaise, gagnant l'Autriche par la Méditerranée, la seule voie possible à cause des positions des Français. A peine fut-elle partie qu'une émeute éclata à Palerme en signe de protestation contre son éloignement. Mais cette révolte, dont les Anglais eurent facilement raison, ne ramena pas Marie-Caroline au milieu de ses sujets. Après une relâche de six semaines dans l'archipel de la mer Ionienne, la reine continua sa route par Constantinople, où la peste l'obligea à vivre dans une villa écartée. Puis elle se dirigea vers Odessa, et, en y abordant, elle dut subir une quarantaine sévère qui frappait tous les vaisseaux venant de la Turquie contaminée, et dont, malgré ses prières, il ne fut pas permis au duc de Richelieu, le gouverneur, d'abréger la durée. Enfin, le 2 février 1814, elle arriva à Vienne, terme de son voyage. Mais les consolations qu'elle trouva au sein de sa famille ne purent alléger sa douleur, en apprenant que Metternich s'était entendu avec Murat au préjudice de sa couronne. La volte-face de son rival détesté, maintenant un fait accompli, était pour elle la sanction de l'usurpation, la ruine de ses espérances. Elle savait que le trône de Naples en était le prix, une alliance formelle ayant été conclue entre les deux parties le 11 janvier précédent. Décidément, aucun chagrin ne lui était épargné. L'empereur François, son gendre, le chef de la maison de Habsbourg, par qui elle espérait être restaurée dans l'intégralité de ses droits souverains, ratifiait sa déchéance. Aussi l'effondrement de Napoléon, son mortel ennemi, qui en toute autre circonstance l'aurait transportée de joie, lui fut une satisfaction bien insuffisante. Si intense qu'était sa haine, sa fierté n'était

Digitized by Google

pas moins grande, et cette fierté était rudement humiliée, quand à l'heure où les royaumes édifiés par le génie de Napoléon disparaissaient dans sa chute, il lui fallait constater que la royauté de Murat était encore debout. Peu à peu elle tomba dans une noire mélancolie qui lui enleva tout ressort. La société lui était à charge; elle se montrait rarement dans la capitale autrichienne, se confinant de préférence dans la solitude du château de Hetzendorf, situé aux environs. C'est là qu'elle mourut, terrassée par une apoplexie foudroyante, dans la soirée du 7 septembre, quelques semaines avant la tenue des assises internationales où devait se discuter le sort de l'Europe. Si elle ne fut guère regrettée de la Cour d'Autriche, qui ne songea pas un instant à contremander les fêtes destinées à égayer les travaux du congrès, elle ne le fut pas du tout de Ferdinand, qui, cinquante jours après sa mort, régularisa par un mariage la liaison qu'il entretenait avec Louise Migliaccio, veuve du prince de Portanna, gentilhomme de son palais.

Telle fut la fin navrante, à l'âge de 62 ans, d'une reine dont l'avènement avait semblé débuter sous les meilleurs auspices. Née d'un sang illustre, gracieuse, active, intelligente, Marie-Caroline avait toutes les qualités pour réussir, si bien qu'à l'aurore de son règne elle avait conquis le cœur des Italiens. Mais ambitieuse par nature, l'incapacité et la nonchalance du roi la décidèrent à accaparer le pouvoir à son profit. S'habituant peu à peu alors à dominer dans l'état, elle ne toléra bientôt plus d'autre autorité que la sienne, sinon celle d'Acton dont l'élévation déplut et qui à la longue se rendit insupportable. Elle était restée néanmoins assez populaire, lorsque son despotisme et des persécutions mesquines lui aliénèrent la confiance de la majorité des esprits distingués. Le but auquel elle visait était complètement manqué. Elle avait voulu, en présence de l'anarchie révolutionnaire dont la France était le théâtre, grouper les Napolitains d'élite plus étroitement

Digitized by Google

autour de son trône, et elle ne parvenait qu'à les en éloigner ; elle s'était flattée d'empêcher la propagande hostile, et au contraire les mécontents augmentant en nombre favorisaient le développement des idées subversives. D'ailleurs son aversion pour la Révolution française, si en soi elle était justifiée, fut tellement désordonnée qu'elle lui fit commettre la faute d'engager, en 1798, la guerre sans attendre les secours dont elle avait besoin. Elle attira ainsi sur son pays des maux incalculables, et la réaction terrible qui suivit la restauration monarchique et dont elle fut la principale instigatrice imprima à sa mémoire une tache ineffaçable. Si elle eut ensuite raison de chercher comme toute l'Europe à lutter contre la politique envahissante de Napoléon, elle ne sut pas apprécier, n'ayant ni modération, ni circonspection, un traité avantageux qui lui garantissait la conservation de sa couronne. Bien plus elle eut la sottise de le déchirer sans autre motif que l'assouvissement de ses rancunes. Du coup sa perfidie maladroite étant flagrante, ceux qui lui étaient réellement dévoués se détachèrent d'elle et la virent détrôner sans la moindre tristesse. Finalement reléguée en Sicile la fatalité voulut que les Anglais ses alliés devinssent ses persécuteurs, et c'est pourquoi, abandonnée de l'Europe entière et renversée par Napoléon, elle était, à l'époque de l'écrasement de celui-ci, dans la situation la plus fausse. Victime des événements, dira-t-on, mais victime aussi d'une exaltation de passion incroyable, qui, en lui ôtant tout sang-froid, la précipita dans l'abîme d'impuissance d'où il lui fut désormais impossible de sortir.

FIN

Digitized by Google

Digitized by Google

PIÈCE JUSTIFICATIVE

TEXTE DE LA CAPITULATION	OBSERVATIONS DE LA REINE MARIE-CAROLINE
ARTICLE PREMIER. — Les forts Neuf et de l'Œuf seront remis avec les munitions de guerre et l'artillerie aux commandants des troupes de S. M. le roi des Deux-Siciles et de ses alliés le roi d'Angleterre, l'empereur de Russie et la Porte ottomane.	Capituler avec des propres rebelles sans forces, sans espérance de secours de mer, avec des gens qui, après la clémence de leur roi et père, se sont battus en désespérés et maintenant viennent à résipiscence par la crainte seule, je trouve que c'est se déshonorer. Ou il fallait les attaquer avec toutes les forces ou les laisser jusqu'à meilleur temps.
ART. II. — Les troupes qui composent les garnisons garderont les forts jusqu'à ce que les bâtiments, destinés à transporter les individus qui voudront se rendre à Toulon, soient prêts à mettre à la voile. L'évacuation n'aura lieu qu'au moment de l'embarquement.	Cet article est une véritable insolence. Les rebelles traitent avec leur souverain d'égal à égal et ont l'air d'avoir le dessus sur lui.
ART. III. — Les garnisons sortiront avec les honneurs de la guerre, armes et bagages,	Celui-là est d'une infamie et d'une absurdité telles qu'il me répugne de parler des honneurs

Digitized by Google

tambours battants, drapeaux déployés, mèches allumées, chacune avec deux pièces de canon et déposeront les armes sur le rivage.

de ce drapeau de la rébellion. Cet article est tellement absurde que je ne sais comment on a pu le concevoir et encore moins l'écrire.

ART. IV. — Les personnes et propriétés de tous les individus composant les deux garnisons seront respectées et garanties.

Autant dire que les coupables ne souffriront pas même une légère peine ni aucune privation après un aussi grand crime.

ART. V. — Tous ces individus auront le pouvoir et le choix de s'embarquer sur les bâtiments parlementaires qui leur seront donnés pour les transporter à Toulon ou de rester à Naples sans être inquiétés ni eux ni leurs familles.

Cet article est tel qu'on se demande pourquoi sont venues les troupes, puisqu'on permet aux félons de rester ou de partir sans être inquiétés. C'est les encourager à préparer de nouveau et mieux une révolution pour une autre fois; c'est stimuler les malveillants de Sicile à faire la même chose, puisqu'ils n'auront rien à perdre et tout à gagner.

ART. VI. — Les conditions insérées dans la présente capitulation sont communes à toutes les personnes des deux sexes réunies dans les forts.

Si les deux sexes sont désignés expressément, cela prouve qu'ils se sentent tous les deux coupables. La clause prouve le fait.

ART. VII. — Les mêmes conditions s'étendent à tous les prisonniers faits sur les troupes républicaines par les troupes de S. M. le roi des Deux-Siciles et celles des alliés dans les rencontres survenues avant le blocus des forts.

Celui-là continue les mêmes principes de liberté entière et d'encouragement pour les félons rebelles, afin qu'ils puissent recommencer avec plus de succès leurs scélératesses.

ART. VIII. — L'archevêque de Salerne, l'évêque d'Avellino, les comtes de Micheroux et de Dillon resteront comme otages jusqu'à ce qu'on ait reçu de

Absurde. Donner des otages comme si nous étions les vaincus, les accusés ! Dépendre d'une poignée de Français, attendre leurs ordres, cela rend

Digitized by Google

Toulon la nouvelle que les prisonniers embarqués pour cette destination y sont arrivés.

Naples un vil bagne français. Aussi la flotte britannique doit les ramener à l'obéissance et les traiter comme ils seraient traités à Toulon, à Brest ou à Rochefort.

ART. IX. — Tous les autres otages et prisonniers d'état enfermés dans les deux forts seront mis en liberté immédiatement après la signature de la présente capitulation.

Je voudrais que personne ne pût sortir. Tous forcés d'obtenir leur liberté les armes à la main pour leur honneur et le bien du royaume et de la ville.

ART. X. — Tous les articles de cette capitulation ne pourront être exécutés que lorsqu'elle aura été approuvée dans son entier par le commandant du fort de Saint-Elme.

Celui-ci par exemple est le comble de la bassesse et de la lâcheté. On ne demande pas l'approbation de son propre souverain alors qu'on agit contre ses ordres et ses instructions diamétralement contraires, et l'on demande l'approbation des rebelles, d'une poignée de Français ! Cela montre la lâcheté des rebelles et l'inconcevable crime, stupidité ou non intelligence de ceux qui ont signé. Et ce traité est une chose si infâme que, si par miracle de la Providence il ne naît pas quelque événement qui le rompe ou le détruise, je me considère comme perdue et déshonorée. Et je crois qu'au risque de mourir de la malaria, des fatigues ou d'une arquebusade des rebelles, le roi d'un côté, le prince héritier de l'autre doivent immédiatement armer les provinces, marcher contre la ville rebelle et s'ensevelir sous les ruines si elle résiste plutôt que de rester les vils esclaves de ces coquins de Fran-

Digitized by Google

çais et de leurs infâmes émules les rebelles. Mon sentiment, si cette infâme capitulation est respectée, est tel que je serais moins affligée de la perte du royaume que des effets que j'en attends.

Ont signé :

Pour S. M. le roi des Deux-Siciles :

Cardinal RUFFO,
de MICHEROUX.

Pour l'Angleterre : C.-S. FOOTE.
Pour la Russie : BETTA DE KERANDY.
Pour la Turquie : (nom illisible).
Pour les républicains : MASSA.
MÉJEAN.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

La Cour des Deux-Siciles dans les premières années de la Révolution française.

Pages.

Mariage de l'archiduchesse Marie-Caroline avec Ferdinand, roi de Naples. — Principes politiques que lui a inculqués sa mère Marie-Thérèse. — Son caractère absolument différent de celui de Ferdinand. — Disgrâce de Tanucci, le premier ministre. — Nomination d'Acton. — Ses antécédents, sa faveur, sa passion pour la reine. — Changement de politique à l'égard de l'Espagne. — La représentation diplomatique de la France à la Cour de Naples. — Contre-coup des progrès de la Révolution. — Expulsion de plusieurs Français. — Triple mariage entre les maisons de Naples et d'Autriche. — Conséquences de l'arrestation de Louis XVI à Varennes. — Importance des rapports commerciaux avec la France. — M. de Mackau est nommé en remplacement du baron de Talleyrand. — Ses instructions. — Affaire de la baie de Cavalaire. — Suspension des relations diplomatiques à la suite de la journée du 10 août. 1

CHAPITRE II

La rupture avec la Convention.

Reprise des relations diplomatiques après la proclamation de la République. — Raisons de cette reprise. — Intervention auprès de la Porte ottomane à l'occasion d'Huguet

Digitized by Google

de Sémonville. — Démonstration navale de l'amiral Latouche. — Soumission de la Cour de Naples. — Différends entre cette Cour et le Saint-Siège. — Rapprochement de Pie VI et de Ferdinand à la suite des progrès de la Révolution. — Envoi d'Hugou de Basville à Rome. — Scène sanglante du 13 janvier. — Mackau conseille une expédition contre le Pape. — Conséquences de l'exécution de Louis XVI. — Fausseté de la situation de Mackau. Motifs de s'allier à l'Angleterre. — Sir Hamilton : lady Hamilton. — Intimité de Marie-Caroline avec celle-ci. — Politique de Lebrun, ministre des affaires étrangères. — Intrigues de Latouche avec les patriotes napolitains. — Affront fait à Mackau. — Son rappel. — Nomination de Maret. — Signature d'un traité offensif avec le cabinet de Londres. — Enlèvement des papiers de Mackau. — Rupture avec la République française 33

CHAPITRE III

Le traité de paix du 10 octobre 1796.

Siège de Toulon. — Despotisme de Ferdinand et de Marie-Caroline. — Complot contre la couronne. — Arrestations et condamnations. — Le chevalier de Medici est incriminé. — Devant les défaites essuyées par la coalition le roi entame, à l'insu de la reine, des pourparlers à Venise. — Leur échec. — Campagne de Bonaparte en Italie, au printemps de 1796. — Le prince de Belmonte Pignatelli signe l'armistice de Brescia. — Intervention du marquis de Gallo auprès de Barthélemy, négociateur des traités de Bâle. — Arrivée de Belmonte à Paris. — Difficultés qu'il rencontre. — Il refuse d'accéder à la plupart des exigences du Directoire, notamment en ce qui concerne l'amnistie des détenus politiques et le renvoi d'Acton. — Signature d'un traité avantageux pour Naples. — Belmonte s'entremet en faveur du Saint-Siège 75

CHAPITRE IV

Les rapports avec le Directoire.

Nomination du général de Canclaux à l'ambassade de Naples. — Sourde hostilité de la Cour et de la nation. — Traité de Tolentino, armistice de Leoben. — Mariage

Digitized by Google

du prince héritier avec l'archiduchesse Clémentine. — Prudence de Canclaux dans la question de l'amnistie des condamnés politiques. — Le Prince de Castelcicala. — Talleyrand, ministre des affaires étrangères. — Infériorité du personnel diplomatique du Directoire. — Treilhard est désigné pour remplacer Canclaux. — Trouvé, chargé d'affaires, sa mauvaise éducation, son jacobinisme. — Émeute à Rome ; meurtre du général Duphot. — Craintes du Directoire de voir intervenir le roi de Naples. — Mission confiée au général Brune. — Le marquis de Gallo. — Difficultés de concilier les intérêts français et napolitains. — Prosélytisme révolutionnaire et politique conquérante du Directoire. — Garat, ministre de France ; son incapacité, sa manie de s'immiscer dans l'affaire des détenus politiques. — Prise de Malte. — Inquiétudes de la Cour : dangers pour elle de cette conquête et de l'établissement de la République romaine. — Droits de Naples sur Malte. — Acquittement des détenus politiques. — Traité d'alliance avec l'Autriche. — L'escadre anglaise à Syracuse. — Protestation de Lachèze, chargé d'affaires, contre la violation de la neutralité. — Hypocrisie de la Cour. — Bataille d'Aboukir. — Arrivée de Nelson à Naples, fêtes en son honneur, sa passion pour lady Hamilton. — Préparatifs militaires. — Lacombe Saint-Michel, sa modération. — Excitation de Marie-Caroline. — Manifeste de Ferdinand. — Entrée en campagne des Napolitains 109

CHAPITRE V

La République parthénopéenne.

Entrée des Napolitains à Rome. — Mack et Championnet. — Retraite de Ferdinand. — L'invasion. — Le roi et la reine quittent Naples. — Mécontentement de la population. — Le prince François Pignatelli nommé vicaire général. — Armistice de Capoue. — Le prince de Moliterno choisi pour chef par le peuple. — Mack remet son épée. — Résistance des lazzaroni. — Victoire de Championnet. — Proclamation de la République parthénopéenne — Ses partisans. — Lutte entre Championnet et Faypoult, le commissaire civil du Directoire. — Rappel de Championnet. — Il est remplacé par Macdonald. — Agita-

Digitized by Google

tion dans les provinces. — Le cardinal Ruffo en Calabre. Guerre d'extermination. — Retraite de Macdonald. — L'armée royaliste aux portes de Naples. — Défense acharnée des républicains. — Signature d'une capitulation offerte par Ruffo. — Fin de la République parthénopéenne 167

CHAPITRE VI

La réaction royaliste et le traité de Florence.

Nelson prétend annuler la capitulation. — Protestation de Ruffo. — Fureur de Marie-Caroline. — Edit royal cassant la capitulation. — Condamnation de l'amiral Caracciolo. — Arrivée de Ferdinand à Naples. — Commencement de la répression. — Intervention inutile du Directoire. — Culpabilité des républicains. — Caractère sacré de la capitulation. — Opportunité d'une amnistie. — Fox flétrit au Parlement anglais la conduite de Nelson. — Occupation de Rome par les Napolitains. — Chute du Directoire. — Bonaparte, premier consul. — Refus de l'Europe de signer la paix. — Bataille de Marengo. — Départ de Nelson et de lady Hamilton. — Marie-Caroline à Vienne. — Capitulation de Malte. — Armistices de Steyer et de Trévise. — Démarche de Ferdinand en faveur de la paix. — Intervention du czar Paul Ier. — Armistice de Foligno. — Ouverture des négociations de Florence. — Signature du traité de paix. — Mission de Kalitscheff. — Avènement d'Alexandre Ier. — Caractéristique du traité de Florence 199

CHAPITRE VII

Les conséquences de l'entente avec la France.

Alquier est nommé ambassadeur à Naples. — Son caractère, ses qualités, ses défauts. — Froideur de la société à son égard — Sa lettre à Murat. — Prestige de la France. — Nécessité pour la Cour de Naples de respecter ses engagements, et son intérêt à désirer la paix

Digitized by Google

des mers. — Opportunité d'une entente cordiale entre elle et l'Espagne. — Mariages royaux. — Joie éprouvée par la nouvelle de la réconciliation de la France et de l'Angleterre. — L'amnistie. — Evacuation de la province d'Otrante occupée par les Français. — Traité d'Amiens. — Retour du roi et de la reine. — Les conversations d'Alquier avec Marie-Caroline. — Omnipotence d'Acton. — La paix maritime est menacée par la question de l'île de Malte. — Duplicité de l'Angleterre. — Fautes de Bonaparte. — Naples est disposée à céder Lampédouse. — Guerre inévitable 232

CHAPITRE VIII

La chute d'Acton.

Reprise des hostilités entre la France et l'Angleterre. — Exigences de Bonaparte à l'égard des puissances neutres. — Réoccupation de la province d'Otrante contrairement aux traités. — Protestations du roi et de la reine. — Arrivée de Gouvion Saint-Cyr dans le royaume. — Ses procédés arbitraires. — Indignation de Marie-Caroline. — Dissentiment entre Talleyrand et les autorités militaires sur le respect dû à la souveraineté napolitaine — Passion de la reine pour M. Saint-Clair. — Armements dans les Calabres. — Menaces de Bonaparte. — Hostilité d'Alquier contre Acton. — Il incline à s'appuyer sur la reine. — Sympathies de la Cour de Naples pour l'Angleterre et la Russie. — Nouvelles menaces de Bonaparte. — Impression causée par l'exécution du duc d'Enghien. — Craintes de Marie-Caroline. — Refus d'Alquier de traiter avec Acton. — Sa lettre au roi. — Nomination du chevalier de Micheroux au Département des Affaires étrangères. — Note de Talleyrand à Gallo. — Renvoi d'Acton. — Jugement sur ce personnage. 263

CHAPITRE IX

Le traité de neutralité.

Le renvoi d'Acton ne saurait mettre fin à l'hostilité de la Cour. — L'empire français. — Satisfaction d'Alquier. — Naples reconnaît le nouvel empire. — Continuation des

Digitized by Google

procédés arbitraires de Gouvion Saint-Cyr. — Exécution d'un napolitain accusé d'embauchage. — Protestation énergique de la Cour. — Napoléon augmente les effectifs du corps d'occupation. — Suprême démarche du roi et de la reine. — Garanties qu'ils proposent. — Rétablissement des Jésuites. — Napoléon prétend obliger Naples de rompre avec l'Angleterre. — Il exige la destitution de M. de Damas. — Rôle modérateur d'Alquier. — Renvoi de Damas. — Napoléon, roi d'Italie. — Observations de Ferdinand avant de lui reconnaître ce titre. — Caractère violent de la correspondance de Marie-Caroline. — Couronnement de Napoléon à Milan. — Sa sortie contre Marie-Caroline. — Mœurs de cette princesse. — Impression produite en Europe par la scène de Milan. — Dispositions prises par Marie-Caroline. — Présence de généraux russes à Naples. — Effervescence de la population. — Conclusion d'un traité de neutralité. — Attitude de Gallo. — Réserve des souverains. — Conseils d'Alquier. — Conditions du traité. 297

CHAPITRE X

Déchéance des Bourbons de Naples.

Scepticisme d'Alquier au sujet de la fidélité du roi et de la reine — La guerre continentale. — Victoires des Français. — Conduite suspecte de Ferdinand et de Marie-Caroline. — Bataille de Trafalgar. — Mort de Nelson. — Fin de lady Hamilton. — Violations de la neutralité. — Débarquement des Anglo-Russes. — Alquier se retire à Rome. — Mécontentement de la population. — Sottise de la politique napolitaine. — Explications piteuses fournies à la France. — Bataille d'Austerlitz. Proclamation de Napoléon annonçant la déchéance des Bourbons. — Vains efforts de Marie-Caroline pour sauver sa couronne. — Mission du cardinal Ruffo. — Retraite des Anglo-Russes. — Énergie de Marie-Caroline. — L'armée française sous le commandement de Masséna franchit les frontières du royaume. — Départ de la reine pour la Sicile. — Entrée de Joseph Bonaparte à Naples. — Il établit un ministère. — Le marquis de Gallo se rallie au nouveau régime. — Joseph Bonaparte, roi de Naples. — Maladresse et injustice de ses premières mesures. — Ferdinand et Marie-Caroline sont les victimes de leur propre perfidie 336

Digitized by Google

CHAPITRE XI

Les dernières années de Marie-Caroline.

Fragilité du régime français. — Nécessité de s'emparer de la Sicile. — Érection en fiefs des enclaves pontificales. — Soulèvement des provinces. — Exécution de Fra Diavolo. — Complots contre Joseph Bonaparte. — Tentative d'assassinat contre Salicetti. — Joseph Bonaparte est appelé en Espagne. — Murat est nommé roi de Naples. — Accueil sympathique qui lui est fait. — Prise de Capri. — Divergences de vues de Murat et de Napoléon. — Brigandage en Calabre : sa répression sévère. — Insuccès des Anglais qui tentent de débarquer à Naples. — Mariage de la princesse Amélie. — Échec de l'expédition de Sicile. — Politique intéressée de l'Angleterre. — Lord Bentinck. — Son intervention dans les affaires intérieures. Ferdinand abandonne au prince royal la direction du gouvernement. — Bruit d'une entente secrète entre Marie-Caroline et Napoléon. — Constitution libérale. — Arbitraire de lord Bentinck. — La reine est mise en demeure de quitter la Sicile. — Rapports tendus entre Murat et Napoléon. — Leur brouille. — Arrangement de Murat avec les Anglais. — Départ de Marie-Caroline pour Vienne. — Sa mort. — Jugement sur cette princesse. 359

Digitized by Google

CHARTRES. — IMPRIMERIE ED. GARNIER

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Collection historique :

HENRY HOUSSAYE, de l'Académie française.

Histoire de la Chute du Premier Empire, d'après les documents originaux :

1814. 1 vol. in-16. 41e édition..... **3 50**

1815. La Première Restauration. — Le Retour de l'île d'Elbe. — Les Cent-Jours. 1 vol. in-16. 40e édition..... **3 50**

1815. Waterloo. 1 vol. in-16. 40e édition..... **3 50**

Le même, 3 volumes in-8°..... **22 50**

COMMANDANT DE SÉRIGNAN.

Les Préliminaires de Valmy. **La Première Invasion de la Belgique** 1792. 1 vol. in-8°..... **7 50**

BERNARD DE LACOMBE.

Talleyrand, Évêque d'Autun, d'après des documents inédits. 1 vol. in-16. **3 50**

Les Débuts des Guerres de religion. **Catherine de Médicis entre Guise et Condé** (couronné par l'Académie française). 1 vol. in-8°..... **7 50**

PIERRE DE VAISSIÈRE.

Gentilshommes campagnards *de l'ancienne France.* **Étude sur la condition**, l'état social et les mœurs de la noblesse de province du XVIe au XVIIIe siècle. 1 vol. in-8°..... **7 50**

MARCEL THIBAULT.

Isabeau de Bavière, reine de France. *La Jeunesse* (1370-1405), d'après des documents inédits. 1 vol. in-8°..... **7 50**

ÉDOUARD GACHOT.

La Deuxième Campagne d'Italie (1800). (*Ouvrage couronné par l'Académie française.*) 1 vol. in-16..... **3 50**

Histoire militaire de Masséna. **La Première Campagne d'Italie (1795 à 1798).** Ouvrage accompagné de gravures, plans et cartes. 1 vol. in-8°..... **7 50**

Les Campagnes de 1799. **Souvarow en Italie.** 1 vol. in-8° avec gravures. **7 50**

LOUIS PAUL-DUBOIS.

Frédéric le Grand, d'après sa correspondance. 1 vol. in-16..... **3 50**

ALFRED LALLIÉ.

J.-B. Carrier, représentant du Cantal à la Convention (1791-1794), d'après de nouveaux documents. 1 vol. in-8°..... **7 50**

VICTOR DE MAROLLES.

Les Lettres d'une Mère. Épisode de la Terreur (1791-1793). *Ouvrage couronné par l'Académie française.* 1 vol. in-8°..... **7 50**

VICOMTE DE NOAILLES.

Marins et Soldats *français en Amérique* pendant la guerre de l'Indépendance des États-Unis (1778-1783). 1 vol. in-8°..... **7 50**

Paris. — Imp. E. CAPIOMONT et Cie, rue de Seine, 57.

5 426ST BR4 4432 GBC
10/94 53-005-00
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD AUXILIARY LIBRARY
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004
(415) 723-9201
All books may be recalled after 7 days

DATE DUE

Digitized by Google

Digitized by Google